

# ET ESSAI DE DESCRIPTION LINGUISTIQUE

Frédéric Lambert

► **To cite this version:**

| Frédéric Lambert. ET ESSAI DE DESCRIPTION LINGUISTIQUE. 2017. <halshs-01667824>

**HAL Id: halshs-01667824**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01667824>**

Submitted on 19 Dec 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ET**

**ESSAI DE DESCRIPTION LINGUISTIQUE**

*Frédéric LAMBERT*

Université Michel de Montaigne  
Bordeaux 3

## PRELIMINAIRES

### 1) Quelques raisons de s'intéresser à *et*

Je me propose, dans cette étude, de présenter quelques observations et réflexions personnelles sur les principaux emplois du mot *et* en français contemporain. Je n'ignore pas que beaucoup de travaux ont été réalisés tant sur la coordination que sur *et*, en français ou dans d'autres langues. Mais l'exiguïté du mot *et* ne doit pas dissimuler la richesse et la complexité du sujet.

Je comparerais volontiers le rapport entre ce petit mot et les phénomènes linguistiques qu'il met en jeu à certaines conceptions récentes de l'événement historique. Au lieu de concevoir l'événement linéairement en fonction de la place qu'il occupe dans l'enchaînement des événements historiques, ce qui conduit à ne rechercher dans l'histoire qu'une succession de causes et d'effets, on peut y voir à la fois un catalyseur et le reflet d'une époque. L'événement devient alors un condensé révélateur qui permet à l'historien de reconstituer tout le réseau des relations entre cet événement et le monde qui l'a produit et qu'il exprime. De la même manière, il me semble que l'on a un peu trop tendance, en linguistique, sous prétexte de scientificité, à adopter une attitude positiviste et à ne voir dans les phénomènes étudiés qu'une pièce distincte du puzzle de la langue.

Ce qui m'a intéressé au départ dans l'étude de *et*, c'est justement le fait que ce mot occupe par lui-même une position cardinale dans l'ensemble des

processus linguistiques. C'était à la fois un domaine d'étude très circonscrit par une base lexicale sans équivoque (exactement comme l'événement de la prise de la Bastille est localisé ponctuellement dans la journée du 14 juillet 1789) et le produit, en même temps que le révélateur, le point de convergence, de quantité de processus linguistiques imbriqués.

Il est bien connu par exemple que le *et* peut relier toutes sortes d'éléments linguistiques à des niveaux très variables:

- groupes nominaux:

(1) *Ma tante et moi, on ira toutes les deux seules* (Zazie, p.25 );

-infinitifs régimes d'une préposition:

(2) *Seulement pour s'en rendre compte et en être tout à fait sûr, il faut aller plus loin* (Zazie, p.33 ).

- groupes verbaux:

(3) *Gabriel extirpa de sa manche une pochette de soie couleur mauve et s'en tamponna le tarin* (Zazie, p.9 ).

- propositions indépendantes:

(4) *N'empêche que j'ai jamais eu peur et j'ai même jamais rien reçu sur le coin de la gueule* (Zazie, p.38 ).

- phrase nominale et phrase verbale:

(5) *Encore une porte à ouvrir et Zazie découvre le but de son excursion: les vécés* (Zazie, p.32 ).

- initial d'interrogative:

(6) *Et ça coûte combien ?* (Zazie, p.48 )

- initial d'exclamative:

(7) *Et ça prétend causer le français, qu'il se met à hurler* (Zazie, p.132).

- initial de réplique:

(8) - *Il danse, cet éléphant?*

- *Et en tutu encore, répliqua Zazie fièrement (Zazie, p.125).*

- initial absolu:

(9) *Et l'unique cordeau des trompettes marines*<sup>1</sup>.

Peu d'éléments linguistiques opèrent une telle traversée de l'espace linguistique. Et en même temps il semblerait que l'on ait presque toujours affaire au même processus, quel que soit le niveau: identité réelle ou présupposée (en cas de position initiale) des éléments reliés par *et*, idée d'addition. Sur la base de cette supposée identité entre les éléments reliés par *et*, les exemples 1 à 3 illustrent des cas de coordination entre des catégories grammaticales intra-propositionnelles. Les exemples 4 et 5 sont des cas, proches de la subordination, de coordination entre propositions. Les exemples 6 et 7 semblent relever du niveau discursif. Dans 8, il y a changement d'interlocuteur: on est peut-être alors dans un cas différent, où entre en jeu le dialogue. Enfin le vers d'Apollinaire représente un cas limite, où le *et* est un commencement absolu.

Ce mélange de variété et - pourrait-on dire - de pauvreté structurale est justement ce qui m'a intrigué dans les emplois de *et* en français. J'ai d'ailleurs retrouvé ce mélange et cette tension dans le travail lui-même: d'un côté, l'emploi de *et* semble mettre en jeu des phénomènes linguistiques riches, variés, "intéressants" et d'un autre côté, très souvent, cette variété s'évanouit comme un mirage quand on essaye de cerner le rôle spécifique de *et*. Il ne reste plus alors qu'une bien pauvre matière, soit que les interprétations

---

<sup>1</sup> Apollinaire, *Chantre (Alcools, p.36)*

traditionnelles paraissent largement suffisantes pour décrire les faits observés, soit que le rôle de *et* lui-même semble échapper à la grossièreté de nos outils d'analyse. Il n'en reste pas moins que la position particulière de *et* au point de convergence de tant d'aspects de la structure linguistique constitue une stimulation non négligeable pour le linguiste.

## 2) *Et* et le concept de coordination

Si l'on s'intéresse par exemple au concept de coordination, l'intérêt que l'on a à partir de *et*, plutôt que d'un concept a priori de coordination, apparaît immédiatement, car cette démarche permet d'éviter plus facilement les défauts de l'orientation onomasiologique, trop souvent à l'oeuvre dans les études sur ce sujet. Cet écueil me semble particulièrement difficile à éviter précisément parce qu'il n'est pas nécessairement visible. D'abord, le concept même de coordination, si malaisé à définir soit-il, donne l'impression d'être déjà un concept linguistique, dans la mesure où il ne correspond à aucune opération de l'esprit qui puisse exister indépendamment de la langue. La coordination est conçue d'emblée comme un mode de relation qui caractérise un certain nombre de termes réservés à cet usage dans la langue. Elle s'imposerait donc comme un phénomène linguistique par nature. Le problème est que ce concept de coordination est aussi le produit d'une histoire et que, comme beaucoup de termes grammaticaux ou métalinguistiques, il délimite un ensemble de phénomènes linguistiques en obéissant davantage à l'autorité de la tradition (ce qui n'est pas forcément rien) qu'à une cohérence descriptive rationnelle. Tous les travaux qui portent sur la coordination souffrent de cette contrainte que fait peser sur la réflexion et l'analyse un concept hérité, dont la critique est très difficile à maîtriser. Inversement l'étude d'un terme comme *et* semble orienter plus directement vers une démarche de type sémasiologique, dans la mesure où c'est un élément linguistique qui constitue la base même de délimitation du domaine d'étude.

Il y a toutefois un deuxième piège dans lequel on risque de tomber aussi bien quand on travaille sur *et* que si on travaille sur le concept de

coordination. Le domaine de la coordination se confond en effet depuis toujours avec une liste relativement stable de "conjonctions de coordination". Cela peut sembler corriger le défaut signalé à l'instant: la coordination n'est pas un concept abstrait, c'est une propriété commune à une classe d'éléments linguistiques. Etudier les emplois de l'ensemble des "conjonctions de coordination" ne serait alors pas plus empreint de préjugés linguistiques que d'étudier ceux de *et* .

Seulement, il y a là deux problèmes. Le premier, c'est que cette liste de "conjonctions" a été elle-même établie sur la base d'un rapport circulaire avec le concept de coordination: les mots de cette classe ont la coordination comme propriété commune; mais qu'est-ce que la coordination ? c'est la propriété commune aux mots de cette classe. Rien n'assure donc que cette classe forme une unité (problème de l'exhaustivité de la liste) ni que ce concept soit cohérent (problème de la pertinence de la propriété commune). Pour ne prendre qu'un exemple, la propriété relevée tout à l'heure dans les emplois de *et* concernant la faculté de ce mot de relier à peu près toutes les sortes de catégories linguistiques est une propriété qui, on le sait, n'est nullement partagée par toutes les "conjonctions de coordination": *car*, *donc* et *or* , par exemple, ne fonctionnent qu'au niveau propositionnel; et la substituabilité des autres est très réduite (il suffit de se reporter aux exemples (1)-(9) cités plus haut et de tenter systématiquement la substitution pour se rendre compte qu'elle est le plus souvent impossible ou difficile).

Le second problème - et qui vaut aussi pour *et* - c'est que la fonction de coordination est tellement ancrée dans notre représentation de ces mots que, même en partant de l'étude des mots eux-mêmes, nous ne parvenons pas à y voir autre chose que des exemples de coordination. Les aspects négatifs de la



démarche onomasiologique ne sont donc pas nécessairement évités si l'on part du "concret" des emplois linguistiques. Car il est très difficile, étant donné la grande abstraction du travail d'analyse linguistique, de se déprendre soit des schèmes descriptifs courants soit des éléments contextuels les plus spécifiques.

En effet, deux types d'orientation se présentent naturellement pour élaborer une étude descriptive des mots "coordonnants": 1) décrire leurs emplois, cela revient à chercher comment ces mots "coordonnent", c'est tenter de donner un contenu spécifique à la notion de coordination; on est alors dans une logique de pétition de principe; 2) ou bien on s'en tient à la description des emplois eux-mêmes, sans passer par le concept de coordination, en en restant à leurs aspects distributionnels et contextuels; on risque alors de tomber dans l'énumération des "effets de sens" et de prendre ces mots pour la somme des phénomènes contextuels plus ou moins innombrables dans lesquels ils rentrent.

Bref, la coordination est à la fois un concept encombrant et nécessaire pour l'étude des mots coordonnants. Seulement, puisque inconfort il y a, se donner comme domaine descriptif la coordination dans son ensemble paraît plus risqué que de se contenter de décrire les emplois d'un ou plusieurs éléments coordonnants. Bien sûr on peut dire que la coordination n'est qu'une étiquette-souvenir de la grammaire bien peignée de notre enfance, qui signale un domaine dont le contenu a totalement changé. D'autant que les procédés d'analyse linguistique, quel que soit le domaine d'étude, peuvent être les mêmes en pratique, et consister par exemple à partir de la description des emplois des éléments coordonnants sans se donner de définition a priori de la coordination. Mais si rien d'autre ne constitue une classe d'éléments

linguistiques qu'un concept incertain, il n'est guère prudent de se donner dès le départ l'objectif de les décrire ensemble. Car il faut tout de même prendre en compte l'efficacité réelle d'un concept, si vide ou formel soit-il: s'interroger sur la nature de la coordination ou même sur ce qui fait qu'un nombre fini d'éléments linguistiques peuvent être considérés comme des éléments coordonnants, c'est déjà admettre la pertinence du concept de coordination. Demande-t-on à une statue l'âge qu'elle a?

Même si ce défaut reste menaçant si, comme j'ai choisi de le faire, on restreint son étude à *et*, la prise en compte d'un statut a priori coordonnant s'impose beaucoup moins puisque l'on se trouve ainsi placé à l'écart du cercle vicieux qui renvoie de la classe des mots coordonnants à la coordination. Cela signifie que, pour moi, l'étude de *et* ne débouche pas forcément sur l'étude d'autres coordonnants, ni même sur le classique problème de l'opposition entre coordination et subordination.

### **3) Une recherche d'inspiration saussurienne**

En revanche, si mon travail se veut relativement libéré du concept de coordination, cette "libération" ne va pas sans difficultés. C'est que ma recherche a beau ne porter que sur un mot, et l'un des plus petits de la langue française, ma recherche a une certaine ambition, comme je l'ai déjà indiqué plus haut. Cette ambition se situe, à mon avis, dans la ligne des idées saussuriennes. Cela veut dire que tout dans mon travail provient de et ramène à la définition de la langue, conçue comme "principe d'organisation". Il ne s'agit pas d'énumérer des phénomènes linguistiques comme une série indéfiniment ouverte de "curiosités" ou de planches de botanique. Il ne s'agit

pas non plus de proposer de véritables explications, au sens fort qu'il peut avoir par exemple chez Chomsky. Pour moi, décrire un phénomène linguistique c'est évaluer la compatibilité entre ce phénomène et l'organisation systématique de la langue. Je revendique donc une relative absence de singularité pour chaque phénomène linguistique. Cela correspond évidemment en partie à l'opposition fondatrice de la démarche linguistique entre type et occurrence. Mais c'est surtout que sur chaque parcelle de langue se projette indirectement toute l'organisation de la langue, de même que sur tout événement historique se projette toute une époque. Et c'est bien le problème de la relation entre la parcelle étudiée et l'organisation de la langue qui constitue pour moi le coeur de la recherche linguistique, de même que l'interrelation entre l'événement et l'époque dans laquelle il se situe représente le noyau d'une certaine conception du travail historique. L'essentiel est de bien voir que l'événement en dit long sur l'époque: la parcelle de langue en dit long sur la langue. Il ne s'agit donc pas de retrouver dans un phénomène linguistique ce que l'on prétend déjà savoir sur la langue (ni de retrouver dans l'événement historique ce que l'on prétend déjà savoir sur l'époque), mais d'utiliser cette parcelle de langue comme une trace révélatrice, comme un indice de l'organisation de la langue.

Cela veut dire aussi que dans cette perspective un phénomène linguistique n'est pas clos sur lui-même, ne renvoie pas qu'à lui-même, il est toujours à intégrer dans le "système de la langue". Et au stade de la recherche, cela signifie que tout phénomène linguistique est considéré comme une voie d'accès à ce "système de la langue". Cette exigence me semble capitale si nous voulons donner un sens à une recherche linguistique. Autrement, j'ai le sentiment qu'un travail descriptif ne peut déboucher que sur deux résultats

relativement négatifs: ou bien on produit une sorte de paraphrase des phénomènes linguistiques qui n'est qu'une caricature de l'analyse linguistique; ou bien on s'empresse de "vérifier" dans les phénomènes étudiés la pertinence d'une théorie générale de la langue, sans s'aviser qu'il ne s'agit le plus souvent que d'une "théorie" du travail du linguiste sur la langue et que, les phénomènes linguistiques se prêtant admirablement à toutes sortes de manipulations, on n'a alors aucun mal à retrouver dans la langue ce qu'on y met soi-même. Dans les deux cas, le mystère de la langue reste entier.

#### **4) Réflexions sur le concept de modèle**

Un moyen de concilier les avantages de ces deux approches courantes (descriptivisme attentif aux données et théorisme attentif à l'organisation générale de la langue) sans en subir les inconvénients (manque d'attention à l'organisation générale de la langue ou à la diversité des données), serait d'avoir recours à une conception de la langue comme modèle: il ne s'agirait plus alors de se donner un "cadre théorique" posé d'avance et sur lequel, bon an mal an, on ne reviendrait plus (ce qui cautionne à la fois les erreurs théoricistes et les frilosités descriptivistes, puisque la théorie se trouve ainsi cantonnée dans un domaine réservé, ce qui autorise à laisser ces abstractions aux spécialistes de la théorie).

Je suggère en fait que la description linguistique ne s'enferme pas sur elle-même, confondant ainsi son objet et son fonctionnement: admettre que la langue est un objet spécifique et relativement clos sur lui-même ne signifie pas que la description linguistique doit ignorer tout ce qui n'a pas immédiatement trait aux données. Au contraire, chaque travail descriptif

ramène naturellement à un modèle de la langue, dans la mesure où c'est ce modèle qui permet d'organiser et donc de décrire les phénomènes observés ou les manipulations effectuées. Ce que j'entends par modèle c'est l'exigence que se donne le linguiste de construire au fur et à mesure de sa recherche une certaine image de l'architecture d'ensemble de la langue. Le modèle de la langue est donc un objet très malléable mais qui constitue - que le linguiste en soit conscient ou non - l'armature de la description linguistique. Le fait de relier l'élaboration du modèle au travail descriptif permet de lui donner une souplesse que ne peut avoir une théorie. Il faut ajouter que le modèle n'a pas, comme on peut s'en rendre compte, une objectivité aussi marquée qu'une théorie: en tant qu'image de la structure linguistique, il n'est qu'un point de vue, l'un des points de vue possibles sur la langue. Saussure disait déjà que c'est "le point de vue qui crée l'objet". N'est-ce pas là reconnaître une des limitations constitutives de la linguistique ? Ne perdons-nous pas notre temps à tenter de construire une description "objective" de la langue et des langues ? Ne serait-ce pas là une des explications du fonctionnement sociologique du champ de la linguistique, caractérisé par une multitude d'écoles, de théories, de pratiques, d'orientations qui s'ignorent ou se tiennent respectueusement (ou irrespectueusement) à distance les unes des autres ? Cette diversité ne serait pas à penser, ainsi qu'on le fait généralement, comme une rivalité constitutive d'un champ scientifique qui, idéalement, viserait le triomphe exclusif d'une théorie mais qui, en attendant, assurerait sa vitalité, le degré d'agressivité mutuelle des théories servant d'indice de dynamisme à l'ensemble du champ. Les linguistes ne doivent-ils pas reconnaître cette diversité comme une des caractéristiques (peut-être provisoire) de leur discipline et apprendre à la distinguer de la rivalité sociologique, qui, elle, est probablement inévitable?

Mais cela, notons-le, n'est pas sans conséquence pratique: se représenter le travail d'un linguiste comme un simple point de vue sur la langue, c'est accepter d'en rabattre pas mal sur la "scientificité" de notre discipline.

## 5) Objectivité et point de vue

Ce décalage entre la nature de l'objet étudié et notre propre capacité à en rendre compte autrement qu'en multipliant les points de vue révélateurs, on le retrouve à nouveau d'une certaine manière, dans l'opposition saussurienne entre étude synchronique et étude diachronique: ce sont là deux exemples de points de vue possibles, complémentaires mais non superposables. Au contraire, dans la langue, les aspects synchroniques et diachroniques, comme on sait, sont inséparables. La diversité des points de vue ne serait donc pas une diversité d'opinions ou de théories à visée exhaustive mais qui manqueraient leur but, elle serait inscrite dans les caractéristiques de l'étude de la langue. Sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'une propriété exclusive de la linguistique, la position de l'observateur se trouverait ainsi constamment intégrée à la description linguistique: c'est elle qui déterminerait le point de vue choisi au départ, c'est elle qui conditionnerait la façon dont la langue peut nous apparaître et qui justifierait tout de même un enjeu, certains points de vue pouvant paraître plus révélateurs que d'autres sur les propriétés de la langue. Il est donc très important d'explicitier la position et le point de vue que l'on adopte dans une description linguistique, 1) parce qu'il n'y a pas d'autre objectivité possible en linguistique, 2) parce que cela permet de les modifier en fonction en particulier des nécessités de la description, et 3) parce que cette explicitation est une composante essentielle de la définition de la langue, dont on a vu qu'elle constituait l'un des buts fondamentaux de la description linguistique.

Là aussi cela permet de comprendre pourquoi les travaux de linguistique sont si souvent accompagnés de remarques théoriques et méthodologiques.

C'est qu'il n'y a pas de point de vue universel partagé par tous les linguistes. Il faut donc dire comment on a travaillé quand on présente les résultats d'un travail de recherche en linguistique. L'appartenance déclarée à un "cadre théorique" va également dans ce sens, même si, comme je l'ai dit, la rigidité et la complexité d'une théorie donnée d'avance constitue un soutien factice, la modification en étant beaucoup plus lourde et le rôle de la confiance tendant à s'exagérer.

En particulier, le critère de vérifiabilité (falsifiabilité) me semble ne pas pouvoir jouer le même rôle en linguistique que dans des sciences bénéficiant d'un arsenal théorique plus généralement partagé. En effet le caractère vérifiable (falsifiable) d'une hypothèse est nettement moins pertinent à partir du moment où il dépend étroitement du point de vue adopté. Il ne constitue alors qu'une marque trompeuse de scientificité puisqu'il ne permet en aucun cas de remettre en cause la validité du point de vue sur lequel repose l'hypothèse à vérifier.



## **6) Limites de la conception saussurienne de la langue**

Revenons maintenant à la notion de langue. J'ai cité la formule de Saussure qui la définit comme un "principe d'organisation". Cette conception a un inconvénient, c'est qu'elle fait de la langue un système statique d'interrelations. Je crois que Saussure a décelé un aspect important du fonctionnement linguistique en y voyant à l'oeuvre ce fameux "principe d'organisation", mais il débouche en réalité sur le concept de système, qui a figé la recherche linguistique dans la logique structuraliste de l'interrelation entre les unités linguistiques. C'est dans ce jeu d'interrelations que se situe la langue proprement dite pour Saussure. L'auteur du *Cours de linguistique générale* a ainsi dissocié les unités linguistiques dites concrètes du fonctionnement linguistique proprement dit. Mais, comme l'a très bien vu Tesnière à propos de la syntaxe, en en restant là, on n'aperçoit que la dimension statique de la langue, l'arsenal des "outils" disponibles. Le décalage est grand, de ce point de vue, chez Saussure, entre le schéma de la communication qu'il propose et l'image de la langue à laquelle il aboutit, qui "oublie" la dimension communicative de la langue elle-même, sous prétexte qu'elle relèverait de la "parole". Celle-ci n'est pas la mise en pratique de la langue dans des situations concrètes, elle est beaucoup plus que cela (et donc beaucoup trop): elle est tout ce que l'inventaire systématique de la langue n'est pas. On ne dit jamais assez que parmi les fausses symétries des dichotomies saussuriennes, une des plus importantes est celle qui privilégie la dimension paradigmatique ou associative. On se contente généralement de noter l'absence de syntaxe chez Saussure et ses successeurs, mais cette absence a une raison: toute la vision saussurienne de la langue est fondée sur

les concepts de valeur et de système. Cela ne peut déboucher que sur des inventaires d'unités dont la nature est définie par le système qui les réunit. Même les syntagmes que Saussure préconise de recenser dans la langue n'existent que comme des unités, aussi abstraites que des règles de combinaison, mais unités, et donc essentiellement inventoriées et dont la description repose sur le système des unités inventoriées.

### **7) Intérêt et limites de la conception de Tesnière**

La réhabilitation de la dimension syntagmatique se trouve notamment chez Tesnière, dans sa "syntaxe structurale". On sait que Tesnière distingue syntaxe statique (en fait toute la partie inventoriée: les catégories) et syntaxe dynamique (toute la partie relationnelle: les fonctions et en particulier les translations). C'est évidemment la syntaxe dynamique qui réhabilite la dimension syntagmatique. Mais l'important dans cette réhabilitation n'est pas véritablement dans la remise à l'honneur des relations syntaxiques, c'est plutôt le changement opéré dans la conception des phénomènes linguistiques à décrire, donc dans la conception de la langue. Il ne s'agit plus d'un système d'unités inventoriées mais d'un processus de construction et d'élaboration de phrases.

Encore ce terme de processus porte-t-il en lui une source d'ambiguïté qui n'est pas sans importance. En effet ce terme laisse entendre que les phrases d'une langue sont construites par un ensemble de règles intériorisées par les locuteurs, qu'il suffirait d'explicitier pour décrire le fonctionnement de la langue. On n'est donc plus dans une conception statique de la langue où, comme chez les structuralistes, c'est le système d'interrelations qui structure

l'ensemble des composantes linguistiques et, par voie de conséquence oriente le travail du linguiste. Mais on reste dans une perspective que je qualifierais d' "objectiviste": les règles de la langue sont une conception dynamique de la langue, elles supposent un mécanisme, un "processus" de construction des phrases, mais avec une sorte de fonctionnement impersonnel où le locuteur se trouve comme dépossédé de son activité de locuteur, comme si la langue parlait à sa place.

Bien sûr, chez Tesnière, les concepts de connexion ou de translation ne sont pas seulement des "processus", mais la dérive "objectiviste" aboutit tout de même à une sorte de mécanique descriptive où le linguiste finit par élaborer une paraphrase formalisée de certains aspects de la langue, dérive surprenante évidemment chez un tenant de *l'innere Sprache* de Humboldt.

### **8) Critique du concept de compétence**

On retrouve aussi cette même tentation objectiviste chez les chomskyens, où pourtant le concept de compétence devrait assurer au locuteur en tant que tel une position plus solide. En fait ce concept a subi deux dérives. La première est tout à fait parallèle à celle qu'on observe chez Tesnière, sur la base du syllogisme suivant: la compétence est l'ensemble des connaissances du locuteur-auditeur idéal sur la langue, or ces connaissances ne sont rien d'autre que les règles qui permettent de produire toutes et rien que les phrases d'une langue, donc si l'on explicite ces règles (ou toute connaissance du même type) on aura un modèle de la compétence linguistique. Il y a là, me semble-t-il, un escamotage de la position même du locuteur: non pas le locuteur en tant qu'être singulier (le "locuteur I" de Ducrot) mais le locuteur

en tant que tel (le "locuteur L"). Paradoxalement donc le concept de compétence n'a probablement pas été exploité dans son intégralité chez les chomskyens car en est évacuée la dimension subjective de l'élaboration linguistique.

La seconde dérive du concept de compétence se trouve sur le versant psychologique et elle est liée évidemment à la première dérive. L'évacuation de la subjectivité hors de la compétence se trouve récupérée par une conception nouvelle du fonctionnement mental: l'objectivisme caractéristique de l'interprétation chomskyenne de la compétence linguistique sera étendu à l'ensemble du fonctionnement mental. La langue est en effet devenue le "miroir de l'esprit", selon l'expression de Chomsky. Et cela aboutit à une curieuse inversion, car non seulement la compétence linguistique se trouve privée de la subjectivité du locuteur, mais, par contrecoup, le fonctionnement mental lui-même se trouve privé de la subjectivité tout court.

### **9) Arbitraire du signe et fonction locutive: la subjectivité linguistique**

Je proposerais plutôt que le locuteur en tant que tel est une figure fondatrice de la subjectivité. Si on admet l'existence de ce statut de locuteur, on peut d'ailleurs expliquer ce que Saussure a appelé "l'arbitraire du signe". On peut à ce propos mieux comprendre pourquoi Saussure oppose si nettement langue et parole. Dans le circuit de la parole, le rôle de la représentation (le "concept") est primordial. La parole relève donc d'une dimension beaucoup plus vaste que la langue, qui est notre fonctionnement psychologique et - dirait-on aujourd'hui - cognitif. En séparant la parole de la langue, je crois que Saussure a eu l'intuition de ce qu'on pourrait appeler la

fonction locutive et de la forme très particulière de subjectivité qu'elle implique. Or dans cette fonction locutive, la représentation, qu'elle soit d'essence psychologique ou cognitive, se trouve écartée de sa position dominante. Et c'est d'après moi le sens qu'il faut donner au concept d'"arbitraire du signe": dans la fonction locutive la langue anticipe la représentation. Cela implique notamment qu'à chacune de ses étapes, la langue ne reconnaît que sa fonction locutive et tend à ignorer l'histoire de ses représentations, ce qu'on appelle par exemple l'étymologie. L'arbitraire synchronique n'est pas absolu, il repose sur l'héritage linguistique, mais il en prend bien à son aise avec lui. Le choix qu'il opère dans cet héritage ne s'impose nullement et on peut dans ce sens parler justement d'arbitraire. On n'apprend donc pas grand chose sur la fonction locutive, comme l'avait pressenti Saussure, en ayant recours au point de vue diachronique. Car, contrairement à ce que l'on entend dire souvent dans la vulgate de la critique des thèses saussuriennes, les aspects diachroniques et synchroniques de la langue ne peuvent pas converger: chaque étape étant construite sur la précédente, il y a toujours un rapport entre elles (et cela justifie évidemment l'étude diachronique), mais le réaménagement de la langue est précisément ce qui ne peut pas se déduire de l'étape précédente.

Une conséquence importante de ce constat de l'autonomie de la fonction locutive par rapport à son histoire, est la suivante. On a souvent remarqué que les éléments d'une langue les moins riches en représentation, souvent appelés "mots vides" ou "morphèmes grammaticaux", sont d'anciens "mots pleins" ou "morphèmes lexicaux". Il est alors tentant de vouloir "expliquer" le fonctionnement linguistique actuel en recherchant et, le cas échéant, en retrouvant dans les emplois actuels une trace de leur origine. Il y a là une

naïveté dont il faut se garder, conformément aux recommandations de Saussure. Car, sur le plan diachronique, il est prévisible que tout usage a une source. Mais rien ne justifie de confondre cette source (fait-elle difficile à découvrir) avec l'explication du phénomène linguistique étudié sur un plan synchronique ou sur le plan de la fonction locutive.

A un autre niveau, les conceptions saussuriennes constituent une utile mise en garde contre certains excès du cognitivisme actuel. Symétriquement au chomskysme qui, oubliant l'importance du statut du locuteur, aboutit à une sorte de logique de la langue, certaines tendances du cognitivisme, négligeant à leur tour l'originalité de la fonction locutive, décrivent la langue comme un réseau de représentations, de conceptualisations, bref de phénomènes cognitifs, dont la singularité se trouve un peu vite expliquée par le recours au concept très traditionnel de convention, qui rappelle fâcheusement le fastidieux débat antique sur l'origine naturelle ou conventionnelle du langage. Cette fois, la subjectivité se trouve bien réintroduite dans la langue, mais sous une forme outrancièrement psychologisante. Ce n'est plus la psychologie envahie par la logique, c'est la linguistique envahie par la psychologie. On ne sort pas des mises en garde élémentaires de Saussure. Et là encore, le concept d'arbitraire du signe suffirait à nous protéger contre l'usage intempestif de la représentation cognitive et nous permettrait de restaurer le primat de la fonction locutive sur la fonction représentative dans la langue.

Pourtant la notion de conceptualisation, comme celle de compétence, constitue une réintroduction non négligeable de la subjectivité dans le modèle de la langue. Pour me résumer, je dirai que la subjectivité représente une propriété fondamentale de la langue, mais que le linguiste a du mal à domestiquer car elle met à mal son désir de scientificité et sa recherche de

l'objectivité. Il faut toutefois s'entendre sur la nature de cette subjectivité. Elle correspond tout simplement à ce point de vue du locuteur qui fait de toutes les composantes de la langue des composantes d'une parole virtuelle. C'est aussi cette intention virtuelle de communication qui donne à ces composantes un caractère arbitraire, caractère que le sens commun transforme en mépris à l'égard des "querelles de mots". En effet, l'organisation même de la langue est orientée vers la parole mais la parole n'a que faire de l'organisation de la langue. En quelque sorte, toute organisation est bonne pourvu qu'il y en ait une, mais peu importe laquelle. Et pourtant, comme la langue est soumise à la fonction locutive, on ne peut pas dire non plus qu'elle soit organisée n'importe comment.

#### **10) De la subjectivité à la norme**

Les trois théories que j'ai évoquées ici, celles de Tesnière, de Chomsky et de Langacker, ont non seulement reconnu la présence de la subjectivité dans la langue, mais elles ont aussi élaboré des procédés descriptifs qui en tiennent compte. Les rôles respectifs de l'introspection, de l'intuition et de l'imagerie introduisent au coeur même de la description linguistique le "sujet parlant". On reconnaît ainsi la nécessité de la prise en compte d'un point de vue organisateur pour décrire les phénomènes linguistiques. Le problème est que ce point de vue, autour duquel nous ne cessons pas de tourner dans ces remarques très générales, d'une part ne peut pas s'identifier à celui du locuteur réel, et d'autre part échappe largement à la conscience du locuteur réel. L'introspection chez Tesnière a donc pour but d'explorer l'arrière-plan de la parole réelle. L'intuition chez les chomskyens permet d'évaluer la qualité des

données linguistiques pour en permettre l'analyse de la façon la plus objective possible. Enfin l'imagerie de Langacker permet de réintroduire la représentation dans la langue sans s'enfermer dans la sémantique immédiate de l'énoncé.

On peut maintenant préciser un peu ce qu'il faut entendre par ce point de vue du locuteur que nos trois exemples théoriques sont amenés à prendre en compte sans le décrire avec suffisamment de netteté. Je crois que l'on a souvent tendance, en linguistique, à confondre la généralité d'un processus avec son caractère objectif, qu'il soit logique, syntaxique, sémantique ou autre. Le linguiste, on le sait, travaille dans cette zone qui se trouve entre la singularité absolue des énoncés concrets et la généralité supposée absolue des règles et procédés qui permettent de les produire. Un linguiste essaiera généralement de reconstituer les seconds (qui ne sont pas directement observables) à partir des premiers (qui sont directement observables). Et la vérification des hypothèses sur les procédés de construction des énoncés consistera à construire une sorte de machine à produire des énoncés sur la base de ces hypothèses et de contrôler si les résultats de la machine coïncident avec les données concrètes. Or il me semble que ce fonctionnement ne garantit rien d'autre que la cohérence descriptive, il ne permet en rien d'affirmer l'authenticité des procédés de construction des énoncés. C'est peut-être ce qui explique la multiplicité des approches linguistiques: observant ce qu'il désire observer, le linguiste construit sa machine à produire ce qu'il observe et il peut ainsi constater, si sa machine est bien faite, qu'elle reproduit efficacement ce qu'il avait observé. On peut donc, à l'aide de ce fonctionnement "scientifique", donner une apparence objective à n'importe quel point de vue observationnel.



Comment sortir de ce cercle vicieux ? Il me semble qu'il faut repenser la conception que l'on a généralement des procédés de construction des énoncés. On les perçoit comme des règles ou des systèmes de règles aussi rigoureux que la logique des énoncés qu'ils produisent. Revenons encore une fois à Saussure. On se souvient que, pour lui, la source de la langue c'est ce qu'il appelle la "masse parlante". En ce sens, le "trésor" de la langue n'a de valeur que pour la collectivité qui l'a produit. Si l'on admet cette origine sociale de la langue, cela nous donne une explication des limites de la généralité des règles linguistiques. Le locuteur type fonctionne alors comme une sorte de norme de référence. Cette norme se trouve intériorisée par les membres de la communauté linguistique et c'est elle qui, servant de base à la construction des énoncés, représente le véritable objet d'étude de la linguistique.

Un argument en faveur de l'existence de cette norme est ce qu'on appelle précisément la grammaire normative. Celle-ci peut être en effet considérée comme une tentative d'explicitier (d'une façon discutable) ce qui, dans la langue, correspond à la norme de référence, supposée connue de tous mais que personne ne sait dire. En "moralisant" la langue, la grammaire normative se trompe de norme, mais elle repose sur une intuition qui me paraît juste, celle de l'existence d'une norme sociale de référence à la base de la langue.

Si l'on passe du bien dire au dicible, la norme n'est plus celle de la grammaire normative mais celle de la grammaire générative. Ce n'est plus vraiment une norme d'ailleurs, puisque sa source n'est plus la vie sociale mais la faculté de langage que nous transmet notre patrimoine génétique. Il n'en reste pas moins que la grammaire générative est également fondée sur la reconnaissance d'une compétence commune aux locuteurs d'une langue (et même de toute langue, pour la grammaire universelle), qui est l'identité du

fonctionnement mental des membres d'une (ou de toutes les) communauté(s) linguistique(s). Sans nier l'existence d'une faculté de langage et d'une base mentale et psychologique nécessaire à la mise en œuvre d'une compétence linguistique, on peut douter du caractère purement biologique ou psychologique de cette compétence. Peut-être faut-il interpréter le concept de compétence comme une confusion entre la norme et son intériorisation. Cette confusion serait alors une nouvelle façon de reconnaître l'existence de cette norme de référence. Mais au lieu que ce soit la communauté linguistique qui permette à chacun de ses membres de se doter d'une compétence, c'est le patrimoine génétique de chacun qui lui permet, au contact de la communauté linguistique, de développer sa compétence. À peu de chose près, c'est la norme dans nos gènes.

On retrouve d'une certaine manière cette même dimension à la fois individuelle et universelle dans la conception cognitiviste de la langue. Cette fois, ce sont les facultés cognitives qui participent à l'élaboration de la compétence linguistique. À nouveau la norme se trouve ainsi remplacée par des dispositions mentales, combinées, comme nous l'avons vu, à la "convention". Mais ici la convention est ce qui permet de justifier l'arbitraire des choix linguistiques, c'est un concept relativement négatif, qui a simplement pour fonction d'expliquer le décalage entre l'immensité des dispositions cognitives et la limitation des possibilités de la langue. Cette fois, le dicible et l'indicible dépendent des dispositions cognitives. Cela signifie que l'opposition entre dicible et indicible renvoie à l'opposition cognitive entre le pensable et l'impensable, le dicible étant simplement du pensable conventionnalisé, l'indicible se subdivisant en pensable non conventionnalisé et en impensable. C'est en fait reconnaître à la "convention" un rôle beaucoup

plus important que celui qui devrait être le sien dans la conception cognitiviste de la langue.

Il semble donc que la fonction de la norme dans la langue ait été minimisée par beaucoup de linguistes. Or ce n'est pas un pur débat de mots ou d'école. Accorder à la norme la place qui lui revient dans le fonctionnement de la langue c'est orienter la description linguistique et délimiter ses ambitions. Dans la mesure où on admet le caractère intériorisé de la norme linguistique, il paraît raisonnable d'avoir recours, comme le recommande Tesnière, à la méthode introspective. Ce n'est évidemment pas un procédé magique pour obtenir directement pour chaque énoncé la description linguistique satisfaisante. Mais il n'y a pas d'autre voie d'accès à ce qu'on peut réellement appeler les données, dans leurs diverses dimensions: aspects formels non dissociés des aspects sémantiques, aspects singuliers contextuels non dissociés des aspects "normatifs". Installé, pourrait-on dire, à l'intérieur de l'énoncé, le linguiste a alors la tâche difficile d'observer la mise en œuvre de la fonction locutive. Tâche difficile car non seulement aucune pertinence n'est donnée a priori mais le point de vue d'observation lui-même (on est toujours dans les recommandations saussuriennes: "c'est le point de vue qui crée l'objet") doit constamment être remis en cause, dans la mesure où il modifie l'observation elle-même, comme l'éclairage dans la physique quantique. Cela signifie par exemple qu'il faut modifier souvent la part des différentes composantes linguistiques possibles dans la description (syntaxe / sémantique / pragmatique par exemple). En somme, poser une norme à la source des phénomènes linguistique tend à réduire l'autonomie relative des différentes composantes linguistiques et à davantage les intégrer dans une construction globale: il s'agit en fait de tenter une analyse de la complexité linguistique.

## 11) Introspection et description

Pour revenir aux données de l'introspection, précisons qu'en fait c'est le linguiste lui-même, en tant que locuteur singulier qui en est le principal support et garant. Tous les exemples traités, qu'ils émanent de son propre fonds ou de corpus rassemblés, passent par leur réinterprétation vivante et la plus naturelle possible (sorte de simulation). C'est précisément cette reproduction interne qui est le véritable laboratoire du linguiste. Le travail descriptif suppose en fait, de la part du linguiste, un double mouvement. En effet, la reproduction interne donne lieu à des tentatives de projection entre l'énoncé reproduit et la norme qui est censée en être l'origine. Il s'agit de reconstruire alors le prototype du phénomène étudié en ébauchant diverses hiérarchisations des composantes de l'énoncé, en élaborant des hypothèses sur leur rôle et leur interprétation respectifs, tout en serrant au plus près les intuitions données par la reproduction interne. Il s'agit en fait de tenter de déceler dans le phénomène étudié ce qui relève de l'appartenance à une certaine communauté linguistique et donc de reconstruire un modèle de locuteur "désindividualisé". On espère arriver ainsi à un modèle collectif de la subjectivité et de l'individu tels qu'ils sont impliqués dans l'acte locutif.

Mon approche de la langue se trouve ainsi caractérisée par trois aspects:

- 1) l'importance accordée à la dimension sociale et culturelle ;
- 2) le rôle donné à l'intériorisation plutôt qu'à l'expressivité ou à l'extériorisation, ce qui, paradoxalement, éloigne la langue de sa dimension psychologique dans le temps où le rôle de la subjectivité est réaffirmé;
- 3) le domaine locutif reste profondément spécifique, contrairement à beaucoup d'approches cognitivistes, et au lieu d'être ancré dans les structures

mentales il trouve sa source dans une "vision de la langue" (et non du monde) qui est un produit de l'héritage social et culturel.

## **12) Problèmes de constitution du corpus**

Revenons maintenant à l'étude de *et*. Le premier problème pratique que j'ai eu à résoudre a été de chercher une source d'exemples. La méthode que je viens d'exposer (sans doute comme beaucoup d'autres méthodes de travail en linguistique) repose en effet crucialement sur la constitution d'un corpus d'exemples suffisamment vaste et varié. Ce que je cherche à explorer est moins, on l'a vu, la frontière entre le dicible et l'indicible que les intuitions caractéristiques des emplois de *et*. Cela signifie notamment que les propriétés distributionnelles ne sont pas a priori significatives, et surtout qu'elles ne sont pas équivalentes en ce qui concerne leur caractère révélateur ou leur pertinence. La constitution du corpus doit donc prendre en compte la dimension partiellement aléatoire de la recherche. On vise moins alors l'exhaustivité, difficilement concevable dans cette perspective, qu'une variété suffisante pour accroître les chances de susciter des intuitions révélatrices.

L'idéal serait évidemment de pouvoir déployer soi-même son propre corpus spontané. Mais, curieusement, ce type de travail semble peu réalisable: c'est la fonction de la collection du corpus de faire surgir cette compétence étonnamment passive que nous avons en nous. Peut-être est-ce là d'ailleurs un argument en faveur de la conception de la langue que j'ai présentée à l'instant: nous avons du mal à dissocier la parole de l'interaction sociale. Dans les conceptions linguistiques courantes, on explique cette difficulté à constituer un corpus à partir de sa seule conscience de

locuteur/linguiste en ayant recours aux dichotomies langue/parole, type/occurrence ou compétence/performance. Le linguiste se doit de "purifier" les données de ses irrégularités ou de ses éléments contextuels "externes", pour ne retenir que les structures proprement linguistiques, syntaxiques ou sémantiques. Le problème est qu'il me paraît difficile de savoir d'avance ce qui est "externe" et ce qui est "interne" dans la langue. C'est cette difficulté même qui me semble plaider en faveur d'une conception moins distributionnelle et moins structurale de la langue et des données linguistiques.

Il est frappant que les descriptions systématiques de *et* ou de la coordination par *et* que j'ai relevées dans les grammaires et les dictionnaires courants n'ont que l'apparence de l'exhaustivité et ne m'ont semblé valoir que par les exemples qu'ils donnent. Les exemples, même s'ils sont nombreux dans certains de ces ouvrages (c'est le cas notamment du *Trésor de la langue française*), ne sont pas une garantie d'exhaustivité ou même de variété suffisante, car ce sont précisément des exemples, c'est-à-dire qu'ils illustrent des critères de classement souvent très formels qui, sans être contestables en eux-mêmes, ne reposent pas sur une analyse linguistique véritable. Ces critères peuvent constituer un repère utile mais ils sont proprement invérifiables de surcroît car ils ne sont accompagnés d'aucune justification explicite. Il faut ajouter que l'absence de contexte discursif rend l'interprétation de ces exemples parfois acrobatique.

Une autre source d'exemples qui se présente naturellement est constituée par la presse écrite. Mais son utilisation pose quelques problèmes. Il y a d'abord une grande dispersion des exemples: il faut dépouiller une grande quantité d'articles pour obtenir une variété suffisante. Cela n'empêche pas d'y

avoir recours à l'occasion mais plutôt au hasard des lectures. D'autre part, la situation de communication propre à la presse écrite limite beaucoup la variété des exemples. D'autant que, enfin, la langue de la presse écrite, si incorrecte qu'elle puisse paraître parfois, est le plus souvent conventionnelle, respectueuse du bon usage et en fait peu spontanée dans l'ensemble. Il se produit en particulier un fort décalage entre la fréquence du *et* attendue a priori et sa fréquence réelle dans ce type de document, surtout si l'on y associe la variété recherchée.

En fait, même si beaucoup d'emplois de *et* ne sont pas réservés à un seul type d'usage, beaucoup d'autres cependant appartiennent à un style conversationnel ou familier. On pourrait s'attendre de ce fait à rencontrer une assez grande variété de *et* dans les interviews publiées dans la presse écrite. En réalité ce type d'article apparaît souvent sous une forme moins spontanée qu'on pourrait s'y attendre, à la fois parce que les propos enregistrés sont nettoyés de certaines hésitations, reprises, incorrections, et autres caractéristiques de l'oral, et aussi parce que le cadre d'une interview destinée à la publication écrite influence certainement l'auto-surveillance linguistique des interlocuteurs. Il faut d'ailleurs dire que le caractère oral d'une production linguistique n'est jamais une garantie de sa spontanéité ni même de son authenticité: on répète et l'on copie beaucoup ce qu'on a lu ou entendu, sans qu'il s'agisse nécessairement de ce que Coseriu appelait le "discours répété". Inversement le caractère écrit d'une production linguistique n'est évidemment pas une preuve de son absence de spontanéité ou d'authenticité. Ceci notamment parce que beaucoup de phénomènes linguistiques échappent à la conscience, ou du moins à l'attention du locuteur l. J'ajoute qu'il faut bien s'entendre sur l'utilisation des corpus: les exemples recensés, rappelons-le,

n'ont de valeur que comme support de l'interprétation qu'en donne le locuteur/linguiste. C'est pourquoi, en lui-même, un exemple n'a pas valeur de fait incontestable. Même s'il y a plus de spontanéité et d'authenticité dans les corpus oraux que dans les corpus écrits, ce n'est donc qu'une question de degré.

Le caractère oral d'un corpus se trouve ainsi moins essentiel à l'analyse linguistique qu'il n'y paraît. Sur le plan pratique, de surcroît, un corpus oral - si intéressant soit-il, encore une fois - complique pas mal la tâche du linguiste. Il faut les enregistrer pour pouvoir les vérifier et les contrôler. Les noter au fur et à mesure n'est pas toujours facile et rend le plus souvent complexe la description du contexte général. La consultation des données est plus longue et même fastidieuse, sauf si on passe par le médium par nature suspect de l'écrit. Bref, en ce qui me concerne, les inconvénients du recours aux corpus oraux m'ont paru l'emporter sur ses avantages et je n'ai donc pas utilisé de corpus oraux systématiques pour élaborer mes données sur *et*. Le travail reste à faire et sa réalisation aurait certainement beaucoup d'intérêt.

Reste les textes de type littéraire. Curieusement, ces textes renferment souvent une densité et une variété d'exemples d'emplois de *et* tout à fait remarquables, pourvu notamment qu'ils comportent un grand nombre de dialogues de style plutôt détendu. C'est le cas par exemple des romans policiers ou de romans qui mettent en scène des dialogues d'une langue "populaire". Malgré le caractère artificiel de ce type d'usage, puisque l'écrivain ne parle généralement pas comme les personnages qu'il fait parler, dans la mesure où l'on cherche plus une variété d'exemples et une sorte d'aide-mémoire, ce type de texte s'avère plutôt riche et stimulant, sans être bien sûr suffisant. J'ai utilisé notamment, comme on l'a déjà constaté, *Zazie*



*dans le métro* de Queneau, où abondent toutes sortes de *et*. Le recours à des textes littéraires de ce genre offre un autre avantage non négligeable, c'est que ces textes se donnent généralement à eux-mêmes leur propre contexte. En tout cas, celui-ci est souvent plus homogène et plus accessible. Cela facilite l'interprétation des exemples, y compris quand ils atterrissent dans les fiches du linguiste, séparés de leur contexte initial. Celui-ci est alors plus facile à retrouver que dans des emplois du tout-venant.

En ce qui concerne la quantité d'exemples, je dirai que dans ma perspective, où l'analyse linguistique repose sur une exploration approfondie des intuitions sémantiques et syntaxiques destinée à permettre de mieux cerner leur nature, plutôt que sur l'examen des variations distributionnelles, c'est la singularité révélatrice et des moyens suffisants de vérifier la pertinence des hypothèses qui sont recherchés et non, comme je l'ai dit, l'exhaustivité. C'est donc la complexité et l'imbrication de phénomènes linguistiques pas trop définis à l'avance qui m'intéressent, plus que la recherche de règles ou de fonctionnements généraux et de leurs stimulantes anomalies, qui nécessite des parcours très vastes de grandes masses de données. En somme je conçois mon travail comme une exploration des microstructures de la langue, comme une microlinguistique. C'est pourquoi j'ai travaillé sur un nombre relativement limité d'exemples, chacun d'entre eux m'apparaissant comme une voie d'accès riche et polyvalente aux aspects de la fonction locutive mis en jeu par *et* .

### **13) Plan de travail**

Sur la base de l'analyse de ces exemples, mes réflexions sur les emplois de *et* ont porté sur les points suivants:

- J'ai d'abord été amené à m'interroger sur les moyens de classer les exemples étudiés, en fonction de critères syntaxiques ou sémantiques. J'ai ainsi tenté une typologie des emplois de *et* rencontrés.

- Une deuxième direction concerne les propriétés de symétrie et d'asymétrie des éléments reliés par *et*. En effet, ces éléments paraissent tantôt interchangeables et donc symétriques, tantôt "vectorisés" en ce sens que l'élément de gauche ne peut pas permuter avec l'élément de droite sans conséquences importantes et alors le système relié par *et* est asymétrique.

- Je me suis ensuite intéressé au parallélisme structural des éléments reliés par *et*; en effet, la répétition d'un même schéma semble caractériser certains phénomènes syntaxiques et sémantiques mis en jeu par *et*.

- Sur un plan syntaxique, on parle souvent d'identité catégorielle entre les membres reliés par *et*. Il semblerait plus approprié de parler d'identité fonctionnelle, mais la question m'a semblé mériter examen.

- Dans une langue comme le français, le *et* participe fréquemment à une mise en forme de séries ou d'énumérations. J'ai donc jugé utile de réfléchir sur cette fonction de *et*, qui est souvent marginalisée dans les descriptions existantes.

- Enfin, il m'a paru incontestable que le *et* mettait en jeu, à plusieurs niveaux (syntaxique, sémantique, discursif), un processus original de dépendance et d'intégration. Je me suis donc interrogé sur cette faculté de *et* de permettre de "rajouter" quelque chose sans former de nouvel énoncé, ni produire de rupture dans l'énoncé en construction.



# PREMIERE PARTIE

## TYPOLOGIE DES EMPLOIS DE

### *ET*

#### I Problèmes de classement

##### 1) Absence de contrainte distributionnelle

La très grande fréquence d'un élément lexical amène généralement une très grande polysémie mais pas nécessairement une immense variété syntaxique. La grande diversité sémantique de *faire* ne rencontre pas une diversité syntaxique aussi importante. Une étude distributionnelle de verbes est donc relativement facile à réaliser, comme on sait. Toutes proportions gardées, il en va de même pour les noms, les adjectifs et les adverbes. En revanche, pour un mot comme *et*, la situation semble s'inverser par rapport aux autres mots de très grande fréquence: pauvreté sémantique et, comme nous l'avons vu, très grande variété d'emplois. C'est pour cette raison que *et* a le plus souvent été considéré par les grammairiens comme un "mot vide" ou un "mot-outil". Tout se passe alors comme si la possibilité même d'une étude distributionnelle était remise en cause, dans la mesure où les éléments qui peuvent apparaître dans la distribution de *et* ne connaissent pratiquement aucune contrainte.

Rappelons ici la définition générale et le plan de l'article *et* du *TLF* :

Conj. copulative servant à coordonner des termes, des groupes de termes et des phrases, et exprimant une addition, une jonction, un rapprochement.

**I** Conj. coordonnant des termes ou groupes de termes.

**A** [Deux termes reliés]

**1** [Deux éléments de même nature, de même catégorie gramm. et de même fonction dans la phrase]

**a)** [Deux adj., deux adv., deux subst. ou équivalents, deux verbes]

— [Deux adj. épithètes]

— [Deux adj. apposés]

— [Deux adj. attributs]

. [Dans une phrase négative]

— [Deux adv.]

— [Deux subst. ou équivalents de subst.]

. [Sujets]

. [Compl. d'obj. dir.]

. [Compl. d'obj. indir.]

. [Compl. circ.]

[prép.]

[avec ell. de termes]

[non prép.]

. *En appos. ou apostrophe*

— [Deux verbes]

**b)** [Deux prop.]

— [Deux rel.]

— [Deux inf.]

— [Deux complétives d'obj.]

— [Deux interr. indir.]

— [Deux circ.]

**2** [Deux éléments de nature différente mais de même fonction]

**3** [Deux éléments de fonction voisine (deux circonstances)]

**B** — *Spécialement*

**1** [Coordonnant deux termes dans un groupe nom. ou adj. plus ou moins lexicalisé]

- [Exprimant, dans un titre, non une simple coordination, mais une mise en rapport et une sorte de confrontation]
- 2** — [Joignant deux termes synon. ou quasi-synon., ou de sens voisins]
- 3** — [Exprimant l'accompagnement, l'association (*et = avec*) + n.de pers.]
- 4** — [Exprimant l'addition (devant des n. de nombre)]
- C** — [Plus de deux termes reliés, dans une énumération (*et* introduit le dernier terme, les autres étant juxtaposés)]

## II — Conjonction coordonnant des phrases.

- A** — [La coordination s'accompagne ou ne s'accompagne pas d'effacement de termes]
- B** — *Spéc.* (effets de sens, valeurs sém. de la coordination)

## III — Élément de coordination entrant dans une structure corrélatrice, notamment dans un système comparatif.

- A** — [Dans un système d'identité]
- B** — [Dans un système de disparité, pour exprimer une différenciation, une distinction, une séparation, une opposition; *et = tandis que* dans la coordination de phrases, *d'autre part* dans la coordination des termes]

## IV — [En début de phrase, à valeur phatique ou emphatique]

## V — [Particule de renforcement, explétive, ou élément de loc. adv.]

Comme le montre la définition initiale, *et*, dans la perspective du *TLF*, est d'abord considéré comme un outil de coordination. Cela revient à considérer que le mot *et* a une valeur purement grammaticale, presque morphologique: il s'agit de mettre ensemble (cf. le terme "copulative") des éléments de même type, généralement deux. Ce qui est surprenant alors, c'est cette énumération des catégories et des fonctions syntaxiques compatibles avec la coordination

par *et* , dans la mesure où les limitations de cette compatibilité semblent être très réduites, constituant précisément une des difficultés de cette étude. Il paraît alors fastidieux d'énumérer toutes les catégories syntaxiques coordonnables par *et* . Car l'absence de limitations pertinentes dans la distribution de *et* à ce sujet rend nécessairement peu pertinente l'énumération de ces catégories syntaxiques coordonnables.

## 2) Juxtaposition et coordination par *et*

En fait, la propriété essentielle n'est pas la diversité des éléments coordonnés mais plutôt, comme le *TLF* l'indique simultanément, l'identité des éléments coordonnés. Le problème est de savoir à quel niveau se situe cette identité et de comprendre le fonctionnement de cette relation d'identité. Mais il faut ajouter qu'en axant la description des emplois de *et* sur la relation entre les éléments qu'il coordonne, on risque, comme certains l'ont fait remarquer, de confondre le rôle ou la valeur de *et* avec les relations entre les éléments qui l'environnent, relations dont il n'est pas nécessairement la source. Dès lors, la manipulation la plus révélatrice ne consiste pas à faire varier l'environnement de *et*, mais à le supprimer quand il est là et à l'insérer quand il pourrait être là. Autrement dit, il s'agit de transformer une coordination par *et* en une juxtaposition et une juxtaposition en une coordination par *et*.

La modification ainsi produite est très rarement anodine. Voici quelques exemples issus du *TLF* :

*Le village d'Herlem, un amas disparate de maisons rouges et blanches*  
(Van der Meersch, *TLF*)<sup>2</sup>

*Le village d'Herlem, un amas disparate de maisons rouges, blanches*

Quelle que soit l'interprétation que l'on donne à ces deux phrases, même si l'on choisit celle où les référents des deux phrases sont identiques (par exemple, certaines maisons sont entièrement rouges, d'autres entièrement

---

<sup>2</sup> Pour les exemples du *TLF*, on ne donnera que l'auteur et l'indication *TLF*.



blanches), il y a toujours un écart relativement sensible. Par exemple, ici, dans le cas de la juxtaposition, la possibilité de maisons jaunes, vertes, etc.

*Nous les accuserions de se payer de mots et de formules (Bloch, TLF)*

*Nous les accuserions de se payer de mots, de formules*

Ici aussi, la juxtaposition ne coïncide pas exactement avec la tournure avec *et* . La juxtaposition induit notamment un effet de reprise, de correction, absolument absent avec *et* . Le second terme est investi d'une importance, d'une valeur plus grande que le premier. Cela peut aller jusqu'à un statut de citation implicite ou de discours répété. Rien de tel dans la coordination par *et* .

Le même effet d'insistance se retrouve dans l'exemple suivant:

*Si le moyen-âge a une littérature et un art, il n'a pas de philosophie qui lui soit propre (Gilson, TLF)*

*Si le moyen-âge a une littérature, un art, il n'a pas de philosophie qui lui soit propre*

On peut préciser que dans ce cas l'importance accordée au second terme ne repose pas nécessairement sur une hiérarchie objective: en soi, bien sûr, l'art n'est pas plus important que la littérature, mais, même pour le locuteur, qui se contente par ce bégaiement syntaxique de souligner la pertinence de la référence à l'art.

D'autres emplois se prêtent mal à la juxtaposition:

*bel et bien / \* bel, bien*

*Hier matin, lui et moi avons bavardé au salon, près du feu (Green, TLF)*

*\* Hier matin, lui, moi, avons bavardé au salon, près du feu*

*Un mot enfin pour savoir s'il faut t'écrire, et quoi (Valéry, TLF)*

\* *Un mot enfin pour savoir s'il faut t'écrire, quoi*

*L'enfant et les sortilèges (Ravel, TLF)*

\* *L'enfant, les sortilèges*

Etrangement, c'est en position initiale que la présence du *et* paraît souvent introduire les différences les plus tranchées avec la juxtaposition:

*Le Chevalier: (...) Tu m'as dit qu'on t'appelle Auguste,  
n'est-ce pas?*

*Auguste: Et ma femme Eugénie. (Giraudoux, TLF)*

*Le Chevalier: (...) Tu m'as dit qu'on t'appelle Auguste,  
n'est-ce pas?*

? *Auguste: Ma femme Eugénie.*

La tournure isolée *Ma femme Eugénie* est tout à fait concevable, bien sûr, mais l'enchaînement du dialogue interdit de lui donner la même interprétation que lorsque le *et* est présent.

*Il minaude et imitant la voix de Zazie:*

- *Devoir mon cul, qu'il déclare. (Zazie, p.40)*

*Il minaude, imitant la voix de Zazie:*

- *Devoir mon cul, qu'il déclare.*

Ici, la tournure sans *et* désarticule l'organisation syntaxique qui sépare *minaudd* de *imitant* et rapproche *imitant* de l'incise qui suit. On citera enfin les expressions plus ou moins stéréotypées où le *et* est cette fois nécessaire pour obtenir le sens idiomatique ou même indispensable:

*Et pour cause / \* Pour cause* <sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Littré, à l'article *cause* et à propos de l'expression *et pour cause* cite ces vers de Molière : *Laissez-moi passer entre vous deux, pour cause ; Je serai mieux en main pour vous conter la chose* . Il est clair que cet emploi sans *et* , historiquement intéressant, est actuellement tout à fait hors d'usage.

*Et comment ! / Comment !*

*Et de deux ! / \* De deux !*

*Et alors ? / Alors ?*

*Et ta soeur ? / Ta soeur ?*

*Et encore ! / Encore !*

Deux conclusions s'imposent de ces quelques données:

1) le fait que la juxtaposition soit la plupart du temps substituable à la coordination par *et* semble indiquer que *et* n'est pas un mot-outil qui aurait pour fonction de coordonner. En effet, la simple juxtaposition coordonne également<sup>4</sup>. On peut alors expliquer pourquoi les *et* initiaux sont moins facilement remplaçables par la juxtaposition: c'est qu'il n'y a pas, par définition, de juxtaposition possible puisque précisément le *et* est initial. En gros, si le *et* est remplaçable par une juxtaposition on peut dire qu'il repose sur une coordination mais qu'il n'est pas par lui-même un outil coordonnant, et s'il n'est pas remplaçable par une juxtaposition c'est généralement dans des cas où son statut coordonnant est déjà problématique. On peut donc contester que *et* soit un mot-outil.

2) Mais d'autre part, le fait que la substituabilité de *et* et de la juxtaposition soit accompagnée de modifications de sens sensibles montre que *et* n'est pas non plus un mot vide, même s'il est indéniable qu'il ne peut référer à un objet du monde. Seulement on ne peut rattacher ces particularités sémantiques à la distribution de *et*. En effet, la seule propriété distributionnelle significative de *et* est une certaine forme d'identité syntaxique (à préciser) entre les

---

<sup>4</sup> Comme le dit Tesnière (1959), "Le moyen le plus simple de joncter deux noeuds est la juxtaposition. Il y a alors absence de jonctif, ce que l'on peut exprimer en terminologie grammaticale en disant que le jonctif est zéro." (p. 327). Dik (1968) reprend la même idée (p.25 s.) et pour S.Allaire (1977), "il va de soi que le terme de coordination englobe (...) à la fois le phénomène de juxtaposition marqué par la virgule et le phénomène de coordination proprement dite représenté par *et*." (p. 344).

éléments qu'il "coordonne". Or on a vu que *et* ne "coordonne" pas vraiment par lui-même. Il faudrait plutôt dire qu'il se combine avec ce qu'on appelle la coordination. Il n'y a donc peut-être pas de *et* sans coordination, mais la coordination n'exige pas la présence de *et*. C'est pourquoi il est très difficile d'étudier l'emploi de ce mot et en particulier de reconstruire son organisation sémantique et son intégration syntaxique. La seule manipulation qui permette de contrôler les hypothèses échafaudées par le linguiste c'est, encore une fois, la suppression de *et*.

### **3) Hétérogénéité des critères de classement du *TLF***

Fondamentalement, la présentation du *TLF* repose sur une forme d'analyse distributionnelle. Comme il n'y a pas de classe distributionnelle claire, elle repose sur le principe d'identité catégorielle entre les éléments coordonnés. Mais comme ce principe concerne, on l'a vu, davantage la coordination proprement dite que *et*, cela produit une certaine hétérogénéité dans la typologie proposée des emplois de *et*. Les deux premières parties de l'article (I et II) opposent la coordination dite de "termes" ou de "groupes de termes" (coordination intraphrastique) et la coordination dite de "phrases" (coordination interphrastique). Mais déjà, dans ces deux premières parties, la sous-partie rangée sous la lettre B est justifiée par un critère essentiellement sémantique ou par des phénomènes idiosyncrasiques, qui n'entrent plus dans une logique distributionnelle, mais, comme dit le *TLF*, dans celle des "effets de sens". Il me semble qu'il y a là une certaine hétérogénéité dans les critères de classement.

Cette hétérogénéité peut être attribuée notamment à deux facteurs:

1) La présentation dans un dictionnaire d'un mot comme *et* est nécessairement problématique car, non seulement l'articulation entre le lexique et la syntaxe est généralement délicate dans un ouvrage de ce genre, mais de plus *et* n'est pas un mot comme les autres dans la mesure où, sans être un "mot-outil", il est profondément imbriqué dans le fonctionnement même de la langue. On peut rappeler ici la relation souvent circulaire entre la coordination et les mots dits coordonnants. Le statut lexical de *et* est donc très particulier. Il interfère avec son statut syntaxique et même plus généralement linguistique. Le classement proposé par le *TLF* a donc un côté artificiel et hétérogène parce que l'ambition d'exhaustivité dans l'énumération des emplois rencontre la difficulté plus globale de la description de la coordination.

2) Le deuxième facteur est précisément le statut de mot coordonnant accordé a priori à *et*. Ce statut tend à placer à l'arrière-plan les propriétés sémantiques de *et*, ce qui interdit d'en faire le principal critère d'organisation de l'article du *TLF*. C'est donc le dictionnaire lui-même qui s'enferme dans une logique dont il ne parvient pas à se dégager. Il tend ainsi à juxtaposer et finalement à séparer le fonctionnement de combinatoire syntaxique et les aspects sémantiques. Ces aspects sémantiques, qui sont décrits comme des spécialisations de la coordination, sont conçus en fait comme des "effets de sens", et c'est ce qui leur donne leur position d'arrière-plan dans la description.

#### **4) Propriétés syntaxiques et propriétés sémantiques: la notion d'effet de sens**

Le problème est que *et* est d'abord un élément lexical. On ne peut donc se contenter d'en faire un outil de coordination, un pur morphème grammatical. En fait, comme la plupart des éléments lexicaux, il s'intègre dans une configuration syntaxique avec laquelle il s'accorde, mais qu'il ne crée pas véritablement. Par exemple, la construction du verbe *donner* n'est pas créée par lui, elle se prête bien à l'expression de la configuration sémantique dont *donner* est la source<sup>5</sup>. Il ne faut donc pas confondre *et* avec la construction dans laquelle il apparaît. On ne peut pas non plus l'en dissocier complètement, dans la mesure où l'intégration dans cette construction est une propriété essentielle de *et*. C'est pourquoi il s'agit de prendre en compte cette zone particulière de convergence entre les propriétés sémantiques de *et* et ses propriétés syntaxiques.

La question qui se pose alors est celle de découvrir le point de vue le plus pertinent pour concilier les deux types de propriété, syntaxiques et sémantiques. Cela conduit à une hiérarchisation des propriétés des deux ordres, certaines propriétés syntaxiques ou sémantiques étant jugées plus importantes que d'autres.

A ce propos, une remarque me paraît nécessaire concernant la notion d' "effet de sens". On peut faire jouer à ce concept des rôles très différents selon le point de vue où l'on se place. Dans l'article du *TLF*, on peut penser (la théorie n'étant pas absolument explicite) que l' "effet de sens" correspond à des effets de polysémisation superficiels, dans la mesure où le fondement

---

<sup>5</sup> C'est un peu l'idée qui est à la base de la grammaire fonctionnelle (cf. Dik 1968 et Dik 1980). Je ne suis pas Dik dans la mesure où il me semble donner aux fonctions un statut génératif qui n'est qu'une autre disposition de la grammaire générative. En revanche je hasarderai volontiers la remarque que l'étude des phénomènes de coordination amène souvent à contester les modèles syntaxiques courants (je pense ainsi à Allaire 1982, et même d'une certaine manière à la thèse d'Antoine). Cela suggérerait que ces modèles privilégieraient les relations hiérarchiques plutôt que les relations corrélatives ou les structures parallèles.

sémantique de *et* se trouve dans son statut de mot coordonnant. Parler d' "effet de sens" revient alors à réduire l'importance de ces significations dérivées. Par exemple, la valeur de "succession temporelle" présente dans:

*A ce moment-là, je me suis arrêté, j'ai laissé tomber le caillou et je suis parti (Sartre, TLF)*

n'est pas véritablement traitée comme un sens à part entière de *et* , mais comme un "effet de sens", c'est-à-dire comme résultant d'une combinaison entre la valeur coordinative et les particularités sémantiques du contexte d'emploi.

On peut aussi utiliser le concept d' "effet de sens" afin de hiérarchiser les significations entre elles. Celles qui résultent d'un "effet de sens" sont alors celles qui n'ont pas d'autonomie réelle mais qui exigent, pour être interprétées, de remonter à une signification plus fondamentale masquée par des particularités contextuelles.

On peut enfin généraliser le statut d' "effet de sens", en considérant que tout emploi génère un "effet de sens", puisqu'il n'y a pas d'emploi sans contexte spécifique. Il convient alors de démêler dans l' "effet de sens" ce qui relève du contexte et ce qui relève du sens lexical ou d'autres aspects du fonctionnement linguistique. L'attention à l' "effet de sens" devient alors une méthode heuristique dans la mesure où l' "effet de sens" est considéré comme le révélateur de certaines propriétés linguistiques, même si ces propriétés ne sont pas exclusivement sémantiques. L'intérêt de ce procédé est qu'il tient compte de l'écart entre le caractère directement observable de l' "effet de sens" et le caractère non-observable des propriétés qui en sont la source.

C'est cette dernière conception de l' "effet de sens" qui me paraît la plus prudente et la plus proche des méthodes d'un dictionnaire de langue. Cela dit, elle mène souvent à l'une des deux autres conceptions à partir du moment où l'on désire regrouper et classer les "effets de sens" recensés. Autrement elle aboutit à l'inconvénient inverse de la première conception: au lieu de privilégier a priori des aspects idéalement considérés comme fondamentaux, elle provoque un émiettement infini de la description.

Au contraire, le choix du *TLF* de privilégier la nature syntaxique des éléments coordonnés dans le classement des emplois de *et* aboutit à présenter d'emblée le sens comme un effet secondaire. On aboutit ainsi à une sorte de paradoxe, le dictionnaire esquivant partiellement la description des sens d'un mot. Cela est d'autant plus étonnant que la description et le classement des significations de *et* est une tâche parfaitement réalisable.

## **II Valeur unificatrice de *et***

### **A Valeur unificatrice et coordination de termes**

#### **1) Le cas des adjectifs de couleur**

Voici comment on pourrait synthétiser les divers "effets de sens" repérables dans les emplois de *et* .

Il me semble que l'on peut regrouper la plupart des emplois de *et* autour de deux concepts, qui ne jouent pas sur le même plan. Le premier concept, le plus immédiatement perceptible, le plus généralement reconnu aussi, est celui d'unification. Le mot *et* réunit deux ou plusieurs termes en un seul ensemble. A titre de vérification, on peut passer en revue quelques exemples du *TLF* et



la description qui en est proposée. On constatera que le concept d'unification y est majoritaire même s'il ne sature pas le spectre sémantique de *et* dans les emplois cités.

*un amas disparate de maisons rouges et blanches (Van der Meersch, TLF)*

On remarquera que dans cet exemple il y a une ambiguïté: ou bien chaque maison est de deux couleurs, ou bien chaque maison est d'une des deux couleurs. On pourrait en tirer argument pour rejeter le concept d'unification. En effet, si *rouges et blanches* constituait un concept unique cela devrait ôter toute ambiguïté, chaque maison étant obligatoirement bicolore. Mais si l'on ne peut pas dire que le concept d'unification suffit à rendre compte de l'emploi de *et* dans cet exemple, cela ne veut pas dire qu'il ne joue pas un rôle important. Or ce qui fait difficulté ici c'est le référent et non le point de vue dont il est l'objet. Le rouge et le blanc se trouvent ici, malgré tout, réunis dans un concept unique, quelle que soit son extension dans le référent spatial. Ce qui est très intéressant ici c'est précisément que le concept créé par la présence de *et* ne constitue pas un concept au sens lexical du terme. Il n'est donc pas strictement substituable aux adjectifs simples *rouge* ou *blanc* pour former une sorte d'adjectif composé susceptible de se joindre indifféremment à un singulier ou à un pluriel. Car notons bien que l'ambiguïté relevée est évidemment liée au choix du pluriel:

*une maison rouge et blanche*

ne peut être qu'à la fois rouge et blanche. Encore que, à s'en tenir aux seules contraintes linguistiques, rien n'empêcherait d'imaginer une maison alternativement rouge ou blanche selon le temps qu'il fait par exemple. Dans ce cas, il n'en resterait pas moins vrai que les deux couleurs seraient

considérées comme réunies d'une certaine manière. Pour revenir à l'exemple de départ, s'il est vrai que le concept unifié ne correspond pas au niveau lexical, il joue bien un rôle dans l'interprétation finale de l'énoncé, qui met en scène une unité perceptive réunissant le rouge et le blanc, conçues comme couleurs saillantes<sup>6</sup> (ce qui n'implique pas continuité perceptive). On pourrait dire que la présence de *et* entre les deux adjectifs intègre les deux couleurs dans un tableau unique.

## 2) Unification et composition

Autre exemple, illustrant la coordination de deux infinitifs:

*M<sup>me</sup> Joigneau l'entend fermer sa porte et se jeter sur son lit (Martin du Gard, TLF)*

Là aussi le concept d'unification convient bien pour décrire le lien créé par *et*. Mais il en va de même que précédemment, l'ensemble créé n'a pas une nature lexicale: *fermer sa porte et se jeter sur son lit* n'est pas un verbe composé. Ce n'en est pas moins un concept unifié à un certain niveau. Si l'interlocuteur n'a pas bien entendu la fin de la phrase, il peut demander:

*Qu'est-ce que M<sup>me</sup> Joigneau l'entend faire ?*

Et il est clair que ce pro-verbe unique laisse attendre une réponse avec les deux termes coordonnés par *et* et non pas *M<sup>me</sup> Joigneau l'entend fermer sa porte* ou *M<sup>me</sup> Joigneau l'entend se jeter sur son lit*. Bien sûr ici le *et* correspond en même temps à une valeur de séquence temporelle, on pourrait

---

<sup>6</sup> La notion de saillance est empruntée à R.W.Langacker (1987 : p. 39). Je crois que cette notion a un double intérêt : d'une part elle intègre un point de vue par rapport auquel se trouve précisément définie la saillance et, d'autre part, elle permet de construire des concepts relationnels biplanaires sans renoncer à ce qui précisément fait l'unité et la simplicité du concept. En effet, un élément est saillant dans la mesure où il existe un contraste entre un arrière-plan et un premier plan. En lui-même, l'élément saillant est seul mis en relief et il n'appartient qu'à un seul plan, mais sa mise en relief ne serait pas possible sans un arrière-plan.

avoir: *M<sup>me</sup> Joigneau l'entend fermer sa porte puis se jeter sur son lit* . Mais on remarquera que, non seulement la valeur de succession temporelle est moins explicite avec *et* qu'avec *puis* , mais la valeur unificatrice est moins forte avec *puis* qu'avec *et* . Si l'on reprend la question de tout à l'heure, on s'aperçoit que la réponse avec *puis* est possible mais peut-être moins naturelle qu'avec *et* :

*Qu'est-ce que M<sup>me</sup> Joigneau l'entend faire ?*

— *Fermer sa porte puis se jeter sur son lit*

— *Fermer sa porte et se jeter sur son lit*

Cela tendrait à prouver que dans le cas de *et* la valeur unificatrice est plus fondamentale que la valeur temporelle. Sans qu'il y ait unité lexicale, on a un ensemble unifié et cohérent.

Evidemment, comme le signale le *TLF* , le *et* intervient aussi dans des groupes nominaux ou adjectivaux "plus ou moins lexicalisés". Le dictionnaire cite par exemple *les Ponts et Chaussées* ou *des allées et venues* . Mais il est clair que la lexicalisation ne vient pas du *et* lui-même mais du niveau syntaxique auquel il intervient, qui est le niveau nominal proprement dit (et non le groupe nominal), ainsi que des mystères de l'intégration dans le lexique. Il n'en reste pas moins que l'on retrouve dans les deux cas la valeur unificatrice caractéristique de *et* . La valeur métonymique de *Ponts et Chaussées* s'appuie facilement sur le concept unique créé par la présence de *et* . Ce qui unit les deux termes c'est leur intégration dans un concept distinct où ils sont censés jouer un rôle saillant: *le service qui s'occupe des ponts et des chaussées* . Le tour *des allées et venues* présente une curiosité car le premier terme ne peut pas être employé seul comme nom désignant l'action d'aller . Je crois que cela montre bien l'importance de la valeur unificatrice de

*et* puisqu'elle permet l'intégration d'éléments qui n'ont pas nécessairement d'autonomie lexicale <sup>7</sup>.

### 3) *Et* dans les titres

On se souvient que le *TLF* décrit l'usage de *et* dans les titres de la façon suivante: "Exprimant, dans un titre, non une simple coordination, mais une mise en rapport et une sorte de confrontation". Le *TLF* cite par exemple le titre de Stendhal *Racine et Shakespeare*. Il me semble que la description sémantique proposée par le *TLF* en reste au stade d'un effet de sens, c'est-à-dire qu'il privilégie certains aspects de la représentation aux dépens du sens ou du fonctionnement sémantique proprement dit. Nous aurons l'occasion d'y revenir, mais je crois que la valeur de mise en parallèle souvent attribuée à *et* est une illusion. Dans l'essai de Stendhal il y a effectivement confrontation, mise en parallèle des deux dramaturges, et cette idée est bien suggérée par le titre. Seulement cela ne veut pas dire que le *et* exprime directement cette idée par lui-même. La présence du *et* signifie simplement que l'essai de Stendhal a comme sujet unique un ensemble dont les composantes sont Racine et Shakespeare. Toutefois il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition mais bien d'une synthèse à partir de ces deux composantes.

On peut dire aussi que les deux parties réunies par *et* dans un titre forment un couple, de sorte que, à partir de cette réunion de deux êtres, "en redescendant", en quelque sorte, on s'interroge sur ce qui les unit. De ce point de vue, le modèle prototypique du titre avec *et*, c'est plutôt *Daphnis et Chloé* ou *Paul et Virginie*. Dans ce cas-là, il s'agit bien de l'expression de la

---

<sup>7</sup> Le tour nominal *des allées et venues* risque d'être une nominalisation du tour verbal *aller et venir*. Dans ce cas ma remarque ne serait pas totalement valide. Mais alors c'est la nominalisation elle-même qui serait un indice du caractère unifiant de *et*.

rencontre de deux êtres, de ce qu'on appelle justement leur union. Et si l'on parle d'un couple, c'est généralement pour raconter l'histoire de leurs relations: en somme, on pose l'existence du couple et les relations entre les deux êtres qui forment le couple en sont la conséquence naturelle. Il me paraît donc plausible que la valeur d'unification reste prégnante dans les titres construits sur ce modèle et que l'idée de "confrontation" représente une valeur seconde. Cela dit, bien sûr, il n'est pas exclu qu'une valeur seconde ou saprophyte se développe avec une certaine autonomie. On appelle cela la polysémisation. Mais je ne suis pas sûr qu'en ce qui concerne les titres, la valeur seconde ait véritablement relégué la valeur d'unification à l'arrière-plan.

#### **4) Unification et proximité sémantique**

Le *TLF* décrit ensuite *et* comme "joignant deux termes synon. ou (quasi-) synon., ou de sens voisins", par exemple:

*Briand c'est le chef de bande, (...) celui sur qui s'appuient et s'étaient tous les abandons (L. Daudet, TLF)*

*Un bourdonnement à mille pétilllements et crépitements lui emplit les oreilles (Pourrat, TLF)*

Ici le concept d'unification joue un rôle plus discret mais il est néanmoins très important et doit probablement être distingué du statut, impliqué par le terme "joignant", de mot coordonnant. L'unification réside dans ces exemples dans une échelle de valeur commune aux termes coordonnés et qui permet de construire une gradation entre eux. La présence de *et* permet d'élaborer une dynamique conceptuelle, en "vectorisant" le sens des deux termes dans une direction commune. Cela signifierait qu'en fait la synonymie ou la proximité

de sens ne préexiste pas réellement à la coordination, elle est, au moins en partie, liée à la valeur unificatrice de *et* .

### 5) *Et ne signifie pas avec*

On a ensuite un emploi de *et* "exprimant l'accompagnement, l'association (*et = avec*) + n. de pers.", par exemple:

*Dupont et compagnie (TLF)*

*A dix heures arrivaient en auto deux officiers et un sergent (Van der Meersch, TLF)*

Il me semble qu'ici il n'y a aucune raison de parler d'accompagnement ou d'association, ces valeurs étant liées tout simplement au contenu sémantique des termes reliés par *et* ainsi qu'à la valeur unificatrice de *et* . Car la seule chose que la présence de *et* apporte c'est l'idée que les termes reliés forment un ensemble unifié et cohérent, on pourrait dire un domaine de cohérence (nous aurons l'occasion d'y revenir). Ainsi *Dupont et compagnie* forme un nom de société parce que Dupont et ses associés forment un ensemble, dont l'unité est marquée par *et* . Encore une fois, il n'y a pas là simple "coordination", simple "mise ensemble", il y a aussi une contrepartie sémantique, que je nomme, provisoirement et à titre de première approximation, unification<sup>8</sup>. On doit d'ailleurs observer que dans ce type de construction, on ne peut absolument pas remplacer *et* par *avec* . C'est donc prendre l'effet (de sens) pour la cause que d'attribuer à *et* ici une valeur d'accompagnement.

---

<sup>8</sup> La notion d'unification a pour moi un statut phénoménologique, dans la mesure où elle permet de concentrer sur elle le plus grand nombre possible d'observations. Je ne me situe donc pas dans une linguistique des propriétés objectives tout en supposant tout de même un certain degré d'organisation, le plus proche possible des phénomènes observables.

En ce qui concerne le second exemple, l'équivalence suggérée (*et = avec*) mérite d'être explorée. Il me semble que la synonymie est très discutable entre

*A dix heures arrivaient en auto deux officiers et un sergent*

et

*A dix heures arrivaient en auto deux officiers avec un sergent .*

On peut dire que la préposition réduit l'autonomie du sergent, ou, en tout cas, qu'il n'est pas sur le même plan que les officiers: la présence du sergent est dépendante de celle des officiers. Au contraire, dans la phrase avec *et* , les deux officiers forment un groupe avec le sergent. Cela n'implique pas que le groupe est constitué d'avance, on retrouve là le caractère non lexical de l'unification produite par *et* . On pourrait dire que le concept d'unification dont *et* est la source ne produit pas de concept unique, il unifie un point de vue sans aller jusqu'à le conceptualiser, jusqu'à en faire un concept, ce qui reviendrait à une lexicalisation. Dans notre exemple, le groupe construit par *et* est de pure circonstance: il se peut que les deux officiers soient arrivés d'un côté et le sergent de l'autre. Au contraire, dans la phrase avec *avec* , le groupe est présumé et, comme on l'a dit, déjà hiérarchisé, même si cette hiérarchie est construite par la présence d'*avec* et ne coïncide pas forcément avec la hiérarchie militaire.

## **6) *Et* et les chiffres**

La valeur d'addition numérique est relativement cruciale pour tester notre hypothèse, dans la mesure où on peut s'attendre à ce qu'elle représente le prototype de la valeur additive de *et* , elle-même généralement considérée

comme fondamentale. Or il me semble que là aussi il faut faire attention à ne pas confondre le sens et l'effet de sens. Voici quelques exemples du *TLF*:

*Deux et deux font quatre*

*cent francs et quelques*

*Deux ans et trois mois*

On peut évidemment voir dans le *et* de ces exemples une marque de l'addition, à peu près l'équivalent de "à quoi s'ajouter" ou "plus". Mais encore une fois la logique des nombres n'est pas forcément celle de la langue: ce qui compte ici, c'est moins l'addition en elle-même que l'idée de somme, qui n'est, après tout, qu'un autre aspect de l'addition. Seulement l'addition est une opération, alors que la somme est le résultat de cette opération. Ce qui importe, c'est donc plutôt que les entités numériques reliées par *et* forment un ensemble d'un certain point de vue quantitatif: total arithmétique, somme totale d'argent, durée globale. En somme, c'est l'idée que l'ensemble numérique forme un tout qui est primordial dans ces emplois, et non la valeur additive.

On pourrait toutefois s'interroger sur les raisons qui font que la présence de *et* dans les noms de nombre composés est aussi capricieuse: on dit *vingt et un*, *soixante et onze* mais *vingt-deux*, *quatre-vingt-un*, *cent un*, *mille un* (mais *les mille et une nuits*). Sans compter qu'il y a certainement eu des variations dans l'histoire du français ou même dans les variétés dialectales actuelles. Le *TLF* cite un "soixante et quinze ans" d'A.Daudet, par exemple. En ce qui concerne *les mille et une nuits*, on remarquera qu'il ne s'agit pas forcément d'un véritable nombre. Il s'agit plutôt d'une des façons de nommer l'innombrable, le *et* ayant précisément pour fonction de mettre en relief ce paradoxe d'un ensemble unifié d'éléments innombrables. Pour les autres cas,



il n'est pas facile de trouver d'explication satisfaisante, notamment à partir de la valeur d'unification, qui vaudrait aussi bien pour la série avec *et* que pour celle qui en est dépourvue. L'explication phonétique (nombre commençant par une voyelle) ou morphologique (nombre variable en genre) ne présentent pas un caractère de généralité, comme nos exemples semblent le montrer. On notera toutefois que les faits sont plus complexes qu'il n'y paraît. Si l'on supprime le *et* dans les nombres terminés par *un/une*, le nom de nombre précédent se termine par une consonne: *vingt*, contrairement à *cent*, se termine par une voyelle, quand il est suivi d'un autre nombre. Deux solutions phonétiques sont alors possibles: ou bien on choisit (en théorie) la prononciation du nombre simple, donc sans consonne finale, mais en hiatus, comme dans *cent un*, ou bien on choisit la prononciation du nombre retenue quand il est suivi d'un second nombre, donc avec consonne finale, comme dans *vingt-deux*. La première solution aurait pu être retenue, mais il est probable que deux phénomènes d'intégration s'y sont opposés: 1) celle dans la série des noms de dizaines qui, quand ils ne se terminent pas par *vingt* lui-même, se terminent tous par une consonne; 2) l'intégration dans la série des nombres commençant par *vingt*, qui se prononcent tous avec la consonne finale de *vingt*. Le cas de l'hypothétique *\*vingt-un* n'est donc pas identique à celui de *cent un*. Il n'est pas non plus comparable à *mille un*, pourtant a priori formé sur la même base phonétique. En effet, on remarquera qu'il y a sans doute deux prononciations de ce nombre complexe: avec ou sans frontière de mot devant *un*. Sans frontière de mot, on est exactement dans le cas de *\*vingt-un*. Mais avec frontière, *mille* garde sa consonne, ce qui ne serait pas le cas de *vingt*. En conséquence, le cas de *\*vingt-un* est réellement isolé dans le système morfo-phonétique du français et on peut voir là une

des explications de l'insertion de *et* . En effet, cette insertion permet de bénéficier à la fois de la consonne finale de *vingt* , typique de son emploi dans les nombres composés de la série de la vingtaine, et de l'hiatus devant *un* , qui permet de conserver l'autonomie phonétique, morphologique et sémantique du nom de l'unité. Il est clair enfin que la valeur unificatrice de *et* s'accorde parfaitement avec la constitution d'une entité numérique complexe<sup>9</sup>.

## 7) Conclusion

Pour récapituler un peu, on peut donc dire que, en ce qui concerne les coordinations de "termes" ou de "groupes de termes", il est relativement simple de rattacher l'essentiel des emplois répertoriés par le *TLF* à une valeur fondamentale d'unification. Cela ne signifie pas obligatoirement que l'unification est la clé unique et suffisante des emplois de *et* , mais la possibilité d'utiliser cette valeur pour décrire ces emplois permet au moins de contester le caractère de "mot-vide" ou de pur coordonnant souvent attaché à *et* .

En particulier, la notion d'unification permet de supposer une certaine conceptualisation à la base du fonctionnement de *et* qui ne le réduit pas à un pur opérateur formel.

### **B Valeur unificatrice et coordination de phrases**

Si l'on passe maintenant aux exemples où *et* relie des phrases, le concept d'unification reste-t-il pertinent ? En II B, parallèlement au I B, le *TLF* énumère ce qu'il appelle des "effets de sens" et "valeurs sémantiques de la

---

<sup>9</sup> Le cas de *quatre-vingt-un* et de *quatre-vingt-onze* est différent du cas de *vingt et un* , car les deux premiers termes forment un ensemble qui risquerait d'être perturbé si l'on intercalait un *et* entre les deux derniers : *quatre vingt et un* , *quatre vingt et onze*.

coordination". On va tenter maintenant de confronter les exemples et leur interprétation par le *TLF* et l'hypothèse du concept d'unification.

### 1) Le *et* d'insistance

Une première série d'exemples est censée introduire "un ajout, une précision supplémentaire, une explication, avec valeur d'insistance, de renchérissement":

*Je vois entrer, et pas plus tard qu'hier, quelque camarade ou quelque collègue (Fargue, TLF)*

*Utiliser un objet dont on n'a pas le guet, parce qu'on l'a eu pour rien, et cela quand on est dans la grande aisance (Montherlant, TLF)*

*Mes préparatifs faits, et la chose ne fut pas longue, je sortis (Dumas père, TLF)*

Quelle que soit l'interprétation syntaxique et sémantique que l'on donne de ces exemples, la valeur d'unification s'y impose sans équivoque. En effet, dans chacun de ces exemples, intuitivement, on peut dire que ce qui est posé c'est la coexistence de deux versions d'une même assertion. Celle qui est introduite par *et* a une valeur généralement plus forte que la version qui la précède et c'est cette gradation qui est décrite par le *TLF* comme une "valeur d'insistance, de renchérissement". Nous reviendrons sur cette valeur, mais on peut noter pour l'instant qu'elle ne doit pas être confondue avec ce qui la rend possible: l'idée de coexistence des deux versions, le *et* contraignant à ne pas séparer la seconde de la première. De même on notera qu'il ne faut pas confondre cet effet du concept d'unification et l'idée d' "ajout", de "précision supplémentaire" ou d' "explication". Ces idées sont liées au processus plus ou moins anaphorique de reprise, sous forme de variante, de la même assertion.

Mais ce n'est pas la valeur propre de *et* qui est ici en cause mais le rapport entre les propositions qu'il relie. Le concept d'unification rend possible la valeur additive mais ce n'est pas la même chose.

## 2) Valeur temporelle de *et*: unification ou iconicité ?

Une autre série d'exemples exprime, comme on le dit généralement, "la succession temporelle". Le *TLF* donne les exemples suivants:

*Le Prologue se détache et s'avance (Anouilh, TLF)*

*Encore un point, et j'ai fini (Musset, TLF)*

*A ce moment-là, je me suis arrêté, j'ai laissé tomber le caillou et je suis parti (Sartre, TLF)*

Il est très intéressant de comparer ces phrases avec les mêmes phrases, quand on remplace *et* par l'un des synonymes donnés, *puis* ou *ensuite*. On obtient ainsi:

*Le Prologue se détache puis s'avance*

*Encore un point, puis j'ai fini*

*A ce moment-là, je me suis arrêté, j'ai laissé tomber le caillou puis je suis parti*

La deuxième phrase me paraît douteuse, mais, quoi qu'il en soit, on peut montrer que *et* et *puis* ne sont pas strictement équivalents sémantiquement. D'une façon ou d'une autre, la présence de *puis* introduit une nouvelle assertion, elle sépare là où celle de *et* unit. D'autre part, la valeur de succession temporelle est directement posée par *puis* alors qu'elle est construite dans le cas de *et*.

A ce propos, on peut signaler que Eve Sweetser, dans le chapitre sur *and* de son livre *From etymology to pragmatics*, rappelle et exploite une proposition de John Haiman, exposée dans un article sur l'iconicité en grammaire: "*And* is, of course, the most general connective in English. Haiman (1980) suggests that many of its apparently multiple meanings may in fact be due to an iconic usage of the general concept of addition or connection." Elle donne ensuite l'exemple suivant:

*John took off his shoes and jumped in the pool*

(= *John retira ses chaussures et sauta dans la piscine* )

Elle fait remarquer que les deux propositions conjointes ne sont pas permutable sans une modification concomitante du sens. Et elle conclut: "*And* does not in itself indicate temporal succession (in the way that such meaning may be attributed to the *then* of *and then* ); but the order of two *and*-conjuncts may by convention be iconic for the actual sequence of the events described."

Ma position converge donc avec celle de E. Sweetser en ce qui concerne la valeur temporelle de *et* : cette valeur n'est pas directement liée au sens de *et* . Seulement il n'est pas sûr que l'iconicité de la linéarité soit nécessaire pour expliquer l'idée de succession. En effet, il suffit de faire appel à n'importe quel conte pour se rendre compte que la succession d'événements racontés suit généralement l'ordre chronologique. Ce n'est donc pas la linéarité qui est pertinente mais l'ordre d'énumération des événements. Voici par exemple un extrait d'un petit conte:

*L'homme regarda l'âne sous toutes les coutures. D'un seul coup il reconnut que c'était son âne, il n'y avait pas de doute. Il lui dit:*

— *Mauvais, te revoilà déjà ? Tu as été homme à peine un jour et déjà te voilà redevenu un âne ? Dix années ne t'auront donc pas changé ? Comme tu as dû être méchant avec ta mère pour qu'elle te refasse aussitôt transformer en âne. (40 petits contes, p.31)*

Dans ce passage, les trois passés simples du début sont censés correspondre à trois actions successives. Mais, d'une autre façon, les phrases successives du discours qui suit sont énoncées dans l'ordre où elles sont censées avoir "réellement" été prononcées. Autrement dit, l'ordre d'énonciation risque d'être, au moins le plus souvent, pertinent. Mais la succession linéaire peut avoir toutes sortes de significations. Le vrai problème est donc que cet ordre doive, dans certains cas seulement, correspondre à une succession temporelle des événements eux-mêmes. Qu'est-ce qui déclenche spécifiquement l'interprétation temporelle ? La question est difficile, mais il semble qu'il faille bien distinguer les problèmes. Si l'on récapitule, il est certain que certains emplois de *et* relèvent de l'expression d'une succession temporelle. Mais cette successivité n'est pas propre à *et* ni même, comme le prétend E. Sweetser, aux "*and* -conjuncts", en tant qu'ils sont conjoints par *et*, mais à toute succession discursive. Et ici il ne faut pas confondre la linéarité du langage avec ce que j'appelle succession discursive. En effet, c'est le fait que plusieurs éléments linguistiques successifs soient placés sur le même plan qui est pertinent ici et non leur seule successivité. Enfin il faut bien distinguer le fait qu'une succession soit interprétée dans l'ordre temporel du fait qu'elle soit organisée en succession homogène. C'est là que nous retrouvons la valeur unificatrice de *et*. C'est elle qui homogénéise la succession et qui rend possible l'interprétation temporelle. Mais le déclenchement même de l'interprétation temporelle n'est lié ni à la présence de *et*, ni à la linéarité. On

peut alors supposer que c'est un phénomène comme la cohérence discursive ou la "pertinence" au sens de Sperber & Wilson par exemple qui peuvent expliquer l'interprétation temporelle.

Si l'on revient aux exemples du *TLF*, on constatera effectivement que la succession unifiée par *et* n'a effectivement pas de valeur temporelle par elle-même:

*Le Prologue se détache et s'avance*

reçoit une interprétation temporelle à partir du moment où l'on se représente la "scène" correspondante, mais ni le choix des éléments lexicaux ni la présence de *et* n'oblige à cette interprétation. Il n'en reste pas moins que l'ordre des éléments coordonnés joue un rôle dans l'interprétation temporelle, mais seulement une fois que celle-ci se trouve sélectionnée. On pourrait évidemment utiliser cet exemple et même l'analyse que j'en propose pour défendre l'idée que *et* est un élément coordonnant par lui-même, le prétendu concept d'unification n'étant que la contrepartie sémantique de la coordination. On pourrait dire, de fait, que l'effet d'homogénéisation rattaché à la valeur unificatrice de *et* fonctionne à un niveau très abstrait qui coïncide étrangement avec l'effet de la coordination: des éléments se trouvent réunis, au sens syntaxique du terme, par *et*, et c'est ce qui est susceptible de déclencher divers effets interprétatifs, dont l'idée de succession temporelle. Ce serait à nouveau confondre deux choses distinctes, à mon avis, qui sont la coordination d'une part et d'autre part le *et* lui-même. En fin de compte, cela obligerait à faire dépendre l'interprétation temporelle de la présence de *et*. Or nous avons vu que certaines successions peuvent avoir une valeur temporelle, sans comporter de *et* ou d'élément équivalent. Cela justifie d'ailleurs aussi le point de vue de E. Sweetser, qui dissocie la valeur de *et* de l'interprétation

temporelle. Ma divergence avec elle provient du rôle à donner à *et*. E. Sweetser attribue à *et* une valeur "juxtaposante", qu'elle combine avec l'iconicité de l'ordre linéaire des mots pour expliquer la valeur temporelle de certaines coordinations par *et*. Dans ma perspective, que je développerai plus précisément dans les chapitres suivants, *et* est caractérisé par une valeur unificatrice. Cette valeur, dans le cas du *et* temporel, ne joue aucun rôle dans l'idée de succession, mais il constitue l'ensemble coordonné en une série homogène close, ce qui suppose que la séquence temporelle est orientée vers un résultat. C'est précisément cette orientation vers un résultat supposé qui est l'apport spécifique du concept d'unification dans les coordinations à valeur temporelle: chaque ensemble coordonné représente, d'un certain point de vue, un tout.

Si nous revenons à nouveau aux exemples du *TLF*, on peut dire en effet que

*Le Prologue se détache et s'avance*

1) présente préférentiellement une interprétation temporelle, le Prologue se détachant d'abord et s'avançant ensuite. Cette interprétation relève de la succession des deux verbes, sans qu'on ait à faire intervenir l'iconicité de l'ordre linéaire. A ce niveau, la présence de *et* n'est pas nécessaire. Si l'on supprime la conjonction, en la remplaçant tout de même par une pause, l'interprétation temporelle subsiste:

*Le Prologue se détache, s'avance*

Bien plus, la présence de *et* tend à contrer la valeur temporelle car la succession temporelle se trouve reléguée à l'arrière-plan, comme le montre le second aspect:



2) en effet, l'ensemble coordonné constitue une étape ou un événement qui reçoit, dans le contexte, une certaine interprétation, et c'est précisément à ce niveau qu'intervient la valeur unificatrice de *et*. Elle fait de l'ensemble constitué par les deux verbes une unité nouvelle, qui reçoit sa signification probablement à un niveau discursif.

Le second exemple du *TLF*,

*Encore un point, et j'ai fini (Musset, TLF)*

pose un problème d'interprétation: il n'est pas sûr que cet exemple exprime une succession temporelle. Il s'agirait plutôt d'une simultanéité, comme dans l'exemple cité plus bas par le *TLF* et censé exprimer la "concomitance":

*Une soeur à cornette, assise devant un registre, lui souriait et disait:*

*— Bonjour, Monsieur G  (Simenon, TLF)*

On remarquera d'abord que l'idée de concomitance semble contradictoire avec celle de successivité: comment la m me construction peut-elle exprimer tant t la successivité, tant t la concomitance ? Qu'on ait recours   l'interprétation du *TLF*, qui fait de la concomitance une variété de succession, ou   l'iconicité de l'ordre linéaire, cela ne laisse pas de surprendre. Inversement, la contradiction dispara t dans mon interprétation, d'une part parce que la valeur de succession temporelle se trouve détachée de la valeur propre de *et*, d'autre part parce que la concomitance ou la simultanéité s'accommodent particuli rement bien de la valeur unificatrice de *et*,   condition de ne pas y voir une variante de la succession. Le *et* pose la coexistence solidaire de deux propositions, mais la temporalisation, comme je l'ai dit, n'est pas l'affaire de *et* mais de l'intégration contextuelle et m me peut- tre de la représentation associée.

De ce point de vue, on remarquera que la concomitance peut ne pas être contradictoire avec la successivité. Tout est une question d'aspect, c'est-à-dire de structure temporelle interne de la représentation de chaque procès. Si l'on analyse la structure temporelle des prédicats de la phrase *Encore un point, et j'ai fini*, on s'aperçoit qu'il y a deux points de vue distincts. Un premier point de vue est indiqué par *encore* : le moment envisagé se situe juste avant le "point" qui reste à faire. Au contraire *j'ai fini* se situe à un moment qui coïncide avec la fin de la réalisation du "point". A strictement parler, il y a donc succession temporelle, si l'on envisage les deux "moments" désignés, puisque le premier précède nécessairement le second. Mais en même temps, la fin du point est concomitante de la fin de la réalisation en cours. On a ainsi, semble-t-il, à la fois succession et concomitance. Seulement il n'est pas sûr du tout que le *et* joue un rôle dans la valeur de successivité ni même dans celle de concomitance. On peut très bien proposer la paraphrase suivante pour cette phrase: j'ai encore un point à faire (ou à écrire?); si je fais (ou écris) ce point, alors j'ai fini ce que j'avais entrepris. Autrement dit, la concomitance peut aussi s'analyser comme une conséquence logique. Un argument en faveur de cette interprétation est le fait que le moment de l'énonciation se situe globalement, dans toute cette phrase, avant la réalisation du point. Il y a donc un décalage entre le repère énonciatif réel et le repère énonciatif fictif impliqué par le passé composé. Le caractère décalé et fictif du second repère s'accommode mieux, je crois, d'une relation logique, d'une sorte de raisonnement implicite, que d'un rapport temporel, qui irait mieux avec un énoncé constatif. On pourrait dire que les valeurs temporelles sont ici englobées dans une relation de type logique. Mais cette relation de type logique n'est même pas explicite. C'est là que la valeur unificatrice de *et* joue

son rôle. Ce que pose le *et*, c'est que les deux prédicats, *encore* et *j'ai fini*, forment un concept unique. Une fois cette unification posée, l'instanciation de ce concept est réalisée par des relations d'implication fournies par la combinatoire des prédicats et le contexte discursif. A nouveau, il faut insister sur la différence entre ma description, qui fait intervenir la valeur unificatrice, et une conception classique par coordination ou même par simple mise en parallèle, comme celle d'E. Sweetser. Seule la valeur unificatrice permet de déclencher la série d'implications qui aboutit à l'interprétation proposée plus haut. En effet, la simple coordination formelle ne diffèrerait guère d'une juxtaposition, ce qui déboucherait plutôt sur une interprétation de successivité temporelle. C'est en fait le choix du *TLF*. La position d'E. Sweetser consiste à proposer une sorte de principe de projection qui fait varier l'interprétation de la mise en parallèle selon le domaine sémantique: succession temporelle (ou causale) pour le domaine référentiel simple, relation logique pour le domaine "épistémique", coordination d'actes de langage pour le domaine correspondant. Mais en admettant ce processus de projection, il me paraît difficile de faire l'économie du maillon de la valeur unificatrice, seul susceptible d'intégrer ces différentes relations dans un concept unique. Autrement, rien ne sépare la coordination par *et* de la juxtaposition.

En revanche, si l'on part de la valeur unificatrice, voici comment on pourrait dériver le sens de notre phrase. On notera tout de même la présence d'une virgule devant le *et*. Ce n'est pas qu'un détail: cette virgule, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, introduit dans la phrase une sorte de faille, qui laisse supposer une forme d'ellipse. A bien y réfléchir, cette ellipse (ou un phénomène comparable) est même indispensable si l'on veut expliquer le décalage illocutoire entre les deux composantes. De même que la

représentation de la scène peut laisser croire que la phrase repose sur une succession temporelle, de même une lecture rapide peut faire croire à une sorte de subordination: *si je réalise encore un point, alors j'ai fini* . Or, il ne faut pas confondre la possibilité de cette paraphrase logique et le fonctionnement effectif des relations syntaxico-sémantiques dans cette phrase. On a vu que l'emploi de *et* repose sur une mise en rapport entre deux ou plusieurs éléments de même "niveau" (il faudra préciser cela plus tard). Il se trouve qu'ici il y a un décalage apparent entre la valeur illocutoire de *encore un point* et celle de *j'ai fini* . La première est une sorte de demande alors que la seconde est une assertion. C'est le même cas au fond que celui de l'impératif:

*Continue un peu, et tu vas avoir de mes nouvelles*

La discordance illocutoire se trouve "rattrapée" par la virgule, qui aide à transformer l'impératif en une assertive implicite:

*(Tu) continues un peu et tu vas avoir de mes nouvelles*

Dans notre phrase:

*( Je réalise ) encore un point et j'ai fini*

Tout se passe en fait comme si deux structures syntaxiques se trouvaient télescopées: la structure non assertive contient virtuellement une structure assertive, et c'est la virgule, puis le *et* , qui se chargent de l'actualiser (mais implicitement, puisque c'est après coup). Moyennant quoi, la valeur unificatrice de *et* suffit parfaitement à rendre compte de ces exemples, comme le montrent les paraphrases minimales proposées à l'instant.

Reste l'exemple "en structure ternaire":

*A ce moment-là, je me suis arrêté, j'ai laissé tomber le caillou et je suis parti (Sartre, TLF)*

Là non plus, il n'est pas nécessaire de donner à *et* une valeur temporelle. C'est la juxtaposition qui prend cette valeur dans un certain contexte discursif. La signification de *et* n'est pas directement impliquée là-dedans. En revanche la présence de *et* apporte à nouveau une valeur unificatrice: les trois étapes se trouvent, grâce à *et*, considérées comme formant un ensemble, un "tout". Il faut donc bien distinguer l'interprétation "temporalisée" de la juxtaposition, où *et* n'est pas concerné, et le fait qu'en unifiant cette séquence d'événements, le *et* lui donne une sorte de valeur globale, sans, d'ailleurs, l'explicitier plus que cela. Grâce à *et*, les trois événements constituent moins une séquence qu'une étape, sorte de résultante qui pourra être intégrée dans l'enchaînement discursif.

### 3) Valeur consécutive de *et*

De la successivité à l'idée de conséquence l'écart est mince. Comme le dit justement E. Sweetser, "The sequences of *and*-conjuncts in the content domain tends to take on an "and-then" reading of temporal sequence, and often a causal reading based on temporal sequence, while the same sequence of conjuncts in the epistemic world takes on an "and-so" reading of logical sequence in reasoning."<sup>10</sup> Selon le point de vue auquel on se place, la même séquence peut donc être interprétée avec une valeur temporelle ou avec une valeur consécutive. L'exemple du *TLF* est:

*A bord des avions découverts (...) on s'inclinait hors du pare-brise, pour mieux voir, et les gifles de vent sifflaient longtemps dans les oreilles (Saint-Exupéry, TLF)*

Cet exemple ne me semble pas très propice à l'interprétation temporelle. On pourrait incriminer l'imparfait car:

*A bord des avions découverts (...) on s'inclina hors du pare-brise, pour mieux voir, et les gifles de vent sifflèrent longtemps dans les oreilles*

supporte bien mieux la valeur de successivité. Mais il n'est pas sûr que la phrase à l'imparfait ait une valeur consécutive. C'est plutôt la scène évoquée qui suppose une relation de cause à conséquence: la valeur consécutive n'est pas posée mais elle est inférable. En fait, comme le note le *TLF*, cet emploi est caractérisé par la présence d'une pause ou d'une virgule avant le *et*. Il me semble que cette virgule signifie que la phrase a une structure un peu plus

---

<sup>10</sup> *op.cit.* p.111

complexe qu'une simple coordination entre deux propositions. En effet, les deux propositions ne sont pas tout à fait sur le même plan. Si c'était le cas, elles constitueraient à elles deux un ensemble unifié sur la base de deux assertions parallèles. Or, en réalité, la seconde proposition "glisse" sous la première, en ce sens qu'au lieu de la continuer, elle la détermine: la virgule interrompt la progression attendue et on peut dire alors que le *et* greffe la seconde proposition sur la première. C'est encore la valeur unificatrice que l'on peut voir à l'oeuvre dans cette fonction "suturale" de *et*. On peut dire en effet que le *et* introduit ici une sorte de développement analytique de la proposition précédente, en ce sens qu'il suppose une relation d'implication mutuelle avec elle. Ce n'est donc pas à proprement parler une valeur consécutive qui est ici à l'oeuvre mais un effet de sens de la valeur unificatrice: les deux propositions ne font qu'une en ce qu'elles constituent les deux parties d'une même idée.

D'une façon tout à fait étonnante, l'exemple proposé par E. Sweetser pour illustrer sa théorie fait également intervenir d'une façon cruciale la virgule fatidique. Elle compare les échanges suivants:

*What happened to Mary ?*

*Answer: She got an MA in basketweaving and she joined a religious cult. (éso she left the math department.)*

*Why don't you want me to take basketweaving again this quarter?*

*Answer: Well, Mary got an MA in basketweaving, and she joined a religious cult. (éso you might go the same way if you take basketweaving).*

Le premier a une valeur "événementielle" et le second une valeur de consécution logique. Mais en fait, on notera que seul le second comporte une virgule devant *and* . La solution proposée par E. Sweetser est, on l'a dit, de relier le changement de valeur à un changement de "domaine": *and* a pour signification unique de "mettre les choses côte à côte", les "choses" étant de nature événementielle ou logique selon le "domaine". Cette conception est séduisante et même relativement convaincante, mais la présence d'une virgule dans l'un des deux exemples envisagés mérite examen. Pour moi, la présence d'une virgule dans l'exemple à valeur logique introduit une disjonction entre les deux membres coordonnés. Les deux propositions se trouvent ainsi sur des plans différents, contrairement aux propositions de l'exemple à valeur "événementielle". Il me paraît du coup difficilement soutenable que l'interprétation de l'exemple à virgule soit la projection dans le domaine logique de l'idée de "mettre les choses côte à côte", puisque, précisément, dans ce cas là, les choses ne sont pas mises côte à côte mais en décalage l'une par rapport à l'autre. Nous reviendrons sur la relation syntaxique et sémantique entre la première proposition et la partie de la phrase qui commence par *and* mais on notera que, comme dans l'exemple du *TLF* qui illustre la valeur consécutive, cette valeur peut être décrite comme une relation d'implication réciproque: vannerie et secte ne font qu'un. Seulement il ne faut pas confondre la relation dite "logique" entre les deux propositions et la structure de la phrase, où il n'est pas sûr que le *and* relie directement les deux propositions, comme c'est le cas dans la première phrase, à valeur "événementielle".

La présence de la virgule ici, comme dans l'exemple du *TLF* , n'a donc rien d'anodin. Si l'on considère avec la plus grande simplicité ce type de



phrase, on dira que la virgule instaure une séparation entre les deux composantes de la phrase. Cela apparente ce type d'emploi à ceux, encore plus marqués, où on considère généralement que le *et* (ou ici le *and*) est un *et* initial. On remarquera, en effet, que la séparation qui précède le *et* consécutif peut facilement être accentuée:

*Well, Mary got an MA in basketweaving . And she joined a religious cult.*

ou alors:

*A bord des avions découverts (...) on s'inclinait hors du pare-brise, pour mieux voir. Et les gifles de vent sifflaient longtemps dans les oreilles*

On ne sera donc pas étonné que l'on trouve dans le *TLF*, à la suite de l'exemple précédent, des exemples avec "pause forte", notamment:

*On ne lui rendra pas Hélène. Et la guerre de Troie aura lieu*  
(Giraudoux, *TLF*)

La "pause forte" ne s'installe pas ici par hasard, comme dans les cas de segmentation rhétorique où une phrase est "éclatée" en plusieurs morceaux, comme dans:

*La guerre est une maladie. Comme le typhus.*<sup>11</sup>

qui est une segmentation rhétorique de

*La guerre est une maladie, comme le typhus.*

Ou alors:

*On avait donné dans le Nord un grand coup de pied dans la fourmilière, et les fourmis s'en allaient. Laborieusement. Sans panique. Sans espoir. Sans désespoir. Comme par devoir.*

---

<sup>11</sup> cité par Grevisse et Goosse, *Nouvelle grammaire française*, p.41

où c'est la quantité d'adverbiaux qui favorise la segmentation, mais entre *s'en allaient* et *laborieusement*, premier terme de l'énumération, il n'y aurait aucune "pause", si l'on faisait sauter le point qui les sépare, alors qu'on remarquera que la virgule qui précède *et les fourmis s'en allaient* est difficilement supprimable.

#### 4) Le *et* d'opposition

La rubrique suivante du *TLF* donne à *et* une valeur d'opposition et comme synonyme *mais* ou *pourtant*. Dans ce cas, la pause est dite "très fréquente", même si elle n'est pas obligatoire. On a ainsi:

*Ils ont des oreilles et n'entendent pas* (Pascal, *TLF*)

et

*On ne sort même pas les bêtes, et tu cours les routes ?* (Mauriac, *TLF*)

Cette fois, il me semble que l'emploi sans pause est plus typique: la valeur oppositive résulte en effet dans ce cas de la simple discordance entre la valeur unificatrice et la contradiction soulignée par l'unification de deux propositions contradictoire. L'autre exemple me paraît problématique car il s'approche plutôt d'un *et* initial d'interrogation. D'ailleurs le second exemple d'emploi d'un *et* contrastif après pause est également interrogatif. En fait la valeur illocutoire des deux propositions coordonnées n'est pas la même. La première est assertive, la seconde seule étant interrogative. Il s'agit d'une demande de confirmation qui ne porte que sur cette seconde proposition, la demande de confirmation étant présentée de façon péjorative, comme un reproche anticipé. Si l'on supprime la virgule, la portée de la demande de confirmation s'étend aux deux propositions et fait donc disparaître l'assertion portant sur la première proposition. Le sens de la demande change alors du tout au tout: il s'agit d'une interrogation "polyphonique", le locuteur mettant en scène une proposition coordonnée contradictoire et demandant à l'interlocuteur de prendre position par rapport à cette contradiction. Dans la

version avec virgule, le focus de l'interrogation se trouve déplacé de l'ensemble des deux propositions à la seconde seule. La première proposition constitue alors une assertion, comme on l'a dit, mais une assertion d'un type particulier, car elle ne semble pas pouvoir être contestée. Elle fonctionne comme une sorte d'évidence partagée sur laquelle prend appui la seconde proposition. Dans celle-ci, la partie qui suit *et* ne paraît pas non plus contestable. Alors donc que dans la version sans virgule le locuteur exprime une distance dubitative à l'égard du contenu propositionnel lui-même, dans la version avec virgule le locuteur souligne plutôt une incohérence dans un état de fait avéré. Si tel est le cas, la demande de confirmation ne peut même pas porter sur le contenu de la seconde proposition. L'énoncé, en un mot, ne signifie pas:

*On ne sort même pas les bêtes. Est-ce bien vrai que, néanmoins, tu cours les routes ?*

L'interrogation porte en fait sur le *et* lui-même, demandant une confirmation de la contradiction manifeste. Ce qui fait de cette interrogation une fausse question, puisque l'interlocuteur n'a pas le choix de la réponse. L'intérêt de cette interprétation, c'est qu'elle permet de distinguer les effets de sens de *et* de sa vraie valeur. Ici ce sont les effets conjugués de l'interrogation, de la focalisation et de la valeur contradictoire des propositions qui masquent le retour de la valeur unificatrice de *et*. Dans l'exemple étudié, la compatibilité entre un couvre-feu extrême (qui touche même les animaux) et l'existence d'un personnage qui passe sa vie à découvert dans l'insouciance, est présentée comme un scandale, une imprudence notoire, etc, mais il ne faut pas confondre la contradiction et la compatibilité elle-même. Les deux niveaux participent de l'interprétation de la phrase, mais seule la compatibilité relève

de *et* , la contradiction et les autres effets de sens étant simplement soulignés par *et* . Dès lors on retrouve assez directement la valeur unificatrice et c'est même cette valeur qui met en relief la contradiction.

Il y a toutefois une particularité notable de cet emploi, c'est, du fait de la virgule, la position quasi initiale de *et* : même si, dans notre exemple, on parvient à reconstituer une relation entre les deux propositions qui se suivent, relation conforme à la valeur unificatrice, il semble que *et* ait une aptitude particulière à se faire précéder d'une rupture plus ou moins marquée. Il y a là une propriété surprenante, quelle que soit la description que l'on propose: que l'on fasse de *et* un "coordonnant" vide, un élément unificateur ou un outil de mise en parallèle, cela ne semble guère compatible avec la présence d'une séparation forte entre la proposition commençant par *et* et la proposition qui précède immédiatement, dans la mesure où cette séparation contredit l'unification dont *et* est censé être l'instrument. On peut évidemment réduire cela à un simple effet de style, mais il reste à expliquer pourquoi cet effet est possible, c'est-à-dire pourquoi une séparation est possible entre *et* et ce qu'il est censé relier.

#### **5) Place de *et* dans les structures corrélatives: de la comparaison à la disparité**

La rubrique suivante, dans le *TLF* , semble se dérober davantage à la valeur unificatrice. Il s'agit des emplois de *et* comme "élément de coordination entrant dans une structure corrélatrice, notamment dans un système comparatif".

Les premiers exemples concernent les emplois "dans un système d'identité":

*Vous faussez également la vision de votre oeil, et si vous mettez l'objet sur vos yeux et si vous le posez hors de votre portée (Renan, TLF)*

*Plus je le vois et plus je l'apprécie (Académie 1932, TLF)*

*Plus on connaîtra la Louisiane, et plus l'observation que nous faisons paraîtra politique et raisonnable (Baudry, TLF)*

Il semble en effet que, dans ces cas-là, le *et* se contente de souligner une corrélation, sans apporter de valeur particulière, si ce n'est une forme d'insistance. Encore faut-il remarquer que ces emplois sont d'une langue très soignée, presque archaïque. On peut tout de même essayer de relier ces emplois à la valeur unificatrice de *et*.

On notera d'abord que le *et* initial de répétition insistante n'est pas compatible avec *à la fois* :

*\*Vous faussez également la vision de votre oeil, à la fois et si vous mettez l'objet sur vos yeux et si vous le posez hors de votre portée*

*Vous faussez également la vision de votre oeil, à la fois si vous mettez l'objet sur vos yeux et si vous le posez hors de votre portée*

Quelle que soit l'analyse proposée pour ce phénomène, cela semble indiquer que le premier *et* a la même valeur que *à la fois* et il s'agit bien d'une mise en relief de la valeur unificatrice.

Par ailleurs, comment peut-on interpréter la curieuse position initiale du premier *et*? Car, contrairement à d'autres *et* initiaux, que l'on peut

généralement, pour l'essentiel, ramener à un *et* ordinaire plus ou moins connectif, le *et* initial d'insistance n'est connecté en rien avec ce qui précède, fût-ce par déduction. Intuitivement, on peut dire qu'il "annonce" plutôt le second *et*. Plutôt que de parler de cataphore ici, je préférerais décrire ce phénomène comme une anticipation extrêmement marquée (ce qui correspond à la valeur de mise en relief, d'insistance, déjà signalée) d'une interversion du statut de second membre de la coordination: c'est ce que souligne l'adverbe *également*. Si on symbolise respectivement par A et B les deux propositions coordonnées dans ce système de double *et*, cela revient à dire que cette structure signifie à peu près: non seulement *A et B*, mais encore *B et A*. On a donc bien une double unification, ce qui correspond à la valeur d'insistance que l'on perçoit intuitivement. Cet effet d'anticipation permet d'ailleurs de comprendre un peu mieux l'incompatibilité avec *à la fois*. C'est que cette expression interfère avec l'anticipation, devançant le résultat de l'opération d'anticipation et la rendant donc moins inutile qu'illisible ou ininterprétable.

Le second exemple sélectionné semble être une simple variante de la tournure sans *et*:

*Plus je le vois et plus je l'apprécie*

*Plus je le vois, plus je l'apprécie*

A priori, les deux variantes ne diffèrent guère l'une de l'autre. On est même en peine pour percevoir une simple différence. Dans les deux cas, une relation de cause à conséquence semble se dégager. Mais là encore on a affaire à une convergence entre des voies d'accès différentes. La tournure sans *et* instaure un simple parallélisme qui n'impose aucunement de relation entre les deux "événements". On pourrait ainsi continuer en ajoutant, par exemple:

*Plus je le vois, plus je l'apprécie, plus j'ai du mal à me passer de lui.*

Ce serait donc simplement la fin de la juxtaposition de tournures parallèles qui aboutirait à la valeur consécutive. Au contraire, la présence de *et* oblige à construire une relation unifiante entre les deux tournures parallèles. On peut dès lors faire l'hypothèse d'une différence entre les deux tournures, même quand la juxtaposition pure est limitée à deux propositions. Celle avec *et* met l'accent sur l'unification, c'est-à-dire que la mise en parallèle opérée par la structure en *plus ... plus ...* est, en quelque sorte, dans la portée de *et*. La valeur unificatrice de *et* s'applique donc à une mise en perspective de la relation consécutive de renforcement. En revanche, la tournure sans *et* en reste à la seule relation consécutive de renforcement. Le statut argumentatif des deux tournures n'est donc pas le même au départ, puisque, avec *et*, on a une mise en relation entre deux niveaux, alors que, sans *et*, on n'a qu'un seul niveau. Mais on doit constater que cet écart est généralement à la limite de la perceptibilité.

On touche là en fait à certaines limites de nos propres méthodes d'investigation. Il y a en effet une grande difficulté à distinguer la catégorisation intrinsèque de l'intuition linguistique telle qu'un locuteur-linguiste peut la percevoir et tenter de l'objectiver, et d'autre part la catégorisation extrinsèque que le linguiste élabore afin d'objectiver cette intuition et que le linguiste-locuteur finit par confondre avec la catégorisation intrinsèque. Il faut ajouter que la finesse des intuitions linguistiques intériorisées est telle ( et finalement si peu explorée) que les moyens de les objectiver paraissent souvent insuffisants et qu'on ressent un décalage frustrant entre les outils de catégorisation disponibles et les données de l'introspection.



Pour revenir à l'analyse des tours en *plus ... plus ...*, si l'on essaye d'appliquer la description tentée pour le premier exemple au second, essayant de différencier les deux tournures:

*Plus on connaîtra la Louisiane, et plus l'observation que nous faisons paraîtra politique et raisonnable*

*Plus on connaîtra la Louisiane, plus l'observation que nous faisons paraîtra politique et raisonnable*

le caractère ténu de la distinction apparaît à nouveau mais l'intuition qu'il y a bien une différence est plus nette. Une des raisons en est peut-être que la tournure avec *et* semble plus naturelle dans ce second exemple, alors que, dans le premier, elle avait une allure plus académique, le changement de registre masquant les intuitions de différenciation. En particulier, dans ce second exemple, l'existence de deux niveaux d'interprétation paraît plus perceptible. Le tour avec *et* introduit une sorte de modalisation, apparemment absente du tour sans *et*. La paraphrase suivante semble mieux correspondre au premier tour qu'au second:

*Je suis convaincu que plus on connaîtra la Louisiane, plus l'observation que nous faisons paraîtra politique et raisonnable*

Cet effet de modalisation peut s'analyser de plusieurs manières, mais on peut y voir notamment le résultat d'un décalage entre le niveau de *et*, avec sa visée argumentative (et donc peut-être l'implication du locuteur), et le niveau du parallélisme en *plus ... plus...* Notons de surcroît que la paraphrase proposée est relativement peu compatible avec la présence de *et*:

*Je suis convaincu que plus on connaîtra la Louisiane, et plus l'observation que nous faisons paraîtra politique et raisonnable*

On peut voir là une confirmation de l'existence de deux niveaux dans le tour avec *et* .

Ces tournures ont été longuement analysées, dans une autre perspective, par S.Allaire (1977). Il s'agit ici, dans le cadre d'un essai d'interprétation du fonctionnement de *et* , d'expliquer comment mon hypothèse de la valeur unificatrice de *et* est compatible avec son emploi dans les structures corrélatives. Pour S.Allaire, qui étudie les systèmes corrélatifs, il s'agit de rendre compte de la compatibilité de *et* avec l'interprétation qu'elle en propose, dans le cas notamment où le *et* vient s'insérer dans un tour en *plus ... plus...* Elle insiste plutôt sur le caractère redondant de *et* :

"Le statut d'égalité textuelle que le principe itératif confère à nos adverbes *plus é plus é plus é* se traduit par l'apparition de marques coordinatives: juxtaposition des séquences et présence éventuelle d'un *et* de jonction qui vient renforcer la solidarité des membres du système." (p.363, c'est moi qui souligne)

On remarquera tout de même la présence du terme de "solidarité", qui va bien dans la direction de la valeur cohésive et unificatrice de *et* , même si ici cette valeur ne lui est pas attribuée en propre. L'idée de redondance est présentée tout à fait explicitement un peu plus loin:

"Quant au *et* qui apparaît éventuellement entre les adverbes, l'on sait qu'il est exploitable dans l'enchaînement qui se construit sur la base d'une égalité interne des facteurs; il se trouve donc déjà inscrit, mais à titre redondant, dans le principe d'égalisation que crée la reprise de la marque adverbiale: *plus ... et plu...é et plus* . Ceci dit, il peut être là ou non puisque la construction repose non sur sa matérialité mais sur la fonction structurale du processus de réitération de l'adverbe." (p.365)

Sans contester l'idée que *et* s'installe sur une base égalitaire, je ne partage pas le point de vue de S.Allaire quand elle met sur le même plan la relation *plus é*

*plus é* et la valeur de *et*. Là où elle voit renforcement et redondance, je verrais plutôt une superposition entre deux niveaux et une certaine complémentarité. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, si, alors que je sépare nettement la coordination de la valeur de *et*, S.Allaire propose une catégorie syntaxique englobante et abstraite (on pense au concept de schématisation chez Langacker (1987)), qui regroupe subordination et coordination. C'est ce qui l'a conduite plus récemment (voir S.Allaire (1996)) à ironiser sur l'étiquette de "*et* coordonnant". On remarquera que le travail de "remontée" que j'attribue à *et* se trouve alors pris en charge à un autre niveau de la description syntaxique.

Une seconde batterie d'exemples où *et* entre "dans une structure corrélatrice" illustre des cas où *et* intervient "dans un système de disparité, pour exprimer une différenciation, une distinction, une séparation, une opposition". Là aussi la description proposée ne semble guère compatible avec la valeur unificatrice de *et*. Voici quelques-uns des exemples proposés par le *TLF* :

*Les deux moucheurs de chandelles. "L'un mouche le devant du théâtre, et l'autre le fond (...)" (Brasillach, TLF)*

*Le dédoublement d'un chimiste en chimiste et en chrétien (Nizan, TLF)*

*Pour lui, la police était un mélange de combines et de chantage (Malraux, TLF)*

*La soudure est faite entre le passé et le présent (Bloch, TLF)*

*Il y a parfum et parfum (TLF)*

Le premier exemple n'exige pas absolument la présence de *et* :

*Les deux moucheurs de chandelles. "L'un mouche le devant du théâtre, l'autre le fond (...)"*

Or il me semble que la légère différence de sens des deux tournures repose précisément sur le rôle crucial de la valeur unificatrice de *et* . L'absence de *et* correspond à un simple parallélisme, qui convient très bien à une certaine différenciation. Au contraire, la présence de *et* transforme l'idée de parallélisme en complémentarité. On peut rattacher cette complémentarité au fait que la valeur unificatrice de *et* fait de la structure parallèle un ensemble unifié. Dès lors, au parallélisme vient s'ajouter l'idée de partage des rôles, et donc de complémentarité. Cela dit, la complémentarité n'est pas totalement absente de la tournure sans *et* , du fait de la présence dans le contexte antérieur de "deux", du fait de l'opposition "l'un" / "l'autre", et enfin du fait de l'opposition "devant" / "fond". Cela peut expliquer que, par des voies différentes, les deux phrases aboutissent à des interprétations très proches.

La suppression de *et* paraît beaucoup plus difficile dans les exemples suivants:

*\* Le dédoublement d'un chimiste en chimiste, en chrétien*

*\* Pour lui, la police était un mélange de combines, de chantage*

*\* La soudure est faite entre le passé, le présent*

*\* Il y a parfum, parfum*

On verra plus loin qu'il est possible de faire intervenir une valeur différenciatrice non seulement dans ces exemples mais dans beaucoup d'autres cas. Mais cela n'annule pas la nécessité de la valeur unificatrice, à un autre niveau.

L'exemple avec "dédoublement" est surprenant car la combinaison du sens du mot et de la juxtaposition des deux composantes devrait suffire à la bonne formation de la phrase. En fait, sans le *et*, les deux éléments juxtaposés ne peuvent pas être interprétés comme la représentation analytique du dédoublement: le second est alors en quelque sorte superposé à l'autre et interprété comme faisant partie du même volet que "chimiste". C'est cela qui conduit à considérer que le *et* ici a une valeur différenciatrice, ce qui permet de donner à chaque membre coordonné le statut de composante du dédoublement. Sans nier cette valeur différenciatrice de *et*, je dirai qu'elle est subordonnée à la valeur unificatrice qui intervient à un autre niveau. C'est la superposition de ces deux niveaux qui caractérise justement le *et*, comme nous l'avons vu plus haut dans un autre cas. En effet, ce qui compte ici, c'est moins la différenciation entre les deux composantes du dédoublement que ce qui les unit, c'est-à-dire le dédoublement lui-même. Il ne faut donc pas confondre le résultat du dédoublement et le concept même de dédoublement, qui est un mode de relation unitaire: les composantes auxquelles aboutit le dédoublement sont unies par le fait même d'être séparées.

On pourrait d'ailleurs rattacher le caractère déviant de la phrase sans *et* à cette interprétation de la valeur unificatrice de *et*. Le concept de dédoublement repose bien sûr sur un mouvement de séparation en deux entités distinctes. Mais il ne faut pas confondre le niveau des entités produites par le dédoublement et le dédoublement lui-même, qui reste un concept

unitaire. La présence de *et* assure donc qu'il y a à la fois seulement deux termes et que ces deux termes forment une unité en tant que produit d'un dédoublement.

L'exemple suivant ne se trouve pas limité par la dualité:

*Pour lui, la police était un mélange de combines et de chantage*  
(Malraux, TLF)

mais ce qui compte à nouveau c'est qu'il y ait au moins deux composantes: comment y aurait-il mélange autrement ? Cette fois l'absence de *et*, tout en produisant un énoncé mal formé, conduit plutôt à un sentiment d'incomplétude:

*Pour lui, la police était un mélange de combines, de chantage*

Cela confirme que c'est moins la différenciation qui est cruciale que l'unification. La présence de *et* sert plutôt de relais au concept de "mélange" et c'est elle qui "précipite" (un peu au sens chimique) la relation de mélange entre les "combines" et le "chantage".

Dans l'exemple suivant, l'idée de différenciation paraît évidente:

*La soudure est faite entre le passé et le présent*

On a d'un côté le présent et de l'autre le passé, les deux idées étant bien différenciées: la "soudure" n'est possible qu'à cette condition. Mais, à y regarder de plus près, il ne faut pas confondre le *et* et ce qui l'introduit, c'est-à-dire la préposition *entre*. L'idée de séparation est en effet largement présumée par la préposition. On pourrait dire alors que la relation exprimée par *et* est réinterprétée au niveau de la préposition comme une séparation. Or ce n'est pas parce que l'idée de séparation est présumée par *entre* que le groupe coordonné par *et* doit nécessairement exprimer par lui-

même la séparation. Là aussi, il est tout à fait notable que la suppression de *et* déstabilise l'énoncé:

*La soudure est faite entre le passé, le présent*

Cette déstabilisation est d'autant plus étonnante que la seule alternative au *et* dans la construction de *entre* est le pluriel, et que l'on pourrait s'attendre à ce que la juxtaposition puisse remplacer un pluriel, comme dans:

*Les animaux courent*

*Le zèbre, la girafe, courent*

On peut alors suggérer deux interprétations du rôle de *et* ici. La première consiste à relier l'emploi de *et* à sa valeur unificatrice: la présence de *et* structure les éléments juxtaposés en ensemble unifié, ce qui introduit simultanément une stratification en deux niveaux, le niveau unifié et le niveau des éléments à unifier. C'est à ce niveau que jouerait l'interférence avec *entre*, les éléments dissociés étant réinterprétés comme les arguments du prédicat dont *entre* est le siège.

La seconde interprétation consisterait à donner à *et* une fonction de relais prédicatif, le lien exprimé par *et* se trouvant réinterprété en rapport avec le prédicat dont il dépend. En somme, la relation avec *entre*, au lieu de jouer au niveau inférieur, jouerait au niveau supérieur, directement, celui de *et*. Autrement dit, le fonctionnement de *et* impliquerait une forme d'anaphore (c'est ce que j'ai appelé "relais prédicatif") en relation avec l'élément prédicatif auquel il est associé, en l'occurrence *entre*. Mais là aussi on peut rattacher cela à la valeur unificatrice de *et*. Car ce qui permet à *et* de jouer ce rôle de relais prédicatif, c'est que, en unifiant les éléments qu'il coordonne, il construit une sorte de prédicat élémentaire, dont le caractère très général permet toutes sortes d'instanciations.

Il me semble qu'on retrouve cette même superposition de niveaux dans le dernier exemple de la série:

*Il y a parfum et parfum*

Ici encore l'idée d'opposition semble être au premier plan: le sens de l'énoncé reposerait sur la valeur distinctive de *et* plus que sur une valeur unificatrice. Mais là encore il ne faut pas confondre le rôle de *et* et celui du prédicat qui l'introduit. Le prédicat *il y a* introduit généralement une énumération (y compris, peut-être, quand on a un seul élément, comme dans le mot de Sieyès, à propos de la Constitution de l'An VIII, instaurant le Consulat: "dans cette Constitution, il y a Bonaparte"). Mais l'énumération introduite par *il y a* semble avoir la particularité d'être quantifiée. Cela signifie que l'argument de ce prédicat est dans la portée plus ou moins explicite d'un quantifieur. En conséquence, le *et* ici pourrait s'interpréter comme un relais de quantification, dont la valeur dépend du nombre d'éléments coordonnés. Mais, comme le jugement synthétique a priori de Kant, qui explique le passage de 3+4 à 7, la présence de *et* est nécessaire à l'élaboration du statut quantifié de l'énumération. On ne peut pas dire:

*Il y a Pierre, Paul*

*Il y a parfum, parfum*

Sauf, bien entendu, si les éléments juxtaposés forment par eux-mêmes un ensemble unifié par convention. A partir de cette interprétation, on peut expliquer la valeur d'opposition de *et* de la façon suivante: la valeur quantificatrice issue de *il y a* rencontre la valeur unificatrice de *et*, ce qui, dans l'exemple du parfum, aboutit à une dualité. Comme les deux volets de la dualité sont identiques, cela aboutit à une incohérence ou alors à un contraste



de type métalinguistique (en conformité avec l'absence d'article): le mot *parfum* peut désigner deux choses différentes. Et cette valeur contrastive est perceptible au fait que les deux références du mot ne sont pas simplement différenciées, elles sont généralement reliées à un contraste axiologique: par exemple, bon/mauvais ou vrai/faux. Quand on dit

*Il y a parfum et parfum ,*

c'est généralement pour mettre en valeur ou pour déprécier un parfum. On peut encore y voir un effet dérivé de la valeur unificatrice de *et* . En effet, la présence de *et* intègre les termes énumérés dans un ensemble. Or, comme il n'y a que deux termes, et deux termes identiques, la saturation de l'ensemble ne s'opère pas au niveau de la quantification, mais au niveau de la diversification des rôles. On opposera ainsi

*Il y a parfum et parfum*

et

*Il y a Pierre et Marie*

où l'apport de *et* est simplement de donner à l'énumération le statut d'ensemble numérique, comme on l'a vu.

## 6) *Et* dans le discours: les *et* initiaux

La section suivante de l'article du *TLF* aborde un niveau plus élevé dans la hiérarchie linguistique, celui de l'enchaînement des phrases dans le discours. A ce stade, il devient particulièrement difficile d'assigner une place convaincante à la valeur unificatrice de *et*. On a ainsi, "pour poursuivre le récit, avec valeur d'enchaînement":

*Non; c'était le sang de son bras qui coulait goutte à goutte. Et toujours cette sensation de mal de mer (Malraux, TLF)*

Il faut d'abord remarquer que, dans cet exemple, le *et* initial n'est pas un simple artifice graphique dédoublant un énoncé unique, qui serait:

*Non; c'était le sang de son bras qui coulait goutte à goutte et toujours cette sensation de mal de mer*

Il y a en fait une rupture syntaxique et sémantique avec ce qui précède. C'est cette rupture qui justifie le caractère initial du *et*. Entre la rupture et l'idée de progression dans le récit, on ne peut pas dire que l'on soit très proche de la valeur unificatrice. En réalité, il semble bien, qu'en dépit des apparences, le *et* initial fonctionne aussi comme un connecteur d'unification, et pas seulement en tant que connecteur (il serait un peu facile de prétendre retrouver une valeur unificatrice dans les emplois où *et* sert de connecteur s'il ne s'agissait que de la valeur connective elle-même). Mon analyse repose à nouveau sur une intuition sémantique: la présence du *et* dans l'exemple en cause construit un ensemble narratif unifié. C'est là que nous retrouvons la rupture, car jusqu'au *et*, ce qui précède a d'abord une interprétation simple, directe, énumérative, pourrait-on dire. Le *et* réintègre le segment précédent dans un ensemble narratif qu'on peut qualifier ici de situation. Mais ce n'est pas une

simple situation, il s'agit d'une situation unifiée précisément. Ce qui le montre c'est que les deux constituants de la situation sont réinterprétés comme liés à un état de conscience subjectif.

De même, l'exemple donné ensuite:

*Davis jeta un regard sur sa montre. Il était neuf heures vingt. Et il retourna sur la passerelle suivi des deux officiers. (Peisson, TLF)*

ne doit pas être considéré comme une simple variante de

*Davis jeta un regard sur sa montre (il était neuf heures vingt) et retourna sur la passerelle suivi des deux officiers.*

Les deux passés simples ne sont pas sur le même plan, comme le montre la position initiale du *et* ainsi que le *il* de reprise. Le premier passé simple se trouve ainsi intégré dans un ensemble organisé et unifié. Car le statut de consécutive que l'on donnera à la phrase commençant par *et* n'est pas lié à l'interprétation du *et*, mais au caractère unifié de l'ensemble narratif, qui amène à réinterpréter la séquence en conséquence.

On peut même dire que la valeur unifiante peut annuler le statut séquentiel de l'énumération: malgré l'usage très important du *et* dans le récit, et, comme on sait, en particulier à l'oral, c'est le caractère isotopique de l'espace sémantique créé par *et* qui est primordial et non sa prétendue valeur séquentielle ou consécutive. Ici encore, le *TLF* construit son classement des "sens" de *et* davantage en fonction du type de discours où il apparaît ou de ce que G.Kleiber appellerait ses "emplois" que de la signification proprement linguistique.

Voici le début du conte *La moufle* :

*Une fois l'hiver fut plus froid que tous les hivers auparavant. Et le jour le plus froid de cet hiver, un homme perdit sa moufle gauche. Elle tomba dans la neige. L'homme ne remarqua rien et il s'éloigna laissant là sa moufle rouge. (40 petits contes, p.34)*

Le premier *et* est un *et* initial dont on peut se demander s'il ne serait pas équivalent à un *et* médian:

*Une fois l'hiver fut plus froid que tous les hivers auparavant et le jour le plus froid de cet hiver, un homme perdit sa moufle gauche.*

Il me semble qu'en fait le *et* médian n'a pas la même interprétation que le *et* initial et que cela constitue un argument en faveur de la valeur unificatrice. En effet, l'emploi médian construit une isotopie ambiguë entre le caractère rigoureux de l'hiver et la chute de la moufle: sans que cela soit absolument obligatoire, le lien entre les deux événements serait plutôt de type cause/conséquence. Au contraire, l'emploi initial permet de cumuler l'avantage de la rupture avec ce qui précède, qui n'a plus de relation de type causal avec ce qui suit, et celui de la construction d'une isotopie plus vaste, qui définit la situation initiale comme la coïncidence du grand froid et de la chute de la moufle. D'ailleurs, la suite du conte oublie totalement l'homme, ce qui ne serait peut-être pas le cas si le *et* avait été médian: il ne s'agit que d'animaux qui se réfugient tous dans la moufle, jusqu'au moment où elle explose. L'important est que les deux propositions ne sont pas reliées en fonction de leur successivité mais de leur appartenance à un même ensemble isotopique. On peut y voir, comme Bally, une relation thème/propos, ou une relation fond/figure, comme celles que décrit Langacker, il n'en reste pas moins que l'interprétation de cette relation est seconde par rapport à la mise

en place du domaine qui la rend possible et pour laquelle la valeur unificatrice de *et* joue un rôle primordial.

Le second *et* du passage, qui est médian, mais tout de même suivi d'un *il* de reprise, pourrait évidemment s'interpréter comme une marque de séquence temporelle. On notera toutefois que la présence de *il* modifie l'interprétation de la phrase: l'homme n'est pas impliqué par deux procès successifs, puisque la négation ici annule le statut de procès de *remarqua*, et qu'il ne peut donc pas y avoir de domaine isotopique au niveau des procès. En revanche, le fait même que *l'homme ne remarqua rien* constitue un événement. Pour construire un domaine isotopique à ce niveau, il faut simplement rajouter le *il*. On peut alors interpréter les deux événements comme purement successifs. Je ferais simplement remarquer que la présence de *et* n'est pas indispensable pour cette interprétation:

*L'homme ne remarqua rien. Il s'éloigna, laissant là sa moufle rouge.*

Au contraire, la présence de *et* est nécessaire à l'explicitation d'un domaine isotopique unifié, qui, à l'intérieur d'un récit, sera par exemple interprété comme une étape. Seulement il ne faut pas confondre cet effet d'étape, souvent renforcé par la position initiale de *et*, et sa valeur sémantique.

### ***Et* initial d'exclamative et d'interrogative**

Le *TLF* attribue une "valeur de renforcement" aux emplois de *et* en début de phrase exclamative ou interrogative. C'est le cas par exemple de l'expression

*Et comment !*

que l'on trouve dans *Zazie* :

— *Alors vous niez ? demanda le type.*

— *Et comment. (p.62)*

Bien sûr cette tournure a une valeur générale d'insistance, de haut degré. Mais est-ce une raison pour attribuer cette valeur à *et* lui-même ? Commençons par analyser le détail du sens de cette réponse. Le *vous niez?* qui précède est une demande de confirmation avec un statut un peu particulier, car elle correspond à une assertion surprenante, voire scandaleuse aux yeux du demandeur, un peu comme s'il disait: "Vous n'allez tout de même pas me dire que vous niez ?". En répondant par la tournure *Et comment*, l'interlocuteur ajoute une surenchère au caractère déjà inconvenant de la confirmation. Cela correspond à un artifice rhétorique fréquent quand l'interlocuteur exprime ou risque d'exprimer un doute: le haut degré ne constitue pas alors l'assertion d'un haut degré mais un haut degré d'assertion. Le *Et comment* équivaut donc à: "Non seulement je nie mais je le nie très fort", entendez "sans hésiter, comme vous le voudriez". Le caractère agressif de la réponse est d'ailleurs renforcé par le fait que la confirmation n'est même pas explicite, elle est simplement présumée par le *Et comment*.

On peut remarquer par ailleurs que les autres expressions de ce type, c'est-à-dire celles qui servent à renchérir sur une confirmation, ne comportent généralement pas de *et*. C'est le cas par exemple de:

*Il y a intérêt !*

*Plutôt !*

*Tu peux le dire !*

En anglais on a aussi par exemple:

*And how !*

mais

*I should say so !*

On peut en déduire que le *et* ici n'a pas en lui-même une valeur "de renforcement". Inversement, la suppression de *et* devant *comment* n'est pas possible ici:

— *Alors vous niez ? demanda le type.*

— *Comment !*

n'a plus du tout le même sens. Le *et* a donc à nouveau ici une valeur intégrative, c'est lui qui fait du *comment* un commentaire sur la réponse présumée. On notera d'ailleurs que c'est encore le *et* qui permet de reconstruire une réponse implicite (mais donc pas totalement implicite) du type *Oui, je nie*. Mais à nouveau, si l'on tient compte des effets inférentiels et du rôle du statut en partie conventionnel d'une tournure comme celle-ci, le *et* de *et comment !* se rattache principalement à la valeur unificatrice. Le principal point qui rend difficile la perception de cette valeur ici, c'est que l'unification ne joue pas au niveau du contenu propositionnel mais à celui du point de vue du locuteur.

On a exactement le même phénomène dans deux autres exemples d'emplois prétendument exclamatifs de *et* :

*Et d'une !*

*Et hop !*

Apparemment, ces deux exemples ont une valeur consécutive:

*Du fait que telle chose se soit produite sous les yeux du locuteur, voici un premier résultat qu'il peut considérer comme acquis.*

*Du fait que telle chose se soit produite sous les yeux du locuteur, le résultat attendu ne se fait pas attendre.*

Mais dans ces formules, le locuteur n'exprime pas directement la valeur consécutive, il met en scène un point de vue qui permet de réunir les deux "choses". Il n'y a donc pas ici d'assertion complexe ou subdivisée mais construction d'un domaine unifié, à partir duquel on peut inférer une relation de type cause/conséquence. La valeur unificatrice permet même ici de supposer une sorte de facilité et d'évidence dans la relation entre les deux "choses".

Les exemples qui suivent illustrent une classe d'emplois très fréquents, puisqu'il s'agit du *et* initial d'interrogation:

*Monsieur Alphonse, et la musique que vous deviez m'avoir copiée pour demain ? (Leclercq, TLF )*

*Et si je ne veux pas, moi, être vengé par le bourreau !é (Sardou, TLF )*

*Et vous, vous en avez, des gosses ? (Malraux, TLF )*

*Et ta soeur ?*

*— Et alors ?*

*— Alors, des fois il ne répond pas (Bernanos, TLF )*



Tous ces exemples se caractérisent par une structure syntaxique particulière, sur laquelle nous reviendrons, le *et* étant susceptible de former avec ce qui suit un énoncé qui, hors interrogation, ne serait pas bien formé:

*Monsieur Alphonse, et la musique que vous deviez m'avoir copiée pour demain .*

*Et si je ne veux pas, moi, être vengé par le bourreau*

*Et vous, vous en avez, des gosses*

*Et ta soeur*

*Et alors*

Tous ces énoncés, articulés avec une intonation de type assertif, deviennent étranges. Tout se passe comme si le *et*, combiné à l'interrogation, produisait un type d'énoncé spécifique, incompatible avec l'assertion. On remarquera qu'une particularité de l'interrogation, c'est qu'elle dissocie ce qui constitue généralement le couplage caractéristique de l'assertion: la prise en charge par le locuteur de la relation sujet/prédicat. Au contraire, dans l'interrogation, le locuteur demande à l'interlocuteur de prendre en charge la relation sujet/prédicat. Cette dissociation entre sujet et prédicat propre aux interrogatives pourrait expliquer la possibilité d'interrogations sans prédicat comme celles des exemples dont nous parlons. Ces interrogatives seraient précisément des interrogatives ayant le prédicat comme focus. Seulement dans ces exemples il y a une condition de bonne formation des interrogatives

sans prédicat, qui est justement la présence de *et* . On pourrait alors proposer l'équivalence suivante:

*et* + sujet + interrogation = sujet + prédicat + assertion

Il y aurait alors une grande différence entre

*Et vous ?*

et

*Vous ?*

Le premier interroge, malgré les apparences, sur le prédicat, alors que le second est une demande de confirmation portant sur le sujet.

Reste à savoir en quoi le *et* est adapté et même nécessaire à cet usage. Y a-t-il un rapport entre ce curieux usage et la valeur unificatrice qui est provisoirement notre fil rouge ? Voici comment on pourrait tenter de répondre à ces questions. Si l'on part de l'idée que le *et* crée un domaine d'isotopie, on remarquera que les exemples cités semblent en contradiction avec cette idée, dans la mesure où le *et* initial d'interrogation oriente à chaque fois l'attention de l'interlocuteur sur un élément qui est en contradiction apparente avec ce qui précède, ou du moins qui se distingue nettement de ce qui précède: le reproche adressé à *Monsieur Alphonse* repose sur la contradiction entre ce dont il a été question auparavant et *la musique* qu'il semble avoir oublié; la tournure *et si...?* attire l'attention également sur une condition nouvelle qui s'interprète comme une objection à ce qui précède; le *et vous...?* laisse entendre que le changement de sujet risque de créer un obstacle à l'homogénéité supposée de ce qui précède; *et alors ?* met l'accent sur l'incohérence ou l'illogisme d'un raisonnement; quant à *et ta soeur ?* c'est, selon le *Robert* , un refrain d'une chanson de café-concert, qui "se dit ironiquement pour inviter quelqu'un à se mêler de ce qui le regarde, ou pour

couper court à des propos insupportables ou invraisemblables." Bref, rien ne semble mieux poser une contradiction que ce qui est censé unifier un domaine. Mais là encore, il s'avère que la complexité d'imbrication des niveaux sémantiques a beau masquer le rôle de chaque composante, il n'est pas difficile de le faire réapparaître.

L'effet de contradiction, de rupture ou de contraste ne vient pas, dans ces exemples, du seul *et*, mais de la rencontre entre le *et* et l'interrogation. Le locuteur, dans l'acte d'interrogation avec *et* initial, met en scène l'unité isotopique entre ce qui précède le *et* et ce qui le suit, mais comme dans toute interrogation, il refuse d'assumer cette unité isotopique (exprimant par là indirectement un doute sur cette unité). Il demande alors à son interlocuteur de lui donner un prédicat qui permette de maintenir l'unité isotopique avec ce qui précède. C'est ainsi que des formules comme *Et vous?* peuvent être considérées comme des formules de politesse, dans la mesure où elles soumettent la confirmation de l'unité isotopique au bon vouloir de l'interlocuteur. Il me semble qu'on peut alors opposer les deux questions suivantes:

*Vous aimez les abricots ?*

et

*J'aime beaucoup les abricots. Et vous ?*

A la première, si l'on conteste le bien fondé de la question, on peut répondre:

*Pourquoi me posez-vous cette question ?*

Il est plus difficile de répondre de cette manière à la seconde. On dira éventuellement:

*J'avoue que je n'ai pas beaucoup eu l'occasion de me poser cette question.*

Si l'on admet que la politesse de langue consiste à laisser la plus grande liberté de choix à l'interlocuteur, on dira que le tour *Et vous ?* est un mode d'interrogation plus poli que la question directe à prédicat explicite.

Qu'en est-il alors, dira-t-on, des questions en cascade du type:

*Et vous, vous en avez, des gosses ?*

A première vue, la relation avec le contexte précédent n'y paraît guère différente de celle qu'on trouve dans les questions simples, comme

*Vous, vous en avez, des gosses ?*

*Vous en avez, des gosses ?*

Mais à y regarder de plus près, les questions simples sont simples précisément parce que le prédicat pour lequel le locuteur demande confirmation a beau risquer le plus souvent d'avoir déjà été évoqué dans le contexte précédent, comme le suggèrent d'une part l'anaphorique *en* et d'autre part la relation contrastive impliquée par *vous*, rien dans la formulation n'impose de reconstruire le prédicat à partir du contexte précédent.

Au contraire, la présence du *et* oblige précisément à construire un prédicat à partir du contexte précédent. L'effet de cascade vient du fait que le prédicat entier joue un rôle comparable à *des gosses* dans les questions simples sans *et*, il explicite l'anaphore. La différence entre les deux procédés, c'est que, dans le cas de *en*, on a affaire à un anaphorique spécifique, alors que *et* n'est pas directement un prédicat anaphorique. Il semblerait ici que ce soit le principe d'unification isotopique qui aboutisse à un effet anaphorique.

C'est pourquoi il ne faut pas se tromper dans l'analyse de l'exemple cité précédemment:

*J'aime beaucoup les abricots. Et vous ?*

On serait tenté d'y voir une question elliptique équivalant à:

*J'aime beaucoup les abricots. Et vous (, vous aimez beaucoup les abricots)?*

Mais cela ne concorderait guère avec les autres exemples cités, où l'ellipse n'est pas du tout aussi évidente. En revanche, l'idée d'unité isotopique permet de construire un prédicat **conséquent**, comme par exemple

*Monsieur Alphonse, et la musique que vous deviez m'avoir copiée pour demain, vous l'avez oubliée ?*

*Et si je ne veux pas, moi, être vengé par le bourreau ? Comment je vais faire ?*

*Et ta soeur, elle, qu'est-ce qu'elle fait?*

On remarquera d'ailleurs que l'explicitation d'un prédicat rend facultative la présence de *et* :

*Monsieur Alphonse, vous l'avez oubliée, la musique que vous deviez m'avoir copiée pour demain ?*

*Comment je vais faire, si je ne veux pas, moi, être vengé par le bourreau ?*

*Ta soeur, elle, qu'est-ce qu'elle fait?*

Dans le dernier exemple,

— *Et alors ?*

— *Alors, des fois il ne répond pas*

on notera d'abord l'ambiguïté de la question. *Et alors ?* peut signifier soit *qu'est-il arrivé ensuite ?* la réponse étant du genre *Zorro est arrivé* , soit *où veux-tu en venir ? qu'est-ce que ça peut faire ?* la réponse constituant en principe une justification de ce qui précède. Dans le premier cas, le locuteur montre son intérêt pour ce qu'on lui dit puisqu'il fait savoir son impatience à apprendre la suite du récit. Dans le second cas, il montre au contraire son scepticisme à l'égard d'une quelconque suite logique à ce qui précède dans le discours de son interlocuteur.

En fait, ces deux cas sont des variantes interprétatives du même tour. Il s'agit à chaque fois d'une mise en demeure de donner un sens à ce qui précède, qu'il s'agisse de la conclusion d'un récit ou de la conséquence logique d'une "argumentation".

On peut rattacher cela à la valeur unificatrice de *et* de la façon suivante. Le locuteur fait savoir qu'il a conscience d'un manque dans la cohérence narrative ou discursive des propos de son interlocuteur. Il introduit donc un indicateur d'unité isotopique, le *et* , qui, combiné à l'interrogation, revient à sommer l'interlocuteur de faire cesser la tension créée par le caractère partiel des informations précédentes.

Si l'on examine la réponse donnée dans l'exemple cité, on peut noter d'ailleurs que les deux variantes interprétatives (l'enthousiaste et la sceptique) tendent à se confondre, comme s'il était toujours possible d'ignorer leur différence, ce qui semble confirmer leur source commune.

### **Emplois de *et* de renforcement**

Enfin le cinquième et dernier type d'emploi recensé par le *TLF* est décrit comme une "particule de renforcement, explétive, ou élément de locution adverbiale". Il s'agit des emplois très fréquents comme *Et puis, et enfin, et encore, et pourtant, et ainsi de suite*. Ces emplois se caractérisent par le fait qu'ils paraissent effectivement "explétifs" dans la mesure où l'absence de *et* ne semble pas modifier beaucoup le sens.

On peut citer cet exemple:

*Faut d'abord prendre à gauche, et puis ensuite à droite, et puis lorsque vous serez arrivé sur une place aux dimensions réduites, vous vous engagez dans la troisième rue à droite, ensuite dans la deuxième à gauche, encore un peu à droite, trois fois sur la gauche, et enfin droit devant vous pendant cinquante-cinq mètres. (Zazie, p.110)*

Si on supprime les *et*, l'exemple ne paraît pas vraiment transformé:

*Faut d'abord prendre à gauche, puis ensuite à droite, puis lorsque vous serez arrivé sur une place aux dimensions réduites, vous vous engagez dans la troisième rue à droite, ensuite dans la deuxième à gauche, encore un peu à droite, trois fois sur la gauche, enfin droit devant vous pendant cinquante-cinq mètres.*

Il y a toutefois une différence remarquable entre les deux versions: c'est un peu comme si la seconde avait perdu sa ponctuation, ou ses points de repère. En effet, les *et* permettent de construire des sous-ensembles qui constituent autant d'étapes dans les explications fournies, ou du moins des points de repère, même si ceux-ci s'avèrent finalement insuffisants pour rendre l'itinéraire mémorisable.

Un autre cas où la différence paraît également anodine est celui de *et pourtant*. Citons l'exemple du *TLF* :

*Elle résolut d'entrer un instant à l'église. Aussitôt dit, aussitôt fait. Et pourtant elle n'aimait pas cette église. (Drieu, TLF)*

ou celui de *Zazie* :

*Mado Ptits-pieds le regarde faire, l'air distrait, plus pressée du tout, et pourtant le service est pas fini ... (p.75)*

Comparons-les à nouveau avec les énoncés sans *et* :

*Elle résolut d'entrer un instant à l'église. Aussitôt dit, aussitôt fait. Pourtant elle n'aimait pas cette église.*

*Mado Ptits-pieds le regarde faire, l'air distrait, plus pressée du tout, pourtant le service est pas fini ...*

Voici comment je formulerais mes intuitions sur la différence entre les deux types d'énoncé. Dans l'exemple du *TLF*, le *Et pourtant* introduit une proposition qui forme une unité avec ce qui précède. Au contraire, si l'on supprime le *et*, la proposition qui suit *pourtant* est détachée du reste et peut introduire un nouveau développement.

Dans l'exemple de *Zazie*, la ponctuation rend plutôt bizarre le tour sans *et*, ce qui confirme mon interprétation, dans la mesure où la virgule constitue un séparateur moins fort que le point et paraît donc plus propre à introduire la fin d'une entité discursive que le début d'un nouveau développement. Pour dire les choses autrement, on peut dire que la présence de *et* transforme la proposition qui suit en un équivalent de subordonnée oppositive, grâce à sa valeur unificatrice, alors que le *pourtant* seul joue davantage un rôle de connecteur, ce qui suppose qu'il introduit une nouvelle entité discursive.



### **C Quelques remarques sur la valeur unificatrice de *et***

Ce long parcours critique de la typologie des emplois de *et* proposée par le *TLF* m'a semblé nécessaire pour montrer que cette typologie des emplois n'était pas une typologie sémantique au sens fort, c'est-à-dire conforme à la structuration linguistique du sens.

Il m'est apparu que le mot *et* introduisait d'une façon étonnamment générale une idée d'unification. Je crois avoir montré - au prix parfois d'une certaine subtilité - que la valeur unificatrice jouait un rôle organisateur dans l'interprétation sémantique de *et*. Ce résultat ne me paraît évidemment pas sans importance à l'échelle de mon étude, mais je voudrais insister sur certaines de ses conséquences méthodologiques.

Le premier point concerne le statut de la polysémie. L'examen détaillé des principaux exemples fournis par le *TLF* a révélé que la diversité des emplois recensés ne reposait pas de façon totalement convaincante sur une diversité sémantique. Une première explication de ce décalage serait de recourir au concept classique de *mot-outil*, ce qui revient à réduire le sémantisme de *et* à sa fonction grammaticale. Sans pouvoir récuser absolument ce point de vue, j'ai proposé une solution de rechange, qui est de dériver l'apparente diversité des emplois d'une valeur unique, précisément celle d'unification. Ce qui est surprenant, c'est que, malgré le caractère délibérément réducteur de cette hypothèse, j'ai montré qu'il était somme toute relativement facile de rattacher l'essentiel des (pour ne pas dire tous les) emplois de *et* recensés par le *TLF* à des variations sur le thème unique de l'unification. On peut, du coup, se demander si ce n'est pas une voie encourageante pour opposer

systématiquement dans le lexique en général sens et emplois. Ce qu'on appelle la polysémie aurait alors aussi peu de fondement que la synonymie stricte, confirmation étonnante de la conception saussurienne de la langue: le signifié proprement dit serait réellement unitaire et il n'y aurait pas de polysémie.

Mais, simultanément, à cette simplicité hypothétique du niveau lexical s'oppose la complexité d'intégration dans l'ensemble de l'organisation linguistique. C'est cela qui donne une fonctionnalité apparente à la diversité proposée par le *TLF* : pour maintenir le caractère unitaire de la valeur de *et*, il a fallu faire appel à des procédés explicatifs ou descriptifs relativement complexes. A quoi il faut ajouter que mes explications sont le plus souvent de simples propositions, élaboration d'hypothèses non dénuées de fondements, mais qui attendent encore leur confirmation théorique et empirique. La seule chose qui m'autorise à une telle désinvolture, c'est mon sentiment de l'extraordinaire relativité des hypothèses dans le champ de la linguistique. Il me semble donc nécessaire de ne reconnaître comme expérimentation que la confrontation entre ces fragiles hypothèses et nos intuitions sur les données. Ces intuitions sont certes fragiles à leur tour, dans la mesure où leur interprétation, mais aussi leur nature dépendent aussi de conceptions non explicites et par conséquent à leur tour fragiles et critiquables comme les hypothèses auxquelles nous les confrontons. Néanmoins la confrontation entre hypothèses fragiles et intuitions incertaines permet de mieux mesurer l'impact de nos hypothèses sur la construction des données et nous contraint à raffiner la formulation de nos intuitions, ce qui rend possible leur évaluation.

Mais le problème le plus délicat est celui du statut des phénomènes sémantiques étudiés. En effet, une partie de la fragilité des hypothèses et des intuitions précédemment étudiées provient de leur caractère sémantique. Je peux prétendre que les intuitions proposées font partie intégrante des données. En revanche, je ne peux pas garantir le statut strictement sémantique des phénomènes linguistiques auxquels elles renvoient. Par exemple, l'hypothèse de la généralité de la valeur unificatrice n'a de sens que comme principe d'organisation des intuitions sémantiques associées aux exemples. Mais l'interprétation de ces données, même réorganisées à la lumière de la valeur unificatrice, donc d'un principe sémantique, ne doit pas nécessairement être enfermée dans le domaine sémantique. Bref, je revendique pour ce type d'étude un statut d'approche phénoménologique, ce qui fait du sens un mode d'accès aux phénomènes linguistiques et non une base explicative.

### **III Valeur différenciatrice de *et***

#### **1) Quelques exemples du *et* de différenciation**

Je voudrais revenir maintenant à l'interprétation de *et*. J'ai montré le rôle dominant qu'on peut y assigner à la valeur unificatrice. Mais il semble qu'assez souvent apparaissent une valeur presque contraire, valeur recensée par le *TLF*, qui est la valeur différenciatrice. C'est celle que l'on trouve décrite notamment dans la rubrique III B du *TLF* :

**B** — [Dans un système de disparité, pour exprimer une différenciation, une distinction, une séparation, une opposition; *et* = *tandis que* dans la coordination de phrases, *d'autre part* dans la coordination des termes]

Ce sont des exemples comme:

*Le dédoublement d'un chimiste en chimiste et en chrétien*

*Il y a parfum et parfum*

J'ai argumenté plus haut en faveur du caractère dominant de la valeur unificatrice de *et* y compris dans ce type d'exemples. Il n'en reste pas moins que dans ces exemples, comme dans d'autres, la valeur différenciatrice joue un rôle important. Le problème est de savoir quelle place accorder à cette valeur par rapport à l'autre.

Car il semble que l'on peut comparer la valeur différenciatrice à l'ombre portée de la valeur unificatrice. C'est ainsi que deux termes de sens très voisins, se trouvent différenciés par le simple fait d'être reliés par *et*. Rappelons l'exemple déjà cité:

*Un bourdonnement à mille pétilllements et crépitements lui emplit les oreilles .*

Même si les pétilllements et les crépitements, déjà naturellement proches, se trouvent unifiés par *et* , la présence de *et* oblige à les distinguer.

Il est bien clair également qu'une tournure comme

*Aristote et le Stagirite*

interdit de confondre Aristote et le philosophe de Stagire.

Les deux exemples déjà rappelés

*Le dédoublement d'un chimiste en chimiste et en chrétien*

*Il y a parfum et parfum*

exigent également une différenciation pour recevoir une interprétation cohérente, car il faut que le chimiste chimiste et le chimiste chrétien ne puissent pas se confondre si l'on veut qu'il y ait dédoublement; et un parfum doit pouvoir se distinguer d'un parfum si l'on tient, comme on l'a vu, à les hiérarchiser.

On peut aussi rattacher à la valeur différenciatrice les *et* consécutifs comme:

*A bord des avions découverts (...) on s'inclinait hors du pare-brise, pour mieux voir, et les gifles de vent sifflaient longtemps dans les oreilles (Saint-Exupéry, TLF )*

L'idée de conséquence implique en effet une différence de statut entre les deux propositions, la seconde étant censée amener quelque chose de nouveau, qui fait progresser le raisonnement ou le discours. Ce décalage entre les deux propositions peut être considéré comme lié à la valeur différenciatrice de *et* .

C'est le cas également des *et* d'opposition du type de

*Ils ont des oreilles et n'entendent pas*

Dans cet exemple, l'idée d'opposition vient de la co-assertion de deux propositions apparemment contradictoires. Mais la co-assertion ne serait pas possible si les deux propositions n'étaient pas différenciées, ce que laisse entendre le *et* .

Enfin, je prendrai comme illustration de la valeur différenciatrice de *et* , les emplois initiaux, qui, comme les *et* consécutifs, servent à faire avancer le discours, l'idée de progression pouvant alors être reliée à la présence de *et* . Ainsi dans une tournure comme

*Et alors ?*

il se produit, comme on l'a dit, une sorte d'accélération impatiente, le *et* introduisant une rupture avec ce qui précède, afin de contraindre l'interlocuteur à passer à l'étape suivante dans son récit, ou, dans le cas de l'emploi agressif, afin de lui demander avec scepticisme de passer à l'étape suivante supposée donner sens à ce qui précède. Dans les deux cas, le *et* amène un changement thématique qui repose sur sa valeur différenciatrice.

## 2) Valeur différenciatrice ou valeur unificatrice?

Ces différents cas de figures posent le problème suivant: la valeur différenciatrice n'a-t-elle pas autant, sinon plus, de poids sémantique dans l'interprétation de *et* que la valeur unificatrice ?

Un premier élément de réponse pourrait se trouver dans le concept même d'unification: l'unification présuppose la différence. La valeur différenciatrice de *et* serait alors liée à un changement de cadrage (ou de *profil* au sens de R. Langacker) à l'intérieur du concept d'unification. Dans certains emplois, la présupposition de différence serait sélectionnée et mise en relief, ce qui s'interpréterait comme une différenciation. La difficulté que pose cette interprétation c'est que, au niveau du concept proprement dit, rien n'empêche de retourner l'argument: la différenciation présuppose l'unité autant que l'unification présuppose la différence.

Il y a tout de même un argument en faveur du caractère dominant de l'unification. C'est que les éléments qui résultent de la différenciation sont déjà donnés (au sens où le thème peut être considéré comme donné), dans les tours avec *et*. Cela inciterait à considérer que la relation unité/différence est orientée dans le sens qui va de la différence vers l'unité. Car inversement, si l'élément présupposé est l'unité, on devrait s'attendre à ce que celle-ci soit déjà donnée, d'une façon ou d'une autre. En réalité, il semble bien que l'unification produite par *et* n'aboutisse pas totalement: c'est un point de convergence suggéré mais non explicité. A ce stade, on pourrait donc dire que, dans le sémantisme de *et*, la valeur unificatrice prévaut sur la valeur

différenciatrice, dans la mesure où, dans l'emploi de *et*, c'est la différence qui est présumée et non l'unité.

Seulement différence ne signifie pas différenciation: les termes unifiés par *et* sont présumés différents, ils ne sont pas différenciés pour autant. L'hypothèse que je formulerais alors est que la valeur différenciatrice est le produit de la valeur unificatrice et de la différence présumée. En effet, le mouvement d'unification propre à *et* inclut une opération d'adjonction ou d'addition, souvent considérée comme le "sens" de base de *et*, et c'est cette opération d'adjonction qui transforme la différence présumée en différenciation. Autrement dit, la différence est une condition de bonne formation de la coordination et de l'emploi de *et*, alors que la différenciation fait intervenir directement l'emploi de *et* et son sémantisme. Là encore, on retrouverait deux niveaux de fonctionnement, *et* ne jouant un rôle que dans l'un d'eux, ce qui ne signifie pas que les deux plans ne sont pas nécessaires l'un à l'autre pour le bon fonctionnement de l'énoncé.

### **3) La composante sémantique additive**

Si l'on revient sur les deux exemples repris plus haut,

*Le dédoublement d'un chimiste en chimiste et en chrétien*

et

*Il y a parfum et parfum ,*

on est bien obligé de donner à la valeur unificatrice la première place, sans quoi, comme on l'a vu, on ne pourra pas relier les termes de chaque ensemble coordonné respectivement aux concepts de dédoublement et d'énumération. Mais on peut dire que, dans le cours de la dérivation sémantique, l'unification des termes coordonnés passe par une phase additive qui, en mettant l'accent

sur la différence entre les termes contribue à les différencier. Cela conduit notamment à conférer une interprétation légèrement différente aux deux mentions du mot *chimiste*, la première mention ne s'opposant pas à *chrétien*, contrairement à la seconde. Or on peut dire que cette différenciation entre *chimiste* et *chrétien* est le résultat de l'opération d'addition, dans la mesure où la pertinence exige que ce qu'on ajoute se trouve par là-même différencié de ce à quoi on l'ajoute, la meilleure preuve étant précisément que, sans le *et*, *chimiste* est simplement différent de *chrétien* (condition a priori de bonne formation de l'addition), il n'en est pas différencié (réinterprétation contextuelle de la différence).

On dira que la condition de bonne formation de l'addition n'est pas respectée dans le cas du second exemple, puisque le même mot se trouve répété deux fois. En fait il semble bien que l'opposition type/occurrence n'ait pas été inventée par les linguistes: le mot *parfum* présenté ainsi sans article est envisagé autonymiquement et il y a différence à la base entre deux mentions du même mot. Ensuite, l'opération additive apportée par *et* réinterprète la différence dans le sens d'une différenciation conceptuelle: on donne le même nom à des choses non seulement différentes mais même de valeurs opposées.

On retrouve le même phénomène dans l'exemple:

*Un bourdonnement à mille pétilllements et crépitements lui emplit les oreilles*

où la phase additive de l'unification contraint à différencier les deux quasi-synonymes au-delà de leurs différences de base, et non sans un certain flou, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.



Rappelons, en ce qui concerne les *et* consécutifs, que rien, formellement, ne les distingue des emplois avec double assertion, où les deux propositions sont sur le même plan. Dans l'exemple cité plus haut:

*A bord des avions découverts (...) on s'inclinait hors du pare-brise, pour mieux voir, et les gifles de vent sifflaient longtemps dans les oreilles*

seule la virgule (ici indiscernable du fait de l'infinitive incise) pourrait distinguer l'emploi consécutif. Cette phrase pourrait vouloir dire simplement

*A bord des avions découverts, d'une part on s'inclinait hors du pare-brise, pour mieux voir, et d'autre part les gifles de vent sifflaient longtemps dans les oreilles*

alors que le sens envisagé ici est plutôt: Joan

*A bord des avions découverts on s'inclinait hors du pare-brise, pour mieux voir, de sorte que les gifles de vent sifflaient longtemps dans les oreilles ,*

autrement dit la valeur consécutive. J'ai argumenté plus haut contre l'idée que la valeur consécutive soit directement impliquée par *et* . Je suggère plutôt (d'où l'importance de la virgule) que l'interprétation consécutive provient d'une séparation entre les deux assertions, le *et* n'unifiant pas les deux assertions en une seule, mais établissant un lien entre deux assertions indépendantes. Et dans la construction de ce lien, on retrouve le stade de l'addition différenciatrice, puisque c'est elle qui donne à la seconde proposition un statut distinct de la première, ce qui aboutit à un sentiment de progression argumentative. C'est ensuite que joue la valeur proprement unificatrice, qui joue à un niveau méta-propositionnel, sorte de commentaire sur le lien entre les deux propositions: la première proposition ne peut aller

sans la seconde. En ce sens, comme nous le disions plus haut, il y a bien une sorte de retour en arrière dans l'assertion, la première proposition perdant, après coup, c'est-à-dire après l'introduction par *et* d'une seconde proposition, son autonomie assertive. Et c'est cette perte d'autonomie qui, finalement, débouche sur l'interprétation consécutive. Notons que, dans mon interprétation, le rôle crucial est en fin de compte dévolu à la netteté de la séparation entre les deux propositions, ce qui constitue un critère, sémantique en bonne part il est vrai, mais critère tout de même, pour distinguer les deux types d'énoncé.

Dans l'exemple où *et* est censé avoir une valeur d'opposition:

*Ils ont des oreilles et n'entendent pas ,*

on peut dire que cette valeur ne vient pas non plus directement de *et*, mais du contraste entre les deux propositions. Il n'en reste pas moins que la présence de *et* rend possible et perceptible cette valeur d'opposition. Là aussi, je serais tenté de dire que c'est la phase additionnelle de la valeur unificatrice qui donne au second terme un statut différencié au niveau même de l'énoncé. Mais on s'attendrait à ce que la différenciation, qui opère sur des termes dont la différence peut être relativement minime au départ (comme dans le cas des quasi-synonymes), renforce la différence de base. Or ici ce même mouvement de renforcement de la différence opère sur des termes non pas simplement différents ou distincts mais sur des termes de sens opposés. La différenciation se trouve donc en porte-à-faux, puisqu'elle accroît une différence qui est déjà maximale (ou quasi-maximale). C'est cette contradiction qui apparaît au stade de l'unification proprement dite sans être directement assertée. Et l'on retrouve à ce niveau la contradiction déjà présente au niveau de la différenciation, car, là aussi, l'unité isotopique devrait orienter dans la même direction les deux prédicats. Il y a donc à nouveau un contraste entre l'unité

isotopique et le contenu surprenant ou contradictoire des éléments réunis. C'est ce contraste qui distingue la tournure avec *et* de celle, théoriquement équivalente, avec *mais*:

*Ils ont des oreilles mais n'entendent pas*

En effet, dans cette dernière tournure, la contradiction est explicitée et assertée d'une certaine façon, au lieu d'être, pour ainsi dire, montrée.

J'analyserais selon les mêmes principes la formule

*Et alors ?*

qui, je ne l'ai peut-être pas assez dit, n'est pas très éloignée de la tournure assertive correspondante, à cette différence près que cette dernière doit être suivie d'un prédicat, ce qui n'est pas le cas de la tournure interrogative. C'est sans doute pour cette raison que cette tournure comporte une nuance d'impatience, l'interrogation n'étant pas vraiment une demande de confirmation, ni une question proprement dite (il n'y a pas de véritable terme interrogatif) mais tout se passe comme si le locuteur intervenait au milieu du discours de son interlocuteur pour y insérer un *Et alors* assertif, mais non suivi d'un prédicat ou d'une proposition. Il demande donc à son interlocuteur de terminer la phrase qu'il a commencé par le *Et alors*. Cette tournure, en tant que suggestion de continuation, n'a donc pas comme énonciateur (au sens de la théorie polyphonique de Ducrot(1984)) le locuteur, mais plutôt l'interlocuteur. En revanche le locuteur s'identifie avec l'auteur de la question proprement dite. On pourrait ainsi gloser l'interprétation de la question *Et alors ?* :

*Si tu insérais maintenant une phrase commençant par "Et alors", comment la finirais-tu ?*

Et cette question, selon le degré de confiance du locuteur à l'égard de la capacité de l'interlocuteur à répondre aura une valeur d'impatience naïve ou d'ironie dubitative. Bref, dans cet exemple on peut démontrer en fait que l'emploi de *et* en interrogative n'est pas réellement différent de l'emploi en assertive.

Revenons donc à l'interprétation de la tournure simple

*Et alors ...*

Je crois qu'on peut assez facilement l'expliquer à partir de la phase additive de l'unification. En différenciant la proposition introduite par *et*, la phase additive met en place un couple, qui recevra son interprétation dans la phase terminale de l'unification: le discours précédent se trouve ainsi doté d'une signification et donc d'une conclusion.

On peut alors émettre l'hypothèse que les *et* initiaux aient en général ce mode de fonctionnement. Ils introduiraient au départ l'addition ou l'adjonction d'une proposition. Cette adjonction produirait une différenciation entre la proposition qui suit *et* et ce qui le précède<sup>12</sup>. Pour décrire la situation de la dérivation sémantique à cet instant, on pourrait utiliser, comme à l'instant, l'image du couple, la différenciation donnant saillance aux éléments différenciés, ce qui rend possible une mise en relation significative entre les termes du couple. On pourrait aussi considérer la proposition qui suit *et* comme une sorte de complémentaire de ce qui précède dans un certain ensemble. La différenciation ferait donc passer cette proposition du statut d'adjonction à celui de complémentaire. Ce qui amènerait en fait à la mise en place de l'ensemble qui réunit les deux complémentaires. C'est par ce biais

---

<sup>12</sup> qui n'est pas nécessairement une proposition explicite. Il semble qu'un *et* initial a souvent un effet récapitulatif, tout un ensemble discursif pouvant être ainsi réaménagé, par une sorte d'effet de symétrie, en une quasi-proposition récapitulative implicite.

qu'une proposition introduite par *et* constitue souvent une conclusion: devenue complémentaire, elle donne sens à l'ensemble qu'elle contribue à construire. Mais notons bien que l'adjonction en elle-même ne suffirait pas à apporter l'idée de conclusion. Il y faut à la fois la différenciation et l'unification: c'est cette dialectique qui fait de cette proposition simplement ajoutée au départ la conclusion d'un ensemble isotopique.

C'est de cette manière que j'interprèterais par exemple la dernière phrase du *Père Goriot*, conclusion typique de beaucoup de romans ou de nouvelles:

*Et pour premier acte du défi qu'il portait à la Société, Rastignac alla dîner chez madame de Nucingen.*

Au départ il ne s'agit que d'une précision de plus, un simple ajout. Mais ce statut d'adjonction rend saillante la différence entre la proposition qui suit *et* et ce qui précède. Cette différenciation est ici renforcée par la position initiale de *et*, qui a aussi pour effet de désolidariser la proposition subséquente de celle qui la précède immédiatement: cela permet une sorte de "remontée" plus lointaine - ou plus vague -, l'élément servant de base à l'adjonction (ou sur lequel elle se greffe) occupant une aire plus vaste. Si l'on essaye maintenant de préciser la nature exacte de cette différenciation, on dira qu'il s'agit ici, dans le cadre d'un récit, de souligner la progression narrative par rapport à ce qui précède. Mais cette progression narrative est aussitôt réinterprétée comme un événement complémentaire (en un sens strict, comparable au concept mathématique décrit plus haut) par rapport aux événements précédents. C'est là l'effet de la valeur unificatrice de *et*. Ainsi se dessine un ensemble narratif plus vaste, englobant la proposition introduite par *et* et son "porte-greffe", la complémentarité de la "greffe" garantissant la complétude de l'ensemble. La valeur conclusive de *et* est ainsi le produit

direct de la mise en oeuvre du concept d'unification, sans être véritablement identifiable comme un "sens" possible de *et* .

#### 4) Valeur additive et valeur unificatrice

Le problème qui se pose maintenant est celui de la relation entre la valeur additive de *et* et sa valeur unificatrice. Nous avons considéré jusqu'ici que la valeur additive était incluse dans la valeur unificatrice. Cette solution a l'avantage de rendre compte de certaines propriétés de la valeur additive de *et* :

- les "additions" introduites par *et* peuvent être qualifiées d'additions en cul-de-sac, dans la mesure où elles sont censées ne pas être suivies d'autres additions. En reliant la valeur additive à la valeur unificatrice, on peut expliquer ce caractère non réitérable (dans le même ensemble) d'une addition en *et* ;

- en intégrant cette valeur dans la valeur unificatrice, on lui permet de déboucher sur la valeur différenciatrice, la différenciation apparaissant comme une conséquence à la fois de l'addition et de la propriété précédente de constitution d'un ensemble clos;

- à la "sortie" de la différenciation, on débouche à nouveau naturellement sur l'interprétation unificatrice, quelle que soit la force de la différenciation, comme par exemple dans le cas des *et* d'opposition.

Maintenant il n'est pas impossible que dans la genèse historique du sens de *et* , le concept d'addition ait joué un rôle initial. Rappelons l'étymologie de *et*: le mot français vient du mot latin homographe, qui a également le sens de "aussi". Ce mot est généralement rapproché du grec *eti* qui veut dire "en

outre, de plus, encore", et du sanscrit *àti* qui veut dire "au-delà". La valeur additive est ainsi très nettement dominante étymologiquement. Mais le rôle historique du concept d'addition dans l'élaboration du sens de *et* semble avoir abouti à une forme d'intégration dans le concept d'unification. J'admettrai donc, à titre de conclusion provisoire, que l'unification est le concept organisateur unique du sémantisme de *et* . A partir de là, je considérerai que la typologie des emplois de *et* , telle qu'elle est présentée par exemple par le *TLF* , est au sens strict une typologie des emplois et non une typologie des significations.

## DEUXIEME PARTIE

### SYMETRIE ET ASYMETRIE

#### 1) Définition des phénomènes de symétrie et d'assymétrie

Une des difficultés quand on étudie un mot c'est de délimiter les frontières de son influence sur les mots qui l'entourent. C'est un très ancien problème, puisque le grammairien alexandrin Apollonius Dyscole avait créé un terme pour désigner la compatibilité mutuelle entre les constituants d'un énoncé: il l'appelait *katallèlotès* . C'est ce concept qui sera subdivisé dans la *Grammaire générale et raisonnée* en *convenance* et *régime* . Il me semble qu'il arrive souvent que l'imbrication, non seulement des mots, mais aussi des phénomènes linguistiques soit telle que l'on a du mal à déterminer ce qui relève de chacun.

Un problème de ce genre se pose à propos du phénomène que j'appellerai symétrie et qui concerne les relations non pas exactement entre *et* et les éléments qu'il relie mais entre les éléments reliés eux-mêmes. Il s'agit de savoir ce qui revient à la présence de *et* dans le caractère symétrique ou asymétrique de ces relations.

Il semble que l'on puisse classer les emplois de *et* en deux groupes selon le mode de relation entre les éléments reliés. La plupart du temps, l'ordre des éléments, c'est-à-dire leur position par rapport à *et* , a une influence décisive sur l'interprétation de l'ensemble coordonné: le test, très simple, consiste à permuter les éléments. Dans la plupart des cas cette permutation produit des



résultats très sensibles. On a alors une situation d'asymétrie, dans la mesure où l'ordre des éléments reliés n'est pas indifférent. Mais parfois, il semble que l'ordre des éléments n'a aucune influence sur l'interprétation. On peut, dans ce cas, parler de symétrie, puisque les éléments reliés sont permutablement sans modification de sens. Cette instabilité des relations entre les éléments reliés par *et* rend difficile l'appréciation de la part de *et* dans les phénomènes de symétrie/asymétrie: ce n'est une garantie ni que *et* ne joue aucun rôle dans la sélection d'un ordre ni qu'il en joue effectivement un. Quoi qu'il en soit, il faut au moins tenter d'expliquer la raison des phénomènes d'asymétrie, même si elle n'a rien à voir avec la présence de *et* .

## 2) Quelques cas de symétrie

Voici quelques exemples de symétrie:

*Fanchon et Jeannot étaient partis dans les bois avec un petit panier pour cueillir des fraises. ( 40 petits contes, p.14)*

*Jeannot et Fanchon étaient partis dans les bois avec un petit panier pour cueillir des fraises.*

*Ils glissent leur poignard et leur sabre dans leur ceinture ( 40 petits contes, p.5)*

*Ils glissent leur sabre et leur poignard dans leur ceinture*

*Gabriel s'extrait avec habileté et souplesse du tac. (Zazie, p. 18)*

*Gabriel s'extrait avec souplesse et habileté du tac.*

Ces exemples se caractérisent par le fait que, non seulement la permutation des éléments reliés par *et* est possible, mais le sens ne semble pas avoir été modifié.

Le cas est plus douteux dans l'énoncé suivant:

— *Monte, dit Gabriel, et sois pas snob. (Zazie, p.13)*

— *Sois pas snob, dit Gabriel, et monte.*

où une différence perceptible se laisse voir entre les deux formulations. Toutefois cette différence est difficile à décrire: peut-on dire que la première proposition est plus importante que celle qui est introduite par *et* ? La seconde proposition est-elle présentée comme la conséquence de la première ?

Il ne faut pas non plus considérer comme symétriques ces énoncés qui sont formellement permutable mais non sémantiquement, le sens de l'énoncé changeant selon l'ordre des constituants:

*Il resaisit (sic) la valoché d'une main et de l'autre il entraîna Zazie  
(Zazie, p. 13)*

a comme converse formelle:

*Il entraîna Zazie d'une main et de l'autre il resaisit la valoché*

Mais l'interprétation semble diverger: dans la première, l'événement important concerne Zazie, alors que dans la seconde l'important est de reprendre possession de la "valoché".

On remarquera que les cas les plus nets de symétrie sont ceux de coordination lexicale ou quasi-lexicale.

### **3) Quelques cas d'asymétrie**

Les cas d'asymétrie franche, c'est-à-dire ceux où la permutation est soit impossible soit caractérisée par un net changement de sens, sont très nombreux.

La coordination lexicale est elle aussi souvent asymétrique:

- pour des raisons **sémantiques**:

le titre

*Le vieil homme et la mer*

n'est pas synonyme de

*La mer et le vieil homme*

même si, là encore, la différence n'est pas simple. On peut dire que dans le premier cas le vieil homme est le personnage principal du livre, la mer étant l'élément naturel auquel il se trouve confronté. Au contraire dans le second cas la mer n'est plus seulement un élément naturel, c'est un personnage, le principal personnage, et le vieil homme est l'autre personnage auquel la mer se trouve confrontée.

On retrouve la même hiérarchie dans un titre comme

*Paul et Virginie*

où Virginie apparaît comme une aventure amoureuse de Paul et non l'inverse.

Un titre comme

*Virginie et Paul*

aurait eu un caractère plus sulfureux.

- D'autres exemples d'asymétrie semblent davantage liés à des

**habitudes**:

*Monsieur et Madame Untel (TLF)*

*Potel et Chabot (TLF)*

Toutefois, l'ordre y est au moins potentiellement significatif: Madame porte le nom de Monsieur, non l'inverse; Chabot est supposé être venu s'associer à Potel, non l'inverse. On remarquera de même que l'on dit

*Dupont et compagnie (TLF)*

*vingt et un*

et non

*\*Compagnie et Dupont*

*\*Un et vingt*

Mais c'est quand il y a coordination de prédicats ou de propositions que l'asymétrie est la plus nette.

*Gabriel extirpa de sa manche une pochette de soie couleur mauve et s'en tamponna le tarin (Zazie, p.9)*

contraste avec

*Gabriel se tamponna le tarin avec une pochette de soie couleur mauve et l'extirpa de sa manche*

qui est difficilement interprétable. On y remarque deux propriétés caractéristiques de ce type d'asymétrie: 1) l'ordre séquentiel des prédicats reliés coïncide avec une interprétation spécifique, ici la succession temporelle; 2) la structure qui suit *et* comporte des éléments anaphoriques renvoyant à la structure qui précède immédiatement. Ici donc, Gabriel extirpe, puis se tamponne. Et comme il se tamponne avec ce qu'il a extirpé, on ne peut pas présenter la succession dans l'ordre inverse. L'anaphore est donc double dans cet énoncé: le *en* renvoie anaphoriquement à *pochette* mais l'anaphore syntaxique se double d'une anaphore textuelle, la pochette

évoquée par *en* étant la pochette extirpée et non la pochette "non extirpée" de la première mention, pourtant antécédent direct de *en* .

#### 4) Arguments pour une interprétation des phénomènes d'asymétrie indépendante de *et*

Ce type d'anaphore discursive ne passe pas nécessairement par un terme anaphorique. Par exemple, dans

*Je plie, et ne romps pas (La Fontaine, Grevisse)*

le fait de rompre est envisagé comme une conséquence possible du fait de plier.

Dans

*Sur la cheminée, la même dame en bronze, robe montante et manches longues (Mauriac, TLF)*

les manches sont celles de la robe.

Dans

*Zazie prend la bouteille en main et commence à jouer du chalumeau (Zazie, p.19)*

c'est la bouteille qui sert de chalumeau.

Le fait que l'anaphore discursive puisse se passer de terme spécifiquement anaphorique tend à montrer que même dans les cas d'anaphore au sens strict, la présence de *et* ainsi que la relation dissymétrique qui en résulte pourraient jouer un rôle dans la relation entre le terme anaphorique et son antécédent.

On a vu que l'ordre séquentiel des prédicats pouvaient être interprété dans le sens de la succession temporelle, ce qui contribue à l'asymétrie des éléments reliés par *et*. D'autres interprétations sont possibles. Par exemple la relation de cause à conséquence, dans laquelle la cause précède toujours la conséquence. On a ainsi

*Il me déclare que son coeur est lié à jamais à une dame de votre pays,  
Doña Inès de Castro, et que notre union n'aura pas lieu  
(Montherlant, TLF)*

où la première proposition est présentée comme la cause de la seconde. Notons toutefois que l'interprétation cause/conséquence n'est pas entièrement distincte de la succession temporelle, dans la mesure où la cause précède toujours d'une façon ou d'une autre la conséquence. On pourrait même soutenir que l'interprétation cause/conséquence d'une séquence reliée par *et* est en fait une réinterprétation d'une relation temporelle. La réinterprétation consécutive serait liée à l'intégration discursive de la relation temporelle. Il faut prêter la plus grande attention au niveau où opère la coordination et donc la succession temporelle. Ici ce sont les deux déclarations qui se succèdent et non les événements évoqués par ces déclarations: la déclaration de la liaison est suivie de la déclaration de la prédiction concernant le mariage. Ce n'est pas la liaison elle-même qui est suivie du non-mariage. Mais la succession des deux déclarations est réinterprétée comme une relation de cause à conséquence probablement parce que la liaison implique l'impossibilité du mariage. Il reste qu'il ne faut pas à nouveau confondre la relation entre les événements évoqués et celle entre les déclarations: la relation liaison/non-mariage conduit à poser une relation déclaration de liaison/déclaration de non-mariage.

Cet exemple est moins particulier qu'il n'y paraît. En effet, l'écart entre le niveau de la déclaration et celui des événements évoqués se retrouve dans toutes les interprétations de l'ordre séquentiel comme succession temporelle. C'est parce que l'on parle d'une chose puis d'une autre que la chose dont on parle en premier est censée précéder celle dont on parle en second.

On pourrait alors faire l'hypothèse que les phénomènes d'asymétrie que j'ai décrits plus haut reposent sur cette succession énonciative: l'interprétation de ce dont on parle en second repose sur l'interprétation de ce dont on parle en premier. Cela conduirait à une règle d'interprétation qui, sur le plan discursif, ressemble à une vérité de La Palice. Mais en ce qui concerne l'interférence avec *et*, cette conception pourrait ramener à une contestation du rôle de *et* dans les phénomènes d'asymétrie: ce qui est à droite de *et* ne serait pas permutable avec ce qui est à gauche tout simplement parce que, dans la plupart des cas, ce qu'on dit avant doit précéder ce qu'on dit après. Autrement dit, la règle discursive élémentaire d'interprétation de ce qui suit à partir de ce qui précède suffirait à expliquer les phénomènes d'asymétrie des éléments reliés par *et*.



## 5) Eléments de comparaison entre coordination et juxtaposition asymétriques

### Quelques différences entre juxtaposition et coordination par *et*

Si l'on reprend nos exemples d'asymétrie, on peut, à titre de vérification, tenter de les reformuler en retirant le *et*. Cela donnerait;

*Gabriel extirpa de sa manche une pochette de soie couleur mauve. Il s'en tamponna le tarin*

*Je plie. Je ne romps pas*

*Sur la cheminée, la même dame en bronze, robe montante, manches longues*

*Zazie prend la bouteille en main. Elle commence à jouer du chalumeau*

*Il me déclare que son coeur est lié à jamais à une dame de votre pays, Do-a Inès de Castro, que notre union n'aura pas lieu*

On remarque, en comparant ces formulations à celles qui comportent un *et*, que les contraintes d'asymétrie y sont présentes mais d'une façon un peu différente. En effet, si l'on essaye de procéder à des permutations, on obtient les phases suivantes:

*Gabriel se tamponna le tarin avec une pochette de soie couleur mauve . Il l'extirpa de sa manche*

*Sur la cheminée, la même dame en bronze, manches longues, robe montante*

*Je ne romps pas. Je plie.*

*Zazie commence à jouer du chalumeau. Elle prend la bouteille en main*

*Il me déclare que notre union n'aura pas lieu, que son coeur est lié à jamais à une dame de votre pays, Doña Inès de Castro*

Ces phrases me semblent dans l'ensemble bien meilleures que les mêmes phrases avec *et* . Tout se passe en effet comme si, sans *et* , la contrainte séquentielle ne jouait plus aussi fort. Je ne suis donc pas tout à fait d'accord avec E. Sweetser, quand elle affirme:

"not only pairs of clauses conjoined with *and* , but also unconjoined clauses in narrative sequence, are interpreted as having an order iconic for the order of events. (Compare *He took off his shoes and jumped in the pool* with the almost equally asymmetrically interpreted *He took off his shoes. He jumped in the pool.*)"<sup>13</sup>

Je crois qu'il est tout à fait possible de dire

*He jumped in the pool. He took off his shoes.*

tout en maintenant l'interprétation "normale" où on retire ses chaussures avant de plonger. Par exemple, on pourrait s'exprimer de cette manière si on utilisait la seconde phrase comme argument ou preuve de la première. Cette interprétation est impossible à mon avis avec *and* :

---

<sup>13</sup> *loc. cité* p.90

*He jumped in the pool and he took off his shoes.*

Ce n'est donc pas, contrairement à ce qui se passe dans les phrases avec *and*, parce que l'ordre séquentiel joue un rôle dans les juxtapositions qu'il le joue toujours et de la même manière. En particulier, les phénomènes d'asymétrie et de symétrie ne me semblent pas véritablement de même nature dans les deux types de phrase. Il ne me paraît d'ailleurs pas adéquat de parler de symétrie et d'asymétrie dans le cas des juxtapositions, même si l'ordre des éléments juxtaposés modifie l'interprétation.

C'est qu'il ne suffit pas de disposer de deux éléments successifs et de même nature pour établir une relation de symétrie. Le concept de symétrie implique deux propriétés corrélatives: 1) un ensemble délimité permettant de définir des positions relatives ; 2) un axe de symétrie qui permette de construire la relation de symétrie. Or la juxtaposition 1) ne définit pas par elle-même d'ensemble de référence qui permette d'assigner une position aux éléments juxtaposés; 2) n'offre pas d'axe de symétrie explicite. Au contraire, la présence de *et* 1) permet, comme nous l'avons vu dans la première partie, d'élaborer un ensemble unifié, où la valeur différenciatrice délimite des positions différentes mais en même temps relatives; 2) offre naturellement un axe de symétrie explicite, le *et* lui-même. Le concept de symétrie est donc beaucoup plus adapté pour décrire la relation entre les éléments reliés par *et* que pour qualifier la relation entre des éléments simplement juxtaposés.

La simple juxtaposition étant libérée de la relation de symétrie, dispose de ce fait d'une certaine liberté, soit dans l'interprétation du rapport entre les termes juxtaposés, soit dans la délimitation de l'ensemble de référence constitué par les éléments juxtaposés. Dans le cas des exemples énumérés plus haut, la succession temporelle se trouve ainsi relativement indépendante

de l'ordre séquentiel, en tout cas beaucoup plus qu'avec *et* . Comparez par exemple:

*Gabriel se tamponna le tarin avec une pochette de soie couleur mauve. Il l'extirpa de sa manche*

et

*Gabriel se tamponna le tarin avec une pochette de soie couleur mauve et l'extirpa de sa manche*

Il me semble que la tournure avec *et* est difficilement compatible avec l'ordre

1) extirper, 2) tamponner, ce qui n'est pas vrai de la première tournure.

Dans

*Sur la cheminée, la même dame en bronze, manches longues, robe montante*

la tournure juxtaposée est moins bizarre que la tournure avec *et*:

*Sur la cheminée, la même dame en bronze, manches longues et robe montante*

Je l'explique par le fait que l'ordre séquentiel est beaucoup plus impératif avec *et* .

Comparez aussi

*Je ne romps pas. Je plie.*

et

*Je ne romps pas, et je plie.*

Il est clair que seule la première phrase peut donner à *je plie* le statut d'une explication, c'est-à-dire en somme l'interprétation de la tournure inverse avec *et* déjà étudiée:

*Je plie, et ne romps pas*

Même différence de comportement entre

*Zazie commence à jouer du chalumeau. Elle prend la bouteille en main*

et

*Zazie commence à jouer du chalumeau et elle prend la bouteille en main*

Dans la première phrase, le fait de prendre la bouteille peut être une façon d'expliquer comment Zazie s'y prend pour jouer du chalumeau. Au contraire, dans la seconde, cette interprétation est impossible.

Revenons enfin à la phrase déjà étudiée:

*Il me déclare que notre union n'aura pas lieu, que son coeur est lié à jamais à une dame de votre pays, Do-a Inès de Castro*

qui peut facilement s'interpréter de la façon suivante:

*Il me déclare que notre union n'aura pas lieu, du fait que son coeur est lié à jamais à une dame de votre pays, Doña Inès de Castro*

En revanche cette interprétation est exclue pour la phrase avec *et* :

*Il me déclare que notre union n'aura pas lieu et que son coeur est lié à jamais à une dame de votre pays, Doña Inès de Castro*

On remarquera d'autre part qu'une différence essentielle entre les phrases à juxtaposition pure et celle avec *et*, c'est que la liste ouverte par une juxtaposition pure n'est pas close par nature. Toutes les continuations et tous les regroupements sont donc théoriquement possibles dans le cas de la juxtaposition, alors que le *et* conclut nécessairement la liste des éléments qu'il relie. C'est là certainement une des explications de la liberté d'interprétation de la juxtaposition en ce qui concerne l'ordre séquentiel, les éléments simplement juxtaposés n'ayant pas reçu de place fixe et définitive.

Au contraire la clôture que *et* contribue à définir assigne à chaque élément relié une place précise, qui est tout simplement sa position relative par rapport à un ou plusieurs autres éléments. Les phénomènes de symétrie et d'asymétrie sont alors possibles. J'opposerais donc deux types de relations liées à l'ordre séquentielles: la relation symétrique/asymétrique, liée à la présence de termes comme *et* , et la relation avant/après, qui ne repose pas sur la construction d'un ensemble clos, et qui caractérise la simple juxtaposition.

Un exemple intéressant de la différence d'interprétation entre les deux relations se trouve dans le *Conte pour avoir la chair de poule* . Dans ce conte, le personnage principal cherche à rencontrer son nouveau voisin. Il pénètre chez lui et se trouve confronté à des scènes effrayantes, comme celle-ci:

*Au quatrième étage, des poissons grésillaient dans un plat, ils se faisaient frire tout seuls. (40 petits contes, p.52)*

On s'attendrait à ce que la tournure avec *et* :

*Au quatrième étage, des poissons grésillaient dans un plat et se faisaient frire tout seuls*

constitue une simple variante de la tournure juxtaposée. Mais en réalité cette dernière phrase est plutôt étrange. D'après moi cette étrangeté est due à la présence de *et* , qui produit un phénomène d'asymétrie. En effet, si l'on opère une permutation, le résultat est très différent selon qu'il s'agisse de la première ou de la seconde tournure:

*Au quatrième étage, des poissons se faisaient frire tout seuls, ils grésillaient dans un plat.*

Ici on peut dire qu'on a affaire à une véritable variante de la phrase de départ: la même scène est présentée avec un angle de vue différent. Et cette

différence repose sur l'ordre de présentation, la seconde proposition semblant jouer un rôle de premier plan par rapport à la première.

Au contraire, pour la phrase avec *et*, on obtient:

*Au quatrième étage, des poissons se faisaient frire tout seuls et grésillaient dans un plat.*

qui n'a plus rien d'étrange si ce n'est la scène de référence. Cela signifie pour moi que la présence de *et* fait peser une contrainte sur l'interprétation de l'ordre séquentiel qu'on ne retrouve pas avec la juxtaposition simple. Tout se passe comme si un certain type de rapport logique était exigé dans l'interprétation de l'ordre séquentiel quand il y a un *et*.

### **Comment interpréter les différences entre juxtaposition et coordination par *et***

Le problème qui se pose maintenant est celui de savoir ce qui explique cette différence de comportement interprétatif entre les juxtapositions simples et les phrases avec *et*. Intuitivement, on pourrait relier cela à un phénomène énonciatif simple: dans une juxtaposition, on dit plusieurs choses à la suite, alors que quand on a un *et*, les éléments successifs sont rassemblés en un seul acte énonciatif, on ne dit en fait qu'une seule chose. Cette particularité correspondrait assez bien à la valeur unificatrice déjà proposée comme valeur fondamentale de *et*. Il n'en reste pas moins, on l'a vu, que les éléments juxtaposés sont susceptibles à leur tour d'être reliés sémantiquement. Il faut donc supposer deux niveaux distincts d'unification sémantique. On aurait par exemple un niveau d'unification interne à une unité énonciative, qui correspondrait à l'organisation sémantique componentielle mise en oeuvre par

*et* et un niveau d'unification discursif, qui correspondrait à l'intégration sémantique des unités énonciatives successives.

Deux problèmes peuvent se poser ici:

1) l'explication que je viens de proposer semble convenir quand on oppose énoncés juxtaposés et énoncés dont les constituants sont reliés par *et*, mais qu'en est-il des juxtapositions de niveau inférieur syntaxiquement et des cas où les constituants reliés par *et* sont eux-mêmes des énoncés ? Autrement dit, comment relier entre eux les niveaux respectifs du discours, de l'énoncé et des relations intra-phrastiques ?

2) si on utilise, comme je l'ai déjà fait plus haut et à la suite d'autres linguistes<sup>14</sup>, le concept d'isotopie pour décrire le lien construit par *et* entre deux ou plusieurs éléments, comment distinguer ce phénomène de l'isotopie caractéristique d'ensembles plus vastes, textes, discours, ou oeuvres, ou surtout de l'intégration discursive des juxtapositions ? Le même concept d'isotopie peut-il suffire à décrire tous ces niveaux d'intégration ?

---

<sup>14</sup> Voir en particulier la thèse de M. Ruppli



## 6) De l'opposition thème/rhème à la distinction énoncé/discours

Revenons d'abord sur l'interprétation de la tournure juxtaposée

*Au quatrième étage, des poissons grésillaient dans un plat, ils se faisaient frire tout seuls.*

Elle repose en fait sur une relation de type thème/rhème, la première proposition constituant, comme j'ai dit, l'arrière-plan sémantique et la seconde le premier plan. Le thème, qui occupe l'arrière-plan sémantique, est la partie neutre de l'énoncé, en ce sens qu'il ne met pas en cause la pertinence de l'énonciation. Il s'agit, pourrait-on dire, d'un fait constaté mais non assumé. Au contraire le rhème, qui occupe le premier plan sémantique, est le foyer de pertinence de l'énonciation et en tant que tel se trouve assumé pleinement par le locuteur. Mais il faut prêter attention au fait que le statut de rhème ne revient pas à une simple mise en relief de l'élément rhématisé, c'est une façon de conférer à cet élément une fonction primordiale pour la pertinence du discours: c'est donc moins la relation avec le thème, son statut de "commentaire", qui caractérise le rhème, que la nature du lien avec le discours. Plus le lien est fort, plus l'élément discursif occupe une position centrale ou primordiale dans le discours. Au contraire, plus le lien est faible, moins le locuteur se trouve impliqué et plus l'élément discursif occupe une position marginale ou secondaire dans le discours.

Le problème est alors de déterminer quels sont les marques ou indices du statut rhématique. C'est là, je crois, qu'intervient la relation directe entre thème et rhème. A des échelles à mon avis très variables, un discours peut constituer des couples dont les deux constituants ont des fonctions

complémentaires. C'est la composante primordiale pour la pertinence qui joue alors le rôle de rhème, l'autre servant de thème. Le rhème peut alors gagner un statut de commentaire par rapport au thème. Le type même de l'indice grammatical de la constitution d'un couple de ce genre est, en français, l'opposition imparfait/passé simple ou passé composé. Voici, par exemple, le début du conte *Pourquoi le chien alla habiter chez l'homme* :

*Il y a longtemps le chien vivait encore seul. Mais à un moment il en eut assez de la solitude et souhaita se trouver un ami. (40 petits contes, p.44)*

L'opposition imparfait/passé simple dans cet exemple typique est un indice que la première phrase forme couple avec la seconde. On remarquera que la première phrase n'est en elle-même en rien moins "intéressante" que la seconde, elle n'apporte pas moins d' "information nouvelle". Seulement l'imparfait la disqualifie à l'échelle du récit sur le plan de la pertinence. Ce qui compte au contraire dans le conte c'est la phrase au passé simple. C'est elle qui fait véritablement démarrer le récit. Mais il n'est pas vrai pour autant que le statut de cette seconde phrase soit définitivement fixé comme rhématique. Il me semble que l'ensemble de ces deux phrases constitue un ensemble thématisé, la suite, toujours au passé simple, apportant un nouveau rhème:

*D'abord il demanda au lièvre ...*

Je crois que c'est en ce sens qu'il faut interpréter la présence du *mais* entre les deux premières phrases: il s'agit à la fois de souligner l'opposition thème/rhème et de réunir les deux en un nouveau thème. Ce même mouvement se retrouve dans l'adverbe *d'abord* qui, tout en introduisant le nouveau rhème, le destitue d'avance en en faisant une première étape. Mais même si la structure thème/rhème est souvent soulignée par des indices, c'est

bien le lien avec la pertinence discursive qui la constitue et cela donne un caractère évidemment subjectif à l'organisation du sens dans le discours, du moins si l'on utilise ces concepts, dans la mesure où la pertinence d'un discours n'est pas toujours explicite.

Il y a toutefois un indice supplémentaire de l'opposition thème/rhème. Dans

*Au quatrième étage, des poissons grésillaient dans un plat, ils se faisaient frire tout seuls.*

on a dit plus haut que la seconde proposition joue le rôle de rhème. Ce qu'on peut expliciter en disant que la scène évoquée par le thème reçoit une explication surprenante en elle-même mais cohérente par rapport à l'objectif du conte, qui est de suggérer des situations effrayantes. L'indice de la répartition thème/rhème semble être ici l'ordre séquentiel: la première proposition est le thème, la seconde le rhème. Cet indice paraît recevoir une confirmation des exemples précédents, où l'ordre séquentiel contribuait nettement à l'attribution des rôles: la première phrase sert de thème, la seconde de rhème, puis la troisième phrase sert de rhème à son tour et thématise l'ensemble précédent, etc.

Qu'en est-il alors de la tournure déjà évoquée:

*Au quatrième étage, des poissons se faisaient frire tout seuls, ils grésillaient dans un plat ?*

Je suggérerais ici l'emboîtement suivant: *Au quatrième étage* est le premier thème, *des poissons se faisaient frire tout seuls* premier rhème, se trouve thématisé dans sa situation par rapport à *ils grésillaient dans un plat* qui, du fait de son statut de rhème, ne signifie pas tout à fait la même chose que dans la première formulation. Le statut rhématique met en relief le sentiment

d'horreur susceptible d'être associé au grésillement des poissons dans le plat, dans la mesure où *ils se font frire tout seuls* .

Les observations précédentes me semblent pouvoir s'interpréter de la façon suivante. Il y aurait selon qu'on a affaire à une juxtaposition ou à une tournure équivalente mais avec *et* , deux logiques différentes. Sans *et* , on est dans la logique de l'enchaînement discursif, qui repose sur la constitution d'entités de type thème /rhème, la seule contrainte étant le respect de la pertinence discursive. Ce qui laisse une grande liberté, comme on l'a vu, en ce qui concerne l'ordre séquentiel des éléments juxtaposés, puisqu'il suffit de pouvoir récupérer une interprétation pertinente.

Avec *et* , on est dans une logique infra-discursive: la valeur unificatrice aboutit en effet à une désautonomisation des éléments reliés par *et* . Il faut alors que l'ensemble unifié puisse s'intégrer comme une unique unité discursive pertinente. Les éléments reliés par *et* ne peuvent donc pas, d'après moi, fonctionner selon la logique de la relation thème/rhème, le premier étant le thème et le second le rhème. L'ordre séquentiel est ainsi beaucoup moins libre d'interprétation que dans la juxtaposition simple, puisqu'il doit être compatible avec une seule orientation rhématique ou thématique.

On pourra dire par exemple au choix:

*Il est tombé gravement malade. Il est mort*

ou

*Il est mort. Il est tombé gravement malade.*

Mais si l'on peut dire aussi

*Il est tombé gravement malade et il est mort ,*

on ne peut pas inverser les propositions et dire:

*Il est mort et il est tombé gravement malade.*

C'est que, dans le premier cas, celui des juxtaposées, la relation entre les propositions obéit simplement à la logique discursive. L'ordre séquentiel peut donc soit reproduire l'ordre des événements, soit correspondre à un enchaînement logique justifié par l'orientation discursive. Inversement, dans les phrases avec *et*, il est exigé que les deux propositions s'intègrent dans une assertion unique. L'ordre séquentiel est alors interprété comme le reflet de la succession événementielle, seule façon d'accorder pertinence à l'ensemble. Au contraire, dans la phrase à l'envers, l'ordre séquentiel est en discordance avec l'ordre événementiel et il n'y a plus moyen d'atteindre une pertinence dans le cadre de l'unification. En effet, les deux événements ne peuvent pas être simultanés et ils ne peuvent pas non plus être envisagés sous l'angle d'une combinaison inhabituelle qui rendrait la coexistence des deux événements compatible, comme dans

*Il est mort et il a eu un simple rhume*

Ce qui me semble très important à noter ici, c'est que l'ordre séquentiel joue un rôle essentiellement discursif dans le cas de la juxtaposition, ce qui fait que tous les enchaînements logiques sont a priori possibles, à condition qu'ils soient compatibles avec la pertinence du discours, alors que la présence du *et* oblige à conférer à l'ordre séquentiel une signification simplement conforme à la valeur unificatrice de *et*, sans tenir compte a priori de la pertinence discursive. Par exemple, si l'on dit

*Il a eu un simple rhume et il est mort*

l'interprétation de cette phrase se construit par unification des deux propositions, à savoir 1) intégration de l'ordre séquentiel en tant que succession temporelle, 2) intégration de deux assertions a priori

incompatibles. Au contraire, dans la phrase inversée, seule la seconde partie de l'interprétation peut fonctionner.

Si maintenant on analyse la construction de l'interprétation dans la formulation paratactique, on a soit

*Il est mort. Il a eu un simple rhume*

et l'opposition thème/rhème interprète la seconde phrase comme une cause présentée comme surprenante ; soit

*Il a eu un simple rhume. Il est mort*

et l'opposition thème/rhème interprète la seconde phrase comme une conséquence présentée comme surprenante. Au bout du compte le résultat est très proche mais les voies d'élaboration sont très différentes. On pourrait dire que la différence essentielle entre la juxtaposition pure et la tournure avec *et*, repose sur le fait que, dans le cas de la juxtaposition, les éléments reliés par la juxtaposition conservent une relative autonomie les uns par rapport aux autres et que c'est le niveau discursif qui récupère l'interprétation de leurs interrelations, alors que, dans le cas des éléments reliés par *et*, l'interprétation de la relation est filtrée par *et*, qui fonctionne comme un prédicat. C'est donc par rapport à ce prédicat que l'ordre séquentiel reçoit son interprétation, tandis que les éléments juxtaposés n'ont entre eux aucune relation de type prédicatif.

Si l'on revient maintenant à la question posée plus haut du rapport entre les niveaux linguistiques, on dira qu'il ne faut pas confondre le mode de fonctionnement respectif de *et* et de la juxtaposition d'une part et le niveau de fonctionnement d'autre part. La juxtaposition peut intervenir à divers niveaux syntaxiques, mais comme elle n'est pas structurée par un prédicat global, c'est le discours, et en particulier la pertinence discursive, qui récupère l'interprétation en ce qui concerne la relation entre les éléments juxtaposés.

En revanche, les éléments reliés par *et*, qui peuvent tout autant varier (on l'a vu dès le départ, c'est une caractéristique des emplois de *et* ) en ce qui concerne le niveau syntaxique, bénéficient d'un prédicat organisateur, qui règle les relations entre eux.

Toutefois on notera une certaine symétrie dans les effets de cette différence de fonctionnement entre les deux tournures. La juxtaposition simple fonctionne constamment, et à des niveaux très complexes, au-delà du niveau phrastique. Mais au niveau phrastique lui-même, la juxtaposition est beaucoup moins fréquente que la tournure avec *et* . Par exemple, dans les énumérations, le *et* tend à être pratiquement obligatoire, ou au moins beaucoup plus fréquent. Le titre de film

*Vincent, François, Paul et les autres*

est un cas où le *et* est obligatoire. On ne pourrait pas avoir

*Vincent, François, Paul, les autres*

ni même

*Vincent, François, Paul*

On ne peut avoir non plus

*Harold, Maud*

ou

*Paul, Virginie*

Les titres avec simple juxtaposition sont toujours des effets de style très marqués. Qu'on pense à

*L'amour la poésie*

ou à

*La vie, l'amour, la mort*

Dans des phrases construites, on a le même phénomène. Comment dire sans *et*:

*vous étiez marrants tous les deux le flicmane et vous (Zazie, p.125) ?*

Ni

*vous étiez marrants tous les deux le flicmane, vous*

ni

*vous étiez marrants, le flicmane, vous*

ne sont acceptables.

Il semble que ce soit dans les énumérations à deux termes qu'il est le plus difficile de supprimer *et*. C'est déjà le cas dans la plupart des exemples précédents. Ca l'est également dans

*Qu'est-ce que tu dirais alors si tu devais bosser la nuit comme moi et dormir le jour (Zazie, p.39)*

ou dans les phrases suivantes:

*Elle ouvrit la porte et, d'une voix forte et claire, prononça les mots suivants (Zazie, p.65)*

*— Veux-tu vite enlever ça, s'écria Gabriel épouvanté, et les rendre au meussieu tout de suite. (ibid.)*

que l'on comparera avec:

*Elle ouvrit la porte, d'une voix forte, claire, prononça les mots suivants*

*— Veux-tu vite enlever ça, s'écria Gabriel épouvanté, les rendre au meussieu tout de suite.*

Au contraire, dès que l'énumération est supérieure à deux, la présence de *et* n'est plus indispensable (ce qui ne veut pas dire que le sens ne change pas):



*Il saisit le type par le col de son veston, le tire sur le palier et le projette vers les régions inférieures (Zazie, p.67)*

peut être remplacé par la tournure juxtaposée

*Il saisit le type par le col de son veston, le tire sur le palier, le projette vers les régions inférieures*

Il est possible que cette différence de comportement entre les coordinations à trois termes et les coordinations à deux termes soit liée au statut prédicatif de *et*. Dans les coordinations à deux termes, *et* aurait un rôle plus spécifiquement prédicatif, alors que dans les coordinations à trois termes *et* aurait un rôle prédicatif plus abstrait, qui se rapprocherait de celui d'une simple clôture d'énumération.

On ne s'étonnera pas non plus que, dès que *et* relie des entités propositionnelles, il est assez facilement substituable par une juxtaposition simple. On aura ainsi:

*N'empêche que j'ai jamais eu peur et j'ai même jamais rien reçu sur le coin de la gueule (Zazie, p.38)*

mais aussi

*N'empêche que j'ai jamais eu peur, j'ai même jamais rien reçu sur le coin de la gueule*

Mais dès que, même en cas de coordination propositionnelle, la valeur prédicative redevient plus forte, la suppression de *et* redevient moins facile, comme par exemple dans:

*é la foire aux puces é c'est là où on trouve des ranbrans pour pas cher, ensuite on les revend à un Amerlo et on n'a pas perdu sa journée (Zazie, p.46)*

qui ne peut pas être remplacé par une juxtaposition simple:

*é la foire aux puces é c'est là où on trouve des ranbrans pour pas cher, ensuite on les revend à un Amerlo, on n'a pas perdu sa journée*

En effet, dans cette énumération à trois termes, le *et* permet d'attribuer à chaque terme un rôle différent. Si l'on supprime le *et*, non seulement le dernier élément n'a plus de fonction claire, mais l'ensemble perd son unité et s'intègre difficilement comme définition unitaire de la "foire aux puces". Tout se passe donc ici comme si l'ensemble coordonné était réinterprété comme un ensemble unique et ramenait à la situation infra-propositionnelle, les trois propositions n'en faisant plus qu'une.

### **Le cas du *et* initial**

Symétriquement, comme nous le disions, la présence de *et* en tête d'énoncé est le plus souvent facultative. Cela ne veut pas dire que cette présence est indifférente, mais les règles d'interprétation discursive des juxtaposées peuvent généralement suffire, dans ces cas-là, à produire des enchaînements pertinents. Bien sûr, en prenant les choses dans l'autre sens, la présence de *et* en tête d'énoncé a une fonction importante, celle précisément de désautonomiser l'énoncé suivant par rapport à ce qui précède. Le *et* substitue alors à l'empilement discursif un lien unifiant.

Voici quelques exemples:

— *En route, qu'il dit.*

*Et il fonce, projetant à droite et à gauche tout ce qui se trouve sur sa trajectoire (Zazie, p.12)*

n'est pas très éloigné de

— *En route, qu'il dit.*

*Il fonce, projetant à droite et à gauche tout ce qui se trouve sur sa trajectoire*

Seulement dans la tournure avec *et*, les deux énoncés sont réunis dans une même unité narrative et énonciative. En somme, ils sont désautonomisés et ne forment plus qu'un seul énoncé. Du coup, l'interprétation du rapport entre les deux volets de l'énoncé unique se trouve fortement délimitée. Le second volet est interprété comme la conséquence immédiate du premier, le *et* instaurant une communauté énonciative entre les deux volets, qui interdit de dissocier le second du premier. En même temps, comme on l'a vu, l'ordre des deux volets

est récupéré de telle sorte que le second volet est obligatoirement la conséquence et la suite immédiate du premier.

Au contraire, quand on supprime le *et*, l'autonomie des deux énoncés est maintenue. Du coup, l'interprétation de leur relation est moins contrainte que dans l'autre tournure. On peut avoir la même interprétation, à peu de chose près. Je crois tout de même qu'ici l'ordre séquentiel est alors interprété plus comme une succession temporelle que comme une relation consécutive, le locuteur n'instaurant aucun lien a priori entre les deux énoncés. A nouveau, le premier énoncé sert de base thématique au second, qui joue un rôle rhématique, la successivité n'étant plus reliée à un prédicat, comme avec *et*, mais à l'enchaînement discursif. Ce processus différent d'élaboration du sens de la relation entre les deux énoncés permet d'ailleurs une toute autre interprétation: le second énoncé peut très bien exprimer une simultanéité, chaque énoncé exprimant un aspect de la même scène. Il me semble que cette interprétation est absolument impossible avec *et*, et cela pour les raisons que je viens d'indiquer concernant les processus d'élaboration du sens dans les deux cas.

### **L'exemple de *et si é* interrogatif**

Un exemple intéressant est celui du *et si é?* interrogatif, déjà évoqué dans la première partie. En voici un emploi:

*Les hommes politiques la promettaient, les experts la prévoyaient é  
Mais toujours rien à l'horizon. La reprise n'est pas là ! Et si l'on  
s'était trompé de diagnostic ? (Nouvel Obs. n;1452, p.53)*

que l'on peut comparer à:

*Les hommes politiques la promettaient, les experts la prévoyaient é  
Mais toujours rien à l'horizon. La reprise n'est pas là ! Si l'on s'était  
trompé de diagnostic ?*

Le processus d'élaboration sémantique est ici assez compliqué, même si le sens ne pose pas de problème dans l'ensemble. La première question qui se pose est celle du caractère incomplet de l'énoncé commençant par *et si / si*: faut-il suppléer une principale ? sur quoi porte l'interrogation ?

On peut dire que le contexte déclenchant est ici une aporie, une contradiction: la *reprise* est attendue mais elle ne vient pas. L'enchaînement ne se fait pas au niveau des énoncés successifs mais plutôt au niveau de la conjonction *mais* , c'est-à-dire de la situation d'embarras où nous met la contradiction présentée. L'interrogation qui suit apparaît alors comme un moyen de sortir de cette aporie. Mais il faut distinguer le niveau componentiel et le niveau de l'enchaînement discursif. Au niveau discursif, la question équivaut à une demande de confirmation de la suggestion présentée dans la proposition "conditionnelle", comme si on avait:

*on s'est peut-être trompé de diagnostic ?*

Mais au niveau componentiel, on a affaire à une question sur le prédicat, comme on l'a vu dans la première partie, à propos du *et* initial d'interrogation. Le *et* introduit un changement de thème qui laisse attendre un nouveau prédicat. Ce prédicat est soit inexistant, et l'interlocuteur doit en formuler un pour compléter la phrase, soit proposé en demande de confirmation (ce que nous avons appelé la question en cascade), comme lorsque un médecin, au cours d'un examen, dit à un malade:

*Et là, vous avez mal ?*

Dans cette interrogation, le médecin demande littéralement au malade de lui confirmer sa douleur, alors même que le *et là* suppose qu'une autre partie du corps est impliquée, ce qui laisserait espérer un changement. Néanmoins cette interrogation signifie davantage "vous avez encore mal ?" que "vous avez toujours mal, n'est-ce pas?". Tout se passe comme si le médecin mettait en scène son interlocuteur et lui faisait dire: "j'ai mal". Dans ces conditions, comment faire passer du sens littéral au véritable sens ? Il me semble qu'il faut faire intervenir une sorte de micro-système discursif, l'interrogation porterait en fait sur la relation thème/rhème incluse dans tout énoncé et généralement décrite par l'opposition sujet/prédicat. On pourrait ainsi paraphraser l'interrogation par: "le changement de partie du corps est-il compatible avec votre plainte ?" Le rôle de *et* au niveau de l'unification est alors de proposer une articulation entre les deux relations sujet/prédicat, la première étant censée servir de modèle pour la seconde, fondement d'une forme de comparaison, puisque le *et* unifie les deux relations sujet/prédicat, celle qui est déjà donnée et celle qui reste à construire ou à confirmer. Le médecin demande donc en fait au malade de comparer la douleur en deux

endroits différents et de donner une réponse qui respecte la cohérence supposée par *et* .

Si l'on revient maintenant à *et si ?* , on peut essayer d'appliquer le même type de description. Cette fois, le prédicat parallèle à l'embarras précédent n'est pas donné. Mais la proposition "conditionnelle" joue le même rôle que *là* dans l'énoncé que nous venons d'analyser. On a donc une sorte de changement de "sujet" et une demande de recherche de relation sujet/prédicat compatible avec la relation sujet/prédicat qui sert de base de comparaison. Seulement le "sujet" de base n'est pas directement exprimé dans ce qui précède. Il est supposé par la "conditionnelle" et exigé par le *et* . On débouche alors sur une propriété essentielle de ce type d'interrogation, qui est de remettre en cause les fondements de ce qui précède. Tout repose ici sur la "fiabilité" des "hommes politiques" et des "experts". Le tour *Et si l'on s'était trompé de diagnostic ?* laisse supposer que ce qui précède a un "sujet" non exprimé qui est "si les hommes politiques et les experts ne se trompent jamais". Il y a alors une double structure: dans la partie qui précède *et* , la relation sujet/prédicat est d'abord articulée autour du *mais* , qui exprime l'embarras ; mais avec le *et si* , une seconde structure sous-jacente à la première partie se trouve reconstruite, dont le *mais* et les termes qu'il articule constituent le prédicat, le "sujet" étant l'hypothèse de la fiabilité des experts. On met ainsi en relief la relativité de l'élément qui précède *et* .

On peut conclure de l'analyse de ces exemples que, quel que soit le niveau syntaxique apparent où se situe la relation construite autour de *et* , la présence de *et* resserre les liens avec les éléments qu'il contrôle aussi étroitement qu'un prédicat contrôle ses arguments. Son domaine privilégié est donc l'énoncé, au point que même en position initiale il se réinterprète comme une

élément médian. Au contraire, les structures juxtaposées obéissent plutôt aux règles d'interprétation discursives et leur domaine privilégié se trouve au niveau de la relation entre énoncés, au point que les éléments juxtaposés, par comparaison avec les éléments reliés par *et*, reçoivent souvent une forte autonomie l'un par rapport à l'autre.



## **7) Pour une extension du concept d'isotopie**

### **Rôle du prédicat**

Nous avons évoqué plus haut le problème des limites du concept d'isotopie. La question semble tout à fait parallèle à celle que nous venons d'évoquer, à propos du contraste entre thème/rhème et "sujet"/ prédicat. La différence repose sur le domaine de validité: la relation thème/rhème telle que je l'ai interprétée concerne les relations entre énoncés ou même des éléments plus complexes ; la relation "sujet"/prédicat vaudrait à l'intérieur de l'énoncé. Le problème est de savoir si cette frontière est justifiée ou s'il ne suffit pas d'un seul couple de concepts fonctionnant dans des domaines différents. Il me semble que ce qui justifie cette frontière c'est le rôle du prédicat. A l'intérieur de l'énoncé, toutes les relations sont dépendantes d'un prédicat principal. On pourrait dire que l'unité énonciative est définie par l'unité prédictive. Au contraire, et par voie de conséquence, les relations entre énoncés sont des relations entre noyaux prédictifs indépendants. Cela signifie que, à l'intérieur d'un énoncé, tous les éléments sont réinterprétés en fonction de leur relation avec le prédicat dominant. Cela explique en particulier pourquoi la notion de complément circonstanciel ou des notions équivalentes ont toujours été difficilement applicables. Elles reposent en effet sur le postulat d'une autonomie entre le prédicat et le complément en question, alors que probablement, comme je viens de le dire, tous les éléments d'un énoncé sont susceptibles d'être interprétés en fonction de leur relation avec le prédicat dominant. Par exemple, dans la phrase suivante,

*Il était une fois quatre brigands qui habitaient une caverne dans la forêt (40 petits contes, p.4)*

le dernier complément à l'intérieur de la relative sera généralement considéré, dans l'analyse syntaxique, comme un complément choisi indépendamment du verbe auquel il est relié, et donc comme un complément circonstanciel ou un circonstant. Seulement quelle que soit l'analyse syntaxique que l'on propose, l'interprétation de *dans la forêt* n'est absolument pas autonome par rapport à ce qui précède. La forêt devient à la fois le lieu où habite les brigands et celui où se trouve la caverne. Le complément se trouve ainsi en forte relation de dépendance par rapport au prédicat *habiter*. Tout se passe donc comme si le complément circonstanciel occupait une place d'argument indirect du prédicat et non une place parfaitement autonome. Le seul type de relation présent à l'intérieur d'un énoncé serait alors la relation argument/prédicat. Ce qu'on appelle la relation "sujet"/prédicat est simplement le choix d'une des relations argument/prédicat présentes dans un énoncé<sup>15</sup>.

En revanche, la relation thème/rhème qui caractérise les composantes d'un discours et les relations entre énoncés n'implique aucune relation préstructurée. En conséquence, alors que la relation "sujet"/prédicat est largement dépendante de la structure prédicative sur laquelle elle se définit, la relation thème/rhème construit une relation totalement nouvelle.

### **L'isotopie intégrative, entre prédicat et discours**

Selon moi, il se produit un phénomène de même type en ce qui concerne l'isotopie. L'isotopie discursive (qui est en fait l'isotopie au sens propre)

---

<sup>15</sup> On retrouve là, sur un terrain sémantique, les conceptions de Tesnière sur le sujet, qui "est un complément comme les autres" (1959: p.109).

conditionne directement l'interprétation des éléments lexicaux<sup>16</sup> et bien sûr des liens entre énoncés, comprenant notamment les phénomènes anaphoriques. Mais on sait d'autre part que l'interprétation de certains éléments lexicaux ou anaphoriques est liée à la nature du ou des prédicats dont ils dépendent.

Par exemple, dans l'histoire des quatre brigands, il est dit qu'

*ils ne savaient pas faire le ménage (ibid.)*

Cette précision s'interprète ici directement en rapport avec le fait mentionné juste avant qu'ils *habitaient une caverne dans la forêt* . En effet, le rapprochement entre les deux indications implique que le ménage serait nécessaire compte tenu du fait qu'ils habitent une caverne. Ce n'est donc pas leur capacité générale qui est en jeu mais le besoin d'assurer les tâches matérielles dans leur caverne. Du coup ils vont

*chercher une belle fille qui s'occuperait d'eux (ibid)*

On opposera à ces phénomènes d'isotopie discursive ceux qui concernent l'interprétation d'éléments dépendant d'un prédicat. Ainsi on distinguera

*boire un verre*

et

*casser un verre*

Ou bien

*Il s'est cassé le bras*

et

*Il a franchi le bras*

---

<sup>16</sup> Cela signifie notamment que les niveaux linguistiques n'ont pas une structure strictement emboîtée ou gigogne, contrairement à ce qui est souvent présumé. L'articulation d'un phonème, voire d'un trait phonologique, peut très bien (sans nécessairement qu'intervienne un contrôle conscient) recevoir une valeur discursive. C'est pourquoi il peut y avoir un art de la diction. Mais ce n'est pas une exclusivité réservée aux textes littéraires et on peut dire, pour paraphraser Du Marsais, il se fait autant d'effets de diction dans une conversation banale au téléphone que dans une représentation théâtrale.

Or, dans le cas qui nous concerne ici, aucune des deux formes d'isotopie ne semble exactement convenir. L'isotopie prédicative paraît beaucoup plus contraignante que les phénomènes équivalents mis en jeu par *et*. D'un autre côté, l'isotopie discursive n'est pas suffisante pour expliquer certaines contraintes interprétatives portant sur les éléments reliés par *et*. Par exemple, dans

*Pierre et sa femme*

*sa* renvoie a priori exclusivement à *Pierre*. En fait, les éléments reliés par *et* perdent leur autonomie l'un par rapport à l'autre et ne sont pas simplement en pure compatibilité, comme dans l'isotopie discursive, ils sont complémentaires, comme on l'a vu plusieurs fois. Ces propriétés font de *et* une sorte de prédicat mais dont le contenu est peu différencié. On pourrait alors formuler l'hypothèse que l'isotopie perceptible dans les emplois de *et* est une isotopie prédicative mais dont le caractère vague est lié à la faible différenciation du prédicat lui-même. Cela expliquerait que l'isotopie créée par *et* ressemble à une isotopie discursive, le prédicat marqué par *et* se ramenant à la mise en place d'un domaine isotopique. En fait, le prédicat marqué par *et* se caractérise, comme on l'a vu, par sa faible portée référentielle. Mais, même si c'est à un niveau abstrait, il est relativement spécifique: rappelons qu'il correspond à une unification à partir d'une addition.

Si l'on tire toutes les conséquences de cette définition, on pourrait distinguer en réalité trois types d'isotopie: 1) l'isotopie prédicative proprement dite, où le prédicat instaure des relations fortement contraintes et hiérarchisées entre les arguments directs et indirects, le lien avec le prédicat étant la source de l'isotopie, ce qui fait que l'extension du domaine isotopique

dépend des capacités de saturation du prédicat, 2) l'isotopie discursive, où les règles d'interprétation du discours limite l'extension interprétative des relations entre les énoncés, la capacité d'extension du domaine isotopique étant en théorie pratiquement infinie, 3) dans le cas de *et*, le domaine isotopique est créé par addition d'un unique élément, addition qui est la source de la hiérarchisation des éléments reliés par *et*, ce qui crée un domaine prédicatif très strictement délimité et par voie de conséquence un domaine isotopique très strictement délimité aussi. La particularité originale de *et* est que le nouveau domaine qu'il construit peut à son tour s'inclure dans un nouveau domaine structuré par un nouveau *et*. C'est notamment le cas du fameux *et puis*, qui permet de rajouter indéfiniment des éléments à une liste ou à un récit, comme dans:

*Après le bouillon, il y avait du boudin ..., et puis après du foie gras (...), et puis un entremets, et puis du café ... (Zazie, p.22)*

Il me semble que le rôle isotopique de *et* est très important car c'est ce qui permet de construire des sortes d'étapes maniables dans le cours du discours. Il crée des unités discursives qui sont autant de zones strictement délimitées où la pensée a le temps de rattraper la parole.

Cet angle de vue discursif sur le fonctionnement de *et* peut permettre de mieux comprendre la particularité des phénomènes de dissymétrie occasionnés par *et*. L'isotopie prédicative est d'emblée impliquée dès le départ par le choix du prédicat, c'est une sorte de propriété intrinsèque du prédicat. L'isotopie discursive "survole" d'une certaine façon les relations entre énoncés. Elle repose sur l'intégration des énoncés dans le discours. Mais là aussi, il s'agit d'une propriété intrinsèque du discours. L'isotopie produite par *et* semble être le résultat d'un processus dynamique. En effet, l'élément

qui précède *et* n'anticipe en rien la présence de *et* . Inversement, une fois que le *et* et l'élément qui le suit sont donnés, l'élément précédent perd son autonomie. Il se produit alors une double intégration: l'élément qui suit *et* se trouve greffé sur l'élément qui le précède et cet élément à son tour perd sa relation directe avec ce à quoi il était antérieurement rattaché, il forme avec l'élément introduit par *et* une nouvelle unité globale à laquelle il transmet sa relation d'origine avec le contexte. Cette unité fonctionne justement comme un domaine isotopique et on peut dire que l'isotopie n'est pas donnée mais construite à partir de l'intégration des éléments reliés par *et* . On pourrait alors donner à cette forme particulière d'isotopie le nom d'isotopie intégrative<sup>17</sup>.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les phénomènes d'asymétrie n'ait pas la même portée en présence de *et* que dans les cas de simple juxtaposition. Alors que le *et* intègre tout ce qu'il contribue à relier dans un nouveau domaine isotopique, y compris ce qui le précède, les éléments juxtaposés sont simplement intégrés dans le domaine isotopique du prédicat dont ils dépendent et dans le domaine isotopique du discours où ils apparaissent.

Il peut être intéressant maintenant de revenir aux exemples de symétrie et d'asymétrie proposés au début de cette partie.

## **8) Vers l'hypothèse d'une asymétrie généralisée**

---

<sup>17</sup> On peut se demander si la domination des formes écrites de communication linguistique ne tend pas à imposer une conception statique de la structure linguistique. Or, comme l'avait bien vu Saussure, c'est le temps qui joue un rôle déterminant dans la construction des énoncés et non l'espace, qui convient mieux à la forme écrite du langage.

Si l'on prend d'abord les cas de symétrie, on peut comprendre assez facilement, à partir de ma conception de l'isotopie intégrative, pourquoi la position d'éléments reliés par *et* semble parfois totalement indifférente et interchangeable. Ainsi dans

*Fanchon et Jeannot étaient partis dans les bois avec un petit panier pour cueillir des fraises. (40 petits contes, p.14)*

l'ordre des deux noms sujets reliés par *et* semble non pertinent. Il n'empêche que *Fanchon* est citée en premier, que *Jeannot* est en position d'élément ajouté et que l'ensemble des deux noms est réinterprété comme une unité, mettons un couple. Or je crois qu'il ne faut pas confondre deux niveaux: celui de la référence de départ, où on a deux enfants qui, ayant chacun leur nom, ne peuvent pas être cités ensemble sans que le nom de l'un précède le nom de l'autre, et la procédure d'intégration isotopique élaborée par *et*, qui oblige à attribuer une valeur à l'ordre des éléments reliés, puisqu'il y a un terme principal et un terme ajouté. Il est important de noter que la valeur de l'ordre des éléments n'est pas nécessairement parfaitement consciente dans l'intention de communication. On peut donc, de bonne fois, avoir le sentiment que l'ordre est réellement non pertinent.

Mais je voudrais citer deux arguments en faveur d'une valeur "proleptique" (au sens où, dans la grammaire des langues anciennes, on parle d'adjectif proleptique) de l'ordre des éléments reliés par *et*. Dans le conte d'où est extraite la phrase citée en exemple, intitulé "Fanchon et Jeannot dans les bois", les deux personnages principaux n'ont évidemment pas le même statut. Jeannot est celui qui pose des questions, je dirais "comme un petit frère", et Fanchon est celle qui est censée donner des réponses, "comme une grande soeur". Je crois qu'on a déjà là une motivation pour une interprétation

asymétrique de la relation entre les deux termes reliés par *et* . Or, une fois la mission des fraises accomplie, survient un ours, qui terrorise les enfants. Ils grimpent dans un arbre, laissant leur butin à terre. L'ours s'en empare et quand les enfants redescendent, le conteur les appelle *Jeannot et Fanchon* . Ils rencontrent alors un chasseur, qui finit par rattraper l'ours et lui ouvrir le ventre, d'où il extrait le butin des enfants. Ceux-ci rentrent chez eux et dégustent les fraises avec délice. Il est notable que pendant tout le temps de la "crise", les enfants sont dénommés dans l'ordre inverse. Dès qu'ils retrouvent leur butin, ils sont à nouveau *Fanchon et Jeannot* . C'est dire si l'ordre est rétabli.

Le second argument est une phrase de Queneau:

*Turandot et Marceline ou plutôt Marceline et Turandot discutent des mérites ou démérites des machines à laver. (Zazie, p.41)*

Le caractère volontaire du choix de l'ordre des éléments reliés ne fait ici aucun doute, puisqu'il est au centre d'un trait d'humour. La justification de l'ordre finalement préféré me paraît claire également: le lavage du linge étant traditionnellement l'apanage des femmes, il semble plus naturel à Queneau de placer le prénom féminin en premier, l'initiative de la discussion sur les machines à laver revenant ainsi à la femme. Maintenant on dira que précisément le trait d'humour repose sur le caractère insignifiant de la différence entre les deux ordres. Mais il ne faut pas confondre la hiérarchisation des arguments de *et* et sa pertinence dans le contexte. Quand deux noms simples sont reliés par *et* , on a généralement l'impression que l'ordre n'a aucune importance. En fait, la hiérarchie est disponible, mais elle n'est pas toujours utilisée. Si donc elle l'est, l'élément cité en premier aura toujours également la première place hiérarchiquement. L'important est de



bien voir que ce n'est pas l'ordre seul et par lui-même qui compte ici, mais la disponibilité interprétative que lui donne la valeur isotopique de *et* .

Cette valeur discriminante de *et* permet de construire d'autres effets de hiérarchisation. On a vu que la présence de *et* produit un effet de déclassement sur le terme qui le précède: la même position va se trouver partagée au lieu d'être occupée par le seul élément qui précède *et* . Il arrive donc souvent que la hiérarchisation joue, à un certain plan, en faveur de l'élément adjoint. Ce qui apparaît alors, c'est le caractère incomplet, insuffisant du premier élément, toute l'importance étant ainsi donnée au second, qui a la capacité de compléter le premier, et même de lui donner sens. C'est pourquoi l'élément qui suit *et* est fréquemment mis en relief.

Par exemple, dans un exemple de symétrie apparente comme

*Ils glissent leur poignard et leur sabre dans leur ceinture (40 petits contes,p.5)*

il y a sûrement une accentuation sur le mot *sabre* , le sabre étant à la fois plus grand, plus puissant et plus impressionnant que le poignard. Grâce à quoi, on peut dire que les brigands sont armés jusqu'aux dents, si l'on se place au niveau ultérieur de la valeur unificatrice de *et* . Mais la hiérarchisation des armes dépend bien de la valeur isotopique.

Je crois que c'est ce processus de mise en relief de l'élément qui suit *et* qui explique un phénomène étonnant, qui est la capacité de *et* d'occuper une position initiale. Cette capacité semble en effet en contradiction avec la valeur unificatrice de *et* . En revanche, elle s'accorde avec le processus de mise en relief tel que je l'ai décrit à l'instant, dans la mesure où celui-ci repose sur une forme de rupture avec ce qui précède, la présence de *et* ayant un effet de palimpseste par rapport à ce qui précède. Cet effet est particulièrement

visible dans les cas où *et* peut être analysé comme un opérateur de changement de thème. C'est le cas, par exemple, dans des formules comme

*Et vous?*

qui servent souvent, on l'a déjà vu, à introduire une rupture dans une conversation, donc à déclasser la pertinence du thème antérieur.

Même subtile hiérarchie dans

*Gabriel s'extrait avec habileté et souplesse du tac*

Là aussi, la permutation des éléments reliés par *et* paraît sans importance. En fait on remarquera que la relation de compatibilité des deux compléments adverbiaux avec le prédicat verbal est différente: on pourrait presque ici faire appel à la vieille théorie de l'information, l'habileté étant une propriété plus "attendue", plus prévisible, que la souplesse. En effet, extraire implique une certaine difficulté à faire sortir d'un lieu. L'habileté caractérise donc le prédicat *s'extraire* dans sa phase componentielle, où le concept d'extraction a toute sa valeur, alors que la souplesse caractérise l'étape ultérieure, où *s'extraire* équivaut à *sortir*. On retrouve ainsi la valeur "proleptique" de l'élément qui suit *et*, et sa plus grande valeur informative. On a alors l'amorce d'un phénomène curieux: l'élément "ajouté", celui qui est précédé de *et*, finit par être, dans certains cas, absolument nécessaire à la bonne formation de l'énoncé. Ce n'est pas le caractère intrinsèquement informatif ou non des éléments qui est en cause, mais le fait que la présence de *et* introduit une dissymétrie sans laquelle l'élément qui précède *et* ne s'intègre pas à l'énoncé de façon satisfaisante. On peut opposer ainsi

*Sur la cheminée, la même dame en bronze, robe montante et manches  
longues*

et

*Sur la cheminée, la même dame en bronze, robe montante*

Tout se passe comme si la présence de *et* créait les conditions d'une computation prédicative indispensable à la bonne intégration du complément *robe montante* .

De même, la présence de *et* produit souvent une saturation énonciative qui suffit à justifier l'énonciation. Par exemple, dans

— *Monte, dit Gabriel, et sois pas snob*

la seconde partie de l'énoncé rend très difficile une réplique, alors que le simple

— *Monte !*

par sa brutalité permettait à Zazie de se braquer facilement. Dans l'énoncé authentique, Gabriel ne donne plus l'ordre de monter, puisqu'il l'intègre dans un ensemble plus vaste, où il occupe une position hiérarchiquement inférieure à la prière introduite par *et* .

On retrouve assez systématiquement la même mise en relief de l'élément introduit par *et* dans les autres emplois dont l'asymétrie est apparemment douteuse. Ainsi, dans

*Il resaisit la valoché d'une main et de l'autre il entraîna Zazie*

il est clair que la seconde partie de la phrase, introduite par *et* , est celle qui joue un rôle moteur dans le récit. Cette fonction se retrouve dans les emplois avec *et* initial à valeur conclusive, comme dans les tournures de style biblique qu'on rencontre par exemple dans

*Et Dieu créa la femme .*

De même, dans

*Le vieil homme et la mer ,*

il est évident que la mer est la source de la dramatisation.

Dans

*Paul et Virginie*

on a déjà dit que c'est Paul qui rencontre Virginie et non l'inverse, ce qui fait que le rôle le plus important dans la dramatisation est supposé dévolu à Virginie<sup>18</sup>.

Quand on dit

*Monsieur et Madame Untel*

la discrimination sexiste est plus complexe qu'il n'y paraît: il ne suffit pas de dire qu'on cite d'abord le plus important et ensuite la personne hiérarchiquement inférieure. Le *et* introduit une hiérarchie plus sophistiquée. La position à droite de *et* est mise en relief et constitue une sorte de voie d'accès à un concept qui englobe les deux termes reliés par *et*, en l'occurrence celui de couple marié. Monsieur est donc défini deux fois, une première fois avant la prise en compte du *et*, de façon autonome, une seconde fois comme élément neutre dans l'ensemble asymétrique construit autour de *et*. Au contraire, Madame n'est définie que dans son rapport avec Monsieur, donc comme femme de Monsieur.

Inversement, dans la stratégie de politesse, on distinguera soigneusement

*Mesdames, Messieurs*

---

<sup>18</sup> Cf. Muller me fait la remarque que, dans la série de G.Simenon *Maigret et ...*, Maigret vient en tête alors qu'il est le personnage principal. Il se demande même si dans certains titres *Maigret* n'apparaît pas en deuxième position. Sur ce point, j'ai vérifié qu'il n'y a aucune exception: tous les *Maigret* précèdent le *et*. Cela confirme au contraire mon point de vue: ce qui constitue le point commun de la série a un caractère neutre et basique, le piment provenant de la situation nouvelle évoquée par ce qui suit le *et*. On peut d'ailleurs comparer expérimentalement un titre imaginaire d'essai comme *Maigret et les femmes* et *Les femmes et Maigret*. Il est clair que le premier titre ferait allusion au comportement de Maigret envers les femmes dans les romans de Simenon. Au contraire, le second titre évoquerait l'attitude des femmes en général (et en réalité) à l'égard du personnage de Maigret. Enfin, on notera que l'ordre linéaire ne semble pas en cause, car les titres avec *et* peuvent être concurrencés par des titres en *de* où l'élément dramatisant se trouve en position de nom principal et l'élément neutre en position de complément: à *Maigret et les femmes* correspondrait éventuellement *Les femmes de Maigret* et à *Les femmes et Maigret* correspondrait *Le Maigret des femmes*. Plus nettement encore, à *La langue grecque et son histoire*, correspondrait *Une histoire de la langue grecque*.

de

*Mesdames et Messieurs*

Dans le premier cas, l'auditoire est divisé en deux catégories distinctes et l'ordre adopté correspond à la politesse traditionnelle. Avec *et*, le locuteur se donne d'abord comme auditoire les dames, puis le *et* construit un nouveau concept d'auditoire, où la présence des messieurs joue un rôle déterminant. Il y a alors un effet de palimpseste, comme si le locuteur se ravisait sur l'extension de son auditoire: cette rhétorique fait des messieurs un auditoire de second rang, dans la mesure où ils font partie de la seconde définition de l'auditoire, non de la première. En revanche, dans la formule juxtaposée, l'auditoire n'est défini qu'une seule fois. Evidemment le caractère conventionnel de ces tournures tend à masquer complètement ces différences. Il suffit de prendre des cas de rappel à l'ordre d'une partie de l'auditoire pour se rendre compte du statut particulier de celle qui est introduite par *et*: c'est généralement elle qui est visée. Par exemple dans

*Je m'adresse ici aux dames et aux messieurs*

on a la faculté d'accentuer oralement ce qui suit *et* et non l'inverse:

*Je m'adresse ici aux dames **et aux messieurs***

*Je m'adresse ici **aux dames** et aux messieurs*

Dans le cas de

*Potel et Chabot,*

rien ne s'oppose en principe à ce qu'on ait l'ordre inverse. Seulement l'ordre choisi laisse supposer une forme de hiérarchie entre les deux noms, le second jouant un rôle déterminant dans la constitution de l'association, non pas parce qu'il faut être deux pour s'associer, mais parce que la position après *et* est une

position de mise en relief par rapport au concept global que le *et* permet de construire.

Cette dissymétrie "discursive" se retrouve dans beaucoup d'exemples déjà discutés issus de récits. Ainsi de

*Gabriel extirpa de sa manche une pochette de soie couleur mauve et s'en tamponna le tarin*

*Je plie, et ne romps pas*

*Zazie prend la bouteille en main et commence à jouer du chalumeau*

*Il me déclare que son coeur est lié à jamais à une dame de votre pays,*

*Doña Inès de Castro, et que notre union n'aura pas lieu*

On remarquera que dans ces quatre exemples l'élément qui suit *et* joue le rôle le plus important dans le récit. Dans le premier, il s'agit d'une parodie humoristique, mais la première partie de la phrase représente la phase énigmatique, alors que la partie qui suit *et* fournit l'explication et permet ainsi à l'ensemble de s'intégrer dans le récit, même si, ici, la résolution est à dessein plate et triviale. Mais n'oublions pas que le passage d'où est extraite cette phrase commence par "Doukipudonktan". Dans le second, c'est bien la résistance à la tempête qui est essentielle dans l'opposition du chêne et du roseau. Dans le troisième, ce qui importe c'est ce que Zazie produit avec la bouteille. Enfin, dans le quatrième, on a déjà vu que ce qui compte c'est la proposition qui suit *et*, l'impossibilité du mariage constituant la valeur intégrative de la première proposition. C'est d'ailleurs une des interprétations possibles de la valeur conclusive de *et*. La notion de conclusion peut en fait s'expliquer à partir de la valeur intégrative de *et* : il suspend la capacité intégrative de l'élément auquel il se rattache et la reporte sur l'élément qui le suit. C'est cette dissymétrie qui donne à la proposition qui suit *et* une

apparence de valeur conclusive, alors qu'il s'agit de capacité intégrative. Tout se passe en fait comme si la pertinence discursive ne pouvait fonctionner qu'au niveau de l'énoncé. Or, justement *et* destitue ce qui le précède pour l'intégrer dans une unité énonciative unique, premier niveau d'intégration, qu'on pourrait qualifier d'intégration interne. Mais d'autre part l'intégration interne décale la pertinence de l'énoncé sur ce qui suit *et* . On a alors un deuxième niveau d'intégration, celui qui correspond à la relation entre l'énoncé et le discours.

En conséquence, la dissymétrie entre les membres reliés par *et* est beaucoup plus nette qu'il n'y paraît à première vue. En particulier, il est assez tentant de dissocier le rôle de *et* et celui de l'ordre des éléments qu'il relie. Ce que les analyses esquissées plus haut essayent de montrer, c'est que cette dissociation ne permet pas d'interpréter les données d'une façon pertinente. Au contraire, en rattachant les phénomènes de dissymétrie à la présence de *et* , on peut rendre compte de la réinterprétation de l'ordre des éléments reliés, sans s'écarter de la valeur unificatrice dégagée précédemment. Il est apparu notamment que, contrairement à l'intuition courante rappelée au début de ce travail, selon laquelle *et* permettrait de relier des termes de tout niveau d'analyse linguistique, le rôle de *et* se limiterait précisément à un niveau intra- ou infra- énonciatif, ce qui interdit pratiquement de considérer que *et* puisse relier des énoncés autonomes.

## TROISIEME PARTIE

### CATEGORIES ET FONCTIONS

Les dissymétries sémantiques occasionnées par *et* contrastent avec une autre propriété classiquement répertoriée dans les études sur *et*, qui est l'identité catégorielle des éléments reliés par *et*. En général, on peut dire que les éléments reliés par *et* appartiennent à la même catégorie syntaxique. Ainsi, la grande majorité des exemples du *TLF* comportent une identité catégorielle absolue entre les éléments reliés. *Et* relie donc préférentiellement deux noms, deux adjectifs, deux adverbes, deux verbes, mais aussi deux groupes de mots de même catégorie: groupes prépositionnels, groupes nominaux, adjectivaux, adverbiaux, verbaux. Enfin, on a beaucoup d'exemples où *et* relie deux propositions. Toute description de *et* doit donc rendre compte de cette propriété remarquable: pourquoi les éléments reliés par *et* appartiennent-ils le plus souvent à la même catégorie grammaticale ?



**1) Exceptions apparentes à l'identité catégorielle des éléments  
coordonnés par *et*: propositions pour une identité catégorielle  
généralisée**

**Cas d'identité syntaxique sans identité morphologique**

Bien sûr il y a des exceptions. Une première série ne constitue qu'une exception apparente. Il s'agit de ces exemples où *et* relie des éléments qui appartiennent à la même catégorie syntaxique mais non morphologique:

*Qu'on me permette de traduire mot à mot et sans chercher  
aucunement l'élégance du langage actuel (Stendhal, TLF)*

Les deux termes reliés par *et* ici équivalent tous les deux à des adverbes sans être. On peut par exemple, pour décrire le passage de la catégorie morphologique à la catégorie syntaxique, avoir recours au concept tesniérien de translation. *Mot à mot* est un nom transféré en adverbe et *sans chercher...* est un verbe transféré en nom (infinitif) puis en adverbe (préposition *sans* ).

C'est aussi le cas de:

*Voici un livre nouveau et qui n'est pas encore en librairie*

où la relative a une position adjectivale.

Ces "exceptions" ne posent pas véritablement de problème, dans la mesure où l'identité catégorielle est rétablie au niveau syntaxique.

**Le cas des phrases dissociées**

Il n'en va pas de même pour les exemples où *et* semble contribuer à dissocier tout en les reliant deux composantes de nature et de fonction différentes mais appartenant à la même phrase. Ces exemples sont assez nombreux. en voici quelques-uns:

*Il parle l'anglais, et couramment*

qui semble provenir de

*Il parle l'anglais couramment*

*La nouveauté est un mal, et fort dangereux*

sous lequel on retrouve facilement

*La nouveauté est un mal fort dangereux*

*Je vois entrer, et pas plus tard qu'hier, quelque camarade ou quelque collègue (Fargue, TLF) = Pas plus tard qu'hier, je vois entrer quelque camarade ou quelque collègue*

*Utiliser un objet dont on n'a pas le goût, parce qu'on l'a eu pour rien, et cela quand on est dans la grande aisance (Montherlant, TLF) = Utiliser, quand on est dans la grande aisance, un objet dont on n'a pas le goût, parce qu'on l'a eu pour rien*

*Nous avons tous vu des empires s'effondrer, et les plus solides (Giraudoux, TLF) = Nous avons tous vu les plus solides empires s'effondrer*

*Mon grand-père qui s'est donné tant de peine pour déguiser sa maison en château (et jusqu'à la flanquer d'une tourelle supplémentaire)*

*(Mauriac, TLF) = Mon grand-père qui s'est donné tant de peine pour déguiser sa maison en château, jusqu'à la flanquer d'une tourelle supplémentaire*

Tous ces exemples se caractérisent par la valeur d'insistance que la présence de *et* confère à l'élément qu'il précède. Mais, dans la mesure où le *et* relie deux composantes différentes d'une même phrase, on a le sentiment que ces exemples présentent une anomalie difficilement compatible avec l'exigence de l'identité catégorielle entre les éléments reliés par *et*.

On pourrait être tenté, pour s'en sortir, et pour rétablir la symétrie syntaxique entre les éléments reliés, d'analyser l'élément qui suit *et* comme une seconde phrase avec ellipse de la partie commune. On aurait ainsi

*Il parle l'anglais, et couramment*

= *Il parle l'anglais et il parle l'anglais couramment*

ou alors

*La nouveauté est un mal, et fort dangereux*

= *La nouveauté est un mal et la nouveauté est un mal fort dangereux*

Le problème de cette hypothèse c'est qu'elle ne produit pas du tout le même effet sémantique. Pour retrouver l'effet d'insistance, il faut éventuellement rétablir la virgule. Mais alors on a du mal à expliquer le statut du *et* et il faut de toute façon justifier la virgule. Or, précisément, une des explications possibles de la virgule c'est la réinterprétation de l'élément qui suit *et* comme n'étant pas ce qu'il paraît être mais une phrase "réduite":

*Il parle l'anglais, et il parle l'anglais couramment*

*La nouveauté est un mal, et la nouveauté est un mal fort dangereux*

Ces phrases sont beaucoup plus naturelles que les précédentes sans virgule, mais, comme j'ai dit, le problème posé ne se trouve pas résolu, il est

seulement décalé. Cela dit, le fait même qu'il y ait décalage n'est pas sans intérêt. Il laisse penser qu'une partie du phénomène en cause a été touché. Ce qui réduit l'efficacité de la manipulation et la valeur de l'hypothèse c'est, je crois, la notion de phrase elle-même. Je pense que la notion courante syntaxique de phrase n'est pas suffisamment fine pour rendre compte du phénomène observé.

## **Incidence de l'énonciation sur la phrase**

Une première approximation pour fournir une description serait donc de partir d'une définition plus énonciative que syntaxique de la phrase. On peut dire qu'une phrase se caractérise par sa capacité à recevoir d'une façon ou d'une autre l'engagement du locuteur. Il y a ainsi une incidence de l'énonciation sur la syntaxe. L'opposition sujet/prédicat me semble liée à cette intuition, et on peut la décrire comme la sélection d'une relation syntaxique pour servir de "site d'accueil" à l'engagement du locuteur. Il ne serait pas exact alors de dire que le prédicat est ce que l'on dit de quelque chose, il s'agirait plutôt d'une mise en "profil" (au sens de Langacker) de la relation entre le prédicat et un de ses arguments. C'est un peu aussi ce qui est en cause dans la relation thème/propos. Mais si la relation elle-même me paraît correspondre partiellement à ce que j'essaye de décrire, les concepts eux-mêmes tendent à aplatir à nouveau le domaine syntaxique et le domaine énonciatif, la mise en profil ne portant pas sur une relation mais sur un segment de la phrase. Il ne s'agit donc que d'une extension de l'opposition sujet/prédicat à d'autres relations syntaxiques, mais il y a toujours confusion entre le niveau syntaxique et le niveau énonciatif, dans la mesure où la focalisation est rattachée à un segment et non à une relation syntaxique.

Par exemple, dans

*Pierre dort*

on dira que *Pierre* est le sujet et *dort* le prédicat, alors que cette phrase peut très bien s'analyser comme une réponse à la question *Qui dort ?* Dans ce cas, l'opposition thème/propos a plus de souplesse puisqu'elle peut se libérer de la

base catégorielle de la phrase, le verbe pouvant fonctionner comme thème et le sujet comme propos. Mais il me semble préférable de distinguer le niveau syntaxique, où on a une double relation, celle de *Pierre* avec *dort* et celle de *dort* avec *Pierre*, et le niveau énonciatif qui sélectionne non un segment mais une relation, l'acte d'énonciation ne consistant pas à attirer l'attention sur un mot, comme si c'était une chose, mais plutôt à investir une des relations syntaxiques proposée dans la phrase.

### **L'hypothèse d'une identité énonciative**

Si l'on revient maintenant à nos exemples du type de

*Il parle l'anglais, et couramment*

on peut d'abord essayer de justifier la présence de la virgule. Deux éléments peuvent entrer en jeu: d'une part la structure syntaxique et d'autre part l'aspect sémantique. En ce qui concerne la structure syntaxique, il est évident que la virgule permet d'éviter d'interpréter l'élément qui suit *et* comme le double catégoriel d'un élément qui appartient à la partie précédente de la phrase. Sur le plan sémantique, il y a obligatoirement mise en relief de l'élément qui suit *et*. Au contraire, si on avait

*Il parle l'anglais et l'espagnol*

les deux éléments reliés par *et* n'auraient pas, on l'a dit, exactement le même statut, mais le second ne serait pas spécialement mis en relief. Si donc on ajoute une virgule, on retrouve la mise en relief, alors que la structure syntaxique ne semble pas modifiée, et en tout cas permet de considérer l'élément après la virgule comme un double catégoriel d'un élément précédent:

*Il parle l'anglais, et l'espagnol*

Je propose que dans l'autre phrase on interprète la virgule comme l'indicateur d'une remontée au niveau énonciatif dans la relation posée par *et* . On retrouve alors une identité, mais ce n'est plus une identité catégorielle stricte. En effet, le phénomène en cause, à défaut de l'exiger, permet l'écart catégoriel; mais d'autre part il ne s'agit même pas d'une identité au niveau de la relation syntaxique, puisqu'il s'agit, dans ce type d'exemples, de relations syntaxiques différentes. Par exemple dans

*Il parle l'anglais, et couramment*

on peut dire que les relations syntaxiques en cause sont, mettons, celle qui relie *parle* et *l'anglais* et celle qui relie *couramment* et *parle* . Dans ce cas, les deux relations sont distinctes. Mais il y a tout de même une forme d'identité entre les deux relations, qu'on peut considérer comme une identité énonciative: c'est la sélection même d'une relation syntaxique qui constitue la base de cette nouvelle forme d'identité. Or cette sélection peut être considérée comme une caractéristique essentielle de l'énoncé: une seule relation syntaxique se trouve sélectionnée par énoncé. On comprend donc d'où vient l'effet de mise en relief. C'est en fait exactement le même phénomène que celui qui se produit au niveau syntaxique courant: l'adjonction d'un élément de même catégorie décline l'élément précédent à la fois syntaxiquement, puisque la même catégorie va se trouver partagée avec un autre élément, et sémantiquement, comme on l'a vu en détail dans les parties précédentes. La particularité du *et* d'insistance c'est qu'il relie deux focus du même énoncé. Cela permet un dédoublement du focus. Une des traces de l'opération marquée par *et* est un changement rétroactif du sens de la partie précédente: d'une façon assez délicate à définir, une des relations syntaxiques antérieures

se trouve mise sous focus, ce qu'elle n'était pas a priori avant l'introduction du *et*. D'autre part la dissymétrie caractéristique de l'emploi de *et*, déjà étudiée dans notre partie précédente, et dont j'ai signalé les conséquences sémantiques et discursives, aboutit à un effet de mise en relief de l'élément qui suit *et*, du fait de la convergence entre la dissymétrie et la focalisation<sup>19</sup>.

Ce type de phrase pose un autre problème, qui peut être résolu en décrivant l'élément qui suit *et* comme contenant une ellipse de la proposition qui précède. c'est ce que nous avons fait plus haut en proposant l'équivalence entre

*Il parle l'anglais, et couramment*

et

*Il parle l'anglais, et il parle l'anglais couramment*

Le problème est donc de savoir comment récupérer dans la partie qui suit *et* la proposition précédente. Il me semble que l'identité énonciative permet de faire l'économie de l'ellipse. En effet, l'identité énonciative repose simplement sur l'incidence de l'énonciation, c'est-à-dire sur la prise en charge par le locuteur d'une relation syntaxique. L'adverbe *couramment* est donc réinterprété comme le siège d'une relation syntaxique qui ne peut être découverte qu'en passant par le canal de l'identité énonciative, l'élément identique permettant d'attribuer une fonction à l'adverbe. L'effet d'insistance vient d'ailleurs du fait que la nécessité d'attribuer une fonction syntaxique à *couramment* oblige à l'intégrer dans la proposition précédente, qui se trouve

---

<sup>19</sup> On reconnaîtra dans cette présentation une conception biplanaire du fonctionnement linguistique. Les catégories linguistiques ne sont pas envisagées ici comme des "choses" ni non plus comme des éléments d'une relation, comme c'est le cas dans la notion de fonction, elles sont envisagées plutôt comme des éléments qui mettent en jeu deux plans, les catégories elles-mêmes se trouvant définies par la relation entre les deux plans dans lesquels elles se situent. Ce sera par exemple la relation entre arrière-plan et premier plan ou entre fond et figure. Il me semble que l'idée de cette "dynamique des plans" se trouve (c'est pourquoi je fais référence aux exemples qui précèdent) assez explicite dans le travail de Langacker (1987).



ainsi implicitement répétée en position d'arrière-plan. On a de cette manière une explication qui me paraît plus pertinente que l'ellipse, tout en récupérant ses avantages.

On peut se demander si, même dans les cas apparemment différents où les catégories des éléments reliés par *et* sont identiques, on n'a pas affaire à la même structure. Ainsi dans l'exemple envisagé plus haut

*Il parle l'anglais, et l'espagnol*

la virgule peut donner l'impression d'avoir le même effet de mise en relief. Mais il y a une différence notable, c'est que le *et*, au lieu d'être à la source de la mise en relief, est dans sa portée, car si l'on supprime la virgule on retrouve la même phrase, mais sans mise en relief. C'est donc la séparation marquée par la virgule qui produit cette mise en relief, sans produire de structure nouvelle. On aurait de la même manière:

*Il alla dans une auberge et commanda une soupière pleine de soupe qu'il avala jusqu'à la dernière cuillerée. ( 40 petits contes, p.67)*

*Il alla dans une auberge et commanda une soupière pleine de soupe qu'il avala. Jusqu'à la dernière cuillerée.*

Le point commun entre ces cas de séparation et les exemples qui nous occupent, c'est que le même phénomène syntaxico-énonciatif est en cause, qui est l'investissement du locuteur. Seulement ici un énoncé unique est divisé en deux unités énonciatives distinctes, alors que dans le cas précédent on a un dédoublement énonciatif commandé par *et*, et l'on reste à l'intérieur de la même unité énonciative. En revanche, ici, dans

*Il parle l'anglais, et l'espagnol*

le *et* est présent simplement comme une composante de l'énoncé divisé. En ce sens l'opération de division énonciative et le rôle de *et* sont totalement distincts.

En revanche, on retrouve le *et* d'insistance dans les exemples cités plus haut:

*Je vois entrer, et pas plus tard qu'hier, quelque camarade ou quelque collègue*

*Utiliser un objet dont on n'a pas le goût, parce qu'on l'a eu pour rien, et cela quand on est dans la grande aisance*

*Nous avons tous vu des empires s'effondrer, et les plus solides*

*Mon grand-père qui s'est donné tant de peine pour déguiser sa maison en château (et jusqu'à la flanquer d'une tourelle supplémentaire)*

Simplement, ces exemples ont la particularité de ne pas pouvoir retrouver l'unité énonciative simple par suppression du *et*, alors qu'on avait

*Il parle l'anglais, et couramment*

= *Il parle l'anglais couramment*

*La nouveauté est un mal, et fort dangereux*

= *La nouveauté est un mal fort dangereux*

Dans le premier exemple, il semble s'agir d'ordre des mots: *pas plus tard qu'hier* sans *et* serait plutôt en première place. Avec *et* il est impossible de lui laisser cette place.

Dans le second exemple, l'absence de *cela* ne permettrait pas la "remontée" énonciative, la proposition en *quand* s'interprétant alors comme le double de celle en *parce que* .

Dans le troisième exemple, la discordance au niveau des déterminants correspond à une restructuration de la dénomination *empires* , l'énoncé mettant en avant le contraste entre *empires* et *s'effondrer* .

Dans le dernier exemple, c'est un peu le même procédé de restructuration qui est à l'oeuvre, l'élément qui suit *et* apparaissant comme une sorte de quantification du prédicat *déguiser sa maison en château* . Ce qui est particulièrement intéressant ici c'est que l'emploi de *et* semble effectivement restructurer l'organisation énonciative de la partie précédente, la structure syntaxique de cette partie ne se prêtant pas facilement à une focalisation sur le prédicat introduit par *pour* , le *tant* exclamatif étant préférentiellement mis en relief. Mais s'il y a restructuration, c'est parce que là aussi, malgré les apparences, le *et* relie des éléments réanalysés comme appartenant à la même catégorie.

Un dernier exemple du même type me paraît mériter examen:

*Mes préparatifs faits, et la chose ne fut pas longue, je sortis. (Dumas, TLF)*

Ici, on a affaire à une sorte de commentaire sous la forme d'une proposition, incise ou parenthétique, et donc indépendante, alors que la proposition qui sert de base au commentaire, à laquelle elle est reliée par *et* , est une proposition participiale. Le statut parenthétique de la proposition introduite par *et* contribue à rendre improbable un phénomène d'identité catégorielle. Mais tout se passe comme si on pouvait analyser la participiale à deux niveaux. Le premier niveau, celui du participe, correspond à la relation avec

la principale. A ce niveau, aucune identité n'est possible ici. A un second niveau, celui de la relation entre sujet et prédicat, le rôle restructurant de *et* peut jouer à nouveau, comme dans l'exemple précédent, la participiale étant réinterprétée au niveau de la relation sujet/prédicat comme une proposition autonome. On remarquera d'ailleurs que deux autres possibilités théoriques sont exclues ici: remplacer la participiale par une indépendante réelle et non implicite, et transformer la proposition introduite par *et* en seconde participiale. Dans le premier cas, outre que la formulation possible n'est pas évidente (*Mes préparatifs furent faits?* ), la relation avec *sortis* disparaîtrait. Dans le second cas, on aurait

*Mes préparatifs faits, et la chose n'ayant pas été longue, je sortis*

qui installerait la greffe au niveau "externe" qui assure le lien avec la principale. Au contraire, la relation prédicative "interne" à la participiale génère un point de greffe pour la redéfinition introduite par *et* , redéfinition qui n'a pas de lien direct avec la principale.

Il existe certainement d'autres types d'exemples de distorsion catégorielle apparente entre des éléments reliés par *et* . Mais l'interprétation que je propose pour les exemples précédents me semble suffisante, si on l'admet, pour démontrer que la présence de *et* implique pratiquement toujours une identité catégorielle entre les éléments reliés. Il s'agit donc bien d'une propriété essentielle de la syntaxe de *et* . Cette propriété a évidemment été observée par la plupart des grammairiens, et depuis longtemps. Mais, à ma connaissance, il n'y a pas eu beaucoup de tentatives d'explication de cette propriété.

## **2) Remarques sur le statut de l'unité syntaxique produite par *et***

Si l'on combine l'identité catégorielle et la valeur unificatrice, on devrait s'attendre à ce que les éléments reliés par *et* forment un ensemble unifié, conformément à la dénomination traditionnelle de *et*, généralement classée comme conjonction "copulative", c'est-à-dire permettant de former des couples. En effet, un couple associe des éléments de même espèce, et l'identité catégorielle des éléments reliés par *et* serait une propriété liée au caractère copulatif de *et*.

En raisonnant de façon prototypiste, on pourrait dire que le type même du "couple" formé par *et* serait

*Pierre et Marie*

Les emplois où les éléments reliés sont plus abstraits, comme quand *et* relie des adjectifs, des verbes, des groupes prépositionnels ou des propositions, seraient décrits comme des extensions métaphoriques abstraites du concept de couple, c'est-à-dire deux éléments de même espèce formant un ensemble unifié. Ainsi des exemples suivants:

*Le salonsalamanger était obscur et muet*

*Zazie détourna son regard et bâilla (Zazie, p.31)*

*Il y a quelques magasins d'usage courant et de mine provinciale (p.32)*

*Va te faire voir par les crouilles si ça te chante et m'emmerde plus avec tes vicelardises. (p.35)*

*Et* permettrait ainsi une forme de catégorisation particulière, que le lexique, par définition, ne peut pas fournir, qui serait la paire: *et* serait l'instrument privilégié de l'appariement. Il est clair que, dans cette perspective, l'identité catégorielle des éléments appariés est une nécessité. Le problème avec cette

description c'est qu'elle n'est pas conforme au fonctionnement réel de *et* . En premier lieu, sur le plan sémantique, les éléments reliés par *et* ne forment pas toujours un véritable îlot. On a déjà vu, en discutant de la valeur unificatrice de *et* , qu'elle avait souvent un aspect circonstanciel: c'est alors, par exemple, en fonction du prédicat auquel ils sont rattachés que les éléments reliés par *et* s'interprètent. S'il y a construction d'une unité ou d'un ensemble unifié, c'est en passant par l'intermédiaire du prédicat de rattachement. Par exemple, dans

*Pierre et Marie dorment*

*Pierre et Marie* ne forme pas nécessairement un couple, les deux personnes peuvent être reliées simplement par le fait qu'ils dorment tous les deux. L'ensemble coordonné a donc deux lectures: l'une où les deux personnes forment un couple déjà avéré, et l'autre où les deux personnes forment un couple occasionnel du fait de l'activité qui leur est attribuée.

### **3) *Et* opaque et *et* transparent**

Sur le plan syntaxique, on peut retrouver ces deux niveaux d'interprétation. Soit les termes reliés forment un bloc lexical, la relation avec le prédicat éventuel étant construite au niveau de l'ensemble constitué, soit les termes reliés ont une autonomie relative, et chaque terme a sa relation spécifique avec le prédicat éventuel. Le *et* a alors pour fonction de marquer cette communauté de relation avec le prédicat. On opposera ainsi

*Pierre et Marie dorment toujours dans ce lit*

et

*Pierre et Marie dorment tous les deux*

La première phrase envisage le lien entre Pierre et Marie comme antérieur à la constitution de la phrase, alors que la seconde est construite sur la base de la mise en facteur commun du prédicat.

Une trace intéressante de cette différence se trouve dans les négations complexes. On distinguera ainsi

*Les hommes n'étaient point ignorants et grossiers (France, TLF)*

de

*Les hommes n'étaient point ignorants ni grossiers*

Avec *et*, les deux adjectifs forment un bloc lexical, alors que, avec *ni*, chaque adjectif a sa propre relation avec le verbe et son sujet.

Une distinction de même type concerne la présence ou l'absence d'une préposition:

*Parles-en à Pierre et Marie*

*Parles-en à Pierre et à Marie*

La répétition de la préposition contribue bien sûr à autonomiser comme deux compléments distincts *à Pierre* et *à Marie*.

On notera aussi l'ambiguïté de la phrase

*Le village d'Herlem, un amas disparate de maisons rouges et blanches*

Ici, soit la couleur est un concept unique préexistant *rouge et blanc*. L'accord est alors à la limite inutile. Soit chaque couleur dispose d'une certaine autonomie syntaxique et sémantique, le *et* impliquant une fonction commune.

**Remarque sur la source propositionnelle de la  
coordination par *et***

Cette ambiguïté structurale est, comme on sait, au coeur d'un vieux débat sur la structure syntaxique de la coordination. La remarquable autonomie fonctionnelle des éléments reliés par *et* est à l'origine de l'hypothèse de la source propositionnelle de ces éléments<sup>20</sup>. On disait donc par exemple que

*Parles-en à Pierre et à Marie*

était obtenu par transformation d'effacement des semblables à partir de

*Parles-en à Pierre et parles-en à Marie*

Cette hypothèse ne pouvait toutefois pas fonctionner pour expliquer les emplois sans autonomie des termes reliés, comme dans

*Parles-en à Pierre et Marie*

ou certains emplois réciproques comme

*Pierre et François se battent*

Quel que soit le caractère "archaïque" et discutable de cette hypothèse, je crois qu'elle prenait en compte un aspect fondamental de la structure syntaxique de la coordination par *et*, le fait que les éléments reliés conservent le plus souvent une sorte d'autonomie fonctionnelle l'un par rapport à l'autre, alors même que l'identité catégorielle laisserait attendre une unité sémantique et fonctionnelle de l'ensemble coordonné.

---

<sup>20</sup> C'est notamment la transformation de "*conjunction*" proposée par Chomsky (1957, p.35 et p.113) et reprise et élargie par Gleitman (1965). Cette transformation est critiquée notamment, sous le nom de "*reduction postulate*" par Dik (1968).



**Peut-on unifier la description des *et* opaques et des *et* transparents ?**

Le problème qui se pose à partir de l'ambiguïté structurale des éléments reliés par *et* est celui de savoir si l'on peut supprimer cette ambiguïté en modifiant l'interprétation des deux types de structures syntaxiques. On peut soit réinterpréter différemment les blocs lexicaux formés par *et*, soit s'interroger sur le rôle de *et* dans les relations entre éléments "autonomes".

Une première remarque qu'on pourrait faire, c'est que les blocs lexicaux constitués autour de *et* sont peu nombreux et soumis à une certaine authentification sociale, comme tous les éléments lexicaux. En dehors de *aller et venir*, peu de verbes sont ainsi régulièrement liés par *et*. Il en va de même pour un certain nombre d'exemples recensés par le *TLF*, comme *les Ponts et Chaussées*, *bel et bon*, *M. et Mme Untel*. On peut alors considérer ces cas comme des phénomènes idiosyncrasiques rares.

Seulement d'autres cas, que nous avons vus à l'instant, ont une extension plus importante. C'est ce qui se passe notamment avec les couples de personnes ou des paires d'adjectif. Là aussi la négation est un bon test, puisque la négation de

*Je connais Pierre et Marie*

peut être

*Je ne connais pas Pierre et Marie*

ou

*Je ne connais ni Pierre ni Marie*

et celle de

*Pierre est devenu riche et célèbre*

peut être

*Pierre n'est pas devenu riche et célèbre*

ou

*Pierre n'est devenu ni riche ni célèbre*

selon que *riche et célèbre* ou *Pierre et Marie* sont conçus comme des entités globales au niveau syntaxique et sémantique ou comme la réunion occasionnelle de deux unités séparées. Ce type d'ambiguïté est évidemment susceptible d'une beaucoup plus grande extension que les tournures toutes faites évoquées plus haut.

Il est clair que, dans les deux phrases avec *pas*, *Pierre et Marie* et *riche et célèbre* fonctionnent comme des îlots syntaxiques et sémantiques, la relation avec le prédicat n'étant élaborée qu'au niveau de l'ensemble, ce qui rend possible le maintien du *et* malgré la négation, et le sens de chaque expression aboutissant à un concept unifié indépendamment du prédicat (*Pierre et Marie* sont un couple ou un frère et une soeur par exemple, la richesse et la célébrité sont deux versants d'un concept comme celui de réussite).

Le problème est donc de savoir si l'on peut établir une continuité entre le comportement du *et* dans ces groupes lexicaux et le comportement du *et* comme lien "occasionnel". En fait il me semble que l'on retrouve là, à un autre niveau syntaxique, le problème que l'on a rencontré en analysant la phrase

*Mes préparatifs faits, et la chose ne fut pas longue, je sortis.*

où il a été proposé d'opposer, dans la participiale, une face "interne" et une face "externe", le *et* se greffant sur la face "interne" de la participiale. Dans les groupes lexicaux complexes, on peut également proposer une double

structure: l'une, "interne", qui est responsable de l'organisation syntaxique et sémantique à l'intérieur de la catégorie, l'autre, "externe", qui est responsable des relations de compatibilité et d'insertion dans la phrase. L'ambiguïté structurale du *et* viendrait alors du niveau de son fonctionnement. Le *et* serait opaque quand il joue au niveau interne, il serait transparent quand il joue au niveau externe. Dans le premier cas, le prédicat externe, c'est-à-dire celui auquel se rattache le groupe coordonné, ne définit en rien les relations syntaxiques et sémantiques entre les éléments reliés par *et*. Ainsi, dans

*Pierre et Marie dorment*

l'interprétation opaque implique que *Pierre et Marie* forment un "couple", indépendamment du fait qu'ils dorment. Dans le second cas, seul le prédicat externe contribue à définir les relations syntaxiques et sémantiques entre les éléments reliés par *et*. Ainsi, toujours dans le même exemple, l'ensemble *Pierre et Marie* reçoit son unité non d'une relation préexistante mais du prédicat *dorment*: *Pierre et Marie* ont en commun le fait qu'ils dorment. Et c'est là que l'hypothèse transformationnelle achoppe, car la transparence de *et* dans ce type d'emploi, le caractère "occasionnel" de la relation entre les éléments reliés par *et* ne signifient pas qu'aucune unification ne soit construite par *et*. Seulement, au lieu qu'elle préexiste à la construction de la phrase, au lieu qu'elle soit présupposée, elle est construite a posteriori, à partir du lien fourni par le prédicat. Il ne faut donc pas en rester à la relation entre chacun des éléments reliés par *et* et le prédicat externe, sous prétexte que *et* est transparent et laisse le prédicat externe définir non seulement le ou les liens externes (il y a deux éléments mais les deux ont le plus souvent la même fonction) mais encore une partie des liens internes entre les éléments reliés. En effet, pour revenir à notre exemple, il est clair que *Pierre* et *Marie* ont

chacun la même relation avec *dort* (lien externe). A un premier niveau, ils sont donc réunis parce qu'ils partagent la même relation syntaxique (lien interne). Et à un second niveau, ils sont envisagés ensemble et comme un ensemble (nouveau lien interne). Le fonctionnement paraît alors inversé par rapport aux groupes lexicaux. Au lieu que, dans le cas des groupes lexicaux, le lien interne forme une entité qui, après coup, et globalement, se trouve intégrée à une phrase par un lien externe avec le prédicat, ici, c'est le lien externe qui est la source de l'entité qui finit par le métaboliser, grâce à *et*, en lien interne. Dans

*Pierre et Marie dorment*

une trace possible de cette métabolisation est l'accord du verbe au pluriel, qui tend à montrer que le groupe *Pierre et Marie* est réanalysé comme un ensemble. Je crois que c'est l'existence de ce niveau de réanalyse qui différencie ce type de phrase de la source supposée

*Pierre dort et Marie dort*

Un autre argument en faveur de la réanalyse est la phrase évoquée plus haut comme contre-exemple de l'analyse transformationnelle:

*Pierre et François se battent*

Il me semble que l'interprétation réciproque (ils pourraient aussi se battre contre un ennemi commun) correspond à la réanalyse de *Pierre et François* comme un groupe de deux personnes. C'est l'équivalent alors d'une phrase comme

*Les deux garçons se battent.*

On remarquera qu'on retrouve ici ce qui correspond, au plan sémantique, aux valeurs différenciatrice et unificatrice. La valeur différenciatrice

correspond à la démultiplication argumentale. La valeur unificatrice correspond à la réanalyse.

Si l'on revient maintenant au problème de la différence de fonctionnement entre le *et* opaque et le *et* transparent, on notera qu'elle est peut-être beaucoup moins importante qu'il n'y paraît, si l'on tient compte de leur différence de niveau. On pourrait dire que chacun, à son niveau, fonctionne d'une façon comparable. En effet, tout se passe comme si le *et* ne "s'installait" pas simplement comme un lien entre des éléments lexicaux, ou autres, qu'il réunirait pour construire un élément lexical, ou autre, complexe. Par exemple,

*riche et célèbre*

n'équivaut pas à un concept complexe qui mêlerait richesse et célébrité. Tout passe en effet par le concept plus abstrait d'adjectif. Cela pose à nouveau la question du rapport entre catégorie et fonction.

### **Catégorie et fonction: pour une redéfinition du concept de catégorie syntaxique**

L'opposition entre catégorie et fonction constitue un axiome de la plupart des théories syntaxiques. On oppose donc classiquement dans un énoncé comme

*Un fils aime son père*

l'identité catégorielle entre *un fils* et *son père* et la différence fonctionnelle entre le sujet et l'objet, marquée par l'ordre des mots. L'opposition est encore plus nette dans une langue à cas comme le latin où la même phrase donne

*Filius patrem amat*

A ce niveau, l'opposition est difficilement contestable. Mais il me semble que l'existence de cette opposition est souvent radicalisée, la fonction se confondant avec la notion de relation syntagmatique et la catégorie avec celle d'ensemble paradigmatique. On arrive ainsi à une sorte de substantialisation des catégories syntaxiques, même si le principe de la substituabilité introduit des critères moins étroits que ceux des définitions notionnelles traditionnelles. Les propriétés relationnelles se trouvent donc plus ou moins réservées aux fonctions, les catégories étant définies par des propriétés intrinsèques ou de substituabilité. Mais précisément, si des unités syntaxiques sont substituables, c'est qu'elles ont des propriétés relationnelles.

Je pense ici à la définition des adjectifs dans la *Grammaire* de Port-Royal. Voici le passage, que je cite un peu longuement, où sont définis *noms substantifs* et *noms adjectifs* :

Les objets de nos pensées sont ou les choses, comme *la terre, le soleil, l'eau, le bois*, ce qu'on appelle ordinairement *substance* ; ou la manière des choses, comme d'être *rond* , d'être *rouge* , d'être *dur*, d'être *savant*, etc. ce qu'on appelle *accident* .

Et il y a cette différence entre les choses et les substances, et la manière des choses ou des accidents, que les substances subsistent par elles-mêmes, au lieu que les accidents ne sont que par les substances.

C'est ce qui a fait la principale différence entre les mots qui signifient les objets des pensées: car ceux qui signifient les substances ont été appelés *noms substantifs* ; et ceux qui signifient les accidents, en marquant le sujet auquel ces accidents conviennent, *noms adjectifs* .

Voilà la première origine des noms *substantifs et adjectifs* . Mais on n'en est pas demeuré là ; et il se trouve qu'on ne s'est pas tant arrêté à la signification qu'à la manière de signifier. Car, parce que la substance est ce qui subsiste par soi-même, on a appelé noms substantifs tous ceux qui subsistent par eux-mêmes dans le discours, sans avoir besoin d'un autre nom, encore même qu'ils signifient des accidents. Et au contraire on a appelé adjectifs ceux mêmes qui signifient des

substances, lorsque par leur manière de signifier ils doivent être joints à d'autres noms dans le discours.

Or ce qui fait qu'un nom ne peut subsister par soi-même, est quand, outre sa signification distincte, il en a encore une confuse, qu'on peut appeler connotation d'une chose à laquelle convient ce qui est marqué par la signification distincte.

Ainsi la signification distincte de *rouge*, est la *rougeur* ; mais il la signifie en marquant confusément le sujet de cette rougeur, d'où vient qu'il ne subsiste point seul dans le discours, parce qu'on y doit exprimer ou sous-entendre le mot qui signifie ce sujet. (pp. 25-26)

Mon hypothèse sur la nature des catégories syntaxiques reposerait sur une extension du concept de *connotation*, réservé dans l'extrait précédent aux adjectifs. Ce concept peut être redéfini comme une relation virtuelle. Chaque catégorie syntaxique (donc pas seulement les catégories lexicales) comporterait ainsi une relation virtuelle qui contribuerait à la définir et à préparer son insertion syntaxique. Il faut toutefois faire la différence entre cette capacité d'insertion liée à l'appartenance catégorielle et la façon dont, en réalité, l'élément appartenant à telle ou telle catégorie s'intègre dans la phrase. Par exemple, le groupe nominal peut être caractérisé par sa capacité à fonctionner comme argument d'un prédicat. Mais le prédicat réel assigne à chaque argument une position (ou fonction) déterminée. La notion d'argument ne serait donc pas définie exclusivement par le prédicat. Les arguments eux-mêmes offriraient une potentialité argumentale, c'est-à-dire la capacité à fonctionner en relation avec un prédicat.

En ce qui concerne les noms proprement dits, par exemple, on peut les envisager de deux manières. En tant que concepts, ils coïncident évidemment aux "objets de nos pensées" tels que la langue et la culture peut les catégoriser. Mais syntaxiquement, en tout cas dans une langue comme le

français, les noms se caractérisent par une certaine capacité à qualifier le déterminant, celui-ci fonctionnant un peu comme le prédicat du groupe nominal. Dans cette perspective, même un élément à visée en apparence purement référentielle comme le nom se trouve caractérisé par une propriété relationnelle.

Dans cette perspective, la différence entre catégorie et fonction se trouve donc nettement décalée. Dans la conception traditionnelle, les catégories sont comme des objets rangés dans des casiers. La fonction est une relation entre deux "objets" dans une phrase donnée. Ma conception recentre l'opposition autour du contraste virtuel/actuel et redéfinit la catégorie comme un élément à forte composante relationnelle. La fonction est donc la position réellement occupée dans une phrase par un élément, conformément aux propriétés relationnelles de sa catégorie.

On peut ainsi expliquer un certain nombre d'emplois particuliers de certains éléments en position isolée. C'est le cas par exemple des termes d'identification commerciale: *boulangerie*, *boucherie*, etc. En effet, la relation virtuelle incluse dans la catégorie nominale prend ici une valeur identifiante, un peu de la même façon que l'attribut dans les phrases à verbe *être* .

Le même effet se retrouve dans les titres, ceux-ci exposant souvent ce qu'on appelle précisément le sujet, ou l'argument d'une oeuvre. Cette valeur se laisse facilement déduire de la relation virtuelle incluse dans la catégorie syntaxique du titre. La relation titre/oeuvre ne serait donc pas seulement culturelle et institutionnelle, elle aurait également une base syntaxique.

Le même phénomène se retrouve probablement dans les dislocations du type

*Les abricots, Marie, elle adore ça.*



Il n'est pas tout à fait exact de dire, à propos de ce genre d'exemples, que les éléments thématiques placés en tête (ou en fin) de phrase sont "hors syntaxe", la fonction n'apparaissant que dans l'ensemble prédicatif. Je dirais plutôt que les catégories, par elles-mêmes, constituent une anticipation de la fonction, par la relation virtuelle qu'elles comportent. Ce qui montre la différence entre la relation virtuelle et la fonction, c'est que seule la seconde, en français, se manifeste par une contrainte sur l'ordre des mots. Un argument en faveur de l'interprétation des groupes nominaux comme arguments potentiels, et non comme simples supports de référence, c'est le fait que l'énumération proposée a précisément pour fonction de mettre en relief les arguments de *aimer* dans le cadre de la thématisation, et non leur simple existence.

### **Valeur syntaxique des cas**

De la même manière, on peut se demander si, dans les langues à cas comme le latin ou le grec, le cas est bien comme le disent les grammaires traditionnelles, la marque de la fonction, au sens défini ici. Les études historiques sur les rapports entre cas et prépositions ont ainsi toujours souligné l'autonomie relative du cas et de la préposition, qui se manifeste par le fait que dans ces langues beaucoup de prépositions ne sélectionnent pas un seul cas. Ces études remettent donc en cause le principe de la rection du cas par la préposition, du moins *au départ*. Mais on pourrait aller plus loin et suggérer que les cas ne sont pas non plus véritablement régis par les verbes ou les prédicats<sup>21</sup>. Quel statut donner alors au cas, s'il ne correspond pas à la

---

<sup>21</sup> Le mot *cas* vient du latin *casus*, lui-même calqué sur le grec *ptôsis*. Il n'est peut-être pas sans intérêt de relever une des explications donnée par les Anciens pour justifier l'emploi de ce terme pour désigner la flexion et la fonction casuelles. Comme le mot *ptôsis* signifie "chute" (comme *casus*), certains commentateurs interprètent cet usage comme une métaphore issu du jeu de dés, chaque phrase présentant une combinaison de "cas"

fonction traditionnelle ? Ne serait-ce pas précisément cette composante de la notion de catégorie que j'ai analysée comme une relation virtuelle ? Deux arguments supplémentaires me semblent aller dans ce sens. L'argument morphologique, c'est que la flexion casuelle est strictement rattachée à la catégorie nominale, et non aux catégories prédicatives comme le verbe. L'autre argument, sémantique, et souvent invoqué pour contester le caractère fondamentalement "fonctionnel" des cas, c'est qu'ils n'ont jamais de valeur fonctionnelle univoque. Dans une langue comme le grec, on oppose ainsi souvent, *au moins*, génitif adnominal, génitif ablatif et génitif partitif, ce qui correspond à des "fonctions" tout à fait différentes. Il n'en reste pas moins que le génitif grec a une (ou plusieurs?) valeur relationnelle virtuelle, les fonctions traditionnelles n'en étant que des variantes d'actualisation. Mais on pourrait évidemment ajouter comme variantes les relations avec les prépositions.

---

comparable à la combinaison de points issue de la chute des dés. L'intérêt de cette explication, c'est qu'elle conserve l'autonomie relative du choix du cas par rapport au choix du verbe, ne le réduisant pas à un simple phénomène de rection.

### **Redéfinition du statut syntaxique de *et***

La situation du français ne serait pas très différente, mais décalée, du fait de la quasi disparition du système de désinences casuelles. Si l'on admet que certaines prépositions ont hérité des fonctions casuelles, la principale différence entre le français et le latin est la disparition de l'opposition nominatif/accusatif. Il n'est pas sûr en effet que l'ordre des mots ait récupéré la fonction casuelle au sens où nous l'entendons. La liberté de position des éléments thématiques en serait une manifestation:

*Les abricots, Marie, elle adore ça*

*Marie, les abricots, elle adore ça*

Si ma conception de la notion de catégorie est valide, cela s'accorderait bien avec les emplois de *et*, dans un double sens, à la fois parce qu'elle permettrait d'en rendre compte d'une façon plus satisfaisante, et parce que certains emplois de *et* eux-mêmes constitueraient une confirmation de cette conception de la catégorie syntaxique.

Mon hypothèse consiste à donner à *et* un statut syntaxique tel que, au lieu de relier des termes proprement dits, il relie des catégories, au sens où nous venons de les définir, c'est-à-dire des éléments comportant une relation virtuelle. Plus précisément, le *et* s'installerait au niveau même de la relation virtuelle. C'est pourquoi il ne contribue jamais à former un ensemble d'éléments partageant des propriétés intrinsèques communes. Il s'agit là du rôle des unités lexicales.

Si par exemple on prend un titre d'oeuvre littéraire ou autre, on remarque que le *et* joue presque toujours le rôle d'une sorte de prédicat. Ce n'est

d'ailleurs pas un cas isolé, on a déjà eu l'occasion de remarquer le statut quasi prädicatif de *et*, les éléments reliés par *et* apparaissant comme des quasi-arguments. Regardons les exemples de titres proposés par le *TLF*:

*Bouvard et Pécuchet*

*La Belle et la Bête*

*Racine et Shakspeare*

*Suzanne et le Pacifique*

*Le Vieil homme et la mer*

*L'enfant et les sortilèges*

Aucun de ces titres, même le premier, ne correspondent à de véritables couples au sens statique d'un ensemble de deux éléments. Il s'agit bien plutôt de confrontation, de comparaison ou de rapports mutuels. C'est probablement ce type d'emplois qui justifie la description du sens de *and* proposée par E. Sweetser comme des variantes autour de l'idée fondamentale: "putting things side by side". Or il me semble que cette description repose sur une confusion entre des "effets de sens" et le sens réel de *et*. C'est précisément la méconnaissance de la position "relationnelle" de *et* qui laisse croire que la valeur relationnelle vient du *et* lui-même. En fait, l'apparente valeur relationnelle de *et*, dans ma perspective, vient de l'aspect relationnel des catégories reliées. La valeur unificatrice décrite dans la première partie porte donc moins sur des contenus statiques que sur des unités relationnelles. Les idées de rapports mutuels, de comparaison et de confrontation entre les éléments reliés par *et* dans les titres cités plus haut ne sont plus alors le reflet direct du sémantisme de *et*, mais la combinaison de la valeur à la fois additive et unificatrice de *et* et de son fonctionnement syntaxique au niveau "relationnel" des catégories.

### **Retour vers l'opposition *et* opaque/*et* transparent**

On peut maintenant se demander si cette conception ne permet pas de mieux comprendre la différence entre les emplois opaques et les emplois transparents de *et*. Il me semble que la relation réorganisée par *et* n'est pas la même selon qu'on a affaire aux uns ou aux autres. La relation en cause dans le cas du *et* opaque est celle qui est liée au statut catégoriel des éléments reliés.

Ainsi dans

*Je ne connais pas Pierre et Marie*

le groupe *Pierre et Marie* est construit sur la base de la relation virtuelle des groupes nominaux, ce qui aboutit à l'élaboration d'une forme de couple, comme dans le cas de *Bouvard et Pécuchet*. La relation entre le prédicat et l'argument n'est donc pas impliquée par *et* et c'est l'ensemble du groupe qui hérite de la relation virtuelle de chacun de ses membres, ce qui le rend disponible pour la fonction d'argument de *connaître*.

En revanche, dans le cas des *et* transparents, par exemple

*Je connais Pierre et (aussi) Marie,*

la relation réorganisée par *et* ne semble pas venir des éléments reliés mais du prédicat. Le *et* porte donc alors sur les mêmes termes en tant qu'arguments de *connaître* et non en tant que catégories. Ainsi, les relations impliquées par les éléments reliés et celles qui sont réorganisées par *et*, ne sont pas les mêmes et ne vont pas dans le même sens: *Pierre* et *Marie* comportent une relation virtuelle intégrée à la catégorie qui en est la source, alors que la source des relations sur lesquels porte le *et* est le prédicat.

De cette manière, la différence entre les emplois opaques et les emplois transparents de *et*, sans être niée, se trouve réduite, dans la mesure où ce n'est pas le fonctionnement de *et* lui-même qui apparaît différent mais la structure syntaxique des éléments qu'il relie.

De ce point de vue, un cas intéressant est celui des compléments indirects. On peut dire

*Ils parlent à Pierre et à Marie*

*Ils parlent à Pierre et Marie*

mais pas

*Ils parlent à Pierre et (aussi) Marie*

Cela me semble correspondre assez bien à l'interprétation que je propose. La préposition serait à rattacher (comme le cas) à l'une des valeurs relationnelles de la catégorie. Si on a un *et* opaque, la relation virtuelle n'est attribuée qu'au niveau du groupe. Si le *et* est transparent, la capacité d'insertion des éléments qu'il relie est autonome. Chacun doit donc porter la marque "casuelle", en l'occurrence la préposition *à*, faute de quoi il ne pourra pas recevoir de fonction, par rapport à *parler*, et le *et* ne pourra pas porter sur les arguments de *parler*.

Ce qui apparaît ainsi, c'est que la variabilité n'est pas du côté de *et* lui-même mais des catégories qu'il met en jeu. Le caractère relationnel de celles-ci se manifeste en particulier dans un exemple déjà analysé:

*Nous avons tous vu des empires s'effondrer, et les plus solides*

En effet, on ne peut pas invoquer ici de véritable différenciation référentielle. C'est pourquoi on a vu qu'il y avait ici une valeur d'insistance. Le problème est de savoir si l'on peut découvrir un ancrage syntaxique à cet effet d'insistance. La solution me semble se situer au niveau de la relation entre *des*

*et empires* . Le nom *empires* comporterait une composante relationnelle qu'il partagerait avec *les plus solides* et qui servirait de base à la relation élaborée par *et* . L'effet d' "empilement" viendrait tout simplement de la convergence entre la valeur unificatrice de *et* et son niveau de fonctionnement. En fait on peut se demander si on n'a pas affaire ici à une convergence entre deux niveaux. D'une part le *et* intégrerait un deuxième élément dans la position d' "argument" de *des* et d'autre part chaque élément apporterait ses propriétés définitives, conformément à la valeur relationnelle des éléments nominaux. Ces propriétés seraient ainsi "unifiées" au niveau fixé par la position de *et* , en tant donc qu'argument de *des* . Ce décalage de niveau permet de retrouver l'autonomie relative des éléments reliés et le caractère occasionnel et contextuel de l'unification.

Un cas qui peut sembler plus difficile est celui où les deux éléments reliés par le *et* d'insistance semblent, comme on l'a vu plus haut, être issus du même ensemble propositionnel qui serait dissocié par *et* , comme dans

*Il parle l'anglais, et couramment*

(= *Il parle l'anglais couramment*)

*La nouveauté est un mal, et fort dangereux*

(= *La nouveauté est un mal fort dangereux*)

J'ai suggéré plus haut une interprétation de ce phénomène au niveau de la structure générale de l'énoncé. Il me semble que cette interprétation n'est pas incompatible avec un ancrage proprement syntaxique. Les deux exemples présentés me paraissent en fait similaires, en ce sens qu'ils mettent en jeu, un peu d'ailleurs comme l'exemple avec *empires* , la relation verbe/adverbe, et la relation nom adjectif. De même que, dans mon hypothèse, les verbes

comportent en eux-mêmes une relation virtuelle avec leurs arguments, tandis que les éléments susceptibles de servir d'arguments comportent une relation virtuelle avec un prédicat, de la même manière, il existerait, un peu comme il est suggéré dans le texte de la *Grammaire* de Port-Royal, des relations virtuelles convergentes entre verbe et adverbe, et entre nom et adjectif. Dans ces conditions, on pourrait interpréter les exemples ci-dessus de la façon suivante. Le *et* fonctionnerait au niveau "supérieur" des composantes virtuelles du verbe et du nom orientées vers les spécifications adverbiales et adjectivales, tandis que l'adverbe et l'adjectif qui suivent *et* s'associerait avec une sorte d'adverbe-zéro et d'adjectif-zéro dont la position est définie par la convergence respective des relations virtuelles du verbe et du nom et des relations virtuelles de l'adverbe et de l'adjectif. L'important est qu'une fois de plus le rôle profond de *et* n'est pas nécessairement à considérer comme différent sous prétexte qu'il semble apporter des particularités sémantiques comme le renforcement ou l'insistance.

On peut en dire autant en ce qui concerne les fonctionnements opaque ou transparent de *et*. Tout repose sur les niveaux mis en jeu. Mais ma description ne repose pas sur une conception de la syntaxe comme une superposition, une hiérarchie ou une combinaison de domaines catégoriels. Je m'appuie davantage, comme on vient de le voir, sur les virtualités relationnelles des catégories. Cette conception me semble beaucoup plus compatible avec les modes d'insertion de *et* dans les structures syntaxiques des phrases. Il paraît en particulier préférable de rompre avec une conception "chosiste" des éléments lexicaux, strictement orientée vers la référence, les relations syntaxiques étant ainsi détachées des éléments lexicaux et se



réduisant à une architecture abstraite, cadre dans lequel viendrait s'intégrer les éléments lexicaux<sup>22</sup>.

La différence entre les *et* opaques et les *et* transparents est ainsi difficilement interprétable dans le cadre d'une architecture syntaxique abstraite, dans la mesure où le *et* semble fonctionner comme un réorganisateur non pas d'une structure mais d'une relation. Il paraît au contraire relativement simple de faire du *et* opaque un réorganisateur de la relation qui a les éléments reliés comme source (source interne), et du *et* transparent un réorganisateur de la relation qui a un élément externe comme source (source externe).

---

<sup>22</sup> Est-ce par hasard si ma réflexion converge ici, au moins en partie, avec la théorie d'un autre explorateur de la coordination, la grammaire fonctionnelle de Dik (1968 & 1980)? Simplement, la grammaire fonctionnelle de Dik me paraît ressembler davantage à une sorte de grammaire générative à l'envers, au sens où la sémantique générative était une grammaire générative inversée. En effet, dans la théorie de Dik, les positions fonctionnelles sont définies d'une façon beaucoup plus abstraite que je ne le propose ici, elles sont le reflet fonctionnel des architectures catégorielles de la phrase proposées par Chomsky. L'unité de base reste alors la phrase. Sans contester l'importance de la structure phrastique, j'envisage ici une architecture plutôt componentielle, au sens que peut avoir ce mot chez Langacker.

#### 4) Pour un concept d'identité relationnelle

Il me semble que ma description du fonctionnement syntaxique de *et* permet de donner une solution au problème de l'identité catégorielle des éléments reliés. Il n'y a en fait, à proprement parler, ni identité catégorielle, ni identité fonctionnelle. Je parlerais plutôt d'identité relationnelle, allant ainsi un peu dans le sens de la description de la coordination proposée par P.H. Matthews (1981). Mais si on admet que les propriétés relationnelles sont des composantes des catégories, si d'autre part on prend en compte le fonctionnement à deux niveaux de *et*, tel que nous venons de le décrire, *et* apparaît alors comme le relais d'une relation virtuelle unique qui fait alors peser des contraintes fortes sur le choix des relations compatibles et donc des catégories. Ainsi, il n'y a pas toujours identité catégorielle entre les éléments reliés par *et*, mais il y a toujours identité relationnelle, à la fois par "en haut", du fait de la présence de *et*, et par "en bas", pour permettre l'intégration syntaxique des éléments reliés, et plus particulièrement de l'élément ajouté par l'intermédiaire de *et*.

Une conséquence de cette description c'est que la notion de fonction s'y trouve remplacée par une notion apparemment plus adéquate et plus souple de relation syntaxique. Une nouvelle identité peut ainsi être définie, qui est l'identité relationnelle, ce qui permet de rendre compte du niveau spécifiquement relationnel de la position syntaxique de *et*. Cette propriété n'est pas suffisamment circonscrite par les notions traditionnelles de catégorie et de fonction. Par ailleurs, la notion de relation virtuelle<sup>23</sup> permet d'établir

---

<sup>23</sup> Si l'on met à part le caractère fortement référentiel de sa conception des catégories lexicales et syntaxiques, Apollonios Dyscole a développé une notion de compatibilité mutuelle (*katalalotès*) que ma notion de relation

une corrélation avec une nouvelle conception de la catégorie syntaxique, qui insiste davantage sur son aspect syntagmatique.

---

virtuelle dans la mesure où elle correspond à une convergence entre deux "sources" relationnelles en rapport l'une avec l'autre.

## QUATRIEME PARTIE

### PARALLELISMES

Les dissymétries sémantiques occasionnées par *et* contrastent avec une autre propriété classiquement répertoriée dans les études sur *et*, qui est le parallélisme des éléments reliés par *et*. Ce parallélisme a plusieurs aspects.

#### 1) *Et* et les phénomènes de *gapping*

Il y a d'abord les phénomènes relevant de ce que les générativistes, à la suite de Ross (1967b), ont appelé *gapping* (et la rhétorique classique, dès l'Antiquité<sup>24</sup>, le zeugma) c'est-à-dire essentiellement, au départ, l'ellipse du verbe après un coordonnant, dans les cas où le verbe a au moins deux actants: le problème était de savoir comment on peut décrire et expliquer les relations syntaxiques entre les deux groupes nominaux qui suivent le coordonnant, ainsi, éventuellement, que les conditions d' "effacement" du verbe. Ce sont les exemples comme

*Marie aime les pommes et Jean les oranges*

*Les deux moucheurs de chandelles. "L'un mouche le devant du théâtre, et l'autre le fond." (Brasillach, TLF)*

Il me semble qu'au niveau syntaxique, il n'y a que deux explications possibles du *gapping*: effacement ou ellipse de la partie manquante, décalquage de la

---

<sup>24</sup> Le terme apparaît notamment chez le rhéteur Alexandre (II<sup>ème</sup> siècle) dans son traité *Sur les figures*.

relation entre les arguments dans la partie qui suit *et* sur la partie précédente et parallèle qui sert de modèle.

Il y a une propriété intéressante à noter, en français, dans les exemples cités, c'est que l'ordre des éléments qui suivent *et* ne paraît pas aussi fortement contraint qu'en présence directe du verbe: l'impossibilité de

*Les pommes aiment Marie*

comme variante de

*Marie aime les pommes*

contraste avec la relative acceptabilité de

*Marie aime les pommes, et les oranges, Jean*

Même contraste entre

*Le devant du théâtre mouche l'un*

et

*L'un mouche le devant du théâtre, et le fond, l'autre*

Et on ne peut pas dire non plus

*Marie aime les pommes, et les oranges, Jean aime*

ni

*L'un mouche le devant du théâtre, et le fond, l'autre mouche*

Cela tend à affaiblir l'idée que le verbe a été effacé après *et*, puisque les arguments ont une liberté de position plus importante qu'en présence du verbe.

L'hypothèse de l'ellipse pourrait prendre la forme, par exemple, d'une catégorie vide:

*Marie aime les pommes et Jean <sub>v</sub>[ é ] les oranges*

Mais dans ce cas, la permutation des arguments ne paraît guère justifiable. Resterait (ce qui est toujours possible, naturellement) à trouver ou à rencontrer un principe explicatif indépendant.

L'autre solution, le décalquage, s'accommoderait mieux de la possibilité de permutation, dans la mesure où il laisse plus d'autonomie syntaxique à l'élément qui suit *et*. Inversement il devient plus difficile d'expliquer le caractère très contraint du choix du prédicat et de la forme des arguments. Ainsi, dans notre exemple

*Marie aime les pommes et Jean les oranges*

il paraît improbable de déduire de la forme de l'ensemble placé derrière *et* que la relation entre *Jean* et *les oranges* correspond exactement au prédicat *aimer*. Aucun prédicat ne peut se laisser déduire de ses arguments. Le décalquage est alors moins une explication qu'un procédé descriptif.

Une variante du décalquage consisterait à utiliser la notion de relation syntaxique telle qu'elle a été définie précédemment. On peut alors au moins décrire l'ensemble des phénomènes observés. L'autonomie relative de l'ensemble qui suit *et*, perceptible dans les possibilités de permutation des éléments reliés, correspond aux relations virtuelles définies par les catégories, dont on a vu qu'elles permettaient également des permutations dans les cas de dislocation. Par ailleurs, le *et* articule en les réunissant deux ensembles d'arguments de *aimer* qui n'est donc ni effacé ni sous-entendu ni en ellipse ni reproduit par décalquage. On retrouve là ce deuxième niveau qui caractérise les conditions d'emploi de *et*, dont nous avons déjà vu des manifestations. A nouveau, le *et* se trouve du côté de la relation syntaxique "supérieure", celle qui est la source du système argumental du verbe.

Le fait que la permutation des arguments soit *à la rigueur* possible ne signifie pas qu'elle soit fréquente, ou même habituelle. L'ordre sujet/objet est donc nettement préférentiel. On peut l'interpréter comme une trace du statut d'arguments potentiels des deux éléments. C'est également ce qui peut justifier la présence de telle ou telle préposition:

*Je m'occupe des grands et toi des petits.*

On remarquera également que d'autres ensembles relationnels peuvent être mis en parallèle. Il a souvent été noté que les éléments rassemblés n'ont pas toujours d'unité syntaxique a priori. On trouve ainsi des exemples comme:

*On me posait dans un losange de tigres quand j'étais méchant, et dans un hexagone de fleurs quand j'étais sage (Giraudoux, TLF)*

Ici, l'ensemble *dans un hexagone de fleurs quand j'étais sage* ne semble pas former une unité syntaxique comparable aux arguments d'un verbe à deux actants. Mais il me semble que la proposition temporelle peut être définie comme un argument occasionnel du verbe dans son ensemble, à partir de sa composante "temporelle". Le niveau relationnel n'est donc pas tout à fait le même mais on a tout de même affaire à nouveau à un ensemble relationnel cohérent, pour lequel le même type d'analyse pourrait être proposé.

Un argument indirect contre un effacement ou une ellipse dans les exemples du type *gapping* se trouve dans des langues comme le latin, où l'ordre des mots étant différents du français, le verbe, au lieu d'être placé dans le membre qui précède *et*, se trouve placé après. Voici un exemple:

*divinas occupationes ipsumque dominum dixerant*<sup>25</sup>

En français, le verbe aurait bien entendu été placé dans le membre qui précède *et*. Cette symétrie entre le français et le latin rend peu vraisemblable

---

<sup>25</sup> Tacite, *Annales*, II, 87. Mot à mot, "ils avaient appelé divines ses occupations et (-*que*) lui-même Maître".

une interprétation nettement différente dans les deux langues, l'effacement ou l'ellipse en français, puisque le verbe n'apparaît que dans le premier membre, mise en facteur commun en latin, puisque le verbe est placé à la fin du second membre. Quant à supposer un effacement anticipé (ou une relation cataphorique à partir d'une catégorie vide) en latin, il supposerait un stade curieux d'inintelligibilité absolue du premier membre, tant que le second n'a pas été interprété, puisque l'effacement confère au terme effacé un rôle exclusif dans l'interprétation de la proposition où il s'est produit. Inversement, ma conception des structures relationnelles permet d'attribuer à la partie de la phrase qui précède *-que* une capacité interprétative relativement autonome qui anticipe sur le verbe sans exiger sa présence virtuelle avant *-que* .

Là aussi, ce qui tendrait à faire préférer une description faisant appel à une forme d'effacement ou d'ellipse, c'est la difficulté à concevoir le caractère cohérent et unitaire des deux éléments disponibles pour une valeur argumentale, le verbe seul étant susceptible de les réunir. En fait, c'est à nouveau privilégier une vision "chosiste" du fonctionnement de *et* , censé relier des unités référentiellement cohérentes. Or on a vu que le phénomène de transparence pouvait être considéré comme typique du fonctionnement syntaxique de *et* , les cas d'opacité étant réinterprétables comme un simple décalage de niveau syntaxique sans perte de transparence. Ce qui rend possible la mise en relation par *et* de groupes syntaxiques c'est donc que leurs capacités relationnelles soient semblables. De ce point de vue, le cas de *gapping* n'est guère différent.

Ce qui caractérise *gapping* c'est simplement que, au lieu qu'il y ait une seule relation potentielle, il y en a plusieurs. C'est ce qui peut amener à parler de parallélisme. Mais on remarquera que le parallélisme fonctionne alors



comme un facteur d'unification strict, chaque élément devant posséder la même capacité relationnelle que l'élément correspondant dans la structure parallèle. Le véritable facteur d'unification dans ce cas est donc le strict parallélisme syntaxique. Cela permet ainsi à *et* de traiter chaque groupe syntaxique parallèle comme une unité simple. Le parallélisme joue de cette façon un rôle similaire au rôle de *et* lui-même en créant une unité syntaxique occasionnelle. Ce caractère occasionnel apparaît plus particulièrement si l'on sépare nettement les deux niveaux relationnels que nous avons distingués. Il est clair que, en tant qu'arguments conjoints d'un prédicat donné, les éléments intégrés dans les unités mises en parallèle sont plus nécessaires qu'occasionnels. En revanche, en tant qu'arguments virtuels, leur réunion est occasionnelle en ce sens qu'elle est liée à la rencontre avec un prédicat. On peut ajouter à cet aspect le fait que les éléments parallèles représentent souvent un choix parmi les arguments possibles d'un prédicat. C'est le cas par exemple de

*Marie dort en bas et Pierre en haut*

## **2) Les parallélismes à plus de deux éléments**

Il faut toutefois noter une propriété de ces structures parallèles: les éléments dépassent difficilement le nombre deux. En voici quelques exemples:

*Marie a parlé de ce problème à Pierre et Paul de sa vie à Josette*

contraste avec

*Marie a parlé de ce problème et Paul de sa vie*

*Marie a parlé à Pierre et Paul à Josette*

De même,

*Paul s'est adressé à Marie avec gentillesse et Pierre à Josette avec  
indifférence*

contraste avec

*Paul s'est adressé à Marie avec gentillesse et Pierre avec indifférence*

*Paul s'est adressé à Marie avec gentillesse et à Josette avec  
indifférence*

*Paul s'est adressé à Marie et Pierre à Josette*

Les parallélismes triples sont, en principe, parfaitement intelligibles. Ils ne sont pas absolument mauvais, mais je les trouve moins sûrs que les autres. Syntaxiquement ces phrases semblent parfaites. Je suppose que ce serait donc plutôt au niveau du "couplage" énonciatif qu'il y aurait un problème. On a vu plus haut que dans chaque unité énonciative une des relations proposées dans l'énoncé se trouve investie par le locuteur d'une valeur particulière. Une des raisons qui limiterait les parallélismes à deux éléments serait qu'il y aurait parfois interférence entre le phénomène du parallélisme et celui de la mise en relief énonciative. En effet, le parallélisme, en unifiant les éléments choisis, met en relief leur relation. Cette relation devient alors un site d'accueil privilégié pour le couplage énonciatif. Si le nombre d'éléments mis en parallèles passe à trois, il y a un risque de décalage entre la triple relation unitaire créée par le parallélisme à l'instar d'un prédicat à trois arguments et le couplage énonciatif, nécessairement binaire.

C'est pourquoi les exemples à triple parallélisme s'améliorent si l'un des trois éléments est fortement mis en relief, les deux autres se trouvant ainsi plus ou moins réunis. Ainsi les exemples modifiés

*Marie a parlé de ce problème à **Pierre** et Paul de sa vie à **Josette***

et

*Paul s'est adressé à Marie **avec gentillesse** et Pierre à Josette **avec indifférence***

où les éléments en caractères gras sont supposés mis en relief par un procédé intonatif quelconque, me paraissent meilleurs que les énoncés à intonation neutre. Cette amélioration me paraît liée au fait que la mise en relief d'un des éléments mis en parallèle permet de réintroduire une dualité compatible avec le couplage énonciatif.

Comment expliquer cette préférence des structures parallèles pour la dualité ? Il me semble qu'on peut dire que la source du parallélisme n'est pas syntaxique. D'ailleurs si elle l'était, les possibilités de parallélisme seraient beaucoup plus étendues. Rien n'empêche a priori de construire des parallélismes à trois, quatre ou cinq termes. En revanche, si la source du parallélisme est de nature énonciative, on comprend beaucoup mieux cette limitation.

Dans une phrase comme

*Marie aime les pommes et Jean les oranges*

voici comment on pourrait rendre compte de l'élaboration du parallélisme à partir d'une glose sémantique de la seconde partie: *et, par rapport à Jean, on peut dire la même chose, mais en ce qui concerne les oranges* . On retrouve en somme ce clivage énonciatif, qui s'appuie sur les articulations de la syntaxe mais qui obéit à une logique binaire, alors que l'organisation

syntaxique peut être beaucoup plus complexe. On peut ainsi avoir des parallélismes qui instaurent un clivage énonciatif entre des éléments qui ne sont pas directement reliés syntaxiquement:

— *La vérité, dit Charles, c'est que tantôt il le fait exeuprès et tantôt pas (Zazie, p.17)*

qu'on pourrait d'ailleurs inverser en

— *La vérité, dit Charles, c'est que tantôt il le fait pas exeuprès et tantôt si*

Dans les deux cas, il n'y a pas de relation syntaxique directe entre les deux termes mis en parallèle avec les éléments qui précèdent *et*. On a alors trois stades de "lecture":

1) lecture neutre de ce qui précède *et* ;  
2) lecture syntaxique sur la base du parallélisme, qui permet de coupler un à un les éléments mis en parallèle et de leur attribuer une position syntaxique par comparaison avec l'élément parallèle qui appartient à la proposition "complète" ;

3) lecture énonciative par couplage

- de la partie qui suit *et*

- par retour en arrière, de la partie qui précède.

Le parallélisme est donc une condition syntaxique nécessaire à la lecture énonciative, mais le couplage énonciatif limite à son tour les potentialités du parallélisme.

Il me semble toutefois que, dans certains cas, des parallélismes supérieurs à deux semblent assez naturels, sans insistance particulière. Ainsi dans

*Marie a envoyé une lettre à Jean et Pierre un paquet à Denise*

les trois arguments sont présents simultanément. On notera toutefois que l'ordre des compléments est pertinent. En effet, il n'y a pas de décalage qualitatif entre:

*Marie a envoyé une lettre à Jean*

et

*Marie a envoyé à Jean une lettre*

En revanche, la seconde partie de la phrase dans

*Marie a envoyé à Jean une lettre et Pierre à Denise un paquet ,*

me semble beaucoup plus flottante et incertaine que lorsque l'objet suit immédiatement le sujet. Cela tendrait à confirmer que le parallélisme syntaxique ne suffit pas à rendre possible ce type de phrase. Peut-être faudrait-il rapprocher cette situation de la contrainte sur l'ordre des clitics, qui paraît tout à fait parallèle:

*Pierre le lui a envoyé*

*\* Pierre lui l'a envoyé*

Cette contrainte sur l'ordre signifierait que les éléments sur lesquels elle porte forment un ensemble solidaire sur le plan syntaxique. Le rapprochement avec les clitics se verrait renforcé par le caractère anaphorique des tournures parallèles. Dans ce cas, la différence entre

*et Pierre un paquet à Denise*

et

*et Pierre à Denise un paquet*

reposerait sur le caractère solidaire ou non de l'ensemble complémentaire: l'ordre objet + destinataire correspond à un ensemble solidaire, alors que l'ordre destinataire + objet rend à chacun son autonomie. On retomberait alors sur la distorsion entre syntaxe et couplage énonciatif.

### 3) Valeur des structures parallèles

Quelle que soit la solution adoptée pour expliquer ce genre d'exemples, il se pose un problème, qui est celui de l'intérêt ou de la valeur spécifique de la tournure qu'ils illustrent. En effet, en dehors de vagues raisons d'ordre rhétorique (économie, évitement de la répétition), il n'est pas évident de rendre compte de la pertinence de cette tournure. Autrement dit,

*Marie aime les pommes et Jean les oranges*

et

*Marie aime les pommes et Jean aime les oranges*

sont-elles de simples variantes stylistiques, la première formulation étant plus "économique" que la seconde, ou ont-elles chacune leur pertinence spécifique ?

Sur un plan énonciatif, le fait de répéter le verbe revient, pour le locuteur, à faire comme s'il ignorait le parallélisme prédicatif. Les deux propositions sont donc réunies comme s'il s'agissait de propositions radicalement différentes. C'est "par hasard" qu'elles ont la même forme et le même verbe. Au contraire, dans les tournures à structures parallèles, le verbe (ou parfois le prédicat) est unique et on a une sorte de pluriel du système argumental. La relation qui est restructurée par *et* ne se situe pas, comme pour les propositions complètes, au niveau des marques d'engagement locutif du verbe, mais au niveau de la relation entre les éléments du système argumental, telle qu'elle est délimitée par le couplage énonciatif. Le parallélisme permet ainsi de donner aux éléments sélectionnés dans le système argumental une unité qui, comme on l'a dit, est occasionnelle au

niveau du système argumental tel qu'il est organisé par le couplage énonciatif de chaque proposition. Mais le couplage énonciatif entre les arguments est à son tour l'objet d'un parallélisme (à valeur rétroactive). Et ce nouveau parallélisme à son tour, soit à lui seul, soit renforcé par *et*, confère une pertinence discursive au pluriel argumental. Cette pertinence n'est pas définie d'avance, elle dépend du contexte discursif. Mais, alors que dans les coordinations entre propositions complètes, le verbe joue un rôle dominant dans l'interprétation sémantique, dans les structures parallèles, ce sont les combinaisons argumentales qui importent, et qui, du fait du parallélisme, donnent lieu à une comparaison.

Il est, à ce propos, tout à fait remarquable que le parallélisme et *et* ont beau avoir des rôles convergents, ils ne peuvent absolument pas se confondre. La preuve en est que la présence de *et* dans les structures parallèles n'est absolument pas nécessaire. Il suffit de reprendre certains des exemples déjà cités pour s'en convaincre:

*Marie aime les pommes, Jean les oranges*

*Les deux moucheurs de chandelles. "L'un mouche le devant du théâtre, l'autre le fond."*

*Marie a parlé à Pierre, Paul à Josette*

*— La vérité, dit Charles, c'est que tantôt il le fait exeu près, tantôt pas*

*Marie a envoyé une lettre à Jean, Pierre un paquet à Denise*

Toutes ces phrases se passent, je crois, assez bien de *et*. De ce point de vue, on peut dire que les problèmes comme *gapping* et tous ceux qui concernent les structures parallèles ne se rattachent pas directement à *et*. Il y a toutefois une différence intonative entre les phrases avec *et* et les phrases sans, c'est que les éléments qui marquent le parallélisme sont beaucoup plus nettement articulés dans les phrases sans *et*. L'explication en est assez simple. La présence de *et* suppose d'une part, comme on l'a vu, une identité structurale entre les éléments reliés, et d'autre part une différenciation entre les éléments reliés. Au contraire la simple juxtaposition est susceptible d'interprétations très diverses. Il faut donc, dans les cas où le parallélisme entre éléments juxtaposés ne s'accompagne pas de la présence de *et*, marquer plus fortement l'identité structurale des éléments parallèles.

Il faut ajouter que la juxtaposition, tout comme le parallélisme, ne produit pas par elle-même d'interprétation unitaire. C'est justement une des fonctions essentielles de *et* d'assurer l'unification des éléments juxtaposés pour permettre l'élaboration de l'interprétation unitaire. Mais l'absence de *et* peut être contrebalancé si une composante contrastive apporte une dimension différenciatrice et unificatrice aux éléments juxtaposés. Cette composante contrastive peut être marquée par le relief intonatif, mais aussi par des oppositions pronominales fréquemment couplées: *moi / toi*, *l'un / l'autre*. On remarquera tout de même que dans ce dernier cas le relief intonatif reste nécessaire. Mais les voies menant à l'unification étant différentes, elles n'ont pas tout à fait les mêmes effets. Sans *et*, l'unification a pour source la relation contrastive, dont on peut dire qu'elle est de nature discursive. Et c'est le contraste qui donne sa valeur à l'unification. Avec *et*, c'est le *et* lui-même qui est la source de l'unification. La valeur contrastive est alors remplacée par



la valeur différentiatrice, valeur qui reste intégré à l'intérieur d'un acte énonciatif unique. Ainsi, quand on dit:

*Marie aime les pommes, Jean les oranges*

c'est la valeur contrastive qui est pertinente. Quand on dit:

*Marie aime les pommes et Jean les oranges*

c'est la coexistence des deux couplages énonciatifs qui est pertinente. Il y a différenciation et non contraste<sup>26</sup>.

Le parallélisme structural est donc en lui-même un phénomène indépendant de *et*. Mais on trouve dans le rapport entre *et* et le parallélisme une convergence de propriétés.

Tout d'abord le fonctionnement du parallélisme s'adapte bien à l'exigence d'identité relationnelle entre les membres reliés qui caractérise l'emploi de *et*. Il s'agit d'une identité relationnelle complexe, mais on a vu que c'est bien au niveau relationnel que fonctionne le *et*. C'est pourquoi, en particulier, il me semble important de rejeter les interprétations comme l'effacement ou l'ellipse, qui tendent à interpréter les éléments reliés par *et* comme des domaines catégoriels identiques. On confond ainsi la structure syntaxique originale qui suit *et* avec une banale structure propositionnelle.

Deuxième point de convergence, le parallélisme met en jeu un double niveau. Le premier niveau est délimité par le parallélisme proprement dit. Il

---

<sup>26</sup> Le contraste par simple juxtaposition (sans qu'il y ait nécessairement zeugma) correspond exactement à la notion traditionnelle en syntaxe latine d'*asyndète*. On lit notamment chez Blatt (1952): "Un rapport adversatif s'exprime très souvent par asyndète, c'est-à-dire sans conjonction, puisque l'inflexion de la voix est particulièrement apte à rendre un rapport de contraste. Le ton peut être souligné par l'ordre des mots: CIC. Att. 16,15,5 *me, mi attice, non sane hoc tempore movet respublica..., me res familiaris movet*; mon cher Atticus, ce n'est pas la république qui me préoccupe en ce moment, c'est ma famille. L'"interdépendance" des deux phrases est marquée stylistiquement et non grammaticalement." (p330). Moins subtilement, mais plus fermement, on lit dans Sausy (1967): "La conjonction de coordination est souvent **supprimée**. Cette absence de liaison ou **asyndète** a la valeur d'une forte opposition.

Il faut donc prendre garde de **ne pas la négliger**.

Ex.: **Vincere scis, Hannibal; uti victoria nescis**:

tu sais vaincre, Hannibal; **mais** tu ne sais pas exploiter la victoire. (p.183)

correspond au choix des arguments et au couplage énonciatif. Le second niveau est défini par la relation entre les deux structures parallèles. C'est cette relation qui est réorganisée par la présence de *et*.

Enfin, on retrouve une convergence entre les deux fonctionnements au niveau de la linéarisation. La première proposition, qui sert d'étalon au parallélisme, a d'abord une interprétation autonome:

*Marie aime les pommes*

Puis cette autonomie est battue en brèche par la juxtaposition d'une tournure parallèle:

*Jean les oranges*

La première proposition est alors relue à son tour comme parallèle à la seconde. Le parallélisme devient ainsi complet et l'unification contrastive est possible. Là aussi le fonctionnement de *et* ne paraît guère différent.

Dans ces conditions, il faut peut-être revoir les relations entre *et* et les phénomènes de parallélisme. Tout se passe en effet comme si le parallélisme en lui-même représentait un site compatible avec la présence de *et*, plutôt qu'un phénomène comparable partageant des propriétés communes avec *et*. Il faudrait alors distinguer deux niveaux:

1) celui où s'opposent la présence et l'absence de *et*. C'est à ce niveau que se détermine le mode de relation entre les éléments parallèles, en dehors du parallélisme lui-même. On a ainsi pu opposer l'unification différenciatrice caractéristique de *et*, à la valeur contrastive de l'asyndète.

2) celui où s'opposent le parallélisme proprement dit et l'identité relationnelle simple. Dans cette perspective, le parallélisme pourrait être décrit simplement comme une forme complexe d'identité relationnelle.

L'identité relationnelle en général serait alors le site privilégié d'installation de *et*, condition de fonctionnement à ne pas confondre avec *et* lui-même.

On peut en déduire que, lorsque E. Sweetser attribue à *et* la fonction de "putting things side by side", elle se trompe d'affectation, commettant une sorte d'erreur métonymique en confondant *et* avec le parallélisme ou l'identité relationnelle par rapport auxquels il se situe.

Si donc on distingue bien les différents niveaux d'organisation, le fonctionnement de *et* peut paraître en lui-même extrêmement simple. C'est ce qui peut expliquer notamment que pratiquement tous les exemples puissent s'interpréter sémantiquement à partir de l'idée d'unification (ce qui ne veut pas dire que l'idée d'unification soit la cause de l'emploi de *et* dans tous ces exemples).

Par ailleurs, la corrélation entre le niveau d'intervention de *et* et le niveau du parallélisme, ou plus généralement de l'identité relationnelle, suppose une relative complexité, dans la mesure où une entité comme *et* se trouve définie à la fois sur les deux plans, le niveau d'intervention fonctionnant comme un premier plan et celui du parallélisme comme un arrière-plan.

## CINQUIEME PARTIE

### ENUMERATIONS ET SERIES

Dans ma présentation du fonctionnement de *et* en français, j'ai constamment privilégié les cas où *et* relie deux éléments. Ce faisant, je n'ai fait que me plier à la fréquence plus importante de ces emplois ainsi qu'à la dénomination traditionnelle de "conjonction copulative", c'est-à-dire formant des couples. J'ai même relié à cette valeur copulative la fonction quasi-prédicative que j'ai cru relever dans certains emplois de *et*. Bref, il peut être tentant de considérer que la fonction typique de *et* est de relier deux éléments. Et la supériorité numérique des exemples à deux éléments mérite évidemment explication.

Mais on sait bien que *et* ne se contente pas de relier deux éléments. Beaucoup d'exemples d'emploi de *et* se caractérisent par une séquence de plus de deux éléments. En voici quelques-uns:

*A ce moment-là, je me suis arrêté, j'ai laissé tomber le caillou et je suis parti.*(Sartre, TLF)

*Gabriel stope également, se retourne, pose la valoché et se met à espliquer* (Zazie, p.12)

*Non, non et non* (Zazie, p.15)

*Zazie passe des considérations générales aux accusations particulières, précises et circonstanciées.* (Zazie, p.34)

On peut s'interroger sur le statut de ces exemples par rapport à ceux qui ne comportent que deux éléments. L'adjonction d'un ou plusieurs éléments peut en effet, soit être considérée comme une extension à partir du modèle binaire, soit être tenue comme une propriété révélatrice du modèle binaire lui-même.

### 1) Représentation binaire des énumérations

Si l'on prend la première hypothèse, pour rester dans le modèle binaire, il faut pouvoir réinterpréter ce qui précède *et* comme un ensemble unitaire, susceptible de s'intégrer dans le principe de l'identité relationnelle. Rien n'empêcherait a priori de considérer la partie qui précède *et* comme un dédoublement qui, prototypiquement, est unique. Une façon simple de représenter cette opération serait d'utiliser le parenthésage. Les exemples précédents seraient alors représentés de la façon suivante:

*A ce moment-là, (je me suis arrêté, j'ai laissé tomber le caillou) et je suis parti.*

*Gabriel (stope également, se retourne, pose la valoché) et se met à espliquer*

*(Non, non) et non*

*Zazie passe des considérations générales aux accusations (particulières, précises) et circonstanciées.*

Sur un plan strictement sémantique, cette analyse aurait une certaine vraisemblance, dans la mesure où, comme on l'a vu, la partie qui suit *et* a

généralement une valeur discursive forte. Un élément unique contrebalancerait alors facilement une énumération plus ou moins étendue d'éléments de même type. La partie qui précède *et* recevrait une unité isotopique en tant qu'ensemble d'arrière-plan discursif, tandis que la partie qui suit *et* aurait le statut de premier plan. On pourrait ainsi expliquer pourquoi les énumérations précèdent toujours et ne suivent jamais *et*. On ne peut pas dire (au sens où il s'agirait de simples variantes synonymiques), en inversant le système énumératif:

*A ce moment-là, je me suis arrêté et j'ai laissé tomber le caillou, je suis parti.*

*Gabriel stope également et se retourne, pose la valoché, se met à espliquer*

*Non et non, non*

*Zazie passe des considérations générales aux accusations particulières et précises, circonstanciées.*

La raison en serait que les énumérations juxtaposées auraient toujours, par elles-mêmes, un statut discursif d'arrière-plan. Il y aurait donc incompatibilité entre la position qui suit *et* et le statut discursif des énumérations juxtaposées.

Cela dit, cette première hypothèse présente quelques inconvénients. D'abord, elle repose sur une dissymétrie forte, sur le plan discursif, entre ce qui précède et ce qui suit *et*. Or certains exemples, pour ne pas dire

beaucoup, ne semblent pas comporter de dissymétrie appuyée sur ce plan.

Ainsi dans

*Il y avait juste Pierre , Paul et moi.*

*J'en ai parlé à Pierre, à Paul et à Jacques*

les éléments énumérés avant *et* ne paraissent pas former un groupe à part, qui s'opposerait d'une quelconque manière à l'élément qui suit *et* . Il y a même souvent une sorte de transparence de *et* en ce qui concerne la hiérarchie des éléments énumérés: on énumère généralement du plus au moins important en français. C'est pourquoi le *moi* doit théoriquement être placé en fin d'énumération, conformément aux règles élémentaires de la modestie. C'est pourquoi aussi, dans le titre de film

*Vincent, François, Paul et les autres*

le dernier élément a un statut évidemment secondaire dans la hiérarchie énumérative.

Sur un plan syntaxique, il n'est pas facile d'attribuer un statut clair à ce qui précède *et* si on en fait un élément unitaire. Au contraire, ce qui semble caractériser ces énumérations c'est que chacun de leurs constituants a la même position syntaxique que les autres. Du coup on ne s'étonnera pas qu'on ne puisse pas dire:

*J'en ai parlé à Pierre, Paul et à Jacques*

C'est qu'il n'y a pas d'ensemble syntaxique qui contienne exclusivement l'énumération (*Pierre, Paul* ). Là aussi, le *et* est transparent, dans la mesure où l'ensemble énumératif intègre simplement tous les éléments successifs ayant la même position syntaxique, y compris l'élément qui suit *et* . On peut donc dire en revanche

*J'en ai parlé à Pierre, Paul et Jacques*

En conséquence, il paraît difficile d'accorder un statut binaire aux énumérations à plus de deux termes.

## **2) Le fonctionnement énumératif**

Dans la seconde hypothèse, au lieu de partir du binarisme de *et* pour tenter d'intégrer les phénomènes énumératifs, on partira plutôt du phénomène énumératif pour envisager sa compatibilité avec le fonctionnement de *et*.



### **Énumération avec et sans *et* : l'opposition série/énumération**

On peut ainsi comparer quatre tournures apparemment équivalentes a priori:

*Non, non*

*Non, non, non*

*Non et non*

*Non, non et non*

D'après moi, la troisième est mauvaise. Les deux premières sont des variantes du simple *Non* , avec une valeur d'insistance. La quatrième comporte une valeur non plus d'insistance mais de véhémence. Comment interpréter ces phénomènes ?

Il me semble que ces exemples font apparaître assez nettement une différence selon qu'il y a absence ou présence de *et* . Dans les deux cas, il y a répétition pure et simple. Mais l'absence de *et* contribue à interpréter cette répétition comme une véritable répétition, alors que la présence de *et* oblige à l'interpréter comme une répétition formelle mais comportant une part de variation. Comme on l'a déjà dit plus haut, c'est donc dans la pertinence discursive qu'il faut rechercher la validité de la juxtaposition pure, tandis que la présence de *et* oblige à trouver une cohérence au niveau de l'énoncé lui-même. Les *non* simplement juxtaposés se présentent alors comme des énoncés identiques successifs. Cette répétition du même énoncé sera interprété de la même manière que lorsqu'on répète un énoncé propositionnel ordinaire, c'est-à-dire comme une réassertion du même énoncé. C'est ainsi qu'on répète très souvent deux ou trois fois de suite le même énoncé,

simplement pour être sûr d'avoir été entendu ou compris, ou pour bien montrer par cette réassertion qu'on affirme bien cet énoncé. Par exemple, on dira:

*Il s'est trompé, il s'est trompé, é il s'est trompé, il n'y a pas de doute*

Comme on dit aussi, c'est pour mieux s'en convaincre que l'on est amené à répéter un énoncé. Mais si on le répète, c'est précisément parce que c'est toujours le même.

Inversement, quand la répétition est accompagnée de *et*, ce n'est plus tout à fait une répétition. Il n'y a donc plus réassertion du même énoncé mais un seul énoncé, une seule assertion. Seulement, il s'agit d'une assertion complexe, chaque composante étant à la fois formellement identique et dotée d'une portée différente. Ainsi dans

*Non, non et non*

le locuteur fait comme si, derrière la question unique que présuppose ce genre de réponse, d'autres questions ou d'autres arguments pouvaient modifier la première réponse. Le triple *non* permet alors de couvrir toutes les issues possibles envisagées par l'interlocuteur. En quelque sorte c'est un *non* qui signifie: "N'y revenez pas !", et c'est ce qu'exprime l'idée de véhémence, que j'ai utilisée pour qualifier ce type de répétition. Au contraire, la répétition simple revient à exprimer la fermeté de l'adhésion du locuteur à la négation. Il y a alors simplement une idée d'insistance.

La présence de *et* modifie donc nettement le sens de la répétition. Cela conduit à penser que le fonctionnement de la répétition et celui de *et* opèrent à des niveaux différents et complémentaires. Il faudrait ainsi distinguer entre une répétition par simple juxtaposition et une répétition avec présence de *et*. Sans *et*, on pourrait dire qu'on a simplement une *série*. *Et* n'est pas sans

influence sur cette série, comme le montre l'exemple du *non* répété. En effet, il me semble que ce qui caractérise le comportement de *et* c'est son fonctionnement à deux niveaux: en gros, on peut dire que le premier niveau est son "site d'atterrissage", c'est-à-dire des éléments reliés entre eux par le principe de l'identité relationnelle, alors que le second niveau correspond à l'intégration de ces éléments dans un ensemble unitaire. Or le niveau intégratif n'est pas sans effet sur le "site d'atterrissage". On en a plusieurs indices. Par exemple, on se souvient que l'ordre séquentiel n'a pas tout à fait la même interprétation selon que *et* soit présent ou non. La simple juxtaposition possède une liberté d'interprétation plus importante que le même ensemble structuré par *et*. La différence de comportement apparaît assez nettement si on compare les phrases suivantes:

*ça l'avait rendu triste et il s'était mis à picoler (Zazie, p.53)*

*il s'était mis à picoler et ça l'avait rendu triste*

*ça l'avait rendu triste, il s'était mis à picoler*

*il s'était mis à picoler, ça l'avait rendu triste*

Je crois que le lien entre la tristesse et l'alcoolisme est très différent dans les deux phrases avec *et*. Dans la première, la tristesse explique l'alcoolisme. Dans la seconde, c'est l'inverse, l'alcoolisme explique la tristesse. On peut dire aussi que la référence de *ça* n'est pas la même dans les deux cas: dans la première phrase, il s'agit d'un événement exposé antérieurement dans le discours; dans la seconde, *ça* renvoie préférentiellement à la proposition symétrique qui précède *et*. En revanche, dans les phrases avec juxtaposition

simple sans *et*, les interprétations sont interchangeable quel que soit l'ordre des propositions. Simplement on notera que dans la dernière phrase, le *ça* est très difficilement anaphorique de la première proposition, ce qui confirme la fonction intégrative de *et*. On pourrait dire qu'il y a entre les éléments juxtaposés et les éléments reliés par *et* la même différence qu'entre les principes harmoniques de la musique sérielle et ceux de la musique tonale: les dissonances sont naturelles dans les séries, les consonances sont recherchées dans les tonalités.

Malgré le caractère ténu de la distinction supposée, il est très difficile de supprimer le *et* dans l'exemple suivant, déjà cité, où il joue un rôle essentiel de mise en place d'un ordre signifiant:

*Turandot et Marceline ou plutôt Marceline et Turandot discutent des mérites ou démérites des machines à laver*

*Turandot, Marceline ou plutôt Marceline, Turandot discutent des mérites ou démérites des machines à laver*

De même, la présence de *et* contribue à la fois à régulariser l'identité relationnelle des éléments successifs et à assurer leur différenciabilité:

— *Pourquoi ? demanda Zazie bredouillante et sournoise (Zazie, p.46)*

— *Pourquoi ? demanda Zazie bredouillante, sournoise*

Dans la seconde phrase les deux adjectifs n'ont pas forcément le même statut, le second pouvant apparaître comme un correctif, ou même un substitut du premier. Ces possibilités d'interprétation disparaissent tout à fait en présence de *et*.

On retrouve les mêmes propriétés dans des exemples comme

*Elle ... se glisse entre les gens et les éventaires (Zazie, p.56)*

où *entre* peut précéder un terme unique, à condition qu'il soit au pluriel, mais pas une série juxtaposée:

*Elle ... se glisse entre les gens*

*Elle ... se glisse entre les éventaires*

*Elle ... se glisse entre les gens, les éventaires*

En revanche, si la série juxtaposée est un peu plus longue, elle est de nouveau compatible, comme si l'allongement de la série parvenait à en faire un pluriel:

*Elle é se glisse entre les gens, les éventaires, les voitures de livraison*

Il me semble que la différence entre la série à deux éléments et la série à trois ou plus, c'est que, dans ce dernier cas, on est passé de la série à l'énumération. La différence que je fais entre la série et l'énumération, c'est que la première est une succession indéfinie d'éléments de même type, alors que la seconde est une liste ordonnée d'éléments de même type appartenant à un même ensemble. On retrouve donc, dans l'énumération, un double niveau, celui des éléments énumérés et celui de l'ensemble qui les réunit.

La différence entre l'énumération sans *et* et l'énumération avec *et*, c'est que la première part du début d'une série et présuppose une fin, ce qui amène à réinterpréter la série comme une énumération, alors que la seconde parvient au même résultat en mettant en place le terme final de la série. Dans l'exemple cité précédemment, la ponctuation attendue serait la suivante:

*Elle é se glisse entre les gens, les éventaires, les voitures de livraison*  
*é*

Les points de suspension terminaux supposent que la liste n'est pas close mais qu'elle pourrait l'être.

Au contraire, dans le cas des séries réorganisées par *et*, la liste qui précède *et* est virtuellement incomplète. Cependant la présence de *et* non seulement transforme la série en énumération, mais aussi supprime toute possibilité d'extension de la liste précédente, ce qui la transforme en liste fermée, l'interprétation de l'ensemble énumératif reposant crucialement sur le caractère fini de la liste et donc strictement sur les relations entre les seuls éléments énumérés, à l'exclusion de tout autre. Autrement dit, à partir du moment où, dans une série, on insère un *et*, la série se trouve figée en énumération complète.

Rappelons la conclusion du petit conte *Fanchon et Jeannot dans les bois* :

*Ils coururent vite à la maison, vidèrent le petit panier de fraises rouges dans la petite assiette, versèrent la crème du petit pot dessus, prirent la petite cuillère et se régalèrent. (40 petits contes, p.15)*

Au désordre potentiel de la série, qu'il soit temporel, lié aux relations variables entre les membres de la série, ou à son caractère inachevé, se substitue un ordre, qui ici est temporel, mais surtout qui globalise la série en lui donnant à la fois exhaustivité et valeur globale. C'est au fond ce qu'on appelle un sens, alors que la série va, comme on dit, dans tous les sens.

Je crois que cette valeur globalisante, totalisante, de *et*, par rapport à un ensemble sériel, permet d'expliquer certaines propriétés importantes de *et*.

### ***Et* initial et énumération**

Il est ainsi tout à fait remarquable que *et* est souvent précédé d'une ponctuation plus ou moins "forte", ce qui paraît en contradiction avec sa valeur unificatrice et connective. On a déjà vu en particulier l'effet de rupture

du *et* initial d'interrogation, qui implique souvent, d'une façon plus ou moins violente, un rejet, ou une dévaluation de ce qui précède, comme le montrent bien les expressions comme

*Et alors ?*

*Et ta soeur ?*

Je rappelle que, conformément à l'analyse proposée plus haut, ces tournures ironiques mettent en scène une cohérence globale qui précisément fait ressortir l'incohérence ou l'insignifiance de ce qui précède. J'expliquerais maintenant cet effet à partir de la valeur globalisante de *et*, qui introduit une rupture entre l'interprétation sérielle et l'interprétation énumérative: le locuteur qui pose sa question avec un *et* initial suppose par là que ce qui précède est une pure série, qui, en tant que telle, est dépourvue de sens ; il introduit alors le terme qui permet de réinterpréter ce qui précède comme une énumération reliée à un sens global, ce qui a pour effet d'en faire apparaître l'incohérence sérielle.

On retrouve le même type de construction dans les questions suivantes, qui cherchent visiblement à redonner sens à ce qui les précède:

— *Et qu'est-ce que tu insinues par là ? (Zazie, p.27)*

— *Et ça coûte combien ? (Zazie, p.48)*

— *Et si je t'emmenais au commissariat ? (Zazie, p.58)*

Il n'est pas sans intérêt de rappeler le contexte de la première:

*Laverdure a gobé sa grenadine. Il s'essuie le bec contre son perchoir, puis prend la parole en ces termes:*

*— Tu causes, tu causes, c'est tout ce que tu sais faire.*

*— Je cause mon cul, réplique Turandot vexé.*

*Gabriel interrompt ses travaux et regarde méchamment le visiteur.*

*— Répète un peu voir ce que t'as dit, qu'il dit.*

*— J'ai dit, dit Turandot, j'ai dit: je cause mon cul.*

*— Et qu'est-ce que tu insinues par là ? Si j'ose dire.*

On voit bien ici que le *et* a pour effet notamment d'annuler l'efficacité de la formule de Turandot. Le procédé d'attaque est tout à fait différent de celui qui ne comporterait pas *et*. Sans *et*, Gabriel exprimerait sa perplexité inquiète et menaçante, mais en assumant directement la question: la stratégie y gagnerait en intimidation mais y perdrait en efficacité propre. Au contraire la présence du *et* met le locuteur partiellement hors jeu puisqu'elle suppose une continuité entre ses propos et ceux de l'interlocuteur, la question qui suit *et* étant ainsi présentée comme la suite logique et solidaire de ce qui précède. C'est alors essentiellement l'interlocuteur qui se trouve mis en cause. Par ailleurs, on notera — et c'est surtout en cela que la réplique de Turandot perd son efficacité — que la présence de *et* implique que ce qui le précède est incomplet, manque de sens, puisqu'on est obligé d'ajouter un *et* pour le compléter et lui donner un sens. Ainsi la réponse de Gabriel n'est pas directe et elle est donc moins menaçante (ou plutôt moins directement menaçante, verbalement), mais elle esquive "habilement" la provocation de la réplique de Turandot.

De même le *Et ça coûte combien ?* se présente comme une partie de l'argumentaire de vente, l'acheteur potentiel complétant en quelque sorte les



propos du vendeur. On retrouve à nouveau ici cet effet de rupture qui provient de la relecture opérée par *et* : si j'ajoute *et* , c'est que ce qui précède n'a pas suffisamment de sens; il s'agit en somme d'une question subsidiaire. En même temps, ce qui précède se trouve intégré dans une nouvelle logique, *et* exigeant de tous les éléments de l'énumération qu'il contribue à créer une forme particulière de cohérence et de complémentarité.

Même décalage et changement d'orientation dans le troisième exemple, avec la tournure *Et si é ?* qui sert généralement à sortir d'un embarras. Voici comment on pourrait rendre compte de ce type d'emploi dans la perspective qui est la mienne ici. Il s'agit d'intégrer les éléments de la série embarrassante dans un ensemble énumératif dont le dernier élément, introduit par *et* , fournit le modèle a posteriori, celui qui correspond à l'usage du *si* : ce qui précède est alors réinterprété comme une énumération de tentatives de solution de l'embarras, conformément à la valeur globalisante de *et* . La question introduite par *et* constitue alors une ultime proposition pour sortir de l'embarras. Dans la phrase de Queneau, cette interprétation est compliquée par un effet de mise en scène, le locuteur (le marchand) faisant mine de se trouver dans l'embarras et demandant confirmation à son interlocutrice-victime (Zazie, que le marchand accuse publiquement de vol) de ce qui menace de lui arriver, le *et* transformant cette demande de confirmation en aboutissement logique de l'ensemble des moyens susceptibles d'être mis en oeuvre pour remédier au vol. A nouveau, on notera que le marchand décline ainsi toute responsabilité dans le choix de la solution, ce qui ne serait pas le cas en l'absence de *et* .

## Logique énumérative et récit

Je crois que cet effet est tout à fait typique des logiques énumératives, dans la mesure où on les interprète comme le développement analytique et présenté comme exhaustif des composantes d'un ensemble: le locuteur décline alors toute responsabilité dans l'énumération elle-même. Un autre cas de logique énumérative se retrouve dans l'emploi des temps dans le récit: l'intrigue constitue un ensemble d'événements successifs enchaînés les uns aux autres que le récit a pour fonction d'énumérer<sup>27</sup>. Du coup, comme Benveniste l'avait déjà noté<sup>28</sup>, la responsabilité du locuteur se trouve déchargée au niveau même de l'enchaînement des événements du récit, et donc au niveau des temps verbaux réservés à cet usage. Par exemple, le passé simple français, ou l'aoriste grec, peuvent être considérés comme des temps énumératifs, qui d'une part renvoient d'une forme à l'autre à l'intérieur du récit, et d'autre part réfèrent à l'ensemble de l'intrigue dont ils représentent les parties constitutives (et à cause de cela même). Les temps du récit fonctionnent ainsi de façon sui-référentielle et n'engagent donc pas l'investissement du locuteur.

---

<sup>27</sup> On peut penser Évidemment au rapprochement étymologique entre *conter* et *compter*, le premier signifiant en fait "énumérer les étapes successives d'une histoire". On remarquera d'ailleurs que dans un récit, comme dans une énumération structurée par un *et*, les événements sont orientés ou vectorisés vers un point de convergence ou de conclusion par rapport auxquels ils prennent sens.

<sup>28</sup> Benveniste (1966): "Les relations de temps dans le verbe français" (pp. 237-250).

### Les combinaisons de *et* avec *tout*<sup>29</sup>

C'est encore la valeur globalisante qu'on retrouve dans les combinaisons de *et* avec *tout* :

*moi qu'était si heureuse, si contente et tout de m'aller voiturier dans le métro (Zazie, p.13)*

En ce qui concerne l'expression *et tout ça* , je signalerai en particulier l'usage de l'expression dans le récit, quand il ne peut commuter avec *et tout* :

*Alors j'ouvre la porte et tout ça é*

où *tout ça* n'est pas complément d' *ouvrir* . Dans ces deux expressions, la présence de *et* permet d'intégrer dans un ensemble énumératif ce qu'on veut faire passer pour insuffisant ou incomplet. On remarquera en particulier que le *tout* n'a pas la même valeur, selon qu'il y ait un *et* ou pas. La présence de *et* contraint à interpréter *tout* comme la partie complémentaire d'un ensemble énumératif ordonné. On retrouve là le même type de différence que celle qu'on a entre les séries juxtaposées et les énumérations avec *et* en général, qui font jouer à l'ordre linéaire une fonction sémantique majeure, sur un plan temporel, logique ou autre. Ainsi, la relation entre les éléments rassemblés dans *tout* et le ou les éléments qui précèdent est interprétée simplement comme une série en l'absence de *et* , et comme une énumération en présence de *et* .

Par exemple, *tout* tout seul a simplement une valeur récapitulative et n'a donc pas du tout la même position syntaxique et sémantique que ce qui précède. Si Zazie avait dit:

---

<sup>29</sup> Sur cette question voir, dans le cadre de l'approche pronominale, l'article de M. Bilger (1989).

*moi qu'était si heureuse, si contente, tout, de m'aller voiturier dans le métro*

*tout* servirait seulement à intégrer ce qui précède dans un ensemble paradigmatique complet, ce qui permettrait de faire le choix qui, allant dans le même sens discursif que les éléments cités en quelque sorte en exemples, paraîtrait le plus compatible avec l'orientation discursive.

Au contraire, quand *tout* est précédé de *et*, la relation entre les éléments énumérés, y compris *tout*, est syntagmatique. Tous les éléments énumérés ou énumérables sont donc réunis dans un ensemble où ils ne sont pas substituables mais complémentaires. Autrement dit, en l'absence de *et*, le "gestionnaire" de l'énumération est *tout*, alors que cette fonction est dévolue à *et* quand il est présent. *Tout* n'a donc pas la même portée dans les deux cas. Sans *et*, il englobe tous les éléments de l'ensemble qu'il représente, y compris les éléments de la série qui le précède et qui contribue à délimiter son domaine sémantique. Avec *et*, *tout* est strictement complémentaire par rapport à ce qui précède *et*, il s'intègre dans l'énumération et sa relation sémantique avec ce qui précède fait intervenir crucialement, comme on l'a dit, l'ordre linéaire.

Une autre façon de définir la différence entre ces deux types d'emplois serait d'utiliser les vieux concepts de compréhension et d'extension. Le *tout* récapitulatif délimite un ensemble en extension. Il indique que tous les éléments de l'ensemble sont valides par rapport à la visée discursive. Le *et tout* indique que l'ensemble énuméré comporte tous les éléments qui contribuent à le définir.

On retrouve bien sûr la même différence entre *tout ça* et *et tout ça*. Dans l'énoncé supposé extrait d'un récit

*Alors j'ouvre la porte et tout ça*

le *et* permet de construire un ensemble énumératif dans lequel vient s'intégrer la proposition qui précède, *tout ça* en étant le complémentaire. Sur le plan pragmatique, il s'agit d'un moyen de protéger la valeur de pertinence de l'élément explicite. On remarquera à ce propos comment fonctionne ici le décalage entre la visée sémantique et la visée pragmatique. La stratégie de l'approximation repose sur ce décalage. Au plan sémantique, la construction de l'ensemble énumératif permet de faire intervenir un niveau supérieur à celui des éléments énumérés, qui est censé donner sens aux éléments eux-mêmes. Mais, toujours au plan sémantique, rien n'indique que le locuteur soit réellement en mesure de compléter l'énumération et d'explicitier le sens global de l'ensemble énumératif. En revanche, au niveau pragmatique, l'absence de précision sur ces points est réinterprété comme un moyen de ne pas surcharger le récit. Il y a là un tour de passe-passe qui permet d'escamoter l'énumération précise de la liste complémentaire, tout en bénéficiant de l'intégration dans l'ensemble. C'est ainsi que la pertinence des éléments réellement (et non implicitement) énumérés se trouve renforcée.

Le même exemple sans *et* ne reçoit pas la même interprétation:

*Alors j'ouvre la porte, tout ça*

repose sur la valeur récapitulative de *tout*. La juxtaposition de *tout ça* donne donc à la proposition qui précède le statut d'un ensemble, que *tout* contribue à présupposer comme nombreux. Là aussi, on peut dire que c'est l'aspect extensionnel qui est en cause, *j'ouvre la porte* étant censé recouvrir plus que ce qu'il dit. Le locuteur donne ainsi plus d'importance et de poids à cette proposition. Mais le bénéfice pragmatique n'est plus décalé par rapport au

niveau sémantique, du fait même que la juxtaposition ne reçoit son interprétation qu'au niveau de la pertinence discursive.

### **3) Conséquences du statut énumératif sur la description du fonctionnement de *et***

#### **Caractère énonciatif de l'ensemble énumératif**

Si mes descriptions sont correctes, je crois qu'on peut en déduire que les séries auxquelles viennent s'ajouter un *et* ont la propriété de devenir des énumérations, ce qui n'est au fond que le verso d'une autre propriété qui est de former un ensemble. Mais il serait évidemment trompeur d'y voir un ensemble au sens mathématique, même si ce type d'ensemble n'est pas sans rapport avec un ensemble mathématique. La principale différence réside dans le caractère occasionnel des ensembles formés par *et*. En effet, ces ensembles, comme on l'a vu, sont caractérisés par la convergence de deux types d'identité: une identité interne fondée sur l'appartenance catégorielle et une identité externe liée à la position syntaxique. Il s'agit donc à ce niveau d'une identité formelle et non d'une identité fondée sur des propriétés sémantiques intrinsèques. C'est pourquoi ce type d'ensemble n'équivaut pas à une formation lexicale complexe, comparable aux mots composés, ni à une collection référentiellement cohérente. Mais ce n'est pas non plus un ensemble purement formel car il est caractérisé par la projection au niveau sémantique de l'intégration dans l'ensemble défini formellement: les identités relationnelles définies au niveau formel débouchent sur la délimitation d'un espace sémantique homogène, qui reçoit sa légitimité du caractère relationnel des identités qui permettent de le constituer. Cette propriété oblige à remonter, par une sorte de chaîne, aux aspects les plus occasionnels de

l'énoncé, autrement dit à ses sources énonciatives. En effet, rien ne semble justifier a priori les limites fixées par *et* à l'énumération qu'il contribue à créer. *Et* pose une borne qui pourrait en principe être placée n'importe où, en ce sens que le nombre des éléments énumérés n'est pas fixé d'avance. On aboutit ainsi à une sorte de paradoxe, *et* contribuant à mettre en place un domaine de cohérence, mais sans donner de contenu explicite à cette cohérence. On peut dire que c'est au niveau de l'énoncé lui-même que cette cohérence est susceptible de recevoir un contenu. Il y a ainsi un décalage entre le niveau de constitution du domaine de cohérence, qui a un caractère formel, comme on vient de le dire, et le niveau d'attribution du contenu de cohérence, qui ramène à l'énonciation elle-même, base de constitution de l'énoncé. Ce décalage transforme en réalité le domaine de cohérence en une sorte de variable énonciative. Il permet par ailleurs d'esquiver l'explicitation du contenu de cohérence. Enfin, cette dissociation entre le domaine de cohérence créé par *et* et la construction de son contenu, libère la structure avec *et* de l'investissement locutif direct. L'ensemble énumératif créé par *et* est une conséquence de l'investissement locutif sans en être l'objet immédiat. Il reçoit ainsi une légitimité sans être directement mis en cause par l'énonciation. On retrouve alors la propriété des ensembles énumératifs que nous évoquions tout à l'heure, d'être détachés de l'investissement locutif et de constituer ainsi un domaine autonome.

On remarquera que, dans cette description, c'est le caractère formel de l'énumération qui permet d'en faire une variable énonciative. On aurait peut-être là l'origine de l'identité syntaxique des éléments énumérés. En effet, la présence de *et*, si on se place d'un point de vue linéaire, suspend provisoirement le statut de ce qui le précède, l'élément suivant aboutissant à



une restructuration de l'ensemble énumératif, sur la base d'une convergence entre l'exigence d'identité des éléments énumérés et les possibilités d'intégration syntaxique. La structure syntaxique se trouverait ainsi caractérisée par des potentialités intégratives, les énoncés ne recevant pas d'emblée une structure syntaxique transcendante, simplement remplie au fur et à mesure du déroulement linéaire, mais étant susceptibles d'évoluer au gré du locuteur, selon des procédures de greffage prévues au niveau syntaxique. Une de ces procédures est la structure énumérative. Le caractère très abstrait et indéterminé au départ de l'identité potentielle des éléments énumérés permet ainsi de choisir très tardivement le niveau identitaire, précisément en fonction de la visée énonciative.

Une telle approche n'est pas sans conséquence au plan cognitif. Il semblerait en effet que mon modèle descriptif aboutisse à une inversion par rapport aux descriptions classiques, en ce qui concerne les rôles respectifs de la syntaxe et de la sémantique. En effet, on suppose en général que la syntaxe produit le cadre formel rigide et tout prêt pour "mouler" des intentions de signification plus ou moins singulières et fluctuantes, et en tout cas (fût-ce l'instant d'avant) antérieur à la construction syntaxique de l'énoncé, selon la métaphore platonicienne du menuisier, qui doit bien avoir une idée préconçue du lit avant de le réaliser. Ici, le locuteur manipule avec une remarquable dextérité (ne sommes-nous pas des experts dans la ou les langues que nous parlons?) des "cellules" syntaxiques beaucoup plus ouvertes et ambiguës qu'on ne le dit généralement. De ce point de vue, la syntaxe des énoncés se construit aussi dans l'instant et dans la circonstance au moins autant que l'intention de signification. Cela supposerait une véritable pragmatique de la syntaxe en interaction avec la construction sémantique, qui a toutes les

chances de ne pas être davantage préconçue, mais qui ne l'est pas moins que la syntaxe. Il y a là l'amorce d'une créativité linguistique qui me paraît en rapport en particulier avec la notion langackérienne de schématisation, ainsi qu'avec l'approche connexionniste telle que la décrit B. Laks (1996), par exemple dans ce passage:

"éon peut dire que si dans une perspective classique, le *token* présuppose un type donné *a priori*, dans une approche connexionniste, c'est la récurrence des *token* qui par abstraction et catégorisation fait émerger les types. Le contenu sémantique intrinsèque des représentations subsymboliques est donc un produit de l'expérience, une abstraction et une régularisation *ex post*." (p.78)

### **Fonctionnement "rhapsodique" de *et***

Ainsi il est intéressant de noter que la visée énonciative est loin d'être toujours claire. Dans ce cas, on dirait que la potentialité de greffage offerte par la structure énumérative débouche sur une saturation énonciative assez formelle. Là encore, c'est le décalage entre le niveau énumératif et la visée énonciative qui semble fonctionner. La présence d'un *et* déclenche une interprétation énumérative et présuppose une visée énonciative. Cette visée énonciative constitue alors en retour une justification de l'énumération. Si on relie cela à la pression continue qui pèse sur le discours du fait de l'exigence de pertinence, le *et* pourrait représenter un moyen pour le locuteur d'atténuer à moindre frais cette tension, la pertinence d'un élément isolé étant supposée moindre, dans la mesure où elle laisse attendre au moins un élément complémentaire qui lui donne sens. Je pense ici au principe de la résolution

des dissonances, en musique: il s'agit là aussi d'un moyen de supprimer la tension harmonique créée par une dissonance.

On trouve ainsi quantité d'emplois de *et* qui ne semblent se justifier que par leur effet de cohérence, sans qu'on puisse attribuer une signification nette à l'ensemble énumératif. On rencontre en particulier très souvent ce type d'emploi dans les récits, ce qui fait que l'on pourrait lui donner le nom d'emploi *rhapsodique*, le rôle de *et* consistant simplement à *coudre* entre elles les différentes pièces successives que constituent les étapes successives du récit. On remarquera à ce propos la convergence entre le concept d'énumération et l'étymologie du mot *conte* (*compte*). Le *et* peut intervenir dans le récit, soit comme un énumérateur des étapes successives. C'est le cas notamment du *et puis* dans:

*Et puis on a entendu des cris terribles é Et puis le docteur est entré dans le camion avec Agnan é Et puis il y a eu des "hou-hou-hou" <sup>é30</sup>*

ou du *et* simple dans:

*é quand je lui ai dit ah non ça jamais, lui il saute sur la porte et il ferme la porte à clé et il met la clé dans sa poche et il roule des yeux en faisant ah ah ah tout à fait comme au cinéma.*

Soit comme un moyen de "coudre" des éléments pour en faire une étape unifiée, elle-même intégrée dans un ensemble discursif et narratif. Le *et* dans le premier cas rythme en quelque sorte l'énumération narrative, il accompagne les additions successives du récit. Dans le second cas, il permet de construire des sortes de patchworks, qui n'ont d'autre fonction que de s'intégrer dans la cohérence discursive. Voici, à titre d'exemple, les trois premiers paragraphes du conte *Le petit pain* :

---

<sup>30</sup> Sempé / Goscinny, *Le petit Nicolas et les copains*, p. 97

*Il était une fois un homme qui avait grand-faim. Il alla dans une auberge et commanda une soupière pleine de soupe qu'il avala jusqu'à la dernière cuillerée. Après, il avait encore faim. Il commanda un rôti avec des frites et de la sauce bonne et bien épaisse. Et il ne laissa pas une bouchée dans son assiette.*

*Pourtant, il avait encore faim. Il commanda alors du poisson arrosé de beurre chaud avec des pommes de terre et de la salade, des fromages et des gâteaux. Et il mangea tout jusqu'au dernier morceau.*

*Mais il avait toujours faim. Il demanda alors une glace géante avec de la crème fouettée et des gaufrettes. Et il n'en laissa pas une miette. (40 petits contes, p.67)*

Il me semble que tous les *et* de ce texte ont une valeur cohésive. On remarquera en particulier que leur suppression - parfaitement possible - ferait disparaître en même temps la valeur cohésive, entendue non comme la relation interne entre les éléments reliés par *et* , mais comme ce qui permet aux unités ainsi créées de s'intégrer dans un ensemble discursif. Je décrirais donc ces *et* comme des coutures qui permettent de constituer des morceaux sémantiquement cohérents, mais dont l'interprétation dépend du récit lui-même et non des seuls éléments rassemblés par *et* . On retrouve là en somme le statut de variable énonciative évoqué précédemment.

### **Enumération, dualité et complétude**

Il serait peut-être possible alors de résoudre le problème de la relation entre structure énumérative et dualité. Si on se place du point de vue de la cohérence "interne" entre les éléments intégrés par *et* dans un ensemble

énumératif, il est clair que la structure énumérative joue un rôle primordial, puisque c'est la relation "horizontale" entre les éléments identiques qui est en cause, et la dualité n'est qu'un cas limite de structure énumérative. Au contraire, si on se place du point de vue de la cohérence "externe" que l'ensemble discursif dans lequel s'insère l'ensemble énumératif lui confère, c'est le fait même d'ajouter un élément précédé de *et* à un ensemble (ou à une unité) préexistant(e) qui est essentiel et qui déclenche le recours au statut énonciatif. Dès lors, à ce niveau, la relation mise en relief par la présence de *et* est bien une relation duale, quel que soit le nombre d'éléments juxtaposés avant *et*.

Il est intéressant de remarquer à ce propos qu'il se produit souvent une intersection entre les phénomènes linguistiques mettant en jeu une relation duale et l'idée de complétude. Là aussi, on est frappé par la relative dissociation entre la complétude réelle, qui est en principe indépendante du nombre d'unités linguistiques reliées, et la complétude duale, qui confère aux éléments reliés une complémentarité de principe, simplement parce qu'ils sont deux. C'est le cas par exemple des expressions comme *d'une part...*, *d'autre part...*, *d'un côté...*, *d'un autre côté...*. Deux (pourquoi deux ?) phénomènes sont étonnants ici: 1) le fait qu'un ensemble de deux éléments apporte une valeur de complétude, 2) le fait qu'un élément isolé ne suffise pas à donner cette valeur.

Je formulerais l'hypothèse que cet effet de complétude est lié à un phénomène cognitif. L'effet de complétude se mesure à la mise en relation de deux espaces: celui des structures linguistiques proprement dites et celui d'un supposé substrat, qui lui-même n'a rien d'objectif mais serait le monde perçu, tel qu'il est censé être conceptualisé par le locuteur. Quand les structures

linguistiques qui parlent du substrat sont uniques, elles ne semblent pas rendre compte de la totalité du substrat. Au contraire, quand les structures linguistiques sont duales, elles sont perçues comme susceptibles de rendre compte de la totalité du substrat. La question est donc de savoir ce qui donne une valeur totalisante à la dualité linguistique. L'hypothèse que je propose est que la dualité linguistique rencontre une conception cognitive duale de la construction de l'espace en général. Il apparaît en effet que l'espace est assez volontiers découpé en deux parties complémentaires, comme l'atteste la langue elle-même: gauche et droite, devant et derrière. Il n'est pas sûr que ce type de contraste relève d'une relation systématique de type saussurien. Peut-être faut-il plutôt dire que le contraste systématique tel que le concevait Saussure repose sur un ensemble de relations duales ou binaires inspirées du binarisme de notre construction de l'espace.

Il me semble que si on combine cette explication avec la linéarisation linguistique, on comprend mieux un certain nombre de propriétés de *et*. Dans le cas le plus simple, on a, avant *et*, un élément unique théoriquement suffisant sur le plan syntaxique. La présence de *et* lève la capacité saturatoire de l'élément précédent. Mais c'est pour l'intégrer dans un espace binaire d'une valeur saturatoire supérieure. En effet l'élément qui suit *et*, non seulement représente l'adjonction d'un second élément mais reçoit, du fait de la présence de *et*, le statut de complémentaire. La valeur unificatrice de *et* paraît ainsi le résultat de la rencontre entre sa valeur additive et la prégnance cognitive de la représentation binaire de l'espace.

C'est dans la même perspective que je suggère de concevoir le caractère isotopique des séquences reliées par *et*. En effet, si les deux éléments reliés par *et* tendent à s'interpréter l'un par rapport à l'autre, c'est bien parce qu'ils

sont censés constituer les complémentaires du même ensemble. Par exemple, dans la phrase de Sartre citée par le *TLF*

*Ils étaient vêtus de noir et cherchaient à se faire tout petits (Sartre, TLF)*

sans se référer nécessairement au contexte, la présence de *et* oblige à interpréter chacun des membres reliés l'un par référence à l'autre, en les associant dans une visée énonciative unique, soit que leur coexistence soit problématique ou même apparemment contradictoire, soit que l'un et l'autre convergent naturellement vers la même orientation. Ce n'est donc pas le caractère isotopique des éléments reliés par *et* qui rend possible la présence de *et*, c'est, à l'inverse, la présence de *et* qui confère à l'interprétation de l'ensemble énumératif une composante isotopique. De ce point de vue je suis en désaccord avec M. Ruppli quand elle dit à propos de "l'isotopie sémantique" qu'elle est "la condition minimale de la coordination des propositions"<sup>31</sup>, tout en reconnaissant qu'elle a parfaitement mis en lumière l'existence des propriétés isotopiques des ensembles coordonnés par *et*.

Un des effets de ce fonctionnement isotopique est une particularité que j'ai déjà relevée à propos de quelques exemples. Il s'agit de la valeur proleptique de l'élément qui suit *et*. Il arrive en effet souvent que cet élément ait une double interprétation: c'est à la fois le dernier terme de l'énumération ou la partie complémentaire de l'ensemble isotopique, et la résultante globale de l'énumération ou de l'ensemble isotopique. C'est une des sources des dissymétries interprétatives, qui aboutissent à des valeurs consécutives. On se souvient notamment de

*éça l'avait rendu triste et il s'était mis à picoler*

---

<sup>31</sup> Mireille Ruppli (1988), p.421

Si les deux propositions coordonnées sont considérées comme les simples composantes de l'énumération, il s'agit d'une pure succession. Mais cette phrase ne se contente pas d'une interprétation par la successivité. Mon hypothèse est que le rapport entre tristesse et alcoolisme ne résulte pas simplement d'un glissement du plan temporel au plan "épistémique", pour reprendre la terminologie de E. Sweetser. Il se produit une véritable fusion entre le plan linéaire, la clôture énumérative et le statut énonciatif. Cela débouche sur une logique absolument pas cartésienne, dont rend compte, je crois, le terme de valeur proleptique. Il semble en effet que la visée énonciative accorde à la dernière proposition une forte focalisation. Dire

*...ça l'avait rendu triste et il s'était mis à picoler*

c'est donc une façon de dire tout simplement

*il s'était mis à picoler*

Autrement dit, ce qui n'est au départ que le dernier terme de l'énumération devient ce qui peut remplacer l'ensemble de l'énumération.

De la même manière, on peut réinterpréter les exemples discutés plus haut avec *tout* dans le dernier terme de l'énumération. Par exemple,

*Je vis la supérieure éclater de rire, Madame Eugénie s'essuyer les yeux et toute la communauté se dérider (Sand, TLF)*

présente bien sûr un ordre hiérarchique, mais *toute* a une interprétation ambiguë: c'est à la fois, en fin d'énumération, tous les membres de la communauté à l'exclusion de la supérieure et de Madame Eugénie, et aussi l'ensemble de la communauté, le dernier terme de l'énumération pouvant remplacer à nouveau l'ensemble énumératif. Sans que la substitution pure et simple soit parfaitement possible, les exemples avec *et tout* et *et tout ça* ont



aussi cette double interprétation du quantificateur. *Tout* , comme on l'a vu, est d'abord le dernier terme de l'énumération, et en tant que tel, il exclut ce qui le précède. Mais c'est en même temps un récapitulatif. Ou plus exactement, le dernier terme de l'énumération reçoit, dans le cadre de l'énumération, une valeur résultative. Cette distorsion entre le statut de dernier terme de l'énumération et celui de récapitulatif me semble liée à la valeur globalisante de *et* , elle-même issue du principe à base cognitive de saturation binaire. Surtout, c'est le fonctionnement à deux niveaux de *et* qui rend possible cet effet proleptique: il met en place une énumération en introduisant le dernier terme et d'autre part il articule cette énumération sur le niveau énonciatif. Cela constitue en fait deux énumérations, l'une *de re* et l'autre *de dicto* . Et c'est évidemment au niveau énonciatif (celui du *dictum* ) que trouve sa place la valeur récapitulative du dernier terme énuméré.

Un effet intéressant de la valeur globalisante de *et* se manifeste dans la différence de sens entre deux expressions apparemment très proches:

*à droite et à gauche*

et

*à droite à gauche*

La première est glosée par le *Petit Robert* "de tous côtés". Il me semble que la seconde, plus familière, signifie plutôt "de divers côtés", avec une connotation aléatoire que n'a pas l'expression avec *et*. Connotation que l'on retrouve dans

*par-ci par-là*

*de-ci de-là*

La glose du *Petit Robert* confirme bien l'effet de totalisation lié à la présence de *et*, l'espace se trouvant saturé par la conjonction entre l'opposition droite/gauche et la complémentarité exigée par *et*.

Enfin il me semble qu'il ne faut pas confondre le binarisme globalisant de *et*, sa capacité à mettre en place des ensembles énumératifs, et le fonctionnement propre des énumérations, qui en est indépendant. Ainsi, le nombre de termes dans une énumération ne dépend évidemment pas de la présence de *et*. De ce point de vue, il existe une complémentarité entre la valeur globalisante de *et* et le choix d'ensembles binaires, ternaires ou autres. Ainsi la présence de *et* permet de souligner une opposition mais le fait que l'opposition soit, par exemple, binaire ne vient pas de *et* :

*Après toutes les dissociations et les dualismes de l'âge humaniste anthropocentrique, séparation et opposition de la nature et de la grâce, de la foi et de la raison, de l'amour et de la connaissance, comme dans la vie affective de l'amour et des sens é*

En effet, dans la série d'oppositions de cet exemple, l'interprétation oppositive d'une part et le binarisme des oppositions d'autre part ne sont pas directement imputables à *et*. En revanche, le caractère signifiant du binarisme et la nécessité de donner un sens aux ensembles formés autour de *et* relèvent bien de la présence de *et*.

Dans la tournure

*Non, non et non !*

le caractère ternaire joue un rôle dans l'interprétation mais il n'est nullement requis par la présence de *et*. En revanche, comme on l'a vu, la présence de *et* contribue à faire jouer un rôle au caractère ternaire de l'énumération dans l'interprétation de la tournure. Si, à l'inverse, il n'est pas possible de dire

*Non et non !*

*et* n'y est pour quelque chose que dans la mesure où sa présence exige de trouver une interprétation unifiée à cet ensemble binaire et que cela ne semble pas possible. Sans qu'on puisse considérer qu'il s'agit d'une explication suffisante, il semble que l'interprétation de la structure binaire qu'on attendrait ici serait l'idée d'opposition. Au contraire la structure ternaire est compatible avec une interprétation unifiée. Elle correspond à des aspects différenciés, le dernier *non* jouant un rôle récapitulatif et donc proleptique.

## SIXIEME PARTIE

### DEPENDANCE ET INTEGRATION

Une propriété surprenante de *et* que j'ai signalée en commençant cette étude et qui apparaît à tous les niveaux syntaxiques, c'est sa capacité intégrative. *Et* permet ainsi d'ajouter très naturellement à peu près n'importe quoi sans créer de structures syntaxiques supplémentaires. Je voudrais revenir maintenant sur cette capacité intégrative pour tenter de la décrire plus précisément. En fait, comme il est apparu précédemment, le fonctionnement de *et* se caractérise par le fait qu'il met en relation constamment deux niveaux.

#### 1) Les relations horizontales dans le fonctionnement de *et*

Le premier niveau pourrait être appelé horizontal. C'est celui qui correspond aux contraintes d'identité relationnelle, qui obligent à rattacher l'élément qui suit *et* à un ou plusieurs éléments qui partagent les mêmes propriétés relationnelles. J'ai déjà eu l'occasion de signaler que les niveaux syntaxiques ainsi mis en relief ne coïncidaient pas nécessairement avec les catégories syntaxiques classiques. C'est ce que montre notamment l'exemple suivant:

*é alors le flic dégueulasse, il sera condamné à mort et guillotiné et moi j'irai chercher sa tête dans le panier de son et je lui cracherai sur sa sale gueule, na (Zazie, p.66)*

En effet, le premier *et* relie deux participes à un seul auxiliaire, le second relie simplement deux propositions, mais le troisième sépare le *moi* initial, parallèle au *flic dégueulasse*, du reste de la proposition. Le cas le plus difficile, dont il a été question plus haut, est évidemment celui où la proposition de base ne semble pas comporter d'élément identique, comme par exemple:

*é j'ai déposé un procès, et à huis clos encore (Zazie, p.52)*

Mais même ici, comme je l'ai proposé, il faut bien supposer une structure parallèle pour servir de base d'accueil à l'élément introduit par *et*.

Cette relation horizontale est tellement typique de l'emploi de *et*, qu'elle a le plus souvent été confondue avec la définition même de *et*. Je crois que c'est comme cela qu'il faut interpréter notamment la notion traditionnelle de coordination. On peut rappeler ici la définition de M. Grevisse<sup>32</sup>:

Les conjonctions **de coordination** servent à joindre, soit deux propositions de même nature, soit deux parties semblables d'une même proposition. Ces conjonctions peuvent donc unir des mots, des groupes de mots, des propositions ou des phrases.

Il me semble que l'on retrouve en fait la même conception dans des théories beaucoup plus récentes et "linguistiques". C'est le cas notamment des "parallel structures" de G. Goodall ou des théories qui, depuis Ross, accordent à l'étude des cas de "gapping" une place prépondérante. Il en va de même de la conception de E. Sweetser concernant *and*, qui revient à une mise en parallèle. Toutes ces théories, selon moi, accordent trop d'importance à ce qui n'est que l'un des aspects du phénomène décrit, la relation "horizontale" d'identité entre les éléments reliés.

Cette identité est évidemment essentielle, puisqu'elle est le facteur principal d'intégration des éléments qui viennent se greffer sur la structure de

---

32

*Bon usage*, ¶ 956, p.994

base. Elle permet en effet d'ajouter un nombre en principe illimité d'éléments syntaxiquement identiques, sans modifier la structure de base. Ainsi, la phrase

*Il était affublé de grosses bacchantes noires, d'un melon, d'un pébroque et de larges tatanes (Zazie, p.45)*

a la même structure de base qu'aurait

*Il était affublé de grosses bacchantes noires*

Mais cette intégration horizontale a beau être une condition nécessaire à la présence de *et*, elle ne représente pas une condition suffisante, puisqu'il est parfaitement loisible d'employer des tournures comme

*Il était affublé de grosses bacchantes noires, d'un melon, d'un pébroque, de larges tatanes*

La juxtaposition est donc un phénomène beaucoup plus large que le seul support de *et*, ou de termes équivalents. Inversement, on ne peut pas réduire le rôle de *et* à la simple juxtaposition qui rend son emploi possible.

La conception traditionnelle de la coordination ne confond apparemment pas juxtaposition et coordination, puisqu'elle parle de jonction ou de lien, pour décrire le rapport établi par les conjonctions entre les éléments coordonnés. Mais il est probable que, comme dans beaucoup d'autres domaines, la position de Tesnière représente une bonne explicitation de la grammaire traditionnelle. Et il apparaît alors que c'est la juxtaposition qui sert de base à la définition de la jonction. Voici deux passages révélateurs de ce point de vue:

La jonction consiste à ajouter entre eux des noeuds de même nature, de telle sorte que la phrase, grossie de ces nouveaux éléments, gagne en ampleur et devient par là plus longue.<sup>33</sup>

Le moyen le plus simple de joncter deux noeuds est la juxtaposition. Il y a alors absence de jonctif, ce que l'on peut exprimer en terminologie grammaticale en disant que le jonctif est zéro.<sup>34</sup>

On peut en déduire que la juxtaposition est le degré zéro de la jonction, autrement dit la jonction à l'état pur.

C'est précisément la conception que G. Antoine critique chez Sechehaye, Bally et de Boer quand ils envisagent la simple juxtaposition comme une "coordination pure". Pour G. Antoine, c'est une "erreur" parce qu'il n'y a plus d'

élément *représentatif* sur quoi repose toute la fonction de liaison à proprement parler ; il n'y a donc plus coordination en tous les sens du mot<sup>35</sup>

On retrouve en fait dans ce débat une confusion déjà relevée au début de notre travail: celle entre la notion de coordination et la liste canonique des conjonctions de coordination. En réduisant le rôle de *et*, en l'occurrence, à la coordination, soit on en fait une forme marquée de juxtaposition, comme dans la grammaire traditionnelle, soit on ne le sépare de la juxtaposition que pour le confondre avec une forme de coordination.

Le problème est que la liste des conjonctions de coordination est parfaitement hétérogène, sur le plan syntaxique. Il suffit pour s'en convaincre de partir d'une phrase très simple comme

*Pierre et Marie dorment*

et de tenter de remplacer *et* par une autre "conjonction de coordination":

*Pierre ou Marie dorment*

*Pierre mais Marie dorment*

---

34 *Ibidem*, ch.137,¶1, p.327

35 *La coordination en français*, p.353

*Pierre donc Marie dorment*

*Pierre or Marie dorment*

*Pierre ni Marie dorment*

*Pierre car Marie dorment*

Seule *ou* paraît facilement substituable à *et* dans ce contexte, et probablement dans la plupart des contextes. Mon propos n'est pas ici de discuter des autres conjonctions dites "de coordination", mais il est clair que le parallélisme classique entre subordination et coordination paraît bien disproportionné si on identifie la coordination avec ce qui constituerait l'ensemble des propriétés supposées communes à toutes les "conjonctions de coordination". Il y a donc chance pour que la coordination soit l'un des fourre-tout de la tradition grammaticale. Le terme recouvrirait en fait au moins trois réalités différentes: la parataxe, les phénomènes de connexion et, d'une façon probablement prototypique, tout ce qui est lié à l'emploi de *et*. Dans le cas de *et* en effet, on peut dire que les trois aspects sont reliés. Peut-être en va-t-il de même pour *ou*. Mais pour les autres, je ne crois pas qu'il y ait d'unité de comportement.

Comment expliquer, à partir de là, l'importance relative de cette classe de conjonctions de coordination et celle du concept même de coordination dans la grammaire traditionnelle ? Je suggère le raisonnement suivant. La grammaire traditionnelle est fondée sur le primat du mot. Le mot est en ce sens le domaine de projection de tous les phénomènes linguistiques recensés



par la grammaire traditionnelle. On peut par exemple constater que les fonctions grammaticales établissent un système de dépendances qui, sans expliciter le concept de groupe nominal, supposent son existence, tous les mots inclus dans un groupe nominal recevant leur fonction de leur rapport au nom principal, ce dernier seul étant doté d'une fonction "externe" (complément ou sujet). De la même manière, il est possible que la notion de coordination doive son importance au fait qu'il intègre des phénomènes linguistiques en rapport avec l'emploi des conjonctions de coordination, notamment la parataxe. Cela ne veut pas dire qu'il faut confondre parataxe et coordination, ni même coordination et conjonction de coordination, mais la classe des conjonctions de coordination donne une base formelle à la parataxe.

L'inconvénient de ce dispositif, c'est qu'il ne permet pas de distinguer avec netteté ni la parataxe de la coordination, ni le fonctionnement des conjonctions de coordination de la coordination elle-même. Il en va de même de la valeur connective, dont les rapports avec la notion de coordination d'une part et avec les conjonctions elles-mêmes ne sont pas clairs. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, lorsque l'on regarde le fonctionnement de *et*, dont on a vu qu'il pouvait être considéré comme le prototype de la conjonction de coordination, on constate que la relation avec la parataxe n'est pas évidente. Si la juxtaposition représente bien une condition nécessaire à la présence de *et*, elle est, le plus souvent, comme on l'a vu dans la première partie, un cadre largement autonome par rapport à *et*, et elle peut alors s'en passer complètement. Ce n'est pas pour autant une raison pour identifier la fonction de *et* à la coordination. Car on serait alors renvoyé à nouveau à la liste des conjonctions de coordination, dont les fonctions sont hétérogènes. A moins

qu'on ait recours à cet avatar de la notion de coordination qu'est la notion de connecteur, forme modernisée et discursive du fourre-tout traditionnel. En effet, sauf à revenir à l'interprétation phrastique généralisée de la syntaxe de *et*, il me paraît difficile de voir dans le *et* de

*Pierre et Marie dorment*

un connecteur. Il ne semble pas non plus qu'on puisse dire que *et* n'est jamais un connecteur, si l'on prend en compte des exemples comme

*Et, passant sur le plan de la subjectivité, il ajouta... (Zazie, p.13)*

G. Antoine, comme le montre la citation donnée plus haut, a conscience d'une différence entre parataxe et coordination. Il considère en particulier que la présence d'une conjonction de coordination dans un ensemble juxtaposé crée une liaison explicite, qui fait toute la différence avec la simple juxtaposition. Mais là où il me semble qu'il ne va pas assez loin, c'est dans le fait qu'il décrit le fonctionnement des conjonctions de coordination en restant à l'intérieur de l'ensemble coordonné. Voici une définition du fonctionnement de la "conjonction coordinative" révélatrice de cette conception:

...la conjonction coordinative est ... le fruit d'une sorte de condensation ... une liaison et un rapport. En tant que liaison, elle est assez comparable à un "pro-nom": comme lui elle représente tout ou partie du terme ou du membre qu'elle a charge de relier au suivant. En tant qu'outil de rapport, de détermination, elle est assez comparable à un adverbe, en certains cas même à une préposition: comme eux, elle a mission introductive et qualificative à la fois<sup>36</sup>

Il me semble en effet que, non seulement cette conception enferme la relation entre la conjonction et les éléments qu'elle relie à l'intérieur de l'ensemble coordonné, mais surtout cette relation reste "horizontale", dans la mesure où elle ne concerne que le lien entre les éléments juxtaposés. En ce sens il n'y a

---

36 *Ibidem*, p. 330

pas véritablement rupture avec les conceptions à la Tesnière, où la juxtaposition est le degré zéro de la coordination.

Si l'on revient à l'exemple

*Il était affublé de grosses bacchantes noires, d'un melon, d'un péroque et de larges tatanes*

il est incontestable que, intuitivement, la présence de *et* apporte un effet de régularisation par rapport à la même phrase sans *et*. Je dirais que sans *et*, la phrase donne l'impression d'une sorte de désordre un peu aléatoire, comme si le locuteur ajoutait des éléments dans l'ordre où elle se présente à son esprit. C'est cette différence d'interprétation que j'ai essayé de décrire par l'opposition énumération / série. De ce point de vue aussi il faut bien avouer que le terme de *coordination* paraît particulièrement adapté. J'invoquerais donc volontiers la terminologie contre l'interprétation qui en est faite, au moins en ce qui concerne *et*. Il y a bien en effet, en présence de *et*, un réaménagement de la juxtaposition. Mais ce réaménagement n'a pas sa source dans les relations "horizontales" entre les éléments juxtaposés. Ces relations, on l'a vu, ne sont que la base du réaménagement.

## **2) Les relations verticales dans le fonctionnement de *et***

### **Une relation syntaxique unitaire**

En revanche, la présence de *et* est à l'origine d'un certain nombre d'effets "verticaux". Il y a d'abord une "descente" du (ou des) terme(s) précédant *et* comme composante incomplète de l'ensemble énumératif. D'autre part, à l'autonomie relative des éléments juxtaposés se substitue une relation qu'on

peut appeler "verticale" de dépendance non pas par rapport à un terme gouverneur mais par rapport à une relation syntaxique qui a elle-même pour source un terme extérieur à l'ensemble énumératif. Je fais l'hypothèse que c'est précisément cette communauté de dépendance vis à vis d'une relation syntaxique unique qui crée la différence entre les structures coordonnées par *et* et les structures juxtaposées simples. Dans ces dernières je suppose que la relation syntaxique directe avec le terme auquel chaque élément juxtaposé est relié est reproduite autant de fois qu'il y a d'éléments juxtaposés. Ce sont donc des relations "horizontales" qui jouent un rôle prioritaire dans le cas où le discours donne le statut d'ensemble aux éléments juxtaposés. Au contraire, dans les ensembles coordonnés par *et*, c'est la relation "verticale" unique qui est la source interprétative de l'ensemble énumératif. Autrement dit, l'interprétation des ensembles coordonnés par *et* repose sur leur unité fondamentale, unité qui est symbolisée par *et*, alors que les ensembles (ou les séries) juxtaposés aboutissent à une unité d'interprétation elle-même fondée sur une répétition. En ce sens, on peut dire que la valeur unificatrice de *et* vient d'"en haut", puisqu'elle provient du partage par un ensemble d'éléments d'une seule relation syntaxique.

Une conséquence importante du fait que *et* sert de médiateur à cette relation syntaxique unique c'est que les éléments qu'il relie se trouvent ainsi mis sur un pied d'égalité. Du coup l'identité entre les éléments reliés par *et* a beau ne pas être une propriété exclusive, elle est beaucoup plus nette que dans la simple parataxe. Comme on l'a déjà signalé, c'est ce qui permet à *et* de fonctionner comme un bon test d'identité syntaxique. C'est également ce qui confère à l'exemple examiné précédemment son effet de régularisation.

Par ailleurs, la relation avec l'investissement locutif est différente selon qu'il y ait juxtaposition ou coordination par *et*. Quand il y a juxtaposition, plusieurs relations syntaxiques de même type sont mises en parallèle. Cela introduit donc un flottement dans l'investissement locutif, ce qui peut donner un caractère vague à la visée énonciative, un peu comme si les éléments juxtaposés étaient en concurrence les uns avec les autres. Par exemple, si on supprime *et* dans

*Zazie tremble de désir et d'anxiété (Zazie, p.47)*

il y a une incertitude sur la relation entre les deux termes: il peut s'agir d'une forme d'énumération, mais celle-ci est alors présentée comme inachevée. Il peut aussi s'agir d'une façon de présenter un choix entre deux compléments plus ou moins exclusifs, comme si le locuteur cherchait à affiner sa formulation.

On ne s'étonnera pas dès lors que, lorsque le choix n'est pas possible, la juxtaposition simple soit pratiquement exclue. C'est ce qui se passe notamment dans

*Mado Ptits-pieds et moi, on vient de se fiancer (Zazie, p.138)*

*él'alliance du goupillon et du bâton blanc (Zazie, p.172)*

bref dans tous les cas où deux éléments jouent un rôle de complémentaire l'un par rapport à l'autre. C'est le cas aussi quand deux groupes verbaux reçoivent de *et* une de ces valeurs longuement analysées plus haut et difficilement conservables quand il y a simple juxtaposition. Que l'on compare par exemple

*Il se lève et se dirige vers son autocar (Zazie, p.167)*

et

*Il se lève, se dirige vers son autocar*

ou

*Le ptit type examina le gabarit de Gabriel et se dit c'est un malabar*  
(Zazie, p.10)

et

*Le ptit type examina le gabarit de Gabriel, se dit c'est un malabar*

Dans ces exemples, en l'absence de *et* , le rapport entre les deux éléments devient flottant et incertain. Mon hypothèse est que cette incertitude a une base syntaxique: avec *et* , on a une seule relation syntaxique "externe" dont *et* précisément est le relais ; sans *et* , on a deux relations syntaxiques "externes" parallèles, entre lesquelles aucun rapport spécial n'est assumé par le locuteur. C'est alors au niveau de la cohérence discursive que l'on peut éventuellement relier ces deux groupes verbaux.

## Relation verticale et coordination entre énoncés

Il semble que la limite supérieure de la relation syntaxique externe soit plus basse que ce qu'on laisse entendre souvent. J'ai évoqué, en commençant cette étude, l'espace de traversée de l'espace linguistique que semblait opérer *et*, dans la mesure où les éléments qu'il réunit pouvaient appartenir à presque toutes les catégories linguistiques de quelque niveau qu'elles soient, "du morphème à l'énoncé" et même au-delà. En fait, on a déjà suggéré que l'énoncé semblait constituer une limite supérieure du domaine de validité de *et*. Il n'est pas impossible qu'on puisse circonscrire davantage ce domaine de validité. Dans la mesure où *et* instaure une relation de dépendance entre les éléments qu'il relie et une relation syntaxique unique, la limite supérieure de validité de *et* serait tout simplement le domaine où une relation syntaxique peut être définie, et donc ce qu'on appelle généralement le domaine phrastique.

Comment décrire, dans ces conditions, la différence entre

— ...*Je suis flicard, voyez mes ailes.*

*Et il agitait sa pèlerine (Zazie, p.171)*

et

— ...*Je suis flicard, voyez mes ailes.*

*Il agitait sa pèlerine* ?

Une première solution serait d'avoir recours à la valeur illocutoire de l'énoncé: dans le cas où deux propositions sont reliées par *et*, elles seraient rattachées à la même valeur illocutoire, autrement, on a deux fois la même

valeur illocutoire, mais indépendamment. On serait alors dans la ligne de la conception d'Urbain Domergue:

Pour moi, je vois dans "et, mais, car", et autres mots semblables, non un membre de proposition, mais une proposition entière, une proposition implicite, qu'on peut rendre par une proposition développée. ET signifie j'ajoute ceci; MAIS, je me rétracte en partie; CAR, je motive mon assertion.<sup>37</sup>

U. Domergue télescoperait simplement le niveau de la conjonction avec celui de la proposition implicite dont elle est en quelque sorte le représentant. On aurait ainsi dans l'exemple cité une relation unique à une proposition implicite comme *J'affirme que* .

Malheureusement, cette solution n'est guère convaincante car elle rendrait difficile l'interprétation de tournures où *et* relie des propositions dont les valeurs illocutoires paraissent manifestement différentes. Ainsi dans

*Prends ce médicament et tu te sentiras mieux*

il ne semble pas y avoir de valeur illocutoire globale qui gouverne les deux propositions. Il faut ajouter que, du fait même de son caractère implicite, la valeur illocutoire paraît difficilement intégrable à la structure syntaxique de la phrase.

En revanche il y aurait peut-être à tirer profit de la relation entre énoncé et phrase. On peut définir l'énoncé comme une forme de relation entre l'acte locutif et la phrase. Dans une phrase unique, l'investissement locutif hiérarchise les différentes composantes de la phrase en fonction des relations syntaxiques. Quand des phrases sont reliées par *et* , il se produit un phénomène remarquable, c'est que l'investissement locutif est intercepté par le *et* . En effet, la présence de *et* oblige à rattacher les phrases qu'il relie à une perspective énonciative unique. On retrouve alors une rupture que nous avons

---

37

*Théorie de la proposition grammaticale* , cité par G. Antoine, *La coordination en français*, p.312



déjà eu l'occasion de signaler entre le niveau de l'unité énonciative et le niveau discursif. Mon hypothèse est que *et* fonctionne exclusivement à l'intérieur de l'unité énonciative et pas au niveau discursif.

En revanche, cette hypothèse permet de conserver le mode de fonctionnement double de *et* : relation "horizontale" entre éléments caractérisés par une certaine identité relationnelle, relation "verticale" par rapport à un lien "externe". La relation horizontale dans le cas des phrases reliées par *et* n'implique pas identité de la valeur illocutoire, comme le montre l'exemple cité précédemment, ou d'autres comme ceux-ci:

*Tire la chevillette, et la bobinette cherra*

*C'est ma nièce et tâche à voir de respecter ma famille même mineure*  
(Zazie, p.94)

Ce phénomène paraît assez délicat à expliquer. Sans doute peut-on en rendre compte si l'on prend garde au fait que le niveau horizontal n'est pas nécessairement inférieur syntaxiquement au niveau d'intégration vertical. *Et* peut donc parfaitement relier des énoncés successifs, à condition qu'ils puissent perdre leur autonomie l'un par rapport à l'autre (ou les uns par rapport aux autres) et s'intégrer dans un énoncé unique.

Si une forme d'identité horizontale est une condition nécessaire pour rendre possible la coordination par *et*, en retour, l'unification verticale est la source d'une réinterprétation des relations sémantiques entre les éléments coordonnés, précisément sur la base de l'unité énonciative. A nouveau, c'est cet effet en retour de la dimension verticale qui différencie les relations coordinatives des relations discursives. On en arrive ainsi à un mode de relation entre les éléments rassemblés par *et* tout à fait original. Il y a d'abord une certaine équivalence entre les énoncés construits par *et* et les

phénomènes de subordination. Il est souvent facile de proposer des paraphrases de systèmes coordonnés par *et* en utilisant la subordination. Par exemple

*Je suis arrivée seulement hier et j'ai pas eu le temps de me rendre compte (Zazie, p.56)*

peut être paraphrasé par

*Comme je suis arrivée seulement hier, j'ai pas eu le temps de me rendre compte*

On peut citer de même

*Mado Ptits-pieds le regarde faire, l'air distrait, plus pressée du tout , et pourtant le service est pas fini (Zazie, p.75)*

qui donne

*Mado Ptits-pieds le regarde faire, l'air distrait, plus pressée du tout , bien que le service soit pas fini*

Ou

*Il roule lentement l'une de ses cinq cigarettes de la journée et il se met à fumer posément (Zazie, p.76)*

qui donne

*Il roule lentement l'une de ses cinq cigarettes de la journée, qu'il se met à fumer posément*

ou

*Après avoir roulé lentement l'une de ses cinq cigarettes de la journée, il se met à fumer posément*

Seulement le niveau et la spécificité d'intégration propres à la subordination ne sont pas les mêmes. Ce n'est évidemment pas directement le sujet de cette étude, mais il me semble que les relations syntaxiques mises en cause par la

subordination restent généralement dépendantes du niveau phrastique, l'unité fondamentale étant la proposition grammaticale. Par ailleurs, le lien sémantique est toujours beaucoup plus explicite qu'avec *et*. L'unité énonciative construite par *et* a un fort degré d'abstraction, ce qui autorise un très large éventail de retombées interprétatives.

On ne s'étonnera pas dès lors s'il est fréquent également que l'on ne puisse substituer la subordination à la coordination par *et*. En voici quelques cas:

*Encore une porte à ouvrir et Zazie découvre le but de son excursion:  
les vécés (Zazie, p.32)*

*Va te faire voir par les crouilles si ça te chante et m'emmerde plus  
avec tes vicelardises (Zazie, p.35)*

*N'empêche que j'ai jamais eu peur et j'ai même jamais rien reçu sur le  
coin de la gueule é (Zazie, p.38)*

*Gridoux lève les yeux et il l'aurait parié, c'est le type et qui continue  
de la sorte é (Zazie, p.77)*

Dans ces exemples, la subordination ne peut pas remplacer *et*, sans modifications importantes, même si l'interprétation du lien entre les éléments reliés devrait parfois pouvoir s'exprimer par une subordination. En revanche, on peut remplacer le *et* par une simple juxtaposition d'énoncés. Le rapport entre les énoncés est alors dépendant de la cohérence discursive, ce qui peut éventuellement aboutir au même résultat qu'en présence de *et*, mais par une voie différente.

Enfin, il faudrait ajouter les emplois de *et* "initial", qui, non seulement intègre obligatoirement ce qui le suit en tant qu'énoncé, mais encore laisse parfois planer une relative incertitude sur la nature des éléments précédents auxquels il est rattaché. C'est le cas des *et* conclusifs comme dans

*Et il tapa sur la cuisse de Gabriel qui se trémoussa (Zazie, p.122)*

où, d'après l'analyse proposée plus haut, il y aurait une fin d'énumération narrative, mais sans que, symétriquement, le début de l'énumération soit totalement explicite dans le contexte antérieur. On retrouve cette incertitude dans

*Il ajouta d'un air nostalgique:*

*— Les mots n'ont plus le même sens qu'autrefois.*

*Et il soupirait en regardant l'extrémité de ses tatanes. (Zazie, p.105)*

On peut hésiter sur la source de l'addition commençant par *et*. On peut supposer que l'imparfait qui suit s'adapterait mieux en parallèle de la réplique elle-même, mais l'important est le flottement lui-même, qui montre que l'unité créée par *et* peut très bien avoir pour source non seulement des énoncés mais des éléments au statut imprécis, à condition qu'il soit liés au contexte antérieur, il n'en reste pas moins qu'elle reçoit, grâce à *et*, un statut d'unité énonciative. Une telle imprécision contrôlée me paraît au contraire exclue dans le cas de la subordination.

### **3) Trois niveaux de cohésion: la coordination entre subordination et discours**

Il me semble que, à partir de ces observations, on peut établir trois niveaux de cohésion.

La subordination établit une cohésion au niveau phrastique et syntaxique. On peut très bien avoir des éléments propositionnels qui, par eux-mêmes, ne diffèrent pratiquement pas selon qu'ils soient intégrés au niveau phrastique subordonnatif ou à un autre niveau. En revanche, seule la subordination permet d'établir une cohésion au niveau phrastique.

La cohésion du niveau discursif correspond à la relation créée par la pertinence discursive entre des énoncés simplement juxtaposés.

Enfin, entre ces deux niveaux, la cohésion énonciative est du ressort de *et*, lorsqu'il relie des énoncés. Il crée alors des unités énonciatives nouvelles, qui sont ensuite intégrées au niveau discursif, comme des énoncés simples. Dans cette mesure, je ne suis pas sûr qu'on puisse réellement considérer *et* comme un connecteur, au sens où il relierait entre elles des unités discursives. Mais on retrouve dans cette fonction cohésive plusieurs propriétés de *et*. On a en effet à la fois formation d'un ensemble énumératif d'énoncés, ce qui correspond au travail "horizontal", et intégration "verticale", en tant qu'énoncé nouveau, dans le contexte discursif. En ce sens, on retrouverait bien là un statut de connecteur, dans la mesure où *et* relierait verticalement l'énoncé au discours, la valeur cohésive ayant en même temps une valeur d'intégration verticale, ce en quoi je me sépare d'une interprétation trop naïve de la notion de cohésion, qui, j'y insiste encore, serait purement horizontale,

et fonctionnerait comme un simple renforcement d'un domaine. Ce lien entre la cohésion interne d'un énoncé et ce qu'on pourrait appeler sa cohérence externe se retrouve d'une façon semble-t-il très générale dans l'emploi de *et* , comme on a déjà eu l'occasion de le faire remarquer. Il s'agit d'une sorte de valeur rhétorique de la complétude recherchée pour elle-même, indépendamment d'une valeur précise. Voici quelques exemples significatifs. Le premier est le texte de présentation, imprimé au dos du livre, des *40 petits contes* , qui m'ont fourni beaucoup d'exemples:

*Quand on commence à lire tout seul, on aime bien trouver des histoires courtes, faciles à comprendre. Ces 40 petits contes, drôles, insolites, connus ou inconnus, mais toujours courts, enchanteront les jeunes lecteurs autant par la richesse et la diversité de leurs thèmes, que par la qualité et la drôlerie des images. Et les parents qui aiment raconter des histoires à leurs enfants trouveront là un recueil plein de variété et de fantaisie.*

Le *et* initial de la dernière phrase a typiquement une valeur conclusive, ce qui est à la fois une façon de réunir en un seul ensemble énonciatif les trois phrases qui se succèdent, et une façon de rattacher cet ensemble à une visée argumentative unique, qui ressemble à une incitation à acheter le livre. On remarquera par ailleurs une certaine abondance de *et* , dont la valeur cohésive semble renforcer à bon compte l'argumentation.

Un second exemple est extrait d'un article paru dans le journal *Le Monde* , intitulé "La gauche et le travail intellectuel " et qui m'avait frappé par l'usage cumulatif de *et* . Après avoir appelé ses lecteurs à "sortir des schématismes et

des pensées binaires (pour/contre) qui ont tant de succès médiatique", l'auteur nous fait la proposition suivante:

*Si l'on veut continuer à se situer dans une perspective d'émancipation sociale, on ne pourra faire l'économie d'une double critique, encore trop superficiellement engagée: critique des oppressions qui se sont réclamées du communisme et de leurs effets sur les analyses et les pratiques des uns et des autres et critique de l'enlissement des socialistes français dans le libéralisme économique et de son enrobage par le cynisme mitterrandien, d'ailleurs érigé par nombre de professionnels de la politique et de journalistes en norme d'excellence politique.<sup>38</sup>*

Ici, *et* ne relie pas des énoncés mais il a nettement la valeur rhétorique que je signalais, l'auteur, dans une rhétorique certainement en partie inconsciente, utilisant le *et* pour donner une forme convaincante à l'ensemble de l'énoncé. Ce qui est remarquable, c'est que la cascade de *et* joue un rôle rhétorique, c'est-à-dire à un niveau sémantique nettement plus élevé que le niveau syntaxique d'intégration. On a probablement le même phénomène dans la citation précédente, en particulier dans l'emploi du dernier *et*, dont la retombée rhétorique est nettement supérieure à son emplacement syntaxique.

Cela conduit à penser que le travail discursif n'est pas réservé au niveau supra-énonciatif, ce qui laisserait entendre que la langue est une structure strictement gigogne, à la façon dont Benveniste décrivait "les niveaux de l'analyse linguistique". Un autre exemple intéressant de ce décalage entre la

---

38

Philippe Corcuff, *Le Monde* du vendredi 27 octobre 1995, p.12

structure syntaxique et le travail discursif se trouve dans certaines relatives. En effet on trouve souvent dans les récits des relatives, qui par statut syntaxique et sémantique semblent généralement réservées à l'expression d'éléments secondaires ou accessoires, et qui apportent une conclusion essentielle. C'est le cas par exemple de

*Et il tapa sur la cuisse de Gabriel qui se trémoussa.*

De même, on connaît les phénomènes de subordination inverse comme

*Elle étendit ses mains griffues pour attraper Kiro et elle allait presque y arriver, quand la mer gonfla et lui monta jusqu'au cou (40 petits contes, p.11)*

Ces phénomènes s'expliquent peut-être par une interpénétration entre le niveau discursif et les niveaux syntaxiquement inférieurs, qui n'en deviennent pas pour autant inaccessibles au remodelage discursif.

Ce que j'appelle remodelage discursif n'est évidemment pas une réfection de la syntaxe de la phrase, ni même une réinterprétation sémantique. Mais on peut supposer que le locuteur utilise, bien sûr la linéarité, qui permet d'infléchir la construction des phrases, la phrase n'étant donc que partiellement figée dans le cours de la parole, mais surtout certaines voies d'accès privilégiées pour ces inflexions. Les relatives sont probablement une de ces voies d'accès, car on remarquera que ces relatives "fortes" arrivent souvent en fin d'énoncé, de même que les subordonnées de subordination inverse. Mais *et* est tout particulièrement adapté à cet usage, dans la mesure où il combine la position finale et un mode d'intégration syntaxique parfaite,



puisque sa présence exige simplement un niveau quelconque d'identité syntaxique.

Seulement à partir du moment où cette latitude existe, il n'est pas impossible que le fait de ne pas l'utiliser crée (en plus des raisons déjà évoquées plus haut) une forme de vide potentiel contrastif qui affaiblit la cohésion d'énoncés sans *et*. La présence de *et* finit ainsi par avoir une sorte de valeur esthétique, qui donne à l'énoncé non plus seulement complétude mais aussi plénitude. Il y a là une sorte d'effet de clause, qui explique sans doute le très grand nombre de *et* - fussent-ils à des niveaux syntaxiques très humbles - dans les énoncés à valeur, ou à position conclusive. Par ailleurs, ce qui est parfaitement complémentaire, l'absence de *et*, on l'a vu, peut produire une sorte de tension intra-discursive que seul le *et* peut faire retomber. Cela dit, on ne s'étonnera pas si, à l'inverse, l'absence de *et* dans un énoncé conclusif est souvent utilisé comme effet de style. Allant dans le premier sens, on peut citer la dernière phrase de la conclusion de l'ouvrage de G. Antoine:

*Qui donc, là-dessus, pourrait encore nier le pouvoir non seulement psychologique et syntaxique, mais encore affectif et stylistique des instruments de coordination, impossibles à séparer, sur quelque registre que ce soit, des termes ou des membres qu'ils conjoignent ?*

39

Dans le genre atypique je citerai la conclusion de *Zazie* :

*Jeanne Lalochère la fit monter dans le compartiment.*

---

<sup>39</sup> *Ouvr. cité*, p.1343. On remarquera que, en système interrogatif, la présence de *ou* peut être considéré comme l'équivalent de *et*.

- *Alors tu t'es bien amusée ?*
- *Comme ça.*
- *T'as vu le métro ?*
- *Non.*
- *Alors, qu'est-ce que t'as fait ?*
- *J'ai vieilli. (Zazie, p.189)*

Mais en fait, l'absence de *et* dans ce passage n'est pas sans conséquence sur son interprétation: ce dialogue termine le livre sans être une véritable conclusion. Au contraire la valeur conclusive de *et* me semble la résultante de trois aspects. En premier lieu une certaine complexité réglée, qu'on peut rattacher à la structure énumérative des ensembles coordonnés par *et*. Le fait que divers angles de vue soient envisagés et intégrés "protège" en partie le discours contre des développements possibles. Ensuite la présence de *et* apporte une double valeur cohésive: valeur cohésive interne qui fait de l'ensemble énumératif un tout, valeur cohésive externe, dans la mesure où l'ensemble coordonné peut recevoir une signification de son intégration dans le discours. On retrouve là le double niveau de fonctionnement de *et*. Enfin il y a la double valeur additive de *et*. D'une part, sur le plan sémantique, on a vu que l'addition était réinterprétée comme une façon de compléter. Mais surtout, sur le plan de la construction du discours, *et* permet d'ajouter sans modifier la structure syntaxique un élément discursif qui complète également sur le plan de la construction discursive. Cela signifie que *et* possède une valeur métadiscursive, qui vient doubler la valeur sémantique. C'est exactement, à ce niveau, la description proposée par U. Domergue: *j'ajoute que é*. La différence avec ma conception c'est que la valeur métadiscursive y est la seule valeur de *et*. Cette valeur métadiscursive expliquerait pourquoi *et* est particulièrement fréquent dans les formes de parole les plus

improvisées, qui nécessitent des réélaborations constantes, sans déstructuration complète du discours déjà formé.

## REMARQUES CONCLUSIVES

Au terme de cette étude, j'ai bien peur que la conclusion que je propose soit marquée au sceau de l'inachèvement. Un peu comme si, dans mon combat inégal avec un impossible sujet, je ne pouvais conclure qu'au sens où on a pu parler d'un *et* conclusif, d'une façon bien artificielle, et parce qu'il faut bien finir, tout en donnant l'impression qu'on a fait le tour d'une question.

Je voudrais reprendre ici quelques lignes directrices de mon travail dont j'ai le sentiment qu'elles représentent une forme de résultat. Je voudrais aussi dégager quelques interrogations, qui sont peut-être bien des aveux d'ignorance.

### 1) Questions de méthode

En ce qui concerne la méthode de recherche, j'ai recours d'une façon constante, on l'aura noté, et je l'avais revendiqué en commençant cette présentation, à l'intuition. J'entends par là le refus de l'exemple purement formel, qui vaut simplement parce qu'il atteste une pure combinatoire. Le recours à l'intuition c'est en fait une tentative pour essayer de ne jamais séparer la forme du sens. Or autant le sens discursif est relativement accessible, précisément parce qu'il se situe dans l'intentionnalité du discours, autant le sens attaché à la grammaire, à la syntaxe et à l'entre-deux qui sépare la syntaxe du discours constitue un domaine difficilement pénétrable. C'est pourquoi, si l'on veut explorer ces terres inconnues de la structure

linguistique, l'intuition, c'est-à-dire la perception du réseau sémantique qui sous-tend les relations de type grammatical, représente un ensemble incontournable de données.

Ce recours à l'intuition opère en fait à deux niveaux. Au niveau heuristique, l'intuition sert de base à l'exploration des données, elle fait partie intégrante des données. Ce stade heuristique débouche sur la formulation d'hypothèses, qui sont censées proposer une interprétation de l'organisation des données. L'intuition intervient alors une seconde fois pour vérifier la bonne tenue des hypothèses. Ce stade est particulièrement redoutable, à ce qu'il me semble, car c'est comme si le linguiste devait tout mettre en oeuvre pour réfuter, et éventuellement pour détruire les hypothèses qu'il a eu tant de mal à élaborer. On reconnaît là une certaine interprétation de la démarche poppérienne telle qu'on peut l'appliquer à un domaine de savoir aussi particulier que la linguistique. Tout le problème, en effet, c'est que la reproductibilité des expériences se situe à un niveau intuitif par nature: une hypothèse retenue par un linguiste et qui aurait passé avec succès le second stade intuitif, peut très bien être réfutée par une intuition des données différente. Il serait évidemment plus confortable d'en rester au clivage du dicible et de l'indicible, critère pour lequel le recours à l'intuition est formel et factuel. Mais non seulement ce clivage est beaucoup moins partagé qu'il serait souhaitable, la frontière du dicible et de l'indicible étant, à l'usage, beaucoup plus floue qu'on a pu le croire, mais faire de ce clivage le critère essentiel d'évaluation des données c'est se condamner à rester sur le seuil des phénomènes linguistiques, dans la mesure où la description s'appuie seulement sur la possibilité ou l'impossibilité factuelle d'une séquence, indépendamment de son interprétation. Or il n'est pas sûr que même les

phénomènes strictement syntaxiques puissent se réduire à ce type de combinatoire.

Une conséquence de ce recours à l'intuition dans le traitement des données, c'est que les exemples tendront à être choisis parmi des énoncés réels. En effet, la présence d'un contexte explicite permet sans doute de mieux mesurer l'impact de celui-ci dans les phénomènes intuitifs. Par ailleurs la variété des effets contextuels est utile pour faire apparaître tous les aspects d'un phénomène linguistique complexe. Ceci était particulièrement vrai de l'étude de *et*, qui se caractérise par un haut niveau d'abstraction et donc une forte intrication entre tous les éléments impliqués.

Dans le même esprit, le recours au *TLF* s'est imposé assez naturellement au départ. En effet, l'emploi de *et* se caractérise d'emblée par son extrême fréquence. Atteindre l'exhaustivité descriptive dans ces conditions paraît impensable. Or il me semble que les dictionnaires constituent principalement des répertoires des différents contextes d'emploi des mots. C'est sans doute l'une des interprétations possibles de la notion de polysémie, qui, à mon avis, porte bien mal son nom, dans la mesure où on peut considérer que les différents "sens" d'un mot ne sont en fait que les différents domaines de validité d'un même sens. Le dictionnaire renseigne donc moins sur l'interprétation proprement sémantique des mots que sur la façon dont le sens s'intègre dans différents contextes. Il constitue alors une aide précieuse pour débroussailler la distribution d'un mot et contrebalancer l'impossibilité d'atteindre à l'exhaustivité. Car à partir du moment où on ne veut pas s'enfermer dans des critères de classement trop restrictifs, comme par exemple la catégorie grammaticale des éléments coordonnés par *et*, il est

bien utile d'avoir à sa disposition un premier classement intuitif de tous les contextes possibles d'apparition de *et* .

Il reste que chaque exemple constitue en quelque sorte à lui tout seul la base d'une véritable expérimentation, expérimentation qui demeure constamment ouverte, dans la mesure où la richesse intuitive de l'exemple peut toujours être sollicitée pour contrôler les hypothèses elles-mêmes forgées pour tenter de rendre compte de la complexité des intuitions associées aux différents aspects des énoncés. En ce sens, la base expérimentale constituée par les énoncés analysés représente une source permanente de confrontation avec une forme de "réalité" linguistique.

En ce qui concerne les hypothèses descriptives elles-mêmes, on aura remarqué qu'elles tendent à se construire comme des modèles expérimentaux. C'est-à-dire que l'analyse des intuitions reliées à chaque exemple a pour but de proposer une interprétation des relations entre les différentes composantes perçues qui soit susceptible de s'étendre au plus grand nombre possible d'énoncés. Le choix, et même la délimitation des composantes n'ont rien d'évident. Ils font partie intégrante de l'hypothèse descriptive. Quant à l'interprétation, elle dépend largement des représentations de la langue que le linguiste a au départ à sa disposition. C'est évidemment un problème très délicat, qui pèse lourdement sur la validité des hypothèses proposées, puisque le difficile travail d'interprétation des données intuitives semble dépendre en fin de compte du cadre théorique plus ou moins explicite que s'est donné le linguiste. Cette situation explique sûrement l'attrait permanent d'une théorie linguistique cohérente et explicite. Mais il y a peut-être là un peu de confusion et de précipitation. L'aspiration légitime à des concepts théoriques

solides ne signifie pas que l'on puisse en disposer actuellement. L'analyse des données constitue une forte stimulation pour trouver des explications solides. Le recours aux concepts disponibles ne veut pas dire qu'on s'y laisse enfermer. Le travail descriptif permet justement de partir de concepts ou de notions connues et de les remodeler en fonction des difficultés rencontrées.

Une autre remarque qu'on peut faire c'est que la compacité théorique n'est pas nécessairement un avantage dans la construction d'hypothèses pertinentes. Il me semble qu'une théorie linguistique compacte apporte une rigidité et une solidarité qui limite la possibilité de remodelage des concepts qu'elle relie, même si en contrepartie le remodelage gagnerait en solidité. Par ailleurs, l'absence de compacité permet de recourir à toutes sortes de concepts ou de notions hétéroclites. Il n'est pas sûr que cette façon de "bricoler" avec ce qu'on a soit moins productive dans l'état actuel de la linguistique.

En revanche, cet état d'esprit risque d'aboutir moins facilement à des résultats fermes et achevés. J'ai bien tenté de reconstruire des morceaux d'explication mais j'ai souvent eu le sentiment frustrant de m'arrêter à mi-chemin entre la déconstruction et la reconstruction. Une des raisons de cette situation c'est justement l'inachèvement de certains concepts descriptifs. J'ai été amené à manipuler des notions dont j'ai conscience qu'elles manquent de solidité et de netteté. C'est le cas notamment de tout ce vaste champ de ce qui pour moi est une incertitude, où l'on trouve ce que j'ai appelé le couplage énonciatif, la relation sujet/prédictat, la relation thème/propos, les notions d'énoncé, de discours. J'ai fait jouer à ces notions un rôle que j'estimais adapté à mes besoins descriptifs. Mais en retour j'aurais souhaité que le statut proprement linguistique de toutes ces notions soit un peu plus nettement fixé. Or, même si les travaux qui ont recours à ces notions, ou même ceux qui



tendent de les conceptualiser, ne manquent pas, on a le sentiment que ces travaux s'emploient davantage à baliser le terrain couvert par ces notions plutôt qu'à déboucher sur des concepts solides.

En ce qui concerne l'élaboration du modèle expérimental, on notera qu'elle tend assez naturellement vers la description la plus unitaire qu'il est possible. Mais cela ne veut pas dire que tout est ramené à un principe unique dans les explications proposées. Il s'agit d'expérimenter la validité d'une représentation des phénomènes observés. Le caractère unitaire du modèle ne correspond pas à la recherche d'une explication simple et, pourquoi pas, unique. Cette propension unitaire permet seulement de donner au modèle une forme plus facile à tester. Par exemple, le travail de confrontation entre l'hypothèse d'une valeur unificatrice fondamentale de *et* et la diversité de ses emplois m'a permis de tester une certaine forme d'homogénéité des emplois de *et*. Mais je n'ai pas pu établir d'emblée que la valeur unificatrice soit réellement la valeur fondamentale de *et*. Toutefois, on aura remarqué que l'hypothèse d'une valeur unificatrice fondamentale sous-tend efficacement l'interprétation des différents aspects passés en revue dans ce travail.

Enfin il est clair que j'ai suivi dans mes représentations a priori des phénomènes linguistiques une conception globalement modulaire, en ce sens que les données intuitives qui permettent d'explorer la structure linguistique des énoncés ne me paraissent pas relever d'un seul domaine explicatif, mais plutôt d'une convergence entre plusieurs domaines. Mais là aussi, je ne suis pas sûr que cette orientation exige une théorie modulaire complète et compacte, même si l'élaboration d'une telle théorie peut constituer un objectif lointain. Il faut ajouter que les conceptions modulaires ne sont intéressantes que dans la mesure où elles ne constituent pas un moyen commode d'éliminer

les exceptions. Il me semble qu'une représentation modulaire doit davantage être conçue comme un moyen de penser la complexité des phénomènes linguistiques. C'est donc moins une théorie qu'un moyen de construire des modèles complexes. Or un modèle n'est pas une hypothèse, c'est seulement un processus d'investigation des données.

## **2) Présentation synthétique de quelques propriétés remarquables de *et***

En ce qui concerne plus spécifiquement *et* , voici comment je pourrais résumer les résultats de mes recherches.

### **Valeur unificatrice de *et***

Il est d'abord apparu, en parcourant notamment les principaux exemples du *TLF* , que l'apparente diversité sémantique des emplois de *et* pouvait assez facilement être ramenée à une valeur unificatrice. Cette démonstration aboutit en fait à deux conclusions. D'une part, comme on vient de le voir, les différents emplois de *et* ont une remarquable homogénéité, en particulier sur le plan sémantique, même si la place de la valeur unificatrice au milieu de la complexité des phénomènes linguistiques mis en jeu n'est pas tout à fait claire. D'autre part, la possibilité de recourir à une valeur sémantique unitaire pour décrire le sens de *et* permet d'échapper à la conception du "mot vide", ou de valeur purement grammaticale. Au contraire on peut soutenir que les emplois les plus "fonctionnels", comme ceux où le *et* se contente de réunir de façon purement formelle des éléments sans rapports particuliers entre eux, ne sont en fait que des cas d'abstraction à partir de la valeur unificatrice. Mais cette valeur unificatrice ne saurait être séparée du fonctionnement biplanaire de *et*, que j'ai souvent eu l'occasion de montrer, non seulement sémantiquement mais également par rapport à d'autres aspects. C'est ainsi notamment que j'ai pu intégrer les valeurs différenciatrice ou additive de *et*. Je

me demande s'il n'y a pas là un peu plus qu'une procédure descriptive, une voie d'exploration du fonctionnement linguistique qui permet d'intégrer d'emblée la condition de possibilité d'un point de vue, ce qui s'oppose aux conceptions qu'on peut appeler "chosistes" de la structure linguistique.

### **L'hypothèse d'une identité relationnelle**

L'étude des phénomènes de symétrie et d'asymétrie pose un problème difficile. En effet, sous prétexte que *et* semble avoir pour fonction de réunir des éléments, on tend à confondre le lien élaboré par *et* avec la totalité de la relation entre les éléments sur lesquels opère le *et*. Comme le signale G. Antoine,

C'est en vérité là que réside l'essentiel du problème de la fonction coordinative: dans l'étude de l'action réciproque, de la complicité en quelque sorte du ligament et de son contexte - et il faut reconnaître qu'elle n'est pas simple !<sup>40</sup>

Or d'une façon tout à fait paradoxale, il nous est apparu que l'interprétation symétrique des systèmes coordonnés par *et* était précisément celle qui confondait le plus le rôle de *et* et la relation globale entre les éléments reliés. C'est quand on fait de *et* un élément qui revient à spécifier la relation entre les éléments reliés par *et* que l'on est amené à faire jouer à l'identité entre les éléments reliés un rôle de premier plan. Dans ces conditions, les cas de permutabilité paraissent la règle et ceux où elle n'est pas possible relèvent du fonctionnement de la linéarité. Or nous avons vu précisément que, sans *et*, la linéarisation fonctionne d'une façon différente et que les permutations sont beaucoup plus faciles. Nous avons pu en déduire que la présence de *et*, sans forcément produire la dissymétrie, lui permet de jouer un rôle déterminant.

---

40 *ouvrage cité*, p.334

On débouche ainsi sur une autre conception de la relation entre *et* et les éléments qu'il met en relation. Sur le plan syntaxique d'abord, j'ai proposé que la présence de *et* corresponde à un double niveau d'organisation. Un premier niveau constitue une base conditionnelle: il s'agit de l'identité syntaxique entre les éléments reliés. Cherchant en particulier à intégrer la diversité des emplois de *et*, j'ai suggéré quelques réaménagements par rapport aux descriptions traditionnelles. La relation entre catégorie et fonction m'a semblé mériter une révision. J'ai donc proposé un concept d'identité relationnelle, qui permet d'intégrer une dimension fonctionnelle dans le concept de catégorie syntaxique. Cela permet alors de rendre compte d'un certain nombre d'anomalies par rapport à l'identité catégorielle généralement attendue. On obtient ainsi une forte démultiplication du nombre de catégories syntaxiques potentielles, ce qui correspond me semble-t-il assez bien aux phénomènes observés. La notion de catégorie syntaxique devient ainsi une base virtuelle d'intégration syntaxique.

Mais il m'est apparu que le fonctionnement syntaxique de *et* comportait surtout un phénomène généralement décrit par la notion d'identité fonctionnelle entre les éléments reliés. Dans la description que je propose, il n'y a plus identité fonctionnelle mais l'intégration syntaxique externe passe uniquement par *et*, ce qui permet d'expliquer pourquoi une forme d'identité catégorielle est requise entre les éléments reliés, car la relation externe d'intégration est unique.

### **Le parallélisme comme cas particulier d'identité relationnelle**

L'étude des phénomènes de parallélisme a abouti à une conclusion qui va dans la même direction. Ces phénomènes prêtent au même type de confusion que les phénomènes de symétrie et d'asymétrie. Il paraît d'abord difficile de distinguer ce qui relève de la simple relation entre les éléments qui, sans *et*, seraient simplement juxtaposés et ce qui relève de la présence de *et*. Il n'est donc pas certain que l'étude de *et* oblige à rendre compte de ces phénomènes de parallélisme, en particulier du classique problème du *gapping*. D'ailleurs la vieille question du zeugma ne se limitait pas aux cas de coordination mais intégrait également la simple juxtaposition. En fait j'ai proposé une interprétation de ces phénomènes qui tente de ne pas faire appel à l'ellipse. Je retrouve alors un mode de fonctionnement semblable à celui que j'ai analysé dans l'étude des faits d'identité catégorielle. On aurait, dans les cas de parallélisme, une identité relationnelle complexe, qui ne serait qu'une forme particulière d'identité catégorielle, c'est-à-dire cette base nécessaire au fonctionnement de *et*.

### **Capacité restructurante de *et* dans les ensembles énumératifs**

A plusieurs reprises, j'ai été amené à constater l'importance d'une approche dynamique du fonctionnement de *et* pour comprendre les phénomènes qu'il met en cause. La présence de *et* a en effet généralement pour résultat de restructurer ce qui le précède. Sur la base d'une identité relationnelle avec l'élément qui suit *et*, l'élément précédent se trouve ainsi doté d'un élément additionnel qui d'abord lui retire sa capacité à saturer la relation syntaxique externe qui lui donne sa fonction, et qui ensuite se trouve doté d'une capacité complétive qui lui permet d'attribuer à l'ensemble des éléments reliés un statut de complétude. J'ai montré en particulier que ce mode de

fonctionnement pouvait être considéré comme la source de la valeur unificatrice de *et*. Mais en plus de cela, la complémentarité entre les éléments reliés débouche sur une différenciation de leurs rôles, dont on a montré qu'elle constituait une composante sémantique essentielle dans l'interprétation de *et*.

C'est à ce fonctionnement que je rattache le comportement de *et* dans les ensembles énumératifs. J'ai proposé de distinguer la série de l'énumération. Pour moi, la série est illimitée dans son principe et n'est pas nécessairement "vectorisée", dans la mesure où elle n'est pas censée orienter vers une direction sémantique globale. Au contraire, l'énumération est caractérisée par son statut analytique, les éléments qui la composent étant interprétés comme les membres de l'ensemble qui les réunit. La prise en compte du rôle de *et* dans le fonctionnement de l'énumération contribue à renforcer l'intégration de la description de *et*.

D'abord le concept d'énumération reproduit en lui-même le caractère biplanaire de *et*. En effet, nous avons vu que l'énumération implique deux types de relations. Il y a en premier lieu les relations entre les éléments qui font partie de l'ensemble énumératif, notamment fondées sur une forme d'identité, mais aussi sur un jeu de différenciation. En second lieu, les éléments intégrés dans l'énumération se rattachent à un ensemble unique qui donne à chacun sa place, en rapport avec une interprétation globale.

Le concept d'énumération permet d'autre part de rendre compte de la capacité de *et* à fonctionner à différents niveaux d'intégration syntaxique. J'ai tout de même suggéré qu'il y avait un niveau maximal, qui correspondait à l'énoncé, *et* ne pouvant dépasser les limites d'un acte énonciatif unique. Et cela y compris quand un *et* est à l'initiale d'une réplique, dans un dialogue,

son efficacité venant précisément de sa limitation. Mais le fait que l'énoncé constitue une barrière dans le fonctionnement de *et* ne l'empêche pas de jouer un rôle dans le discours. C'est ainsi qu'on a pu montrer comment la présence de *et* permettait deux types de phénomènes discursifs. A l'intérieur d'un discours, la structure énumérative posée par *et* construit des ensembles cohésifs qui constituent des repères discursifs ou des étapes narratives. En fin de discours, la présence du *et* permet une sorte de réappropriation du discours par le locuteur, dans la mesure où *et* restaure une cohérence énumérative.

Le concept d'énumération m'a enfin amené à poser le problème du sous-bassement cognitif de *et*. En effet, une des difficultés d'interprétation de *et* concerne le nombre d'éléments qu'il met en relation. Je dénie aux ensembles énumératifs le caractère binaire systématique, qui serait en conflit avec la structure énumérative. Mais je constate une propension au binarisme dans le fonctionnement et l'interprétation de *et*. Il n'est pas impossible que cette propension au binarisme soit reliée à une représentation cognitive issue de l'opposition droite/gauche. Il n'est pas impossible non plus que la valeur globalisante de *et* soit reliée à la complémentarité cognitive droite/gauche. Il y aurait dans ce cas une convergence entre phénomènes linguistiques et phénomènes cognitifs, sans que cela implique que les phénomènes linguistiques soient nécessairement cognitifs dans leur intégralité.

**Fonctionnement biplanaire de *et*: du bon usage du terme de coordination**



Enfin j'ai proposé une certaine réhabilitation du terme de coordination. S'il s'agit simplement de définir d'une façon circulaire les conjonctions de coordination, son usage ne m'est pas apparu très pertinent. En revanche, il me semble assez bien correspondre au fonctionnement biplanaire de *et*, la coordination consistant en une forme originale de structuration syntaxique qui intègre un niveau d'organisation horizontale et un niveau d'intégration verticale. Par ailleurs, le terme permet de maintenir un parallélisme métalinguistique avec la notion de subordination, et j'ai proposé un triple système cohésif selon le niveau concerné. La subordination au niveau de la phrase, le discours au niveau de la relation entre énoncés distincts et la coordination au niveau de ce que j'ai appelé provisoirement l'énoncé.

## **La parole sur le bout de la langue**

Il m'a paru important pour terminer de m'intéresser au problème du fonctionnement métadiscursif de *et*. En effet, à ma connaissance, les linguistes ont beaucoup travaillé sur les phénomènes énonciatifs, mais ils se sont moins penchés sur la façon dont la langue donne au locuteur les moyens de mettre en relation la progression de sa pensée et la progression du discours. De ce point de vue, il m'a semblé que *et* constituait un moyen remarquable que la langue mettait à la disposition du locuteur pour infléchir à volonté le contenu de son discours sans en modifier la structure. Il y a peut-être là tout un domaine de réflexion, où la langue prête son concours à la parole. Là aussi, on ne peut qu'être frappé par la dimension fortement cognitive de ce dispositif: valeur unificatrice, caractère biplanaire, intégration du cognitif et du linguistique, tels sont les grands axes que j'ai cru pouvoir dégager d'une étude à mains nues de mon impossible sujet. A défaut d'avoir livré ses secrets (et comment n'en aurais-je pas eu l'espoir insensé?), *et*, dans son affligeante pauvreté, risque bien de n'être que, mais d'être tout de même, un révélateur.



## BIBLIOGRAPHIE

- Allaire, S. (à paraître) 1996, "Y a-t-il un *et* coordonnant ?", *Dépendance et intégration syntaxique*, Niemeyer
- Anderson, C.B. 1986, *Constraints on Gaps in Coordinate Structures* ,  
Thèse non publiée
- Antoine, G. 1958, *La coordination en français* , Editions d'Artrey
- Apollonios Dyscole, *Peri suntaxeôs*, in *Grammatici Graeci* (II,2). Ed. par  
Gustav Uhlig, Leipzig: Teubner, 1910. (Repr. Hildesheim:  
Olms,1965.)
- Arnauld, Lancelot, 1660, *Grammaire générale et raisonnée* , Republications  
Paulet (1969)
- Bailly, Ch. 1932, *Linguistique générale et linguistique française* ,  
Francke
- Benveniste, E. 1966, 1974, *Problèmes de linguistique générale, I et II* Paris:  
Gallimard
- Bergmann, M. 1982, "Cross-Categorial Semantics for Conjoined Common  
Nouns", *Linguistics and Philosophy*, 5,3
- Bilger, M. 1983, *Etude distributionnelle de la coordination par et*, Thèse  
de Troisième Cycle, Université de Provence
- Bilger, M. 1984, "Et, quoi de neuf ?", *Recherches sur le Français Parlé*,  
*Aix-en-Provence*, 6

- Bilger, M. 1989, "Les réalisations en *et tout (ça)* à l'oral", *Recherches sur le français parlé*, 9
- Blatt, Franz, 1952, *Précis de syntaxe latine*, Lyon, IAC
- Chomsky, Noam, 1957, *Syntactic Structures*, La Haye: Mouton
- Colson, J. 1982, "Coordination, subordination et fonctions du langage", *Cahiers de L'Institut de Linguistique de Louvain*, 8,1-2
- Cornulier, B. de 1985, *Effets de sens*, Editions de Minuit
- Damourette, J., Pichon, E. 1911-51, *Essai de grammaire de la langue française*, VII, 18-19, Editions d'Artrey
- Danlos, L., Gross, G., Piot, M. 1988, *Langue française*, "Syntaxe des connecteurs"
- Dik, S.C. 1968, *Coordination, its implications for the theory of general linguistics*, North Holland Publishing Company
- Dik, S.C. 1980, *Studies in Functional Grammar*, Academic Press
- Dobrovie-Sorin, C. 1984, "Impératifs conditionnels", *Le Français Moderne*, 52
- Ducrot, O. 1984, *Le dire et le dit*, Editions de Minuit
- Emirikian, L. 1979, *La coordination en français*, Thèse de 3e Cycle, Aix-en-Provence
- Fauconnier, G. 1984, *Espaces mentaux*, Editions de Minuit
- Gleitman, Lila R. 1965, "Coordinating conjunctions in English", *Language* 41, 260-293
- Goldsmith, J. 1985, "A Principled Exception to the Coordinate Structure Constraint", *Chicago Linguistic Society*, vol.21,,1
- Goodall, G. 1983, "A Three-Dimensional Analysis of Coordination", *Chicago Linguistic Society*, 19

- Goodall, G. 1987, *Parallel Structures in Syntax , Coordination, causatives , and restructuring* , Cambridge University Press
- Haff, M. H. 1982, "Une approche de quelques types particuliers de syntagmes de coordination", *Revue Romane*, 17,2
- Haff, M.H. 1987, *Coordonnants et éléments coordonnés* , Solum Forlag
- Halmšy, J.O. 1983, "La coordination insolite: qu'est-ce qu'un zeugme?", *Actes du XVIIe Congès International de Linguistique et Philologie Romanes, Aix-en-Provence*
- Haiman, J. 1980, "The iconicity of grammar: isomorphism and motivation" *Language* 56 , pp. 515-540
- Helbig, G. 1983, "Bemerkungen zur semantischen und/oder pragmatischen Interpretation von Reihenfolge- beziehungen", *Lunder Germanistische Forschungen*
- Hesse, H., Křstner, A. 1985, "Ein Syntaxmodell für koordinative Sřtze", *Zeitschrift für Phonetik Sprachwissen- schaft und Kommunikationsforschung*, 38,6
- Hoeksema, J. 1988, "The Semantics of Non-Boolean 'and'", *Journal of Semantics*, 6,1
- Hudson, R. 1988, "Coordination and Grammatical Relations", *Journal of Linguistics*, 24,2
- Jackendoff, R. 1971, "Gapping and related rules", *Linguistic Inquiry*, 2
- Kaplan, J. 1984, "Obligatory 'Too' in English", *Language*, 60,3
- Keenan, E.L. 1987, "Multiply-Headed Noun Phrases", *Linguistic Inquiry*, 18,3
- Kleiber, G. 1990, *Sémantique du prototype* , PUF

- Laks, Bernard, 1996, *Langage et cognition, L'approche connexionniste*, Paris: Hermès
- Lambert, F. 1991, "Observations sur la coordination par *et* en français", *Cahiers de grammaire*, 16, Univ. de Toulouse- Le Mirail
- Lambert, F. 1994, "*Et* initial et interrogation: rencontre ou complicité?", *Travaux linguistiques du CERLICO*, 7, Presses Universitaires de Rennes
- Langacker, R.W. 1987, *Foundations of Cognitive Grammar I*, Stanford University Press
- Langacker, R.W. 1991, *Foundations of Cognitive Grammar II*, Stanford University Press
- Langoendoen, D.T. 1987, "On the Phrasing of Coordinate Compound Structures", *Working Papers in Linguistics*, 35
- Lorian, A. 1982, "L'adverbiale attelée", *Revue de Linguistique Romane Lyon*, 46
- Mac Cawley, J.D. 1987, "Some Additional Evidence for Discontinuity", *Syntax and Semantics*, 20
- Matthews, P.H. 1981, *Syntax*, Cambridge University Press
- Milner, J. Cl. 1989, *Introduction à une science du langage*, Seuil
- Moreau, J.P. 1984, *Coordination et dialogue. Etude du Et initial de réplique dans Boulevard Durand d'A. Salacrou*, Thèse de Troisième Cycle, Université de Provence
- Muller, Cl. 1991, *La négation en français*, Droz
- Neijt, A. 1979, *Gapping*, Foris Publications

- Nikula, H. 1983, "Ebenen des Textes und ihre wechselseitigen Beziehungen: syntaktische Reihenfolge, Beziehung und semantisch-pragmatische Interpretation", *Lunder Germanistische Forschungen*, 52
- Noailly, M. 1986, "La coordination commence à trois", *Modèles Linguistiques*, 8,2
- Oehrle, R.T. 1987, "Boolean Properties in the Analysis of Gapping", *Syntax and Semantics; Discontinuous Constituency*, 20
- Parker, F., Riley, K., Meyer, C. 1988, "Case Assignment and the Ordering of Constituents in Coordinate Constructions", *American Speech*, 63,3
- Picabia, L. 1986, "Il y a démonstration et démonstration: réflexion sur la détermination de l'article zéro", *Langue Française*, 72
- Popper, K.R. 1973, *La logique de la découverte scientifique*, trad. française, Payot
- Queneau, R. 1959, *Zazie dans le métro*, Gallimard
- Rettich, M. et R. 1984, *40 petits contes*, Ed. du Centurion
- Riffer-Macek, D. 1984, "And in English Grammar", *Studia Romanica et Anglica Zagrabienis*, 29-30
- Ross, J.R. 1967a, *Constraints on Variables in Syntax*, Thèse MIT
- Ross, J.R. 1967b, "Gapping and the ordering of constituents", *Actes du Xe congrès international des linguistes*, Bucarest
- Ruppli, M. 1988, *La coordination en français moderne*, Thèse de Doctorat, Paris III, Sorbonne Nouvelle
- Sag, I.A., Gazdar, G., Wasow, T., Weisler, S. 1985, "Coordination and How to Distinguish Categories", *Natural Language and Linguistic Theory*, 3,2
- Saussure, F. de 1916, *Cours de Linguistique Générale*, Payot



- Sausy, Lucien, *Grammaire Latine (complète)*, Paris: Librairie Fernand Lanore
- Sobin, N. 1982, "On Gapping and Discontinuous Constituent Structure", *Linguistics*, 20,11-12
- Sperber, D., Wilson, D. 1986, *Relevance* , Basil Blackwell
- Sweetser, E. 1990, *From Etymology to Pragmatics, Metaphorical and cultural aspects of semantic structure*, Cambridge University Press
- Tesnière, L. 1959, *Eléments de syntaxe structurale*, Editions Klincksieck
- Trésor de la Langue Française* , t.8, pp.194-198, éd. du CNRS, 1980

## TABLE DES MATIERES

PRELIMINAIRES .....	1
1) Quelques raisons de s'intéresser à <i>et</i> .....	1
2) <i>Et</i> et le concept de coordination.....	5
3) Une recherche d'inspiration saussurienne .....	9
4) Réflexions sur le concept de modèle .....	11
5) Objectivité et point de vue .....	14
6) Limites de la conception saussurienne de la langue .....	16
7) Intérêt et limites de la conception de Tesnière.....	17
8) Critique du concept de compétence .....	19
9) Arbitraire du signe et fonction locutive la subjectivité linguistique .....	20
10) De la subjectivité à la norme.....	24
11) Introspection et description.....	30
12) Problèmes de constitution du corpus .....	31
13) Plan de travail .....	37
PREMIERE PARTIE : TYPOLOGIE DES EMPLOIS DE <i>ET</i> .....	39
I Problèmes de classement .....	39
1) Absence de contrainte distributionnelle .....	39
2) Juxtaposition et coordination par <i>et</i> .....	43
3) Hétérogénéité des critères de classement du <i>TLF</i> .....	48
4) Propriétés syntaxiques et propriétés sémantiques: la notion d'effet de sens .....	50
II Valeur unificatrice de <i>et</i> .....	53
A Valeur unificatrice et coordination de termes .....	53
1) Le cas des adjectifs de couleur .....	53
2) Unification et composition.....	55
3) <i>Et</i> dans les titres .....	57
4) Unification et proximité sémantique .....	59
5) <i>Et</i> ne signifie pas <i>avec</i> .....	60
6) <i>Et</i> et les chiffres .....	62
7) Conclusion .....	65
B Valeur unificatrice et coordination de phrases .....	66

1) Le <i>et</i> d'insistance .....	66
2) Valeur temporelle de <i>et</i> unification ou iconicité ? .....	67
3) Valeur consécutive de <i>et</i> .....	79
4) Le <i>et</i> d'opposition.....	84
5) Place de <i>et</i> dans les structures corrélatives de la comparaison à la disparité .....	87
6) <i>Et</i> dans le discours:	
les <i>et</i> initiaux .....	102
<i>Et</i> initial d'exclamative et d'interrogative .....	106
Emplois de <i>et</i> de renforcement .....	117
 C Quelques remarques sur la valeur unificatrice de <i>et</i> .....	120
 III Valeur différenciatrice de <i>et</i> .....	123
1) Quelques exemples du <i>et</i> de différenciation.....	123
2) Valeur différenciatrice ou valeur unificatrice? .....	126
3) La composante sémantique additive .....	128
4) Valeur additive et valeur unificatrice.....	136
 DEUXIEME PARTIE: SYMETRIE ET ASYMETRIE .....	139
1) Définition des phénomènes de symétrie et d'assymétrie .....	139
2) Quelques cas de symétrie .....	140
3) Quelques cas d'assymétrie .....	142
4) Arguments pour une interprétation des phénomènes d'assymétrie indépendante de <i>et</i> .....	145
5) Eléments de comparaison entre coordination et juxtaposition asymétriques .....	148
Quelques différences entre juxtaposition et coordination par <i>et</i> .....	148
Comment interpréter les différences entre juxtaposition et coordination par <i>et</i> .....	155
6) De l'opposition thème/rhème à la distinction énoncé/discours .....	158
Le cas du <i>et</i> initial .....	169
L'exemple de <i>et si é</i> interrogatif .....	171
7) Pour une extension du concept d'isotopie .....	175
Rôle du prédicat .....	175
L'isotopie intégrative, entre prédicat et discours .....	177
8) Vers l'hypothèse d'une assymétrie généralisée .....	182
 TROISIEME PARTIE: CATEGORIES ET FONCTIONS .....	195

1) Exceptions apparentes à l'identité catégorielle des éléments coordonnés par <i>et</i> : propositions pour une identité catégorielle généralisée .....	196
Cas d'identité syntaxique	
sans identité morphologique .....	196
Le cas des phrases dissociées .....	197
Incidence de l'énonciation sur la phrase .....	200
L'hypothèse d'une identité énonciative .....	201
2) Remarques sur le statut de l'unité syntaxique produite par <i>et</i> .....	209
3) <i>Et</i> opaque et <i>et</i> transparent .....	211
Remarque sur la source propositionnelle de la coordination par <i>et</i>	214
Peut-on unifier la description des <i>et</i> opaques et des <i>et</i> transparents?	215
Catégorie et fonction: pour une redéfinition du concept de catégorie syntaxique .....	220
Valeur syntaxique des cas .....	225
Redéfinition du statut syntaxique de <i>et</i> .....	227
Retour vers l'opposition <i>et</i> opaque/ <i>et</i> transparent .....	229
4) Pour un concept d'identité relationnelle .....	235
 QUATRIEME PARTIE: PARALLELISMES .....	 237
1) <i>Et</i> et les phénomènes de <i>gapping</i> .....	237
2) Les parallélismes à plus de deux éléments .....	243
3) Valeur des structures parallèles .....	248
 CINQUIEME PARTIE: ENUMERATIONS ET SERIES .....	 257
1) Représentation binaire des énumérations .....	258
2) Le fonctionnement énumératif .....	261
Énumération avec et sans <i>et</i> :	
l'opposition série/énumération .....	262
<i>Et</i> initial et énumération .....	269
Logique énumérative et récit .....	273
Les combinaisons de <i>et</i> avec <i>tout</i> .....	274
3) Conséquences du statut énumératif sur la description du fonctionnement de <i>et</i> .....	278
Caractère énonciatif de l'ensemble énumératif .....	278
Fonctionnement "rhapsodique" de <i>et</i> .....	282
Énumération, dualité et complétude .....	285
 SIXIEME PARTIE: DEPENDANCE ET INTEGRATION .....	 295
1) Les relations horizontales	

dans le fonctionnement de <i>et</i> .....	295
2) Les relations verticales	
dans le fonctionnement de <i>et</i> .....	304
Une relation syntaxique unitaire .....	304
Relation verticale et coordination entre énoncés.....	308
3) Trois niveaux de cohésion:	
la coordination entre subordination et discours.....	315
 REMARQUES CONCLUSIVES .....	 323
1) Questions de méthode.....	323
2) Présentation synthétique	
de quelques propriétés remarquables de <i>et</i> .....	331
Valeur unificatrice de <i>et</i> .....	331
L'hypothèse d'une identité relationnelle .....	332
Le parallélisme comme cas particulier d'identité relationnelle .....	334
Capacité restructurante de <i>et</i>	
dans les ensembles énumératifs.....	335
Fonctionnement biplanaire de <i>et</i> :	
du bon usage du terme de coordination....	338
La parole sur le bout de la langue .....	339
 BIBLIOGRAPHIE .....	 341